This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Bibliothèque de Ch. de Jonghe.

L'AMI DES HOMMES,

OU

TRAITÉ

DE LA

POPULATION.

NOUVELLE ÉDITION CORRIGÉE.

SECONDE PARTIE.

A AVIGNON.

M. DCC. LVIII.

200 ~ 11.
232. a. 247.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

L'AMI DES HOMMES.

CHAPITRE PREMIER.

Le Commerce.

A L'Armée qui faiſoit le ſiége du Fort de Kell à la fin de 1733. les terres du Comte d'Hanaw dans leſquelles on ſe trouvoit, fourmilloient de gibier qu'il n'avoit pas réſervé pour les menus plaiſirs des Gaſcons; toutefois, attendu la convenance, ceux-ci en uſerent peu ſobrement; & nos héros qui avoient plus de bonne volonté que d'argent, venoient dans les ordinaires un peu mieux réglés, échanger poids pour poids, le chevreuil contre du bœuf pour faire la ſoupe, & tout le monde étoit content.

Voilà la Nobleſſe commerçante trouvée vingt-deux ans avant qu'on en eût fait un Livre. Je ne ſais ſi en y regardant de plus près, on ne remonteroit pas plus haut encore, & je crois avoir lu dans un Auteur contemporain, que Caïn & Abel, qui certainement étoient nobles de leurs noms, *échangeoient* avant leur brouillerie, l'un

ſes fruits, l'autre ſes troupeaux avec l'excédent de la portion de ſon frere.

Ce n'eſt pas la faute de l'Auteur de la Nobleſſe Commerçante, ſi ce morceau ſe trouve guinguet : c'étoit de ſa nature un joli Diſcours préliminaire de quelque Traité de Commerce écrit légérement : au lieu de cela, l'avidité publique en a fait un Livre, & dès lors il prête le flanc de par-tout : encore un coup ce n'eſt pas ſa faute.

Il eſt cependant vrai de dire que les matiéres d'une importance abſolue ne devroient jamais être traitées légérement. Quelques Auteurs profonds nous ont donné des Précis en différens genre, qui ſont des tréſors. Ce n'eſt pas la groſſeur du Volume qui fait le mérite de l'Ouvrage ; mais il faut avoir connu ſa matiére à fond, l'avoir conſidérée dans tous ſes rapports, & compriſe dans toute ſon étendue, pour pouvoir la traiter en peu de mots : c'eſt alors un chef-d'œuvre de main de maître, & non des périodes de déclamateur. Qui donc ici, par exemple, abandonnant les points de critique choquans pour l'amour-propre de l'Auteur, lui faiſant grace ſur le fautif des citations, ſur le déſordre de la Dialectique, ſur le déplacé de certaines plaiſanteries amères & injuſtes, ſe ſeroit rejetté ſur les vices du fonds, auroit eu encore trop à dire. Vainement eût-il démontré à l'Auteur qu'il combat une chimére, puiſqu'en France la Nobleſſe & les plus grands Seigneurs commercent, non-ſeulement de leurs denrées, comme tous autres poſſeſſeurs de fonds, mais encore en s'intéreſſant aux entrepriſes de commerce tant extérieur qu'intérieur que font les négocians & *les entrepreneurs* en titre ; qu'indépendamment

de la Nobleſſe, le Commerce ne manquera jamais de ſujets, quand il ſera riche & appuyé, puiſque la finance qui eſt certainement moins honorée au fond, en regorge; qu'il n'eſt aucun axiome de politique plus conſtant que celui qui dit que tout état & profeſſion verra le nombre des ſujets qui la cultivent s'accroître en proportion de ce qu'elle leur fournit des moyens de ſubſiſter; à telles enſeignes que les délateurs & les bourreaux, métiers en horreur, ſont néanmoins en bien plus grand nombre ſous les tyrans que ſous les bons Princes. Toutes ces raiſons, dis-je, & mille autres ſeroient ſuperflues: je me contenterois de demander à l'Auteur, s'il a ſenti que ſon ſyſtême tendoit invinciblement à renverſer tous les principes fondamentaux de la Monarchie, & à leur en ſubſtituer d'autres. Je doute qu'il convînt du fait; mais je ne ſerois pas en peine de le lui prouver ſelon les principes établis dans le dernier Chapitre de ma premiére Partie, & par quelques conſéquences plus étendues qui ſe préſentent en foule à l'appui de cette démonſtration. Sans doute qu'après cet examen, il conviendroit avec moi que l'eſprit ſeul ne ſuffit pas pour traiter les matiéres politiques, & qu'il faut pour cela beaucoup de connoiſſances & d'expériences muries par de profondes réflexions.

Il eſt plus que poſſible, & même apparent que je voie louche & trouble; mais certainement, ſi je me trompe ſur la nature des objets dont je traite, ce ne ſera pas pour avoir négligé de les conſidérer ſous toutes les faces. Ma premiére méthode d'érudition fut (ainſi, je crois, que celle de bien des gens) d'apprendre d'abord les *grands mots pour* en pouvoir parler vaguement

comme les autres. J'ai voulu connoître enſuite & déterminer le ſens & l'étendue de leur ſignification, & cette ſeconde étude m'a fait ſentir qu'on apprécie ou déprime d'ordinaire arbitrairement les choſes en proportion de ce qu'on les connoit moins. Cette ignorance & cette confuſion ſur la nature des objets & ſur leur étendue, m'a paru venir ſur-tout de ce que le premier point de vue ſous lequel on les enviſage, eſt vague & trop étendu; d'où réſulte que l'étude qu'on en fait enſuite, n'aboutit qu'à les compliquer & les embarraſſer. La route la plus apparente de la vérité, eſt donc de ſimplifier les objets & de les reprendre à la racine, & c'eſt à cette troiſiéme partie de mes études que j'en ſuis depuis long-tems. Qu'on me permette de tranſcrire ici mes thêmes ſur l'article du Commerce.

Qu'eſt-ce que c'eſt que le Commerce?

Le Commerce eſt le rapport utile & néceſſaire de tout Etre ſociable avec ſon ſemblable. En ce ſens le moral eſt de ſon territoire ainſi que le phyſique, & tout eſt commerce ici-bas.

Quelle eſt l'ancienneté du Commerce?

Auſſi-tôt qu'il y a eu deux hommes, il y eut entre eux un commerce réciproque de ſervices & d'utilité, & jamais il n'y eut de ſociété ſans commerce.

En ce ſens quelle a été la marche du Commerce?

D'homme à homme il créa les familles; de famille à famille il forma les ſociétés; de ſociétés à ſociétés il réunit les Empires; d'Empires à Empires il rapproche le monde entier.

Dans l'état actuel des choſes, combien y a-t'il *de ſortes de* Commerces?

Deux principales, à ſavoir, le Commerce intérieur, & le Commerce extérieur ou étranger; le premier établit & maintient la ſociété entre citoyens, le ſecond la lie de nation à nation.

Quels ſont les rameaux du Commerce intérieur?

Les voici. Les mœurs, uſages & préjugés nationnaux, les loix politiques qui ſont les rites & engagemens généraux, dont on compoſe le droit public d'une nation, les loix civiles ou engagemens particuliers qui fixent le ſort de chaque individu, & leur aſſurent la propriété ou l'uſufruit de leurs droits reſpectifs; l'échange enfin qui comprend différens objets, comme la Finance, le Commerce proprement dit, les Manufactures, & tous autres rameaux de l'induſtrie.

Que reſte-t'il donc au Commerce extérieur?

Préciſément tous les mêmes objets, mais déterminés plus en grand, & ſans leſquels le repaire des tigres & des lions ſeroit moins dangereux pour une ſociété d'hommes que ne le ſont ſes voiſins.

Pourquoi donc dit-on que certaines nations ont mépriſé le Commerce, & que d'autres l'ont eſtimé & cultivé?

Ceux qui parlent ainſi confondent les êtres, & ne comprennent ſous le nom de Commerce, qu'une de ſes derniéres ſubdiviſions.

Je vous l'ai déja fait voir; le Commerce proprement dit, & comme on l'entend ordinairement, n'eſt qu'un des rameaux de l'échange qui n'eſt lui-même qu'une des derniéres branches du Commerce intérieur, à ſavoir, l'échange du ſuperflu contre le néceſſaire; mais celui-ci ſe *ſubdiviſe encore.*

Et comment?

Je diviſe l'objet général compris ſous le nom de Commerce proprement dit, ſelon l'uſage courant, en deux branches principales, à ſavoir, Commerce de propriétaire, qui eſt l'échange que fait celui-ci de l'excédent du produit de ſon fonds contre les choſes qu'il ne lui fournit pas, & dont il a beſoin, & le Commerce de mercenaire qui trafique du produit d'autrui, & qui trouve ſa ſubſiſtance & ſouvent de gros gains en n'étant que l'entremetteur de l'échange.

Les Puiſſances qu'on dit avoir négligé le Commerce, ſont celles qui n'ont ni protégé ni excité le Commerce mercenaire; celles qu'on appelle Puiſſances commerçantes au contraire, ſont celles qui ont regardé cette portion du courtage & de l'*agio* comme le principe de la proſpérité d'un Etat, & qui en conſéquence ont tourné de ce côté-là la principale attention du Gouvernement. Ainſi donc vous voyez qu'on a pris dans cette définition la partie pour le tout, & que dire que telle nation n'a point de Commerce, parce qu'elle néglige ou le Commerce maritime, ou les manufactures, ou la banque, c'eſt errer à peu près comme ſi l'on concluoit de ce qu'il y a des hommes ſanguins, que ceux qui ne le ſont pas, n'ont point de ſang dans les veines.

J'imagine que le Lecteur en ſait aſſez ſur le cours de mes études; je lui ferai donc grace du reſte de mes thêmes; mais ce que j'en ai tranſcrit ici, étoit néceſſaire, en ce que par l'expoſition de ma façon d'enviſager le Commerce ſous un point de vue général, on conçoit pourquoi je vais toucher dans la ſuite de cet Ouvrage preſque toutes les cordes de l'harmonie politique.

A l'égard du Commerce proprement dit, reſ-

ſort toutefois d'une importance abſolue dans un Etat, il ſe trouvera par-tout ſous mes pas comme objet principal, mais qui doit être étayé de tous les autres.

Nous allons entrer dans le détail des moyens d'étendre la Population par les reſſources de l'induſtrie; mais je ne perdrai pas de vue mon principe, que je réduis en une comparaiſon étrange, mais expreſſive.

L'Etat eſt un arbre, les racines ſont l'Agriculture, le tronc eſt la Population, les branches ſont l'Induſtrie, les feuilles ſont le Commerce proprement dit & les Arts. C'eſt de ſes racines que l'arbre tire le ſuc nourriſſier; elles jettent une infinité de rameaux & de chevelées même imperceptibles, qui tous attirent la ſubſtance de la terre : cette ſubſtance devient ſéve, le tronc ſe renforce & jette à une certaine hauteur une quantité de branches, qui, lorſque la ſéve eſt abondante, proſpérent en proportion de la vigueur du tronc, & ſont tellement vivifiées, qu'elles ſembleroient pouvoir ſe paſſer des racines dont l'opération & le travail ſont ſi éloignés, que le rapport en eſt preſqu'inconnu aux branches; mais ſi quelque cauſe funeſte venoit à les déranger, la branche ingrate ſeroit la premiére à ſe reſſentir de la langueur qui ſe répandroit dans l'arbre entier. Le ſuc alimentaire finit ſa courſe par la production des feuilles, qui ſont la partie de l'arbre la plus brillante & la plus agréable, qui lui ſont néceſſaires comme étant propres à recevoir & attirer les influences de la pluie & de la roſée, ſecours étrangers au ſol naturel, mais favorables à la nutrition & proſpérité de l'arbre. *Cette partie brillante* cependant eſt la moins

ſolide, & la plus expoſée aux coups de l'orage. Le hâle ſuffit pour la deſſécher & la détruire.

Cependant cette impreſſion étrangére n'a qu'un tems; & ſi les racines conſervent leur vigueur, la ſéve répare bientôt le déſordre, de nouvelles feuilles pouſſent de toutes parts, & remplacent celles qu'une influence maligne avoit deſſéchées; mais ſi ce déſordre extérieur arrive par une cauſe interne, ſi quelqu'inſecte ennemi a piqué les racines dans les entrailles de la terre, il faut que l'arbre & les feuilles ſéchent ſans reſſource. Vainement attendroit-on que le ſoleil & la roſée vivifiaſſent ce tronc deſſéché; c'eſt aux racines qu'il faut porter le remède, détruire le ver, rafraîchir les racines encore ſaines, leur fournir l'engrais néceſſaire, leur donner moyen de s'étendre & de ſe rétablir, ſinon l'arbre périra.

Il en eſt ainſi du corps politique : un Etat qui a un produit conſidérable, & qui ſe trouve affaiſſé par quelque cauſe étrangére ou interne, (car preſque toujours ces deux concourent enſemble) ne ſe relevera ni par le commerce ni par les arts; c'eſt arroſer l'arbre par les feuilles. Il faut connoître le mal au tronc, *la Population*, & chercher le remède dans les racines, *l'Agriculture*.

Mais comme c'eſt pour nous que je parle, & que nous ſommes moins affaiſſés, quoi qu'en penſent les Etrangers, que ſur le point de le devenir, prenons d'un autre ſens notre comparaiſon.

Il arrive preſque toujours qu'un arbre planté en trop bon terrain, & dont la ſéve eſt trop active & vigoureuſe, jette dans le tems de la *réproduction* plus de branches qu'il n'en ſauroit

nourrir en proportion de ſes forces & du terrain qui fournit à ſa ſubſiſtance. Si un Jardinier habile ne retranche de ces branches gourmandes pour contenir la ſéve & perpétuer la durée de l'arbre, bientôt cette proſpérité apparente deſſéche le tronc, épuiſe les racines, & l'arbre languit & meurt. Il arrive encore qu'un Jardinier imprudent, ambitieux, ou forcé par les circonſtances, aura mis au pied de l'arbre un engrais trop brûlant, & l'aura pouſſé à doubler de ſéve & d'efforts : cet arbre dans le tems aura donné une récolte précoce, brillante, & aura étonné par ſa ſinguliére fécondité ; mais épuiſé par cet abus de ſes forces, il languit enſuite viſiblement. Si ſemblable aux Orientaux, qui après s'être animés par de l'opium, ſe trouvant affaiſſés par les ſuites de ſon effet, en reprennent une plus forte doſe, & paſſant ainſi de réveil en réveil, en viennent à s'abrutir pour toujours, le Jardinier ravive ſon arbre par les mêmes moyens qui l'avoient excité la premiére fois ; il ſe procurera encore deux ou trois fauſſes récoltes, au bout deſquelles l'arbre périra.

Prenons que cet arbre ſoit l'ancienne Eſpagne : ſi cet Etat eût eu des voiſins, il n'en ſeroit plus parlé ; mais ſi nous conſidérons la perte de tant de poſſeſſions qu'il avoit en Europe, l'établiſſement dans ſon ſein d'un petit coin de terre en Royaume, iſolé de tout autre continent que du ſien, ſa décadence en un mot à la fin du dernier ſiécle, nous pouvons dire, *il mourut.* Les ſots & les enfans diront : c'eſt l'expulſion des Maures, c'eſt l'Inquiſition, ce ſont les Moines ; & le vrai Politique dit : *l'or du Pérou* fut la chaux au pied de l'arbre. Le Jardinier imprudent & ambitieux fut Philippe II. il bouc-loit

l'Italie, & y regnoit preſque comme en Eſpagne, corrompoit l'Allemagne, bouleverſoit la France, envoyoit ſa flotte invincible en Angleterre; cela fut beau : l'arbre tomba en langueur. Tout ce qu'y furent ſes Succeſſeurs, fut de faire venir de la chaux des Indes pour ranimer de nouveau l'Eſpagne mourante; & tant a été procédé, que les mines la dépeuplerent, & que malgré le génie tenace, tranſcendant & fait pour le grand de la nation, ce ne fut plus qu'un cadavre.

Je ſuppoſe que les Eſpagnols, ſemblables au caſtor, ſe fuſſent retranchés volontairement ce que les nations avares cherchent avec tant d'avidité à leur enlever, qu'ils euſſent fermé tous leurs ports, & que loin de vouloir retenir l'or, ils n'euſſent laiſſé ſortir que cela de chez eux: bientôt ces pirates civiliſés qu'on appelle nations commerçantes, les auroient abandonnés, & l'on n'eût plus vu d'autre Commerce en Eſpagne que la communication intérieure, & le troc du produit d'une Province avec celui d'une autre Province. Toutes les commodités de la vie les euſſent fui d'abord; je le veux, en ſuppoſant qu'il n'y eût plus chez eux aucune ſorte de manufactures, ce qui n'eſt pas exactement vrai, à beaucoup près : mais au fond, auroient-ils pu moins avoir de ces commodités, que leur dépopulation & leur foibleſſe réelle ne leur en laiſſoit.

Ce peuple privé d'or & de commerce étranger, n'eût plus été vexé pour la perception d'impôts qui ne pourroient avoir lieu, faute de repréſentatif de ces ſortes de levées. Dès lors tous ſe fuſſent vu forcés à travailler pour vivre, & *tout autre objet* de travail leur manquant, il eût

fallu cultiver la terre. Le ſol & le climat ſont admirables, toutes les productions néceſſaires pour l'aliment & pour les commodités de la vie, y ſont communes & d'une nature excellente. Les grains & les fruits y ſont bons, les ſoies preſque dans leur climat originaire, les laines de la premiére qualité, &c. Bientôt ils fuſſent venus à bout d'ouvrer eux-mêmes toutes ces choſes : le cultivateur, le paſteur, l'ouvrier & le débitant, tous auroient vêcu ſur le produit de l'Etat; & malgré l'Inquiſition, Moines, poux & guitarres, bientôt cette fertile contrée auroit contenu autant d'hommes qu'elle en pouvoit nourrir.

On ne doute pas, je crois, qu'en cet état tout ce continent n'eût été bientôt réuni, & qu'attendu les prétentions de la Maiſon regnante alors en Eſpagne, les vaſtes Royaumes de Portugal & des Algarves ne fuſſent venu prendre leur coin dans l'écuſſon d'Eſpagne auprès de ceux de Grenade & de Leon. En cet état, ſi le Roi d'Eſpagne n'eût été connu & redouté au loin que par ſa ſageſſe & le bonheur de vivre ſous ſes loix, du moins il eût été chez lui le plus tranquile & le plus inattaquable de tous les Souverains. Ces Puiſſances maritimes qui prétendent enchaîner le monde entier en envoyant des hommes dans des boëtes menacer la terre de cracher deſſus, n'euſſent oſé ſeulement regarder ſes côtes, auſſi redoutées que le fut jadis l'iſle des Cyclopes.

La Population étant une fois portée en Eſpagne au plus haut point qu'elle peut aller, rélativement au produit de ſon continent; (hé! qui ſait évaluer à quel point la Population peut *porter le produit* des terres?) s'il eût pris en-

vie au Roi d'Eſpagne de nourrir un plus grand nombre d'habitans aux dépens de l'Etranger, c'eſt-à-dire, du produit de leurs terres, il pouvoit ouvrir ſes ports à tout vaiſſeau apportant des denrées, & n'exportant en échange que des matiéres ouvrées dans les manufactures d'Eſpagne. En ce cas, le pis-aller eût été d'être comme l'on étoit; mais on peut s'en fier à la cupidité du commerce. Les ouvrages de manufactures établies chez une nation très-peuplée & qui a peu d'argent, ſeroient infiniment à meilleur marché que dans tout le reſte de l'Europe inondée d'or, & l'on accourroit les enlever dans l'eſpérance de les revendre avec profit ailleurs. Je ſais que le Commerce apporteroit petit à petit, l'or & ſes inconvéniens, & que la proſpérité apparente prendroit la place de la proſpérité réelle, juſqu'à ce qu'on en revînt à fermer de nouveau les ports, & retourner à la terre.

Mon intention n'eſt pas de pouſſer plus loin cette induction idéale; mais elle ſuffit pour faire comprendre que le principe invariable d'où je pars, & auquel je reviendrai ſouvent, eſt que c'eſt la racine de l'Etat qu'il faut cultiver & amender ſans ceſſe, que les branches doivent être proportionnées au tronc, & qu'il n'appartient qu'aux plantes aquatiques & marécageuſes de s'étendre en feuilles flottantes & ſans appui, tandis que le tronc eſt nul, & que les racines ne tiennent à rien.

CHAPITRE II.

Circulation.

ENtrons dans les détails rélatifs à la Circulation : c'eſt l'ame du mouvement intérieur ſans lequel un Etat ne peut ſubſiſter. L'importance de l'objet doit me faire pardonner la longueur des détails.

Un grand Etat ſe fonde par les conquêtes & réunions ; mais il ne peut ſe ſoutenir que par les rapports & liens intérieurs. Un Etat fondé par les conquêtes, n'eſt autre choſe qu'une étendue de pays, où l'on a fléchi ſous la loi du plus fort en ſa préſence, & où l'on obéit en ſon abſence par la crainte de ſon retour. Dans cette façon d'être, il n'y a de repos, ni pour le maître, ni pour les ſujets, & cet Etat forcé ne dure qu'autant que la crainte ſubſiſte ; ce qui, vu la viciſſitude des choſes humaines, ne ſauroit être trop long.

Tout Conquérant, ou s'eſt fait aux Loix & uſages des pays conquis, ou y apporta celles du ſien, ou a été Légiſlateur lui-même, ou ſemblable à un torrent qui emporte tout dans ſa courſe, a diſparu ſans laiſſer de traces que ſes ravages. Cyrus & les Tartares conquérans de la Chine, ont été dans le premier de ces cas ; les nations du Nord qui ont détruit l'Empire Romain dans le ſecond ; les Incas, Charlemagne & quelques-autres dans le troiſiéme ; les Scherifs & tant d'autres barbares dans le dernier.

Nulle autorité ne peut avoir de fondement ſolide *que dans l'avantage de celui qui obéit.*

Il ne faut pas avoir beaucoup approfondi l'hiſtoire du cœur humain & les annales de l'humanité, pour convenir de ce principe. On voit par-tout que les vices, quoiqu'ayant des ſuccès qui leur ſont propres, n'en eurent jamais que de paſſagers ; que la violence, la cruauté, la fraude, la corruption, l'avarice retombent toujours ſur leurs auteurs, à moins que les hommes ambitieux que ces vices ont élevés, n'aient, pour ſe conſerver, mis des vertus en uſage.

A parcourir l'Hiſtoire entiére, Cromwel ſe trouve le ſeul ſcélérat heureux juſqu'au bout; mais ſi l'on veut conſidérer combien cet homme célébre & facile aux grands crimes, ſut ſe maîtriſer ſur les petits, quelle police & tranquilité intérieure il entretint dans l'Etat; ſi l'on veut voir en lui l'homme jaloux de la gloire de ſa nation, éclairé ſur ſes véritables intérêts, protecteur du Commerce & des colonies, maître de Dunkerque, auteur du célébre Acte de Navigation, &c. on conviendra que Cromwel parvenu par des vices, ſe maintint par des vertus.

La force, la juſtice, la généroſité, la douceur fondent, au contraire, un Empire durable & ſûr; & pourquoi? C'eſt que nulle autorité ne peut avoir de fondement ſolide que dans l'avantage de celui qui obéit. La force & la juſtice ſur-tout établiſſent cet avantage; elles promettent protection & ſûreté. Auſſi loin qu'un Gouvernement peut étendre ces deux choſes, il peut ſe promettre un empire durable; mais où ſa juſtice ne peut atteindre, ſon empire s'arrête auſſi, & s'il veut régner au delà, ce ne ſera que ſur des déſerts.

C'eſt ainſi qu'en établiſſant des principes généraux,

néraux, on viendroit à bout de fixer l'eſprit humain ſur les objets même, & dans les ſujets les plus propres à fournir matiére aux courſes idéales de l'imagination.

Le principe ci-deſſus, par exemple, fera comprendre pourquoi la France moderne a cru en puiſſance en croiſſant en étendue, & pourquoi la France ancienne perdit ſi promptement ſes conquêtes en Italie, en Eſpagne & en Allemagne; pourquoi les branches de la Monarchie d'Eſpagne lui ont couté la ſanté du corps; pourquoi le Prince de Piémont ſeroit mille ans Roi de Sardaigne, ſans être plus fort que d'un titre, &c. Par-là les nations de l'Europe pourroient prendre des vues juſtes ſur la nature & le rapport de leurs colonies avec le corps de l'Etat, ſur l'importance & la néceſſité de ces colonies, ſur les loix qu'on peut & doit leur impoſer.... & la plupart de ces vues ſeroient peut-être le contraire de celles que la cupidité & le préjugé ont établies chez les nations même les plus éclairées ſur l'intérêt. Revenons.

La force & la juſtice peuvent donc ſeules maintenir un Empire, parce qu'elles établiſſent ſeules protection & ſûreté. On ſait en quoi conſiſte la force; mais on varie ſur la juſtice, ou du moins avec des notions claires & même diſtinctes ſur cette vertu, l'on ſemble ignorer ce qu'elle exige reſpectivement des différens membres du corps politique.

La juſtice que le Souverain doit à ſon peuple, n'eſt autre choſe qu'amour, protection contre l'étranger, jugement & police entre citoyens. Le peuple doit à ſon Prince amour réciproque, reſpect & ſoumiſſion. Voilà toute la dette reſpective. L'Etat où elle eſt le mieux

aquittée, eſt le plus puiſſant de tous, hors même de toutes proportions d'autres avantages phyſiques.

Mais ſuppoſer que ces choſes aillent d'elles-mêmes, c'eſt établir la république de Platon. Le Prince ne peut payer ſa dette que par une vigilance & une attention continuelles. Le peuple ne peut s'aquitter que par une ſubvention qui mette le Prince en pouvoir de ſoutenir les charges de l'Etat, de ſe faire craindre des Etrangers, & reſpecter au-dedans.

La circulation de ces deux payemens, à ſavoir, protection d'une part, & ſervices de l'autre, doit ſans ceſſe être en mouvement du centre de l'Etat à ſes extrêmités les plus reculées; c'eſt un principe mathématique du droit public. L'or & l'argent ſont aujourd'hui le repréſentatif preſqu'unique de cette circulation; c'eſt uniquement auſſi ce qu'on conſidére aujourd'hui. Qu'il me ſoit permis d'embraſſer plus d'objets dans mes raiſonnemens.

Il eſt certain qu'on ne voit & calcule maintenant la circulation que dans les métaux, & c'eſt à bon droit. Le Prince paie en argent ceux qu'il entretient pour le ſervice de ſes peuples: le peuple fournit en argent le ſervice qu'il doit à l'Etat; il ne doit donc plus être queſtion que d'argent.

Il faut avouer même que ce truchement univerſel frappé d'une marque commune, dont le tranſport, aiſé de ſoi-même, eſt devenu de la plus grande facilité par le moyen des lettres de change, a plus ſervi que tout le reſte à lier & mettre en correſpondance un grand nombre de ſociétés d'hommes, & par conſéquent à former *de grands* Etats. Si l'or eût été commun en

Allemagne, avant que les différentes Maiſons qui l'ont diviſée, fuſſent parfaitement établies, & que cette ſorte de droit public & politique, particulier à cette ſinguliére Oligarchie, devînt préjugé dans la nation, je doute que la Germanie eût été long-tems ſans être réduite en Monarchie. Dire & prouver que l'or eſt corrupteur, c'eſt dire qu'il eſt ennemi de la liberté. Cet axoime ſeroit aiſé à prouver par les faits, ſi je voulois entamer des citations hiſtoriques.

Il eſt un peuple ardent & entouſiaſte qui ſuit avec fureur deux chimére: l'une eſt la liberté dont il eſt eſclave plutôt qu'amateur, l'autre le commerce qu'il veut envahir tout entier, c'eſt-à-dire, attirer à ſoi toutes les richeſſes de l'univers. C'eſt prétendre allier le feu & l'eau. Un tel plan ne mérite de la part des Puiſſances menacées, qu'une attention exacte aux circonſtances du moment, & les laiſſer faire. Quand le Chevalier Guillaume Petti avance froidement que les Anglois peuvent faire le commerce de tout le monde, & doivent avoir cet objet, je ſuis tenté de lui répondre: *Les François peuvent boire toute l'eau qui eſt dans la Manche, & vous aller combattre de pied ferme.* Toutes les choſes humaines ont un période, & le période du projet ci-deſſus, le voici. Sans liberté point d'activité, ſans activité point de commerce. Votre liberté devoit donc vous rendre de grands commerçans, & vous l'êtes. Par le commerce les richeſſes, par les richeſſes la corruption, par la corruption l'eſclavage, & dans l'eſclavage miſére & pauvreté, & point de commerce. Vous y viendrez, Maîtres de la mer, ou de vous-même vous ébrancherez votre commerce; *ce dont je doute.*

L'or eſt donc la ſeule choſe qu'un calculateur puiſſe examiner en circulation; mais ne pourrions-nous pas nous ſervir encore de certains principes moraux dans cette ſpéculation? Le peu de certitude des calculs ſur cette matiére peut du moins nous y autoriſer. Eſſayons.

Quoique l'or une fois connu & répandu dans l'Europe, ſoit abſolument néceſſaire dans un Etat pour en animer les reſſorts, & qu'un corps politique ſoit aujourd'hui languiſſant dans toute ſon organiſation en proportion de ce qu'il eſt pauvre de métaux, il eſt pourtant vrai de dire que les Etats ont autrefois ſubſiſté ſans cela. La dette alors du Souverain ne pouvoit s'acquitter que par des Prépoſés dont l'entretien étoit aſſigné ſur les lieux en des prérogatives & moyens de ſubſiſtance. Dès lors ces Prépoſés pouvant ſe payer par eux-mêmes, obligés de conſommer ſur les lieux pour jouir, & de s'appuyer du conſentement des peuples & des prérogatives de leur place, étoient moins dans la main du Souverain. D'autre part, les peuples ne pouvant payer leur ſervice au Souverain que de leurs perſonnes ou de leurs denrées, toutes choſes infiniment moins tranſportables que ne ſont aujourd'hui les métaux, n'avoient de ſubvention à payer à l'Etat que facile par ſa nature, & en proportion avec le payement que faiſoit le Prince. Pour parler en termes de commerce : *le change étoit au pair entre le maître & les ſujets*; mais il étoit languiſſant, rare, & ſes rapports preſque par-tout interceptés.

L'or, ſemblable en propriétés ſur le corps politique au mercure ſur le corps phyſique, a pénétré dans les différentes veines de ce com*merce reſpectif*, & y a établi une circulation li-

bre & facile. Nous en parlerons tout-à-l'heure. Mais n'oublions pas la définition ci-deſſus; elle eſt fondamentale dans la queſtion actuelle. Sitôt que la balance de cette ſorte de charge ſe perd dans un Etat, ſi c'eſt le Gouvernement qui l'emporte, le Gouvernement devient tyrannie; ſi c'eſt le peuple, il dégénére en anarchie; c'eſt un principe ſûr, & dont la vérité gagnera toujours à être examinée. Continuons maintenant notre ſpéculation. C'eſt de cette ſorte de comparaiſon que naitra la clarté que je dois répandre ſur le plan qui réſulte de mes principes.

Je ſuppoſe que dans l'Etat privé de métaux, tel que je l'ai établi, le Souverain n'eût point de domaines en propre, & que tous les revenus de Fiſc fuſſent, comme ils le ſont à peu près aujourd'hui, fondés ſur la ſubvention ſubſidiaire des ſujets; cette ſubvention ne pourroit être, comme nous l'avons dit, qu'en corvées & ſervices perſonnels, en grains, fourrages, lins, draps & autres matiéres de conſommation pour l'entretien du Prince, de ſa maiſon, de ſes troupes, &c. En cet Etat les Provinces éloignées de ſa réſidence ſeroient moins taxées pour les magazins Royaux que ne le ſeroient les pays voiſins de ſon ſéjour; mais d'autre part auſſi elles jouiroient moins des biens que procure le voiſinage du Souverain, d'une police exacte, d'une attention momentanée aux travaux publics & aux autres avantages de la Société, des bienfaits du Prince, des honneurs, des charges, &c. Elles ſeroient plus à portée des invaſions de l'ennemi, & plus éloignées de la protection.

Dans le cas d'invaſion cependant, le Gouvernement faiſant marcher des armées pour les

couvrir & les défendre, dès lors c'eſt une partie du Souverain qui ſe déplace en leur faveur. Le change politique, dont nous avons parlé ci-deſſus, hauſſe en faveur du peuple. Il faut, pour le remettre au pair, que nous avons dit être abſolument néceſſaire dans ce genre de commerce, que la dette du peuple groſſiſſe & s'aquitte en proportion. Cela ſe fait tout naturellement : les magazins qui n'étoient ci-devant que de la quotité néceſſaire à l'entretien des Officiers de Juſtice & de Police employés au Gouvernement, ainſi qu'à celui de leurs adjoints, doivent groſſir en proportion de l'augmentation ſurvenue par la conſommation des troupes qu'il faut dès lors entretenir ſur les lieux. Les corvées & autres ſervices perſonnels deviennent plus nombreux, & de proche en proche la ſubvention groſſit dans la meſure des rapports que chaque canton a avec celui où le Souverain fournit la miſe. Mais tandis que ces Provinces achétent le bon ordre & la ſûreté qui vont être établies chez elles, les autres plus languiſſantes en l'abſence du Prince, trouvent auſſi la compenſation aux maux de cette ſorte de langueur dans le ſoulagement que leur procure une moindre ſubvention.

Cette induction développe le ſyſtême général d'où il faut partir pour l'organiſation intérieure d'un Etat, qui ne ſauroit vivre ſans la circulation. Je le répéte, la vraie circulation n'eſt autre choſe que le flux & reflux des deux dettes que j'ai analyſées ci-deſſus; dette du Prince, dette du Peuple. L'or a, comme je l'ai dit, faciliré ce flux & reflux, & par conſéquent lié les Etats; mais au fond il n'eſt autre choſe que le repréſentatif de cette circulation.

Il ſemble avoir ajouté un moyen de ſubſiſ-

tance & de richeſſe de plus, & plus indépendant que les autres des deux ſubventions ci-deſſus, en animant le commerce. Je n'ai pas nié qu'il n'eût perfectionné les reſſorts de l'organiſation politique; mais il n'en a créé aucun. On trafiquoit autrefois par échange; mais cette diſcuſſion eſt étrangére à mon ſujet actuel : il me ſuffit d'établir que le commerce n'eſt point d'un ordre particulier dans l'Etat, & qu'il eſt, ainſi que tout le reſte, aſſujetti aux deux ſubventions ci-deſſus. Que ſeroit le commerce ſans la protection du Prince? Ce qu'eſt celui de la Corſe. Et d'autre part, que pourroit la rapacité de la finance pour le Fiſc ſans le ſecours du commerce? Rien, qu'entaſſer du ſang & des oſſemens.

Revenons au grand principe établi ci-deſſus. La perfection de l'organiſation politique d'un Etat conſiſte dans le pair du change entre deux places principales, *le Prince & le Peuple.* L'oppreſſion du peuple peut dans les détails conſiſter dans la forme par laquelle il fournit la ſubvention. La cruauté des Gabelles, l'indéchiffrable grimoire de l'inquiſition des Aides, ſont des traces des tems de barbarie ou de néceſſité, que l'habitude ne ſauroit rendre moins monſtrueuſes à l'examen, ainſi que dans le fait journalier. Ces choſes ne ſont pas de mon ſujet. Il n'en eſt pas moins de fait que l'oppreſſion ne conſiſte pas en ce que le peuple paie plus ou moins, mais ſeulement en ce qu'il paie plus qu'il ne reçoit.

Une Province pourroit ne payer rien du tout, & cependant être très-miſérable. La Comté de Bourgogne devint la Franche-Comté ſous la domination de l'Eſpagne, qui voulut s'attacher cette Province iſolée de toutes ſes autres

poſſeſſions, par des franchiſes, &c. En cet état la Franche-Comté qui ne donnoit ni ne recevoit rien, étoit également dans la barbarie & la pauvreté, à peu de choſe près. La France la conquit, la fortifia, la poliça. Si d'une part les rameaux du Fiſc s'étendirent dans ſon territoire, de l'autre, l'induſtrie Françoiſe la gagna de toutes parts. J'y ai vu encore de vieux habitans, Eſpagnols dans le cœur, regretter le tems où ils étoient francs de tout, & même de l'aſſujettiſſement de ſe faire les ongles tous les quinze jours; mais tout en regrettant leur ancienne liberté, & déteſtant leurs richeſſes modernes, ils ne pouvoient s'empêcher d'avouer qu'ils voyoient plus d'argent en un an, depuis qu'ils appartenoient à la France, qu'en trente, tandis qu'ils étoient Eſpagnols. Que le vieux Courſier de la Fable ait regretté ſa liberté, c'eſt choſe ſimple; mais aujourd'hui ſes deſcendans ne tiennent rien de cette antique généroſité, & s'ils ſe trouvent en liberté dans un pâturage, ils regagnent d'eux-mêmes l'écurie, quand le jour baiſſe.

Il eſt donc de fait que la Franche-Comté ne payant rien, étoit plus pauvre qu'elle ne l'eſt aujourd'hui, chargée comme les autres Provinces du Royaume. Pourquoi cela? Cette Province eſt frontiére, le Roi y tient des troupes qui y apportent leur paie, & conſomment les denrées & fourrages du pays. Le commerce protégé là, comme ailleurs, y a pris racine, les barriéres avec le reſte du Royaume, ont été levées, les grands chemins établis par-tout, facilitent les mouvemens, cette Province de cul-de-ſac eſt devenue paſſage, & a totalement changé de face.

Or, ſuppoſons que la proſpérité de nos ar-

mes fût telle que nous en vinſſions un jour à conquérir les landes immenſes qui ſe trouvent entre Bordeaux & Bayonne, bientôt la domination Françoiſe y apporteroit les mêmes avantages. Il eſt vrai qu'il faudroit ici quelques moyens de détail de plus qu'il n'en a fallu dans la Franche-Comté, l'Alſace, &c. Ces Provinces étoient peuplées & abondantes en produit; il ne falloit que les faire à nos mœurs & y exciter l'induſtrie. Dans les landes, au contraire, incultes, & par conſéquent déſertes, il faut créer des hommes, & ce qui s'enſuit, la fertilité. Mais les mêmes moyens à peu près produiroient, avec un peu plus de tems, les mêmes effets.

On commenceroit ſans doute par ouvrir & aſſurer deux grands chemins pour les deux grandes routes principales qui traverſent ces déſerts; ſongeant enſuite à en vivifier l'intérieur & à multiplier les débouchés, on examineroit ſur cette côte aride & dangereuſe les différentes anſes & petits ports qui peuvent y être rendus pratiquables pour le cabotage; on en aſſureroit l'établiſſement par des travaux proportionnés, & l'on y attireroit des habitans par quelques petites franchiſes. Rentrant enſuite dans l'intérieur des terres, on chercheroit & l'on trouveroit les moyens de donner un écoulement aux eaux qui forment des lacs & des marais tout au long de la côte, & dont l'engorgement retenu l'hyver ſur la ſurface de ces plaines ſabloneuſes, rend l'air mal-ſain. On deſſécheroit les unes, on réduiroit les autres en canaux. Cela paroit mal-aiſé dans des terrains de ſables mouvans; mais l'induſtrie Françoiſe apprendroit bientôt à ces pauvres gens que l'immenſe quan-

tité de pins hauts & droits dont ces déſerts ſont couverts, peut fournir des rondins, qui diſpoſés & liés enſemble, ſoutiendroient les terres.

Toutes ces communications ſont les veines du commerce qui ſe gliſſeroit dans le pays; il y préſenteroit ſa ſœur la police, qui bientôt détruiroit efficacement ce qu'il reſte d'uſages barbares parmi ces eſpéces de Sauvages. Ces cruelles avaries, où l'on a vu quelquefois courir les Prêtres même avec leurs Paroiſſiens pour dévaliſer & emporter les débris d'un naufrage, & quelquefois égorger ceux qui s'en étoient ſauvés pour ôter toute trace de leur crime, ſeroient proſcrites comme elles le méritent, & l'on ne craindroit plus ces funeſtes parages, qu'à cauſe des inconvéniens inévitables de la mer.

Le produit des terres ayant un débouché, on ne ſeroit plus contraint de l'aller chercher au loin, & quelquefois à vingt lieues de ſon canton; la culture augmenteroit en proportion, & conſéquenment le nombre des habitations. On privilégieroit quelques Paroiſſes pour des foires ou marchés. On feroit revivre en faveur de ces nouveaux colons, un Edit d'Henri IV. ſi digne d'un Roi dont la mémoire ſera à jamais précieuſe à l'humanité, par lequel il exempte de toute charge pour un certain nombre d'années, toute poſſeſſion d'un terrain inculte remis en valeur. Peu à peu, mais très-promptement, eu égard à l'importance de ce changement, les habitans ſe raſſembleroient & ſe multiplieroient; ils oublieroient le ſingulier axiome que je leur ai ouï dire à eux-mêmes: *Sian qué trop dé moundé din quoueſtou païs: Nous ne ſommes que trop de monde dans ce pays-ci;* & ils *diroient*, comme diſent par-tout ailleurs les gens

de campagne, qu'il leur manque des travailleurs.

L'on en viendroit enfin juſqu'à établir de petites manufactures propres à la conſommation du pays. Elle y eſt ſi bornée, qu'il ne faut pas ſuppoſer une forte induſtrie, ni des fonds conſidérables pour y ſuffire, & c'eſt toujours un grand bien pour un pays pauvre de mettre ſous la main de l'habitant ce qu'il ne peut s'empêcher de conſommer. Or, toutes ces choſes une fois établies & achevées inſenſiblement, la finance qui ſuit toujours & doit ſuivre le commerce & la police, la finance, bon valet & mauvais maître, trouvera dequoi glaner ſans déraciner, & le Prince ſera content d'avoir conquis une belle Province au lieu d'un déſert.

Si quelque vieillard acariâtre ſe rappelloit que jadis ils ne payoient que quarante ſols *de denier depied de taille*, comme on parle en ce canton, au lieu de douze livres qu'on en payeroit alors, que ſa Paroiſſe n'étoit impoſée que pour vingt arpens, parce qu'il n'y avoit que cela de cultivé, au lieu qu'elle le ſeroit pour deux mille aujourd'hui; s'il en concluoit qu'une Paroiſſe qui au lieu de vingt livres par an, ſeroit cottée pour 24000 livres, eſt étrangement vexée; on ſeroit en droit de lui répondre, oui: mais vous alliez nuds pieds & couverts de haillons auſſi uſés que vos barets, & vous êtes maintenant vêtus & chauſſés; vous couchiez dans des chaumiéres de branchages, & vous habitez de bonnes maiſons; vous étiez ſeuls & expoſés aux attaques des loups, vous êtes actuellement dans une province peuplée, policée, vivante; l'air chez vous étoit mal-ſain, les eaux mauvaiſes & croupiſſantes, la nature y étoit racornie, les *beſtiaux & les hommes* petits, & ne parvenant

jamais à la vieilleſſe. Tout cela eſt maintenant réparé; il eſt juſte de reconnoître tant de ſignalés ſervices; il eſt néceſſaire de ſoutenir la main qui vous a tant gratifiés. Tout dans l'univers, à commencer par la Divinité, exige un tribut en reconnoiſſance de ſes bienfaits.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, & à cet égard je reviens à mes anciens principes, que je n'ai jamais perdus de vue; ce n'eſt qu'en ſongeant aux moyens de ſubſiſtance, qu'on peut établir la population. En vain eût-on reçu dans ces landes les huit cens mille Maures, qui, dit-on, les demanderent du tems d'Henri IV. & dont nous avons parlé ailleurs: ou cette énorme peuplade excitée par la néceſſité, auroit fait toutes les choſes que je viens d'énoncer; à quoi il y a grande apparence, ou elle eût péri promptement dans ces déſerts, ou elle ſe fût diſperſée dans les Provinces voiſines. Sans ſubſiſtance, point de population; ſans population, point de ſubſiſtance. Vous, qui ne cherchez que l'argent, ſans prendre garde où il va ni d'où il vient, vous êtes les vrais Miniſtres du cahos.

Pouſſons plus loin nos conquêtes, & ſemblables à Pyrrhus ſans nous arrêter, joignons encore au corps du Royaume le Berri. Cette Province ſi peuplée du tems de Céſar, eſt auſſi dans le cas de pouvoir y être réunie, ſans qu'une trop grande extenſion des membres rélativement aux proportions du corps, nous la rende à charge plutôt qu'à profit. Celle-ci même a tous les avantages du ſol que l'autre n'a pas. Elle n'eſt point, à la vérité, Province maritime, mais bordée par la Vienne, & cette admirable Loire, traverſée par le Cher, & coupée de pluſieurs autres petites rivières, elle a toutes les

facilités pour le commerce qui ſont refuſées à la premiére. Entourée, d'autre part, de voiſins induſtrieux, ou du moins plus vigilans, tels que les gens du Limouſin, de la Marche, du Nivernois, &c. elle eſt d'ailleurs, quoique ſinguliérement dévaſtée quant à la culture des terres, peuplée, ornée de villes, villages & beaux édifices tout autrement que ne le ſont les landes.

Cependant la vivification intérieure y manque abſolument, & tout y eſt couvert de brandes & de forêts qui n'ont aucun débouché, tandis qu'on manque de bois preſque dans tout le Royaume. Bien des gens éclairés ont été à même de voir cela. Interrogez-les ſur cet article, ils conviendront du fait, & n'en donneront d'autre raiſon que celle qu'ils ont appriſe ſur les lieux, à ſavoir, que les gens du pays ſont d'une ineptie & d'une pareſſe dont rien ne peut les tirer.

En cela leur génie eſt différent de celui des habitans des landes, qui, quoique gênés en tout ſens par l'ingratitude du ſol, ne laiſſent pas d'avoir leur ſorte d'induſtrie & d'activité. Quant à la pareſſe, je ne nie pas que ce ne ſoit un grand mal, ſur-tout quand elle vient de la miſére, ou qu'elle l'a engendrée; car l'invincible pareſſe des Sauvages n'eſt point celle-là.

Laiſſons à des hommes fertiles en paradoxes & ingénieux dans l'art de les faire valoir à diſcuter la queſtion, s'il eſt néceſſaire ou non pour le bonheur de l'humanité, qu'elle ſoit civiliſée & néceſſitée au travail. Nous traitons de la proſpérité d'un Etat, & conſéquenment il faut commencer par mettre en fait que tout ce qui tend à ſa diſſolution, ne peut que nuire. En ſuppoſant donc que le peuple Berrichon ſoit de ſa na-

ture inepte & pareſſeux, je dis & j'affirme qu'on le guérira de ces deux maux, en uniſſant cette Province au corps de la Monarchie Françoiſe, & la conduiſant ſelon les maximes de ſon gouvernement.

Cette Province eſt naturellement abondante en laines, en mines de fer, en bois pour leur exploitation, & le ſera bientôt en grains, ſi l'on protége le laboureur, & ſi l'on uſe d'abord, pour les défrichemens conſidérables, de la méthode d'exemptions portées par l'Edit d'Henri IV. dont j'ai parlé ci-deſſus; mais ces défrichemens languiroient bientôt ſans l'établiſſement des débouchés & la conſommation intérieure.

Or, comme il ne nous en coute pas plus ici pour vivifier les Etats que pour les conquérir, voyons ce que le Roi Paſteur, dont je ſuis le miniſtre, feroit dans ſa nouvelle aquiſition du Berri pour remplir ces deux objets.

En commençant par le premier, il établiroit d'abord de grands chemins pour les grandes routes, & des communications pour les traverſes, ainſi que d'un lieu à un autre. Mais comme les habitans de cette Province ne ſont pas en aſſez grand nombre pour pouvoir faire eux-mêmes ces chemins, & que d'ailleurs le Roi Paſteur regarderoit les corvées comme l'abomination de la déſolation ſur les campagnes, il employeroit ſes troupes à cette ſorte d'ouvrage, & il en a tant de déſœuvrées ſur les frontiéres, que ce ſeroit l'affaire d'une campagne.

Conſidérant enſuite ſa nouvelle conquête en Ingénieur, & entouré de gens à projets, il remarqueroit qu'elle eſt au levant & au midi appuyée à des pays de montagnes d'où viennent les eaux, & ouverte au couchant & au nord vers

des pays de plaines où elles ſe jettent, pour aller ſe perdre dans la mer. Il ordonneroit alors qu'on lui traçât des plans de canaux de communication. Les eaux priſes vers leurs ſources moins chargées & moins dangereuſes en naiſſant, raſſemblées dans de grandes retenues, ne s'échapperoient plus à leur volonté, c'eſt-à-dire, par la route la plus courte & la plus baſſe; mais ſoutenues avec économie & portées aux lieux marqués, ne perdroient pas un pouce de pente qu'elles n'euſſent eu leur objet & leur utilité.

Dès lors les colons voyant à leur porte un débouché ſûr & peu coûteux pour leurs denrées dans la Loire, & delà dans les Provinces & cantons du Royaume où la conſommation eſt la plus forte & la plus aſſurée, s'empreſſeroient à tirer de la terre ces denrées, & bientôt la campagne s'embelliſſant d'une part de cette nouvelle culture, vivifiée par la facilité des arroſages, & de l'autre par le coup d'œil des chemins & des canaux réguliérement bordés d'arbres, offriroit le payſage le plus riant & le plus fertile, au lieu des brandes, des marais & des campagnes ſéches & pierreuſes qui couvrent aujourd'hui tout le pays.

J'ai dit aſſez que cet accroiſſement de culture entraineroit celui des habitans. D'autre part, ces nouveaux Berrichons, ſûrement moins indolens que les premiers, apprendroient bientôt à fabriquer eux-mêmes ſur les lieux leurs laines, &c. La protection du Roi Paſteur & quelques ſecours pécuniaires ne manqueroient pas pour aider aux établiſſemens de ceux qui s'induſtrieroient de la ſorte; & bientôt en état de voler de leurs propres aîles, ils rendroient au centuple au Souverain en ſubſides peu onéreux, ce

que ſa bonté leur auroit accordé d'avances premiéres.

Tout ce tableau de vivification imaginaire n'eſt point un être de raiſon. Des hommes plus que ſauvages dans leur origine, arriére-branche cadette de l'humanité, & ne tirant de lumiére que de la Loi naturelle bien défigurée, ont fondé un Empire immenſe de la ſorte. Ils l'avoient tellement gouverné par ces principes, que le pays le plus éloigné de leur Empire leur étoit auſſi attaché que le pourroit être ſa banlieue à un petit Prince, & l'avoient conſolidé de façon qu'il a fallu l'invaſion d'ennemis miraculeux ſelon leurs foibles notions, jointe aux circonſtances d'une révolution intérieure pour l'ébranler. Je parle de l'Empire des Incas. Qu'on liſe leur Hiſtoire dans *Garcilaſſo de la Vega*, & qu'on juge après de la vérité d'un de mes principes, à ſavoir, que *les bienfaits ſont le bras droit de l'autorité.*

Après cette ébauche tracée d'une partie des ſoins de notre Conquérant, à ſavoir, de ceux qui ſont rélatifs à l'établiſſement des débouchés, paſſons à l'autre qui concerne la conſommation intérieure. Il eſt impoſſible d'établir le premier de ces objets, ſans qu'il entraine l'autre tout naturellement. En effet, ce ſurplus d'habitans à la campagne, de voituriers & gens employés, & par terre, & par eau, à l'exportation, les hommes qui travaillent à l'entretien & exploitation des canaux & chemins, ces nouveaux manufacturiers, leurs garçons; tout cela, dis-je, doit conſommer dans le pays. Les habitans y trouveront les matiéres ouvrées néceſſaires à leur entretien, & n'auront pas beſoin *de les aller* chercher ailleurs. En un mot, la con-

conſommation y ſera tout autrement active & conſidérable.

Mais le Conquérant attentif à multiplier les avantages de ſa domination en faveur de ſes nouveaux ſujets, établira un Parlement à Bourges, pour qu'ils ne ſoient pas obligés d'aller chercher au loin la juſtice qui doit naturellement leur être portée ſur les lieux. Dès lors tout l'argent qui ſortoit de la Province pour l'aller chercher, y demeurera. D'une part, nos Berrichons deviendront bons Juges, & qui eſt bon Magiſtrat, eſt un homme très-précieux dans l'Etat. De l'autre, leurs appointemens, quoique médiocres, & leurs épices plus fortes ſeront conſommées dans le pays, ainſi que le produit des grifonnages de cette armée de ſcorpions qui les ſuit; ce qui ſera beaucoup pour le Berri, & qui n'étoit qu'une goutte d'eau au lieu où ce produit ſe conſommoit autrefois. Le prix & taux de toutes ces charges de grande & petite Magiſtrature ſera une augmentation de biens pour nos Berrichons, fonds aſſis ſur les terres de Dom Japhet d'Arménie; mais cependant très-réels dès que l'opinion publique les a conſtamment établi tels.

Les Colléges, Univerſités, & autres établiſſemens pour l'éducation de la jeuneſſe fleuriront de nouveau, & les habitans du pays ne ſeront pas obligés d'envoyer bien loin leurs enfans à grands fraix pour les élever. Le Gouverneur & les Officiers-Généraux de la Province, obligés de réſider ſur les lieux dans les tems où, leurs Charges à la guerre & à la Cour ne les obligeront pas d'être ailleurs, conſommeront encore leurs revenus, & apporteront de l'argent. Les troupes *employées aux travaux publics*, ou en

quartier de rafraichiſſement dans ces fertiles contrées, y verſeront leur paie & leur travail. Telle eſt la miſe du Souverain. Faut-il s'étonner alors ſi les ſujets la lui rendent avec facilité ? Depuis long-tems les étrangers s'étonnent de voir la France toujours inépuiſable, tandis qu'ils l'ont vue ſi ſouvent épuiſée. Ils nous diſent arbitrairement gouvernés en tous les ſens; & il faut avouer que d'une part la légéreté de nos propos, de l'autre certains ſcandales de détail, nous donnent aſſez l'air de quelque choſe d'approchant. Il eſt pourtant vrai que du ſein de la tyrannie il ne ſortit jamais de réſurrection : ils le ſavent, & c'eſt le principe de leur étonnement en nous voyant toujours renaître; mais en voici la raiſon toute ſimple : c'eſt que malgré nos écarts de conduite journaliére, nous ſommes de tous les peuples de l'Europe celui qui s'éloigne le moins des principes de gouvernement ci-deſſus établis. Il s'en faut bien cependant que nous n'y ſoyons, & que nous penſions même à y arriver; à cet égard mettons la main ſur la conſcience.

Par les inductions ci-deſſus & autres ſemblables, il eſt, je crois, démontré qu'une Province peut être impoſée dix fois autant qu'elle l'étoit jadis, & être cependant moins foulée; & que toute l'harmonie de la finance d'un Etat conſiſte dans le pair de ce change fictif que j'ai établi ci-deſſus, & en ce qu'une Province ne paie pas plus qu'elle ne reçoit.

C'eſt de ce principe que nait celui que j'ai ſouvent dit, que ſi le Roi me chargeoit du ſoin de ſes finances (ce dont Dieu le préſerve ainſi que moi, car j'ai toute ma vie eu bien de la *peine à gouverner* les miennes) je ne ſaurois

d'autre moyen pour l'enrichir, que de diminuer ſa recette & augmenter ſa dépenſe. On croira ſans doute que la langue ou la tête m'ont tourné : je ne répons pas du dernier point; mais c'eſt préciſément ce que j'ai voulu dire. Je diminuerois la recette aux lieux où la perception ſe feroit difficilement, & j'y augmenterois la dépenſe de l'Etat, ſauf à retrouver mon compte par une diminution de dépenſe aux lieux où l'argent regorge de lui-même. J'expliquerai ailleurs cette idée plus au long.

Ce ſecret eſt bien ſimple (ainſi l'ont été les plus belles & les plus utiles de nos inventions) mais il n'embraſſe pas moins tout le ſyſtême de la circulation d'un Etat. Quand il faut la force & des contraintes pour faire aquitter la dette du peuple, ſigne certain que cette dette eſt trop forte, & que le change eſt au déſavantage du peuple : d'où s'enſuit que de contrainte en contrainte, on en viendra juſqu'à le ruiner tout-à-fait. On oppoſe à cela que le peuple ne paie jamais volontiers, que craignant d'être plus chargé, s'il eſt exact, il ſe fait tirer l'oreille, & que les contraintes & garniſons ſont plutôt de forme que de néceſſité.

Je me rappelle à ce ſujet un détail de cette eſpéce, que j'eus jadis occaſion de connoître. Un de mes petits amis, (& je vous avertis que ce ſont les bons) faute d'autre débouché, déſiroit avoir un poſte de Receveur des tailles; il étoit en paſſe de l'obtenir. Le voilà donc à la quête d'un petit Pérou à vendre. La Recette d'Aurillac & celle de la Rochelle vaquoient alors. Le poſte d'Aurillac étoit tenu pour fort bon, celui de la Rochelle très-médiocre. Mon *ami, très-honnête* & peu ambitieux ſur-tout du

bien d'autrui, ne fit pas beaucoup d'attention à la finance; mais regardant en bon Parisien les Provinces comme le Congo, il vint me consulter pour savoir dans lequel de ces deux cantons on mangeoit la soupe avec une cuilliére. Vous vous informez là, lui dis-je, de quel côté vient le vent, tandis que vous négligez un point très-essentiel; mais je vous dirai, moi qui suis homme d'Etat, & profondément initié dans les secrets de la finance, que la recette d'Aurillac doit être fort au-dessus de l'autre. Il se mit à rire, & m'avoua que j'avois deviné. Or, savez-vous, repris-je, pourquoi je suis sorcier? c'est que je connois le pays, le génie des peuples & leurs ressources, & qu'il en est peu dans vos bureaux, ainsi que dans bien d'autres, qui aient commencé leur cours d'arithmétique par cette premiére régle. Dans la Haute-Auvergne, pays du ressort d'Aurillac, il y a de l'industrie, du labeur, de l'économie, & sans cela rien que misére & pauvreté. Cela compose un peuple mi-parti d'insolvables & de riches honteux; car l'aisance & l'envie d'avoir vont rarement chez le paysan sans une politique très-fine en son genre. Celle de ces bonnes gens est de faire les pauvres, crainte de surcharge. De tout cela il résulte que la taille une fois assise, tout le monde gémit & se plaint, & personne ne paie. Le terme expiré, à l'heure & à la minute la contrainte marche, & les collecteurs, quoiqu'aisés, & qu'au fond cette garnison soit fort chére, se gardent bien de la renvoyer en payant, attendu que ces sortes de fraix sont d'habitude, & qu'ils y comptent, au lieu qu'ils craignent, s'ils devenoient plus exacts, d'être plus chargés l'année d'ensuite, & voici *pourquoi: le* Receveur qui connoit bien sur quoi

porte l'assiéte de ses tailles, & que ses collecteurs sont solvables, envoie contrainte pour la forme en ce qui concerne le Roi, & pour le fond rélativement à lui. Son homme ne fait que se montrer, & sert en même-tems de garnison pour quatre villages. Ne couta-t'il que deux livres par jour au lieu de quatre, comme cela se doit en conscience, c'est toujours huit livres par jour qu'il gagne, & c'est le premier argent qui paie cela. Ce fainéant ne lui coute au Receveur que vingt sols par jour tout au plus, attendu qu'il a son franc repaître dans les lieux de son département: *ergo*... je ne vous dis là que l'*a b c* de la profession; car il est bien d'autres rubriques que vous m'apprendrez. Or, si certaines Paroisses s'avisoient d'être exactes, & de payer sans attendre la contrainte, le Receveur qui se voit ôter le plus clair de son bien, se met de mauvaise humeur, & au département prochain, entre lui, Messieurs les Elus, le subdélégué & autres Barbiers de la sorte, on s'arrange de façon que cette exacte Paroisse porte double faix pour lui apprendre à vivre. De tout cela il résulte que le Receveur des tailles d'Aurillac, a un profit sûr, & jamais de perte à craindre. Les gens du pays d'Aunis, au contraire, sont assez volontiers brigands & débauchés comme habitans des bords de la mer. Ce pays abonde en denrées d'exportation, à savoir, en vins, eau-de-vie & en bled; mais de ces deux sortes de denrées, l'une est arrêtée par son abondance, attendu que toutes les terres à portée des débouchés de la partie de la côte qu'on appelle Golfe de Gascogne & Pertuis d'Antioche, sont plantées en vignes jusqu'à quinze & vingt lieues *en avant dans les terres*, qu'il y a plus de cette

denrée que le Nord n'en demande annuellement, & qu'elle eſt en conſéquence obligée d'attendre que des années de ſtérilité lui donnent un prix. L'autre denrée eſt gênée par des ordonnances, & une manutention auſſi irréguliére dans ſes principes, que nuiſible dans ſes conſéquences. De toutes ces choſes combinées il arrive que les habitans du pays d'Aunis ne ſont jamais riches, & ne peuvent devenir économes, étant ſans ceſſe dans l'alternative du tout ou rien. En conſéquence, le Receveur des tailles eſt, par une néceſſité méchanique, obligé de veiller au recouvrement le plus prompt qui lui eſt poſſible. Dans les tems d'engorgement, il perdroit ſes contraintes s'il les pouſſoit auſſi loin que celui dont nous parlions ci-deſſus, & ſi même il ne conſentoit à attendre, il riſqueroit le fonds. Quand les débouchés s'ouvrent enſuite, on lui paie les arrérages, & par conſéquent ce n'eſt pas le tems de faire des fraix : voilà ce qui fait l'imparité réelle de ces deux poſtes. Mon homme qui comptoit qu'une place de Receveur des tailles ne demandoit d'autre ſavoir-faire que de l'exactitude à recevoir & remettre les deniers, devint ſombre, fut s'informer, & bien & duement inſtruit, il s'enfuit, & court encore.

Cette narration un peu longue, ſi elle n'apprenoit quelque choſe au Lecteur en paſſant, paroit aller contre le principe que j'ai établi, que quand il faut forcer le peuple au payement de ſa dette, c'eſt un ſigne certain que cette dette eſt trop forte : en effet, je mets ici ſur la ſcéne des Auvergnacs, qui par aſtuce ſeulement ſe font tirer l'oreille, & obligent à uſer de contrainte ; mais prenez garde que c'eſt un pur dé-

faut d'adminiſtration intérieure qui les force à cette diſſimulation ruineuſe pour eux.

L'on convient généralement qu'un ordre vague de perception, qui tient toujours en l'air un objet de ſurcharge pour celui qui met à découvert ſon bien & ſon induſtrie, eſt de tous le plus fautif, le plus ruineux & le plus ſemblable à la façon dont les Houſards lévent des contributions dans les malheureux pays qui ſont en proie à leurs brigandages : tout le monde penſe cela. On a même fait des tentatives pour établir la taille réelle où elle ne l'eſt pas, & ſi le ſuccès n'a pas ſuivi ces tentatives, c'eſt qu'on n'a pas pris cette opération à la baſe. Ainſi l'aſtuce que je ſuppoſe ici à des montagnards qui n'ont de groſſier que l'habit, eſt une des branches de cette force employée à la levée des deniers. Mais conſidérez mon hiſtoire d'un autre ſens, & en tirez une conſéquence réelle, à ſavoir, que les meilleurs pays en apparence & ceux que la nature a le plus favoriſés, ſoit par les avantages du ſol, ſoit auſſi par ceux de la ſituation, ſont les plus miſérables en effet, ſi la circulation n'y eſt pas conſtanment & réguliérement établie. C'eſt, ſans contredit, ce qu'on voit dans le fait, qui eſt le meilleur des argumens ſur les queſtions où l'on diſpute du droit. Dans tous les beaux pays en France, les habitans de la campagne, le payſan eſt infiniment plus miſérable que dans les mauvais.

On peut donc, ſans s'arrêter aux exceptions de détail, poſer ce principe politique comme ſûr & certain, que quand on eſt obligé d'employer la contrainte pour faire payer la dette du peuple, c'eſt un ſigne que cette dette eſt trop forte ſelon les proportions ci-deſſus. En

général tout homme à ſon aiſe aime à s'aquitter, & puiſque le Fiſc paie avec facilité quand il y a des fonds, lui cependant qui ne peut être contraint à l'exactitude, à plus forte raiſon le peuple cherchera-t'il à ſe libérer des fraix de la contrainte.

C'eſt, me dira-t'on, préciſément ce qui fait la différence : la contribution du Souverain eſt volontaire, & l'autre eſt forcée ; en conſéquence à forces égales la derniére doit toujours beaucoup plus traîner que la premiére. On pourroit ainſi m'arrêter ſur tous les détails de mes raiſonnemens, & m'obliger de la ſorte à faire des volumes, tandis que je ne m'étens déja que trop. Je ne nie pas qu'un des plus puiſſans moyens d'accélérer la circulation des deux dettes dont il eſt ici queſtion, ne fût de traiter les peuples comme des hommes, & non comme des automates, de leur faire ſentir que leur ſubvention qui opére le bien général de la ſociété, eſt un tribut à la néceſſité, & non au pouvoir arbitraire. Nous voyons tous les jours des nations qui ne peuvent, en aucun ſens, nous être comparées, nous tenir tête par des efforts prodigieux, uniquement par ce ſecret-là. Mais ceci eſt hors de mon ſujet quant à préſent. J'embraſſe aſſez & trop du phyſique, ſans m'étendre encore ſur le moral.

Tout le ſecret donc de la vivification intérieure eſt que le Prince porte ſa dépenſe aux lieux où ſa recette languit, ou que ſi de plus preſſans arrangemens l'empêchent de ſuivre cette méthode, il diminue du moins cette recette en proportion du réverſement qu'il y peut faire ; car je ne connois bourſe d'où l'on puiſſe toujours *tirer ſans y remettre.*

L'Auteur des Réflexions politiques ſur les Finances & le Commerce, Livre preſqu'entiérement deſtiné à combattre un paradoxe de l'eſſai politique ſur le Commerce, touchant les avantages que ce dernier ſuppoſe au hauſſement des monnoies, fait un raiſonnement qui m'a paru terriblement arithmétique. Cet Ouvrage que je crois fort beau, m'a tellement ſuffoqué de millions & milliards, qu'ils me papillotoient devant les yeux, & que mon intellect ſembloit être à la table du Roi Midas le jour qu'il eut la faculté de changer tout en or. Il entreprend dans un Chapitre long & raiſonné de calculer comment Louis XV. eſt beaucoup plus pauvre que ſes prédéceſſeurs. Cela ſe rapporte aſſez à un certain axiome d'un ancien qui diſoit, qu'il n'y avoit rien de ſi fou qui n'eût été ſoutenu par quelque Philoſophe. Quoi qu'il en ſoit, celui-ci ne s'en tire pas mal; mais dans un état de détractions à faire ſur les revenus de Louis XV. il commence par cet article-ci. " 1°. L'Auteur du „ détail de la France dit que François I. avoit „ un cinquiéme moins d'Etats que Louis XIV. „ ainſi il faut d'abord déduire pour ce cinquié„ me 40000000.

Voilà ce qui s'appelle une politique bien dépendante de la ſcience des nombres. Ne diroit-on pas que la terre eſt un champ ſemé de livres, ſols & deniers, & qu'en étendant ſon empire, on s'approprie auſſi la récolte. En ce cas le Roi de France ne ſeroit qu'un petit Prince devant le Mogol, le Czar & le Tartare. Il eſt cependant de fait que les annales entiéres de l'humanité ne nous montrent aucune puiſſance approchante de celle de Louis XIV. dans ſon tems de ſplendeur, pas même les Romains.

Qu'eſt la Hollande ſur la carte? Je dis plus, qu'eſt la France ſur la mappemonde?

Si toute la terre étoit cultivée & vivifiée ſelon mon ſyſtême, ce qui fait une idée digne de Sir Politick, encore ne ſeroit-il pas vrai qu'un Souverain qui accroitroit ſes Etats d'un cinquiéme, devînt plus puiſſant en la même proportion: c'eſt ſouvent tout le contraire, non-ſeulement à cauſe du peu de convenance de certaines poſſeſſions, car chacun ſait, par exemple, que l'iſle de Corſe nous vaudroit mieux que les iſles de Rhodes, de Créte & de Chypre enſemble; mais encore en ce que les membres trop éloignés ou obſtrués, & où le cœur ne ſauroit repouſſer le ſang & le chile néceſſaires à la nutrition & répercuſſion, ne ſont propres qu'à épuiſer la maſſe, & faire tomber en langueur le reſte du corps.

Prenons une forme de calcul moins fautive, quoique moins arithmétique. Un Prince eſt puiſſant en proportion du nombre d'hommes auxquels il commande, & de ce que valent & ſavent faire ces hommes. Pour démontrer cet article, reprenons quelques-unes des inductions ci-deſſus.

Il eſt prouvé par les faits & par ce que nous venons de dire, qu'un Prince ne peut rien tirer de ſon peuple qu'il ne ſoit obligé de lui rendre de la main à la main. Le Roi, ſelon le Livre d'or dont je parlois tout-à-l'heure, a deux cens millions de revenu. S'il vouloit, comme tout homme rangé, avoir une année de ſon revenu devant lui, il cauſeroit un étranglement ſingulier à la circulation, ou ſi ce n'eſt à la premiére année, elle ſeroit du moins totale quand il en auroit amaſſé trois; ce qui pourtant eſt *bien permis*.

Quand Tibére eut cette fantaiſie, il fut obligé de remettre de l'argent en circulation en prêtant ſur l'hypothéque des terres. Or, un Prince qui prête ſur gage, ſelon le rite du Patriarche Joſeph, qui fit faire ce commerce-là au Roi Pharaon, feroit mieux de donner, quitte à reprendre lors du beſoin. Ainſi donc le Souverain ne peut recevoir qu'il ne reverſe, & par conſéquent toute la puiſſance qui git en millions de revenus, n'eſt autre choſe que recevoir & donner, & le Prince à cet égard n'a aucun avantage ſur le garde de ſon tréſor; car nous venons de démontrer que s'il prend où il lui plait & donne de même, il ruine tout. Or, le pouvoir de mettre le feu à ſa maiſon ne fut jamais regardé comme un dégré de puiſſance. Mais en ſuppoſant que cet or fût tout à lui, & qu'il pût en faire ce qu'il lui plairoit, ſi faudroit-il qu'il achetât des hommes pour ſa gloire ou pour ſon plaiſir. Or, les hommes achetés valent la moitié moins pour la gloire, & les femmes même pour le plaiſir. Le mot célébre de Cyrus: *Mes ſujets me gardent mes richeſſes*, n'eſt donc pas ſi romaneſque que le pourroit croire un Conſeil des finances; & il eſt vrai de dire qu'un Roi bien obéi & aimé d'un peuple nombreux & adonné à l'agriculture, dans un pays où la circulation eſt bien établie, où l'aiſance eſt dans la ſécurité plutôt que dans la conſommation, où l'économie eſt d'habitude, de prévoyance & jamais de néceſſité abſolue, où la police eſt exacte & ſévére, & où la confiance eſt bien établie entre le peuple & ſon Souverain; le Roi, dis-je, d'un tel Etat peut ſe paſſer d'amaſſer des tréſors, & regarder comme ſes revenus tous ceux de ſes ſujets. Pourquoi cela? C'eſt qu'en général les beſoins de l'Etat ne ſe

autre choſe que la néceſſité d'un plus grand reverſement d'un tel ou tel autre côté ; ce qui ne fait au fond qu'une accélération de circulation dans ces parties-là, & un rallentiſſement dans d'autres parties. Or, cette néceſſité ne ſauroit jamais rompre entiérement l'équilibre, ſi l'on obſerve les régles & la balance établie ci-deſſus.

Mais, dira-t'on, le Prince a des dépenſes à faire au-dehors en tems de paix, & plus encore en tems de guerre, & cette partie qui ne ſauroit être reverſée ſur ſon peuple, exige une plus forte balance de ſon côté.

Pourquoi cela ? N'a-t'il pas auſſi des revenus qu'il tire de l'étranger ? S'agit-il ici d'ailleurs de la fortune d'un particulier, qu'on peut aſſujettir à tous calculs de détail ? Le Prince a des Ambaſſadeurs au-dehors ; mais les étrangers en ont chez lui. Il paie des ſubſides ; mais c'eſt à des Puiſſances pauvres & qui rapportent bientôt cet argent, & celui qu'elles peuvent avoir d'ailleurs, pour emporter de chez nous le fond de leur luxe & de leur conſommation.

En tems de guerre c'eſt autre choſe. Il eſt certain que ſi nous avions chez nous des haras en bon état, nous ne ſerions pas obligés de faire paſſer tant d'argent à l'étranger pour remonter la cavalerie, atteler l'artillerie & les vivres. Quant aux magazins, je ne prêche ici autre choſe que de mettre nos terres en état d'y fournir, & de rendre nos communications propres à faire accourir du centre du Royaume à ſes extrêmités toutes ces fournitures avec plus de facilité que nous n'aurions celles de l'étranger. Pour ce qui eſt des expéditions éloignées, elles n'entrent point dans mon plan : perſonne n'ignore qu'elles *ſont ruineuſes*, & plus pour les François que

pour tous autres. Ce ſont les tems de délire du corps politique ; il n'en eſt point qui n'ait ſes maladies. Je ſais que la perfection des choſes d'ici-bas, autrement dit, la République de Platon, eſt une belle & folle idée : ainſi donc il faut des inconvéniens. Il eſt des maladies indiſpenſables ; mais c'eſt beaucoup que d'en connoître la marche & d'en prévoir les effets, afin de ſavoir du moins le reméde aux maux qu'on n'a pu prévenir.

La France organiſée & vivifiée ſelon mes principes, n'aura guères d'ennemis à craindre : nous ſommes aujourd'hui guéris de la manie de nous en chercher. Quant à ceux que l'envie de notre proſpérité & la cupidité d'envahir le commerce de l'univers, pourroit exciter contre nous, peuple fort de génie, de travail, de reſſources, & plus encore de cette vigueur d'ame qui tourne tout en paſſion, nous ne pouvons rien contre lui à cauſe de ſes barriéres : que pourra-t'il contre nous, quand notre ſageſſe voudra nous en ſervir ? Emules autrefois de notre gloire militaire, les Anglois poſſédoient alors nos Provinces les plus belliqueuſes, & ſans faire tort à leur valeur toujours reconnue, on peut dire qu'ils gagnerent des batailles par nos Gaſcons. Généreux d'ailleurs, ils ne nous haïroient pas ſi nous étions mépriſables comme ils veulent quelquefois ſe le perſuader. Le coup d'œil de nos campagnes, l'air miſérable & deſſéché de la plupart de leurs habitans les irrite & leur perſuade notre aviliſſement ; mais n'euſſent-ils de déſavantage vis-à-vis de nous, que celui de regarder la Royauté comme ennemie ou ſuſpecte, tandis que nous lui ſommes unis & d'eſprit & de cœur, c'eſt un vice intérieur qui tôt ou tard

les forcera à l'action corroſive ſur eux-mêmes. Mais loin de me complaire dans des idées de leur décadence, ce qui ſeroit voir de loin, mon ſyſtême eſt de regarder l'humanité entiére comme une même famille diviſée en pluſieurs branches. La branche aînée en Europe doit être la France. Aſſez & trop long-tems elle a fait voir à toutes les autres, que réunies contre elle, elles ne pouvoient l'accabler qu'en s'accablant elles-mêmes. Il eſt tems aujourd'hui de leur apprendre qu'elle ne veut valoir que ſon prix, être l'arbitre du monde pour en faire le bonheur comme celui de ſon peuple, éteindre tout privilége excluſif, & n'en laiſſer qu'à la nature & au travail. C'eſt là la ſeule Monarchie univerſelle qui ne ſoit point un rêve.

Mais je ſuis moi-même émerveillé du ronflant de ma peroraiſon. C'eſt faire un beau ſaut de la charrue à la Monarchie univerſelle; Cincinnatus n'étoit rien auprès.

Ce n'eſt pas la derniére fois qu'on s'appercevra que je laboure un champ fort uni, & qui ſouffre tout; mais ne vous y trompez pas, tout eſt ici-bas lié par des chaînons néceſſaires, & un bon Traité de l'Agriculture en grand pourroit porter le titre de la théſe de Pic de la Mirandole: *De omni Scibili*; à plus forte raiſon un Traité de la Population. J'en reviens pourtant à mon principe fondamental: *Aimez, encouragez l'Agriculture*; il n'y a rien de grand & d'utile où vous ne puiſſiez atteindre par cette attention.

CHAPITRE III.

Juſtice & Police.

NOus avons dit que les liens d'un Empire étoient la force & la juſtice. J'ai ébauché ci-deſſus comment le Prince peut tirer de ſon peuple ce qui conſtitue la force, ſans l'épuiſer & par conſéquent ſe ruiner lui-même. La juſtice ne peut être aſſujettie de la ſorte à des mouvemens phyſiques. Il eſt de fait néanmoins qu'elle doit être miſe en circulation & ſoumiſe aux mêmes régles, pour que l'organiſation d'un Etat ſoit parfaite, c'eſt-à-dire, pour opérer la vraie proſpérité. Il faut avouer encore qu'à cet égard nous laiſſons bien loin derriére nous toutes les autres nations de l'Europe; mais il eſt en cela, comme en toute autre choſe, moins queſtion de ſe flatter, que de connoître le mieux & d'y tendre

La Juſtice n'eſt autre choſe que la conſervation des droits reſpectifs de chaque individu. En conſéquence, qui dit la Juſtice, dit tout, & toutes autres parties du régime politique ne ſont que des ſubdiviſions de celle-là. Quand on a dit que les Loix devroient être immuables, on a bien dit ſans doute; car l'inconſtance eſt l'oppoſé diamétral de la ſtabilité. Les loix de la création, conſervation & régénération ſont toujours les mêmes : c'eſt pour nous le grand modéle. Les Souverains, images ici-bas de la Divinité, ne ſauroient trop l'imiter dans cette reſpectable uniformité. Mais de même que ſelon les *loix même* de la nature, la maſſe phyſi-

que s'altére en certaines parties, tandis qu'elle profite dans d'autres, le corps politique éprouve de ſemblables variations, & l'attention du Régiſſeur général doit être de le ſuivre dans ſes changemens de détail pour remédier au mal inévitable, pour ramener le bien poſſible.

Je m'explique par un exemple. La cupidité fut & toujours ſera le principe de tous les déſordres de la Société. Dans les tems groſſiers elle opéroit les uſurpations, les violences; dans les ſiécles éclairés elle agit par la ſubtilité, l'intrigue, la ſéduction. Le principe eſt le même, & la loi générale contre la cupidité doit être la même auſſi; mais les ſoins de l'attention, les moyens réprimans peuvent-ils être de la même eſpéce? Non, ſans doute.

L'abondance de l'or & des métaux a fait dans la ſociété les mêmes changemens dans cette partie que dans celle que nous traitions dans le Chapitre précédent. Ils ſont immenſes au coup d'œil dans la premiére, puiſqu'au lieu de la ſubvention perſonnelle, ou en denrées périſſables & d'un tranſport preſque impoſſible, l'or en préſente une d'un petit volume, propre à tous uſages, & ſur-tout preſqu'auſſi facile à tirer de loin que de près. Nous avons cependant démontré que ce n'étoit qu'une facilité donnée aux premiers moyens, & non un moyen de plus, & que ſi le taux & la circulation de cette eſpéce de ſubvention n'étoit gouvernée par les mêmes régles qui avoient établi la premiére & ſur les mêmes principes, elle ne pouvoit durer ſans entraîner la ruine d'un Etat. Je démontrerai la même choſe ſur la Juſtice. Je donnerai même à cet égard quelques-unes de mes idées ſur le *mieux, puiſque* j'ai pris cette liberté ſur les autres

tres parties. C'eſt aux hommes verſés dans ces matiéres, & à qui la Providence a départi le génie de connoître & le pouvoir d'agir, d'ajouter aux conſéquences & d'en tirer les effets. *Erudimini, qui judicatis terram.*

Ramenons le Royaume dont nous parlions ci-deſſus, dans l'état où il ſe trouvoit avant que l'or & l'argent y euſſent établi la facilité des communications. Les loix civiles y devoient être infiniment plus ſimples, puiſqu'on n'y connoiſſoit alors qu'une ſeule ſorte de bien, à ſavoir, la terre & ſes fruits.

Cette idée ſeule eſt capable de fixer bien des idées vagues qu'on reçoit, & qu'on répéte ſans examen. On ſe plaint tous les jours de la multiplication de Loix, d'explications, de cas, de formes, & autres embarras dont le régime civil ſe charge continuellement; c'eſt une ſuite naturelle de l'extenſion dans l'eſpéce & la quotité de nos biens. Sans les rapports intérieurs, les Juges-Conſuls, la bourſe, &c. nous ſeroient inutiles. Otez le commerce extérieur, il ne faudra plus ni Amirauté, ni Douannes. Les Avocats, les Notaires, les Procureurs ſont au double de ce qu'ils étoient; ainſi ſont les affaires, & qui n'a rien n'a plus d'affaires. Plus un bâtiment ſe charge, plus il lui faut d'étais; plus une ville ſe peuple, plus les réglemens de police doivent ſe multiplier. C'eſt un mal pour chaque individu, cela peut être; mais c'eſt une néceſſité pour le général. Nous aurions trop d'avantage ſur nos prédéceſſeurs, ſi en découvrant de nouvelles ſources de biens & de commodités, nous n'avions pas aquis auſſi plus de ſoins & d'embarras. Un Souverain qui voudroit d'une part, abréger le Code de ſes ſujets, & de l'autre étendre leur

induſtrie, chercheroit la pierre philoſophale. Revenons.

Les Loix civiles ſeroient donc très-ſimples dans l'Etat privé de métaux. La diſtribution de la Juſtice ſeroit, comme parmi nous, un droit de la Souveraineté; mais à l'adminiſtration duquel le Prince ſeroit obligé de prépoſer des Commettans, ſe réſervant uniquement les cas majeurs & privilégiés, & donnant d'ailleurs à ſes Prépoſés une autorité ſans bornes pour tous autres cas. Ces Prépoſés principaux ſeroient encore obligés d'en commettre d'autres dans les différens cantons de leurs départemens, en obſervant la même hiérarchie; & paſſant ainſi de ſubdiviſions en ſubdiviſions, toute l'organiſation de la Juſtice & Police d'un Etat, ſemblable aux rayons du ſoleil, partiroit du centre toujours agiſſant, & ſe répandroit juſqu'à la circonférence pour tout éclairer & vivifier.

Mais attendu que, comme je l'ai dit, les débats naiſſent des affaires, & les affaires de l'induſtrie & du mouvement, il y auroit néceſſairement plus de tout cela autour du Souverain d'abord, & enſuite dans les lieux où ſes principaux agens feroient leur réſidence, attendu qu'il y auroit plus de moyens de fortune, plus d'activité, plus d'appas enfin pour la cupidité. C'eſt ainſi que les biens & les maux ſe compenſent toujours d'eux-mêmes dans les choſes d'ici-bas. Il ſe trouveroit donc tout naturellement que cette partie de la miſe du Souverain, qui conſiſte en la diſtribution de la Juſtice, ſeroit diſtribuée dans les mêmes proportions que la premiére qui conſiſte en force & proportion; c'eſt-à-dire, qu'aux lieux d'où le Souverain tireroit *le plus* de profit, il ſeroit auſſi forcé de

fournir une portion de Juſtice, s'il eſt permis de parler ainſi, plus attentive & plus détaillée, & qu'à ceux dont il tireroit moins, il faudroit auſſi moins de cette ſorte de ſecours.

Telle étoit & devoit être naturellement l'aſſiéte de la diſtribution de la Juſtice dans un Etat ſans métaux. Nous avons dit que les métaux étoient agent utile, mais non ſubſtance dans le corps politique. Telle donc doit-elle être aujourd'hui, & le Gouvernement ſage doit avoir autant d'attention pour conduire cette partie de la circulation d'après ces principes invariables, qu'il en a pour diriger en conſéquence l'autre partie dont nous traitions dans le Chapitre précédent, c'eſt-à-dire, la finance.

En conſéquence, comme ſelon la conſtitution des choſes, tout le ſuc alimentaire reflue naturellement & néceſſairement vers le cœur, & que l'emploi de celui-ci doit être de le repouſſer avec vigueur juſqu'aux extrêmités, telle doit être auſſi la marche du ſuc moral, & de la Juſtice comme de la finance : ſinon une des portions de la miſe du Souverain manquera aux lieux d'où il doit tirer ſa priſe ; bientôt cette portion entrainera l'autre, & la paralyſie en ſera tout auſſi prompte & auſſi dangereuſe.

Examinons maintenant ſi nous ne ſommes pas déja dans la voie de cette ſorte d'inconvéniens, & ſuppoſé que cela ſoit, le reméde eſt tout trouvé par le même ordre de ſoins que j'ai tracé tout-à-l'heure rélativement à l'autre partie.

Il faut ſans doute moins de ſang pour la nutrition des extrêmités du corps, que pour celle des parties voiſines des principes de la vie : auſſi la nature y a-t'elle pourvu, & les vaiſſeaux ſe ſubdiviſent & ramifient pour ſe porter dans tou-

tes les parties ſelon leurs différens beſoins; c'eſt l'état de ſanté. Mais ce qu'il leur en faut, n'eſt pas moins indiſpenſablement néceſſaire, proportion gardée. La privation du ſuc entraine dans ces parties l'engourdiſſement & la mort, & quoique cette ſorte d'atteinte ne cauſe pas à la maſſe une révolution auſſi ſubite que le feroit une obſtruction dans les parties nobles, toutefois le dépériſſement en eſt d'autant plus fâcheux, que les moyens de rétabliſſement s'y portent avec moins de vigueur. Il en eſt ainſi du défaut de circulation dans les parties éloignées du corps politique; mais nous ne parlons ici que de la partie de la circulation qu'on appelle Juſtice.

Le Souverain, & ce qu'on appelle le Gouvernement, ſont en cela, comme en toute autre choſe, le principe de la vie: les Tribunaux ſupérieurs ſont les parties nobles; les Tribunaux du ſecond ordre, les artéres, & ainſi du reſte. Nous ſommes d'abord convenus que nous tendons vers la dépopulation; nous en avons déduit les cauſes de détail, & déſigné en quelque ſorte les moyens d'y remédier. Examinant enſuite la choſe en grand, nous avons touché les groſſes cordes de l'harmonie politique, & ſurtout celle qui eſt le Dieu de nos jours, *la finance.* Nous en ſommes à la Juſtice & Police: nous venons d'en ramener tout l'art & l'enſemble à ces principes ſimples, qui ſeuls en tout art ſont la route du vrai. Entrons dans les détails à cet égard. Je me permets tout, certain que je n'ai envie de choquer perſonne; mais, au contraire, d'être de quelqu'utilité à mes freres en général & en particulier.

Il eſt aiſé de remarquer chez nous la même

ſtrangurie dans la partie dont il s'agit, que dans toutes les autres. Les Villes, & ſur-tout la Capitale ſont chargées de plaideurs, chicaneurs, &c. En même-tems que les Parlemens ſe plaignent que toutes les affaires principales leur ſont enlevées, ils ſe trouvent néanmoins ſurchargés de travail, malgré l'énorme multiplicité de leurs Officiers, dont les nouvelles créations furent une reſſource dans les beſoins de l'Etat, & non un effet de la néceſſité. Dans le même tems, la plupart des Sénéchauſſées, Préſidiaux & autres Juriſdictions ſubalternes des Provinces & de la campagne tombent & ne ſont plus ſervies; les Charges s'y voient doubles & triples ſur la même tête; & j'en connois où un ſeul Officier eſt Chef, Membres, & Gens du Roi: de façon que, ſi l'on vouloit repréſenter à ce Tribunal, ce ne pourroit être que la ſcéne de Maître Jacques dans l'Avare. Tout le monde ſait cela comme moi. En un mot, tout plaide dans les Villes, & ce moyen de force y raméne encore une infinité d'habitans. Or, dans une foule, le plus foible eſt toujours le plus froiſſé. La Juſtice cependant n'eſt autre choſe que l'appui du foible. Cette méthode donc va directement contre l'objet de la choſe.

Revenons toujours à ce que c'eſt que la circulation. Nous avons dit que le Gouvernement devoit repouſſer ſans ceſſe l'argent aux extrêmités de l'Etat, parce qu'il eſt de l'eſſence de ſa conſtitution de l'en attirer, ainſi que le cœur repompe & repouſſe le ſang: il doit en être de même de la Juſtice. Le Gouvernement l'exige ſans ceſſe des ſujets en obéiſſance, amour & ſubvention; il faut la lui rendre en Jugement & Police.

Mais ſi le cœur diſoit: *Pour être ſûr que le*

chyle, le ſuc nerveux, celui de la moëlle & des os ſe faſſent mieux, je veux que toute la compoſition s'en paſſe ici, il intercepteroit les fonctions de toutes les glandes, & étoufferoit lui-même par l'embarras de tant de ſucs qu'il ne ſauroit renvoyer que corrompus à leur deſtination : ainſi font tant & tant d'Arrêts du Conſeil, du moins à ce qu'on prétend ; & dût-on en donner un pour *caſſer* mon Livre, pourvu qu'on le renvoie à ſes premiers Juges, je m'en conſolerai. Si le cœur diſoit encore : *La poitrine me couvre ; il n'eſt pas juſte que ſes ſucs ſe tirent de ſi loin, & je m'en charge. La plante des pieds ſe plaint de ce qu'elle eſt mal nourrie dans ſon canton ; je m'en charge auſſi.* Ce cœur mal aviſé auroit inventé les droits de *Committimus*, & *les évocations*.

Si un homme en charge ſe trouve mieux à la Capitale, qu'il y demeure, & abandonne ſes procès au loin à des agens. Si des Moines prétendent que les Juges du canton les tondent de près, c'eſt qu'ils ont ceſſé de l'être de par leur Fondateur ; qu'ils ſe ſouviennent du mot de ſaint Ambroiſe : *Le premier intérêt de l'Egliſe eſt la charité*, & ils trouveront de bons Juges par-tout. Je ſais que tout cela eſt fort aiſé ſur le papier, & qu'on me dira que ce n'eſt que par de bonnes & fortes raiſons qu'on a fait ces changemens dans l'ordre civil. Je répons que les inconvéniens de détail ne doivent point nous tirer des principes généraux, que ce ſont les exceptions qui ont ouvert la porte à tous les abus, & que ſans répéter ici ceux que je viens d'établir, il eſt de fait qu'injuſtice *auprès vaut mieux* que juſtice *au loin :* eh ! quelle juſtice, *bon Dieu !* Je laiſſe aux Juges, aux Inter-

prêtes, aux Clients à dire ce qu'ils en penſent.

Le Prince ne doit que ce qu'il peut; il doit à tous ſes ſujets la Juſtice la plus prompte & la plus commode. Les abus de détail appartiennent à la nature corrompue : il ne tient pas à lui qu'Adam n'ait péché; mais tous les maux de corruption, de faveur, d'ignorance, de hâte, d'impuiſſance, qui naiſſent du déplacement; tous ces maux, dis-je, ſont des vices du Gouvernement. Il ne ſauroit donc trop réſerver ſa vigilance pour les objets principaux, & renvoyer les détails à leur ſource. C'eſt un des principaux ſecrets pour ranimer la population.

Il eſt, par exemple, des Tribunaux à qui par leur création on attribua en dernier reſſort, les cauſes juſqu'à la concurrence de deux cens cinquante livres : on les a laiſſés en cet état, ſans penſer que deux cens cinquante livres d'alors repréſentoient mille livres d'aujourd'hui, & conſéquemment on a laiſſé rétrécir leur reſſort des trois quarts.

L'accroiſſement d'ailleurs des affaires, par les raiſons que j'ai déduites, eût dû engager à ſubdiviſer de nouvelles attributions à tous les Tribunaux ſubalternes plutôt que de leur en retrancher. Le Parlement de Paris rend la Juſtice à un grand tiers du Royaume; le peut-il? Il aſſure qu'oui, & je dis que non : plus croyable en cela, parce que j'ai vu ſur les lieux dans les cantons de ſon reſſort les plus éloignés, combien le pauvre eſt à plaindre d'être menacé d'un déplacement de cent lieues pour aller plaider dans le pays du monde, où l'argent échappe le plus promptement & le plus néceſſairement des mains de l'étranger.

Vous qui voyez un troupeau paître le chaume

voiſin, enlevez un mouton à ce berger; ce pauvre homme va porter ſa plainte au Juge du lieu: ſi ce Juge inique ou ignorant adjuge le mouton au voleur, le pauvre perd un mouton. Mais en ſuppoſant qu'à trente lieues delà on lui rende juſtice, il a vendu ſix de ſes moutons pour ſubvenir aux fraix du voyage & de la pourſuite, tandis que le reſte a été mal ſoigné: ſi cette Juſtice, en dernier reſſort, eſt à cent lieues, adieu tout le troupeau.

Pierre au village eſt un Patriarche connu, Laurent eſt un fripon avéré: le Juge voiſin ſait cela, & en tire des conſéquences au moment où ces deux hommes paroiſſent devant lui. La Loi le voulut ainſi, & dans ſa ſimplicité premiére ordonna qu'on eût égard à la réputation perſonnelle; cette ſorte de lumiére s'évanouit dans l'éloignement: la diſtance fait pis encore; elle tourne les différences perſonnelles à l'avantage du dernier. Les ſuccès de l'honnêteté ſont lents & ſolides, ceux de ſon contraire ſont prompts & paſſagers; mais ils durent au moins le tems d'une inſtance, & Laurent dévaliſe Pierre par les mains de la Juſtice. Du petit au grand, il eſt des *Pierre* & des *Laurent* de Villes & de Provinces.

A Dieu ne plaiſe que je prétende inculper la vigilance du plus ancien & du plus reſpectable Tribunal de l'Europe; mais Paris ſeul donne plus d'affaires que trois Provinces; & les Provinces vaſtes & éloignées de ſon reſſort, telles que l'Auvergne, le Lyonnois, le Berri, le Poitou, la Champagne, devroient avoir leurs Parlemens. J'ai connu pluſieurs des Parlemens de Province: par-tout j'ai vu des aigles en affaires, des hommes d'une probité antique & recommandable, des principes élevés d'honneur & de

juſtice, une connoiſſance profonde des Loix, des uſages & du droit public; des hommes enfin, des Magiſtrats, des Juriſconſultes, des Praticiens qui auroient brillé à Paris. Si d'une part l'émulation que donne un vaſte théâtre; ſi l'habitude des grandes affaires, & les ſecours qu'on tire des talens d'autrui dans un Pays où tout ſe raſſemble, concourent à former de grands hommes dans la Capitale; de l'autre, ces avantages ſe trouvent compenſés dans les Provinces par la paix d'un ſéjour plus tranquile, par l'éloignement de tous appas corrupteurs de la fortune, la facilité de l'étude & des réflexions, toutes choſes refuſées aux habitans de la Capitale. Et n'eſt-ce rien que de multiplier dans ſon pays les hommes de tête & d'étude, les hommes capables de ſervir l'Etat & les Particuliers? Qu'on prenne garde d'où ſont ſortis les gens de lettres & de cabinet, les Artiſtes célébres qui ont éclairé & illuſtré la nation; on verra en général que c'eſt des Provinces, où de ſemblables écoles animent & inſtruiſent la jeuneſſe.

Mais, dira-t'on, en proportion de ce que les Tribunaux ſubalternes ſont éloignés de la Juriſdiction ſupérieure, ils deviennent plus forts & ſont mieux ſervis, & les habitans de leur reſſort les regardent comme Juges ſouverains dans la crainte d'un déplacement qui feroit perdre également les deux Parties. Cela peut être entre deux contendans égaux, ou à peu près; mais ſitôt que l'un des deux eſt plus fort que l'autre, cette crainte de ſa Partie eſt un avantage pour lui. Or, comme le dû de la Juſtice eſt d'égaliſer tout le monde, il ſe trouve qu'elle fait en cela préciſément le contraire de ſon devoir. En un mot, tout ce qui attire la Juſtice hors des

lieux de ſon exercice, étrangle la circulation & deſſéche la Population.

La Police eſt une autre ſorte de Juſtice momentanée, qui eſt encore moins tranſportable de ſa nature, s'il eſt poſſible, que la Juſtice réglée, & qui cependant prend parmi nous la même route.

Suppoſé qu'on établît un jour dans les Provinces des Prépoſés à la Juſtice, Police & Finance (acteurs auſſi néceſſaires ſur le théâtre politique que l'étoit la Rancune à la Comédie quand il repréſentoit à lui tout ſeul le Roi, le Miniſtre & l'Ambaſſadeur, & ſemblables aux *Miſſi Dominici* des Empereurs qui détruiſirent tout ordre dans l'Empire Romain, & préparerent ſa chute rapide en mettant au déſeſpoir les peuples des Provinces) ces gens-là ſeroient tout dans l'Etat; s'ils étoient ce que porteroient leur titre & leurs prétentions, & il ne faudroit que trente-deux hommes pour gouverner tout le Royaume. Mais fût-ce le royaume des taupes, ils y ſeroient bien embarraſſés. Dans le fait, ce ne ſeroient que frelons dans la ruche qui vivroient ſur la part d'autrui. Les Cours des Aides & autres de Finance ont un reſſort naturel pour cette partie, & dans les cas principaux (l'on en trouve aiſément de tels aujourd'hui en fait de Finance) les compagnies ou troupes de Financiers s'adreſſent au Conſeil pour délier le nœud Gordien. Les Parlemens & autres Tribunaux de leur reſſort ont la Juſtice & la haute-Police; & quant aux cas particuliers & momentanés, les Provinces ont leurs Officiers Royaux & Municipaux, Prévôts, &c.

Ces Chryſologues ſeroient donc un hors-*d'œuvre* à tout cela; & tout ce qu'ils pourroient

intercepter de ces portions de circulation, ne ſauroit former qu'une loupe énorme & accablante s'ils étoient actifs & ambitieux, moindre, mais toujours difforme s'ils étoient tranquiles, & ce qu'on appelle bornés. Cependant ils ſe mêleroient de tout dans le fait, & cette Juriſdiction bornée empiéteroit chaque jour davantage ſur tout autre ordre de Juriſdiction. Qu'arriveroit-il delà? Séduction, préſens, déſordres, murmures, plaintes telles que la Police en occaſionna toujours; mais avec la différence, qu'au lieu que celles qui s'élévent contre les Juriſdictions réglées, ſont rarement accueillies de la croyance publique; la moindre voix qui parle contre un Officier iſolé & abſolu, eſt ſûre d'être accompagnée d'une infinité d'autres par acclamation & par éco.

D'ailleurs, cette ſorte de Juriſdiction, ſi l'on pouvoit l'appeller ainſi, ſe mêlant d'une part des plus petits détails, n'ayant de l'autre de ſupérieurs qu'à la Cour, intercepteroit néceſſairement tout ordre de Juriſdictions, & ramèneroit preſque toutes les affaires à la Capitale; ce qui ſeroit préciſément la direction oppoſée à celle que nous avons dit qu'il falloit donner à la Juſtice. Delà la déſertion des Provinces, d'où ceux qui ſeroient en état de vivre à Paris, ſe retireroient pour toujours, & que ceux qui ne pourroient transférer leur domicile, quitteroient à tems du moins, & ce tems ſeroit quelquefois de la moitié de la vie. Il eſt même peut-être à conſidérer que cette déſertion priveroit les Provinces non-ſeulement de la dépenſe qu'y devroient faire ceux qui s'expatrieroient de la ſorte, à proportion du tems de leur abſence, mais *encore à proportion de* l'augmentation de dé-

penſes que néceſſiteroit l'habitation de la Capitale.

Je ſuppoſe, ſi l'on veut, qu'il ſoit néceſſaire que la Cour commette la réviſion de la manutention de la Police & Juſtice dans les Provinces à des Inſpecteurs paſſagers & amovibles, & en conſéquence moins ſujets à ſe partialiſer dans le pays. J'avertis d'abord que ce dernier motif eſt une chimére. On remarqua en Angleterre que trois mois après l'expulſion du Roi Jacques, les entrées particuliéres du Palais du Roi Guillaume étoient dévolues aux mêmes gens qui aſſiégeoient ci-devant le Roi détrôné. Oh! puiſque cela ſe trouvoit chez ce peuple infiniment moins ſouple que nous, chez un Prince éclairé & ſi oppoſé de caractére & d'intérêts à ſon Prédéceſſeur, on me paſſera de prévoir la même choſe chez les Officiers que je ſuppoſe, qui dans le fait ſeroient les Rois des Provinces. De quelle race, tempérament & poil que ſoit la Pagode, on verra toujours les mêmes gens amis, féaux & favoris de l'autorité.

Mais je veux, encore un coup, que cette autorité de réviſion ſoit néceſſaire; en ce cas, les plus graves Magiſtrats, les Conſeillers d'Etat les plus recommandables ſeroient-ils trop bons pour exercer un emploi d'une telle confiance & ſuprématie? Au lieu de cela, je ſuppoſe qu'un jeune homme, à peine ſorti des bancs de l'école, achetât une charge de paſſe-par-tout, qu'il s'exerçât quelques années dans une partie judiciaire, au bout deſquelles il partît pour une Province, & le voilà devenu l'arbitre ſouverain des fortunes & des vies des citoyens. A peine ſorti d'un noviciat ſi fatal aux peuples, il les *laiſſe à un autre* commençant, & court faire un

ſecond apprentiſſage dans quelqu'autre Province différente de la premiére en mœurs, loix, uſages & induſtrie; apprentiſſage plus dangereux encore que le premier, en ce que le nouveau Préfet ſe croit plus habile; & quand à force de bévues, il commence à être inſtruit, il retourne à la Capitale, & rentre dans l'ordre civil qu'il avoit quitté il y a vingt ans: *Hoc fonte derivata clades.* Il eſt très-certain qu'un Etat gouverné de la ſorte, déchoiroit de ſes forces réelles, & que la principale cauſe de cette décadence ſeroit la trop grande autorité & confiance accordées à ces *intrus.* Il y auroit ſur cette matiére dequoi faire cent volumes, dont chaque page contiendroit des raiſonnemens plus convaincans, & des faits plus démonſtratifs les uns que les autres.

Suppoſé que cette autorité amphibie fût néceſſaire, ne ſuffiroit-il pas qu'on laiſsât en ce cas à ceux qui en ſeroient revêtus, la direction de ce qui concerne la finance? Cette partie ſera ſans doute aſſez étendue & importante chez nos neveux, pour en faire encore les premiers hommes de l'Etat, & en vérité je crois que c'eſt aſſez; mais la Juſtice & la Police ſont des reſſorts trop précieux & trop ſacrés pour devoir en confier jamais la direction en chef à des mains profanées par la rouille des métaux. *Avilir* l'autorité eſt ſynonime à *l'anéantir.* Les Rois penſent quelquefois pouvoir transformer les hommes par les honneurs: ils le peuvent à un certain point; mais ce point eſt délicat, & qui l'excéde, ne tient rien. Le caſque ſur la tête du lion, lui rend l'air plus noble & plus fier; ſur celle de l'âne, c'eſt une caricature riſible & pitoyable.

Comme j'ai dit ailleurs que le chef-d'œuvre de l'induſtrie humaine au phyſique étoit l'Agriculture, je pourrois avancer ici que le *Droit*, proprement dit, l'eſt au moral. On ne m'a rien appris dans l'enfance, moins encore dans la jeuneſſe, & je me ſuis appris peu de choſes depuis. Il s'enſuit que tout m'étoit neuf, hors le métier unique auquel on m'avoit élevé, & pour lequel on n'a eu que faire de moi : en conſéquence, j'ai été préciſément le contraire du Sage d'Horace, qui ne doit rien admirer; car à meſure que j'ai voulu conſidérer les différens reſſorts de la ſociété, les ſciences, les arts dont l'humanité s'eſt enrichie, tout m'a paru admirable & profond.

Rien cependant ne m'a plus étonné en ce genre que le Droit. Que de lumiéres naturelles! Quelle droiture de ſentiment & de réflexion démontre cette belle ſcience dans ſes Fondateurs, Inſtituteurs & Réformateurs! Quelle vigilance de détail a enfanté la multiplicité de procédures dont les plaideurs impatiens murmurent, faute d'en connoître le principe & les conſéquences! Quel contre-poids! Quel reméde aux vices naturels d'un Gouvernement militaire en ſa conſtitution, que l'introduction des Tribunaux toujours fixes & agiſſans, ſcrupuleux conſervateurs des formes auxquelles le pouvoir éclairé a bien voulu s'aſtreindre prévoyant le regne du pouvoir aveugle! Que de ſageſſe dans l'enſemble de cette ſtructure, ſi c'eſt l'ouvrage de la prudence! Que de bonheur dans les divers incidens qui l'ont amenée à ce point-là, ſi c'eſt un effet du haſard!

J'ai ouï de glorieux deſcendans des anciens *Preux ſe plaindre* que notre nation ſeule entre

les modernes avoit perdu le droit d'être jugée par ſes Pairs. Je ne ſais s'il ne ſeroit pas plus difficile de prouver ce fait que d'en diſputer; mais à voir la choſe dans le point de vue où je la conſidére, la Magiſtrature eſt un état à part en France, & je ne vois pas en quoi l'on peut trouver la diſparité. Quand Dieu daigna ſe déſigner un culte, il voulut auſſi que ſes Miniſtres fiſſent un état diſtinct & ſéparé de la ſociété. Je ſais que cela a ſes inconvéniens, & où n'y en a-t'il pas? Je pourrois même les détailler. Faudroit-il à cet égard parler pour les petits? Je dirois que l'homme le plus charitable peut ſentir intérieurement combien il lui eſt aiſé de ſe ſurprendre à faire moins de cas d'un pauvre né obſcur, que d'un homme né quelque choſe. La Loi elle-même a ſenti qu'on ne pouvoit empêcher cette différence, & a voulu qu'on y eût égard; le pauvre eſt décrété de priſe de corps ſur les mêmes ſémi-preuves qui ne portent que le décret d'ajournement contre un homme de condition.

La Loi eſt ſage en cela, parce que l'homme domicilié a plus de choſes qui ſont caution à la Juſtice de l'exercice de ſes fonctions, l'homme de condition eſt cenſé avoir l'honneur en ſûs.

Mais l'accuſé quelconque eſt citoyen, il eſt au moins homme; la Juſtice une fois aſſurée de ſa perſonne, cette perſonne lui eſt auſſi chere que toute autre. Cette perſonne intéreſſe plus à quelques égards tous ceux à qui elle eſt analogue, & par conſéquent un plus grand nombre d'hommes. Il faut que la Juſtice convainque non-ſeulement du crime, mais même de l'équité de ſes procédures. Le pauvre peuple croiroit-il jamais qu'un Magiſtrat de profeſſion aura

autant d'attention à quelqu'un de ſa claſſe, qu'à un homme de la claſſe du Magiſtrat, lui qui croit voir chaque jour le contraire?

D'autre part, de quel œil les Grands verront-ils la ſellette au pied d'un Tribunal occupé par leurs inférieurs? Dans une Cour célébre un Juge y voyant un Gentilhomme, & ſachant que l'accuſé alloit avoir des Lettres de graces, dit à ſes Confreres: *Meſſieurs, allons en avant, & faiſons ſentir à la Nobleſſe notre autorité.* Ainſi donc tous les états auroient des raiſons, valables pour recuſer au criminel les Magiſtrats par état, & impairs de tout le monde.

Quant au Civil, on pourroit dire auſſi qu'un Gentilhomme aura confiance en ſes ſemblables; qu'un ſoldat ſera ſainement jugé par des gens de guerre; qu'un ſavetier trouvera le point réel d'une conteſtation entre gens de ſon état; que chacun ainſi craindra la juſtice, & non ſes Juges. Mais comment compoſera-t'on les Cours deſtinées à porter des Jugemens entre gens d'états différens? On voit par les exemples de la fidéle impartialité des Jurés-Experts, &c. les inconvéniens où jette la néceſſité de livrer les diſcuſſions à cette ſorte de parité. S'il eſt des nations où la Juſtice ſoit exercée ſelon ce ſyſtême de parité, je doute que la Police qui y regne, faſſe honneur à cette ſpécieuſe ſpéculation.

Dans la néceſſité donc d'une diſparité indiſpenſable, le plus ſûr pour le citoyen eſt de relever l'état de la Magiſtrature au lieu de l'avilir. Outre qu'il eſt dans la nature humaine que le reſpect du Magiſtrat ajoute beaucoup à celui qu'il eſt néceſſaire qu'on ait pour les Loix, c'eſt *que, d'entre les* inconvéniens oppoſés que j'ai

cités ci-deſſus, je crois ceux qui naiſſent de l'envie beaucoup plus à craindre que ceux qui viennent de la dureté. Je ſens que l'amour que j'ai pour les petits, eſt dans le cœur, & celui pour les grands, dans la réflexion, & peut-être que ſi je devenois premier Miniſtre tout-à-l'heure; ſi, comme je l'eſpére, je ne prenois pas un malin plaiſir à abaiſſer les Grands, j'en aurois l'obligation à l'avantage d'être parvenu à l'âge mur, dans un état de vie privée & réfléchiſſante.

La vénalité des Charges de Magiſtrature en France a ſouvent auſſi fait une pierre de ſcandale. Que les Compagnies ſe conſidérent elles-mêmes dans les tems de trouble & d'émotion, & qu'elles voient ce qu'elles ſeroient, ſi le ſcrutin leur donnoit des Confreres. Que l'autorité ſe rappelle les ſiécles de fer, où l'on établit & multiplia les Jugemens par Commiſſaires, & qu'elle juge ſi les Compagnies recrutées uniquement à la nomination de la Cour, feroient autres choſes que des bandes de Commiſſaires.

Le ſurhauſſement du prix des Charges à un certain point, eſt un mal, en ce qu'il écarte des places & des Tribunaux la médiocrité de la fortune, compagne ordinaire du vrai mérite; mais le luxe & les folles ou inutiles dépenſes introduites dans les mœurs des Magiſtrats, & qui petit à petit paſſeront en uſage & deviendront décence, ſont le vrai principe de ce mal. On ſe rappelle encore avec admiration la modeſtie & la ſimplicité des mœurs des anciens Magiſtrats, à qui la France doit ſa conſervation, & la Maiſon Royale ſa Couronne. Mais il n'en eſt pas moins établi aujourd'hui qu'un homme, eût-il tout le mérite des De Harlai, De Thou, Duranti, Molé, &c. ne ſauroit occuper une

place de Préſident à mortier à Paris, s'il n'a dequoi tenir un état conſidérable, & une grande table dans les Vacations, outre l'énorme prix de ſa Charge qui ne lui rend rien.

Le luxe gagne cet état précieux & reſpectable comme les autres. Tels qu'ils ſont cependant, c'eſt encore celui de tous où l'antique déſintéreſſement des François s'eſt le mieux conſervé. Nul ne fait plus pour l'Etat & ne lui coute moins (bien entendu que je ne comprens en ceci que les Magiſtrats, & nullement tout l'attirail de la chicane.) Sa propre conſidération, beaucoup trop rétrécie ſelon moi, lui ſuffit. Je n'ai ſuivi qu'un procès en ma vie, mais en différens Tribunaux, & c'eſt bien aſſez pour un ſpéculateur; c'eſt bien aſſez, dis-je, quand on l'a perdu: je n'en dirai pas moins cependant que j'ai trouvé chez les Juges des domeſtiques affables, des maîtres patiens, attentifs, qui m'écoutoient, qui m'entendoient, & que je ne pouvois, en ſortant, m'empêcher d'admirer & de plaindre. Tout eſt client & clientelle dans le Royaume: je demande en quels autres lieux & bureaux on trouve cela.

Mais les Juges ordinaires & les Tribunaux naturels euſſent-ils toutes les prétentions enſemble, des vues d'ambition de toute eſpéce, un eſprit de deſpotiſme habituel, une fierté de mœurs incompatible avec la véritable équité, le tranchant & le dur d'un Prévôt enté ſur la morgue du Tribunal, une balance enfin à tout poids & à toute meſure, &c. je ne ſais ſur quoi l'on pourroit eſpérer de trouver mieux dans les Juges d'attribution & de Cour. L'état de l'homme en général eſt une maladie habituelle; mais les plus *mal-ſains* de tous ſont ceux qui reſpirent l'air

le plus corrompu. Toutes choſes enfin étant égales, je le répéte encore, *mieux vaut injuſtice auprès, que juſtice au loin.*

Les gens partiaux trouveront peut-être que j'en accorde beaucoup à la Magiſtrature, & cela préciſément par l'habitude contractée depuis long-tems, de lui vouloir tout ôter; c'eſt peut-être ce qui dans d'autres tems la rendit plus portée à uſurper. Je tâche de ne point confondre les êtres, & je penſe en même-tems que jamais gens de Juſtice ne ſurent propres au gouvernement en grand. Mais n'eſt-ce rien que d'entretenir la concorde entre citoyens, d'aſſurer l'état des fortunes privées, qui priſes enſemble, compoſent la fortune publique, de conſerver le dépôt ſacré des Loix, de repréſenter la Police autentique, de fixer l'état des citoyens? Je l'ai dit, toute ſociété déclinera toujours en proportion de ce que ces fonctions y ſeront moins eſtimées.

Au reſte, le reſſort principal, le plus important, comme auſſi le plus délicat de la Juſtice & Police, ce ſont les *mœurs.* De même que la charité éclairée cherche moins à ſecourir les pauvres qu'à empêcher ſes ſemblables de le devenir, la véritable Police, la Police digne d'un grand Prince, d'un pere du Peuple, de l'Oingt du Seigneur, conſiſte moins à punir les crimes qu'à ſécher le germe des vices en réchauffant & faiſant éclorre celui des vertus. Divine vertu! quand les hommes n'auroient ici-bas de propriété excluſive que celle de te connoître & de t'admirer, n'en ſeroit-ce pas aſſez pour que l'humanité méritât d'être heureuſe & reſpectée, & pour nous faire un devoir d'employer nos foibles talens à mettre dans tout leur jour ſes véritables intérêts?

Il n'y a dans le monde que le vrai & le faux; c'eſt ce qui conſtitue le bien & le mal. Nos paſſions n'ont rien en ſoi qui ait un caractére décidé; elles ne ſont que mobile néceſſaire. Dirigez-les vers le vrai, ce ſont des vertus; vers le faux, ce ſont des vices. Cette direction ne peut partir dans un Etat que de ſon pivot, *le Prince.* Maître des biens phyſiques par ſa puiſſance, il l'eſt auſſi des biens moraux par l'opinion : *Regis ad exemplum totus componitur orbis.*

Il paroîtroit s'enſuivre de cette opinion, que tout Etat qui a un Souverain vertueux, doit être ſous l'empire de la vertu; d'où l'on pourroit conclurre que fonder des vices accrédités dans un Etat, ſeroit en accuſer la perſonne du Souverain; ce qui ſans doute eſt un ſacrilége pour un citoyen homme de bien. Mais il s'en faut bien que cette induction ne ſoit juſte. Le ſoleil porte dans ſon ſein cette chaleur vivifiante qui eſt l'ame de toutes productions; il la diſtribue également par-tout. Ici elle excite la fécondité; ailleurs elle aſſemble les orages; plus loin elle féche des ſables arides. Le principe eſt uniforme & conſtant; les acceſſoires en changent les propriétés. Ce ſont ces acceſſoires qu'il faut principalement conſidérer dans la conſtitution du corps politique. Tâchons d'en faire la recherche dans la nature des paſſions.

L'ardeur d'aquérir eſt le principal mobile de l'humanité. Toutes les paſſions (ſi l'on en excepte quelques affections brutales qui n'ont qu'un objet momentané, & qui ſont trop baſſes pour être compriſes dans l'ordre des paſſions) ſe réuniſſent en cet unique point. Ce bloc de paſſions, *toutes les mêmes* dans leur principe, doit né-

ceſſairement s'entre-choquer dans ſes parties, & ce ſont les éclats dangereux qui partent de ce choc (éclats propres, s'ils n'étoient réprimés, à embraſer & diſſoudre à chaque inſtant la ſociété) qui néceſſitent l'attention de la Juſtice & Police.

Il n'appartient qu'à Dieu, toutefois par un miracle toujours ſubſiſtant, de contenir dans des bornes preſcrites un Océan d'eaux toujours mobiles, & dont la maſſe paroit recevoir à chaque inſtant des accroiſſemens. Ce miracle paſſe également l'intellect humain & ſon pouvoir. Un habile Ingénieur appellé pour garantir un pays des eaux qui le noient, n'imaginera pas de les contenir dans des retenues : ce ſeroit un projet fol; mais il conſidérera de quel côté il peut leur donner un débouché facile, & qui débarraſſe le pays ſubmergé. Il fera mieux encore; il tâchera de les diriger de façon qu'elles puiſſent devenir utiles & profitables. Ces eaux ſont la cupidité humaine. En vain chercheroit-on à les tarir; leur ſource eſt dans une portion de la nature indépendante du Gouvernement; plus follement encore entreprendroit-on de les contenir, leur volume croit à chaque inſtant; il faut changer leur cours & les diriger vers l'utilité publique.

Examinons maintenant quelle eſt cette utilité, purement en calculateur & non en philoſophe. La cupidité eſt inſatiable. Les biens phyſiques ſont bornés, les biens moraux ſont immenſes : donc la cupidité doit être dirigée vers ces derniers, puiſque ce n'eſt que par ce moyen que la cupidité de Pierre peut ſe ſatisfaire ſans choquer, aigrir & combattre celle de Paul. Je *dis plus*; le pouvoir du Gouvernement eſt inſ-

niment plus étendu dans le moral que dans le phyſique : je le prouve. Les biens phyſiques ſont la ſanté, la jeuneſſe, la force, la beauté, la richeſſe, les dignités. De ces ſix portions deux ſeulement dépendent du Gouvernement; le reſte vient de la nature qui ne reçoit de loix que de ſon inſtituteur. Il eſt vrai que le Gouvernement peut détruire les autres; mais il ne les ſauroit donner. Or, j'ai ſouvent dit que le pouvoir de détruire n'en eſt point un, & cela ſe ſait, puiſque le dernier des miſérables peut, par un coup de déſeſpoir, détruire un Potentat. Les biens moraux ſont le déſintéreſſement, l'honneur, la gloire, la généroſité & tout ce qui vient de la magnanimité; la probité, la juſtice, la fidélité & tout ce qui appartient à la vérité; la paix, la charité, l'amour & tous les ſentimens qui lient véritablement la ſociété; la vertu enfin, mot général qui comprend tous les biens d'ici-bas, & dont chaque partie eſt ſi belle & ſi délicieuſe, que l'homme le plus corrompu ne peut s'empêcher de l'admirer dans autrui.

Ce ſentiment d'admiration eſt une preuve du germe inné qui fermente en nous, que l'amour des faux biens, l'habitude & l'exemple ont émouſſé dès l'enfance, & qui ne peut jamais être étouffé. Or, je ſoutiens que le Gouvernement peut par des attentions de détail, mais conſtantes, ſuivies & toutes dirigées ſur un grand plan, nous porter tous ou preſque tous vers une ou pluſieurs de ces vertus (car chacune d'elles va rarement ſeule) & faire germer en nous ce principe favorable, ſouverain bienfait de l'Etre ſuprême. Chacun ſent la vérité de ce que j'affirme ici; l'Hiſtoire la démontre par les faits; j'en déduirai quelques détails.

A l'égard de ce que je dis que ce champ eſt immenſe, & que les paſſions des hommes ne riſquent point de s'y entre-choquer, c'eſt encore une vérité qui frappe l'entendement au moment où elle ſe préſente. Qu'un homme aquiére une gloire éclatante dans le miniſtére étranger ou civil, à la tête des armées, dans la Magiſtrature, dans les arts, &c. pour un petit nombre d'envieux qui en gémiront en ſecret, tout le reſte y applaudit avec joie. Et quant à ce qui eſt des machinations de l'envie, examinez-en le principe, c'eſt preſque toujours un amour bas des biens phyſiques.

Ce n'eſt plus le ſiécle où les Chevaliers Bayard, les Montholon, les Duranty mouroient auſſi pauvres qu'ils étoient nés. Une haute réputation entraine d'ordinaire une grande fortune, ou des places honorables, & dont le nombre eſt borné. Ce ſont là les choſes que l'envie prévoit & dévore. Crillon, Catinat, & d'autres que j'ai connus de plus près, n'avoient point d'envieux dans leur retraite; mais des admirateurs que leur vue ſeule enflammoit d'un utile déſir de les imiter. Je ne nie pas cependant qu'il n'y ait des vocations d'envieux comme de toute autre choſe. Auſſi, quand j'ai dit que le Gouvernement pouvoit nous rendre tous vertueux, ai-je ajouté, *ou preſque tous*; & quand j'ai choiſi la gloire entre toutes les vertus pour établir mon principe, on ne peut m'accuſer d'avoir choiſi à mon avantage; car c'eſt de toutes, celle qui a le plus d'éclat, & qui par conſéquent eſt la plus propre à exciter les contradicteurs. Mais eſt-il décidé que le principe, qui, corrompu, dégénére en envie, bien dirigé, n'eût pu devenir émulation? J'en doute.

Je dis donc que le pouvoir du Gouvernement a plus d'étendue ſur le moral que ſur le phyſique : je dis qu'il eſt de ſon intérêt de conquérir dans ce champ immenſe & ſans bornes ; & s'il étoit queſtion de prouver que l'intérêt, même phyſique, bien entendu devroit nous porter de ce côté-là, la démonſtration ſeroit aiſée & même triviale. Je me contenterai à cet égard de renvoyer au pas des Thermopyles, où trois cens Spartiates arrêterent un million de Perſes.

Il en eſt ainſi de toutes les vertus : elles doublent, triplent & centuplent les forces réelles & phyſiques d'un Etat. En vain ferez-vous naître des hommes : ſi vous ne les rendez bons, ſans que la foudre s'en mêle, ils s'entre-détruiront les uns les autres. Les Arabes & les Tartares ne ſont pas encore aſſez ſéparés dans les déſerts immenſes qu'ils occupent & dévaſtent.

Mais la vertu eſt aſſujettie à des régles de circulation, ainſi que tous les autres reſſorts politiques. La vertu du plus ſimple particulier a trait dans ſa ſphére à l'avantage de ſon canton, & par contre-coup à celui de l'Etat. Par ce rapport, le Souverain repompe toutes les vertus de la ſociété ; il doit auſſi les rendre & les repouſſer juſques dans les plus bas étages. Si ſa Perſonne, ſi ſon Conſeil ne ſont occupés que de l'intérêt phyſique, les ſous-ordres qui ont moins de principes d'élévation & d'occaſions de les faire paroître, ne penſeront qu'à l'intérêt auſſi ; & cette idole de la baſſe cupidité déifiée ainſi d'hiérarchies en hiérarchies, parviendra juſqu'au peuple, qui, borné par l'éducation & avili par des fonctions pénibles, eſt moins propre à imaginer le grand & ſentir le vrai, que toute autre claſſe de l'humanité. Dès lors plus d'obéiſ-

ſance que forcée & éludée par adreſſe, plus d'amour que feint & faux, plus de patriotiſme, plus d'autre lien enfin de la ſociété que ce vouloir incompréhenſible de la Providence, qui maintient quelquefois les Etats pour confondre notre raiſon, quand tout ſemble concourir à leur perte, juſqu'au moment où elle a décrété leur chute, & où retirant ſa main toute-puiſſante, tout vole en éclats, comme feroit le monde entier, ſi la balance des élémens étoit perdue.

Or, comme, autant qu'il m'eſt poſſible, je prétens ramener au ſimple tous les rapports de la manutention politique, je ne m'écarterai pas dans la partie que je traite actuellement, de mon principe général, qui eſt que le Gouvernement ne doit ſe réſerver que les grands reſſorts de la machine politique, perſuadé que quand ceux-là ſeront en régle dans ſes mains, les détails iront d'eux-mêmes. Si le Prince honore les hommes d'or, je ne dis pas de la protection qui eſt dûe a tout le monde, mais de ſa familiarité, du crédit, de ſon attention marquée, des choſes enfin qui attirent la conſidération; s'il ſourit à une méſalliance honteuſe d'un Grand, & autoriſe par-là l'axiome des effrontés qui diſent que c'eſt le ſeul moyen de relever la Nobleſſe; s'il permet que les ſervices ſoient meſurés au poids de l'or; ſi quand il voudra départir quelque faveur domeſtique, il attribue au protégé quelque part & portion de finance, ſans prendre garde ſi cet heureux eſt d'un ordre à ne pas rougir de ce trafic; toutes ces choſes & une infinité d'autres qui pourroient paroître de peu de conſéquence à l'affabilité du Prince, accroitront à l'excès la cupidité de l'or & l'avarice, & cauſeront en conſéquence des ravages infinis dans

l'Etat. Si, au contraire, le Prince renvoyant les gens de fortune à leurs fonctions & à leurs places naturelles, réſerve les diſtinctions, les places & la précieuſe familiarité pour le mérite uniquement; ſi les belles actions ſont honorées, les actions honnêtes remarquées, les grands talens accompagnés de grandes vertus, tirés de la foule & mis ſur le flambeau; ſi le mérite des peres ſert de titre aux enfans pour eſpérer, & d'encouragement; ſi le plus grand nom proſtitué n'obtient que diſgrace & marques d'indignation, bientôt vous verrez changer la face de la terre: de dignes Chefs ne placeront en ſous-ordres que leurs ſemblables; de grades en grades, de ſubdiviſions en ſubdiviſions, la vertu reprendra la premiére place qui lui eſt ſi juſtement aquiſe; elle étendra ſes rameaux dans toutes les parties de la ſociété.

Je l'ai dit, l'or eſt corrupteur, & il accélére à cet égard la pente naturelle de toutes les choſes humaines vers leur décadence. Nous en diſcuterons les raiſons dans la ſuite de cet Ouvrage. Plus notre induſtrie l'attire parmi nous, plus nous devons être attentifs à remédier par le régime ci-deſſus, à ceux de ſes effets qui ſont pernicieux.

Depuis que la branche de la Maiſon Royale qui regne aujourd'hui eſt ſur le trône, nous avons eu quatre regnes de Souverains doués de grandes vertus de Prince & de particulier. Il eſt néanmoins de fait que nous nous ſommes fort corrompus. Que ſeroit-ce, ſi ces métaux dangereux nous étoient parvenus ſous des Princes cruels, injuſtes, avares, emportés? La corruption ſe gliſſe, revêtue des beaux noms d'adreſſe, d'habileté, de gout, &c. Je le répéte: Il n'y a dans

le monde que le vrai & le faux ; c'eſt ce qui conſtitue le bien & le mal. Tout ce qui ne tend pas au vrai, loin de nous éclairer, nous aveugle d'autant plus irréparablement, que l'ignorance abſolue ſe connoit & ſe défie d'elle-même, au lieu que la fauſſe ſcience enivrée de préſomption, dédaigne tout ce qui n'eſt point elle.

Voudriez-vous me nier que nous ne nous corrompions ? Suivons la trace de nos écrits, la régle eſt ſûre. D'une part ils peignent les mœurs, de l'autre ils les font. Vous ne trouveriez d'abord que Romans de Chevalerie, romances & fabliaux juſqu'aux tems de la régénération des Lettres. Ces nouveaux dons apporterent leurs biens & leurs maux ; & tandis que l'Etat ſe formoit par les ſecouſſes & criſes domeſtiques qui lui cauſerent tant de travaux, l'hiſtoire & les mémoires particuliers peignent l'état violent & les troubles, jeux de l'intérêt en grand, & de l'ambition. Nos Romanciers imaginoient alors ; mais c'étoit encore des Cirus, des Amadis, des Dom Galaor, preux Chevaliers, amoureux fantaſtiques, mais plus verbeux & plus abondans en complimens & converſations alambiquées, que ne l'étoient leurs ancêtres. Enfin, le pouvoir ſe réunit à ſon principe, & ſe trouvant dans des mains dignes de le régir, le calme intérieur ſuccéda à la tempête, les arts parurent & bientôt fleurirent, le gout ſe forma, nos écrits marquerent le beau ſiécle autant que nos exploits. La Princeſſe de Cléves, & un petit nombre d'autres Romans marqués au même coin, peignoient un genre de galanterie & de mœurs inconnues à nos anciens, & déja oubliées parmi nous. Jouiſſant des mêmes loiſirs, qu'avons-nous enfanté *depuis ?* Certaines ſciences de détails ſe ſont

perfectionnées; mais je ne parlerai que de ce qui peint les mœurs. Nos prétendus Philoſophes, tantôt ſous un manteau, tantôt ſous un autre, quelquefois à découvert, ont attaqué les Loix divines & humaines. Nos docteurs ont en mille maniéres calculé l'intérêt, & nos Romanciers ont alambiqué le déſordre & l'infamie. Penſons-nous que la honteuſe molleſſe qui engendre ces ouvrages monſtrueux, défigure moins l'humanité que l'eſpéce de férocité qui enfanta jadis de giganteſques Chevaleries? Mazulhim eſt auſſi éloigné d'atteindre à l'état d'homme, que Roland le dépaſſe. Nos peres euſſent vomi ſur de telles images; elles nous amuſent aujourd'hui, parce qu'elles nous reſſemblent.

Non-ſeulement ces délires d'une imagination corrompue peignent les mœurs, mais encore ils les font. La jeuneſſe y puiſe avidement le poiſon d'une indigne volupté; & ſuppoſé que dans l'âge mur on échappe à ces fatales impreſſions, que trouve-t'on enſuite pour nourrir l'eſprit dans ſa maturité? des ouvrages qui ſous l'appas d'une fauſſe liberté, mettent en queſtion tout ce qui fut utilement mis en fait depuis deux mille ans, qui détachent l'eſprit & le cœur du culte de l'Etre ſouverain, & du reſpect pour les Puiſſances établies; des ouvrages qui détruiſent tout & n'édifient rien, qui mettent enfin le poids & la meſure aux mains de chaque individu.

C'eſt bien à vous, me dira-t'on, qui ſans aucune miſſion, réglez les Etats dans votre cabinet, à condamner la liberté dans les écrits. Oui, c'eſt à moi qui pourrois peut-être mieux qu'un autre en faire des méchans, ſi je voulois. *Je ſoumets* chaque page, chaque ligne de cet

Ouvrage au cenſeur le plus auſtére. S'il y trouve que nulle part je prêche l'eſprit de diſcuſſion & d'indépendance, que j'éloigne en aucun endroit mes Lecteurs de ce qu'ils doivent à Dieu, aux Loix & au Souverain, je me ſoumets aux peines que méritent les Ecrivains dangereux, &, ſelon moi, elles ne ſeroient pas petites. Si pour quelque choſe je m'écartois des principes de douceur & d'humanité, que je prêcherai ſans ceſſe tant que j'aurai de la voix, ce ſeroit pour des hommes de ce genre. Mais non : les Ecrivains méritent, ſelon moi, une attention toute particuliére de la part du Gouvernement. Sitôt que j'en connoitrois un qui viſeroit à faire un mauvais uſage de ſes talens, je lui déſignerois un autre emploi avec ſoin & encouragement : je le ſoutiendrois de la ſorte contre ſa propre foibleſſe ; & ſuppoſé qu'il fût de ce petit nombre de gens qui n'ont de talens que pour le mal, je lui arracherois telle plume, que je l'empêcherois bien de voler.

Je ne prétens point établir ici la république de Platon. Il eſt toujours tems d'agir à cet égard, & d'agir utilement ſans pédanterie. Vainement diroit-on qu'il y a tant de mauvais Ouvrages, qu'il ſeroit inutile aujourd'hui d'en arrêter le cours. Heureuſement tout eſt de mode & paſſager parmi nous, & à la réſerve de quelques-uns, les Ouvrages les plus dangereux ſont les plus promptement oubliés. Réglons nos écrits ; purifions nos théâtres, & leur donnons le ton noble qui convient à la plus brillante des nations. Ces ſoins de détail portent par mille rameaux ſur la maſſe entiére du corps politique. La vertu attaquée dans toutes les parties, doit auſſi être par-tout défendue.

Mais l'article des mœurs eſt trop important pour ne pas demander un Chapitre à part. J'en ferai même deux, l'un ſous ce titre, l'autre ſous celui du luxe. Mon objet ne fut jamais de faire des traités de morale; mais les mœurs ont infiniment plus d'influence dans la ſociété que les Loix. C'eſt par les mœurs plus que par tout autre reſſort, que le Gouvernement peut fixer la proſpérité d'un Etat, ou en accélérer la décadence. Les mœurs donc doivent être le principal point de vue d'un populateur.

Concluons cette partie, & diſons en ſomme que la Juſtice & la Police ſont la plus intéreſſante partie de la circulation. Les canaux de cette circulation ſont établis en France; il ne s'agit que d'en réparer les conduits, les entretenir, & en faire uſage.

CHAPITRE IV.

Les Mœurs.

LEs Mœurs, je le répéte, ſont non-ſeulement le tableau vivant de l'état de la ſociété, mais en ſont encore le reſſort principal.

Elles en ſont le tableau. *O Ville venale!* s'écrioit Jugurtha en ſortant de Rome, *tu aurois bientôt un maître, ſi quelqu'un étoit aſſez riche pour t'acheter.* Ce ſcélérat endurci dans le crime, ne put ſe refuſer à un mouvement d'indignation ſur la perverſité & la corruption de ſes Juges. Mais ce ſentiment de lumiére échappé aux ténébres d'un cœur corrompu, n'avoit qu'à *naître dans* une ame plus noble pour y porter

le décret & les moyens de la plus complette des révolutions. Céſar uniquement avide de gloire, eut à peine conçu que l'autorité étoit un échelon néceſſaire à ſes projets, qu'il comprit qu'il n'avoit qu'à tout prendre d'une main & tout donner de l'autre, pour changer en eſclaves les maîtres de l'univers.

A remonter dans les anciens tems de Rome, la plus cruelle oppreſſion ne put déterminer le peuple entier à d'autre acte d'hoſtilité contre ſes Chefs, qu'à ſe retirer en concours, & menacer d'abandonner les murs & le territoire de la patrie.

Depuis il fallut l'exemple d'un pere forcé d'égorger ſa fille de ſes propres mains, afin de la ravir à la plus honteuſe & la plus abſurde des tyrannies, pour engager la nation entiére à demander compte à ſes Magiſtrats d'une adminiſtration & d'un pouvoir extorqué.

Dans Rome aſſujettie, & peu de tems après la révolution dont je parlois tout-à-l'heure, on vit les citoyens s'entr'égorger pour la préférence diſputée entre deux farceurs.

Les Loix fondamentales de Rome avoient peu changé par comparaiſon à l'énorme altération que ces faits annoncent dans les vrais liens de la ſociété : tout le changement avoit porté ſur les mœurs, & telles en furent les ſuites.

Cette influence des mœurs ſur la conſtitution de l'Etat n'échappa pas plus à Auguſte qui vouloit gouverner Rome en maître, qu'à Jugurtha qui la vouloit corrompre en ennemi. Quelques Loix trop dures ayant excité un murmure général, Auguſte appaiſa le peuple en lui rendant le Comédien Pilade.

D'après cette eſquiſſe tirée de l'hiſtoire d'une

nation que la Providence a miſe plus en vue que toute autre, on peut convenir que les mœurs ſont le tableau vivant de l'état de la ſociété. Les exemples que j'ai cités, & mille autres que je pourrois y joindre, démontrent que ce genre de thermométre n'eſt pas une prédiction faite après coup, mais a ſervi dans le tems aux hommes ambitieux, qui ont cru voir leur utilité particuliére dans le détriment de la choſe publique; c'eſt donc un tableau réel : mais que préſente ce tableau? Il dit qu'en proportion de ce que l'honnêteté eſt plus reſpectée dans les mœurs d'une nation, tous les liens qui en forment l'union & la ſolidité, en ſont plus entiers & plus reſſerrés, & qu'en conſéquence, à meſure que les mœurs déclinent, les liens de la ſociété ſe relâchent en proportion.

Quelles furent en effet les Loix puiſſantes qui transformerent tout-à-coup en citoyens affectionnés & dévoués à la patrie une troupe de bandits élevés dans l'exercice d'un brigandage continuel, barbares d'habitude & de volonté, lions au-dehors, eſclaves au-dedans? (Tels furent les Romains du premier & du moyen âge.) Quelle force coërcitive réunit en eux des contraires ſi abſolus? *La foi du ſerment, l'amour de la patrie, le reſpect des foyers domeſtiques.*

Qu'on examine par le détail l'origine du ſouverain reſpect de ce peuple pour ſes Magiſtrats, de ſon admirable diſcipline à la guerre, de ſes vertus de citoyen enfin; on verra qu'elle ſe rapporte à ces trois principes que j'ai nommés, comme en effet tous les différens rameaux des mœurs à l'infini y tiennent & en dérivent.

Qu'on ne m'oppoſe pas ici le récit des diſſenſions continuelles & internes de ce peuple ora-

orageux, pour en induire que je fais un beau portrait, mais qui n'a nulle réalité. Je ne ſuis jamais diſconvenu que les liens de toute ſociété ne fuſſent de leur nature portés à tendre vers le relâchement. C'eſt par cela ſeul qu'il ne peut y avoir d'empire éternel ici-bas. Le dépériſſement s'annonce & ſe démontre par les troubles & les diſſenſions, les tiraillemens & les douleurs, tant qu'il y a du nerf dans la République; par l'indécence & la débauche, la gangréne & la putréfaction, dès qu'il n'y a plus que des chairs.

La fierté des Appius, l'exécrable audace de Catilina, le luxe effronté & rebutant de Trimalcion furent les mêmes ſymptomes de la même maladie, qui ne parurent ſi différens que par la diverſité des corps ſur leſquels le mal travailloit, c'eſt-à-dire, des tems de la République. Il me ſuffit donc de prouver que les véritables Loix d'un Etat ſont les mœurs, & que loin que ce ſoit la vétuſté & l'oubli des Loix qui cauſent le relâchement des mœurs, c'eſt, au contraire, le relâchement des mœurs qui intercepte le régime des Loix, en rend vaines les diſpoſitions, & par conſéquent énerve & détruit à la fin la République.

Dans ces trois principes en effet qui ſeuls formerent l'indiſſoluble ſociété Romaine, on ne voit rien qui n'appartienne aux mœurs, rien qui ſente le régime diſtinctif des Loix. Les Loix, en un mot, ne ſont que les rites particuliers des mœurs: celles-ci ſont les premiéres des Loix. Où les mœurs regnent, les Loix les plus ſimples ſuffiſent, & ſont même rarement reclamées. Où l'on néglige les mœurs, les Loix puſſent-elles tout prévoir, & ſe multiplier en autant de ramifications qu'en produit l'inépuiſable corrup-

tion humaine, elles ſont ſans force & ſans app
cation : *Corruptiſſima reſpublica, plurimæ leg*

Il s'enſuit de ce petit nombre d'induct
qu'on pourroit étendre à l'infini, toujours av
plus d'avantage pour la démonſtration de ce
importante & palpable vérité, que non-ſeu
ment les mœurs ſont le tableau vivant de l'é
de la ſociété, mais qu'elles en ſont encore
reſſort principal, comme meres, tutrices & pr
tectrices des Loix. D'où réſulte que la ſuperi
tendance des mœurs eſt le plus bel appanag
& le droit le plus ſacré du Gouvernement to
jours Légiſlateur, quoi qu'on en diſe, & q
c'eſt preſque la ſeule partie des Loix, dont
doive ſe réſerver le maniment ſuprême.

Mais ſemblables au Protée de la fable, l
mœurs s'échappent des mains qui les veule
forcer, & ſe transforment en repréſentatio
vaines pour éviter les chaînes dont on les vo
loit étreindre. En cela, comme en toute aut
choſe, la contrainte eſt le plus défectueux d
reſſorts de l'autorité. Les cauſtiques ne ſerve
qu'à dévorer les chairs mortes, & n'ont nul
propriété pour prévenir la corruption. Quell
ſont donc les touches du clavecin politique q
répondent aux mœurs ? *Le diſcernement, la p*
deur & l'exemple. Mais ces généralités co
viennent mieux à un Traité de morale, obj
dont je ne me ſuis jamais occupé, qu'à des co
ſidérations politiques. Mon plan doit néceſſa
rement me ramener dans les détails : ils ſont to
ici de la derniére importance.

C'eſt rarement en gros, & par des révol
tions ſubites & ſenſibles, que les mœurs reço
vent une altération dangereuſe. Malheur au
Etats que leur étoile deſtine à ſupporter de c

criſes violentes qui les vieilliſſent plus en peu de tems, que ne pourroient faire des ſiécles d'uniformité dans les événemens. Rome en eſſuya deux trop conſécutives, & ne put réſiſter à la ſeconde. La premiére fut la deſtruction de Carthage. Ses guerres avec cette puiſſante République, lui avoient fait connoître la moitié du monde; pour la conquérir, il ne fallut qu'accabler Carthage. L'Afrique & l'Eſpagne traitées comme conquêtes, altérerent le déſintéreſſement Romain, de même que l'animoſité de cette guerre en avoit altéré la bonne foi; & dans ce tems même on vit pour la premiére fois, couler dans Rome le ſang du citoyen. Les maux internes s'aigriſſoient à meſure que les ſuccès extérieurs devenoient plus grands; le courage même s'en reſſentit tout auſſi promptement. Qu'on ſe rappelle les allarmes de cette ville ſéditieuſe lors des mauvais ſuccès des premiéres campagnes contre Perſée, en comparant le danger réel de cette guerre avec les calamités auxquelles peu d'années auparavant ces mêmes Romains avoient oppoſé tant de courage. La ſeconde criſe fut la conquête de l'Aſie. Ses tréſors & les débris de ſon luxe acheverent de corrompre les Romains. On les voit pendant ce peu d'années orageuſes, & dont le tableau hiſtorique fait horreur, ſe ſervir tour à tour du glaive contre Mitridate & Tygrane, & du poignard contre leurs propres citoyens. Leur fortune décrétée par la Providence, ne put être auſſi rapide, que le feu que ces furieux allumerent dans leurs propres murs; & le dernier Républicain, ſi tant eſt que Pompée en fût un, n'avoit pas eu le tems d'achever la conquête de l'Aſie, quand il fit place au premier des Maſ-

tres qui diſſiperent cet immenſe héritage dans moitié moins de tems qu'on n'en avoit employé à le former.

Les grandes conquêtes, les révolutions dans le gouvernement ou dans les fortunes, les ſecouſſes vives & fortes, en un mot, ſont néceſſairement le ſignal d'une altération dans les mœurs. Je laiſſe aux ſpéculatifs à examiner ſi nous n'avons rien eſſuyé de ſemblable dans notre ſiécle, & à réſoudre ſi, en ſuppoſant le fait, les mœurs parmi nous ne s'en ſont pas reſſenties.

Mais en général, leur altération commence, & ſe confirme par des dégrés moins marqués. La corruption ſe gliſſe petit à petit, circule dans les veines, attaque enfin les parties nobles, & jette tout le corps politique dans des convulſions qu'on conſidére, & qu'on voudroit en vain guérir dans les effets, faute d'en avoir jamais connu le principe. Il eſt donc de la derniére importance de connoître & de définir en quoi conſiſtent les mœurs : de cette notion naitra naturellement celle des attentions de détail qui doivent veiller à leur maintien.

Rappellons-nous ici les trois principes auxquels j'ai rapporté toutes les vertus ſi célébres des anciens Romains. *La foi du ſerment*, *l'amour de la patrie*, *le reſpect des foyers domeſtiques*. Quelqu'étrangers que ſoient à nos préjugés ceux d'un peuple ennemi fanatique de la Monarchie, nous trouverons que ces trois points renferment également toutes les vertus dont nous ſommes ſuſceptibles, *la Religion*, *le patriotiſme*, *les vertus civiles*. Rapprochons maintenant les objets pour les enviſager dans les nuances *qui* nous ſont propres.

Il m'appartient auſſi peu de faire ici l'éloge

de la Religion, que d'en développer les dogmes, & montrer comment ils ont trait à tous les points de la proſpérité publique & particuliére. Chacun ſait qu'elle ordonne le reſpect & la ſoumiſſion pour le Gouvernement; qu'elle veut que nous nous regardions tous comme freres, & nous enjoint l'attention à nos devoirs, dans des vues de tout tems puiſſantes ſur l'eſprit humain, & diamétralement oppoſées à celle de la cupidité. Mais fût-elle auſſi défectueuſe qu'elle eſt parfaite, il eſt certain que les religions, même d'invention humaine, portoient dans leur principe & dans leur morale le caractére de la Loi naturelle empreinte dans notre ame, ſceau diſtinctif du Créateur. La Religion donc fut toujours, & eſt aujourd'hui parmi nous plus que jamais, le reſſort principal des mœurs.

Le dogme de la charité qu'elle recommande ſur toute choſe, & dans lequel ſe trouvent compris tous les autres, proſcrit ſans doute l'intolérance. Tant que le Chriſtianiſme n'a formé que des ſociétés particuliéres, proſcrites, tolérées, ou admiſes dans des Etats où quelqu'autre culte dominoit, les Miniſtres de la Religion pouvoient aſſujettir ce petit nombre à des régles plus étroites, punir, ſéparer du troupeau, infliger, en un mot, des peines & des privations purement rélatives à la Religion, & qui n'avoient nuls effets civils. Mais ſitôt que cette Religion de paix eſt devenue dominante dans un Etat, le premier des devoirs de ſes Miniſtres fut de fléchir la roideur du ſceptre, de rendre doux & lians les chaînons de l'encenſoir, d'imiter enfin leur divin Inſtituteur toujours & par-tout miſéricordieux. En conſéquence *les priſons* du Saint-Office ne devroient renfer-

mer que les Ecclésiastiques indécens ou dénonciateurs.

Ce que je dis là, tout le monde le pense de sang froid, quelque la passion ait souvent fait agir dans un sens contraire; mais il ne seroit pas aussi aisé de décider si la Religion regardée comme système politique (car les Princes n'y prétendent inspection que dans ce sens-là) doit être tolérante ou intolérante. Je crois néanmoins cette question fixée, en disant qu'en tout & partout, sans en excepter rien, les moyens coërcitifs sont les plus propres de tous à faire sur l'homme un effet contraire à leur objet.

La tolérance, dans le sens où on l'entend communément, depuis que diverses sectes ont déchiré l'unité de l'Eglise Romaine, & que certains Etats les ont toutes reçues & admises dans leur sein, n'est point de mon sujet. Je ne parle que pour nous: il nous en a trop coûté pour nous réunir: nous sommes en général trop étourdis & trop agissans pour qu'un citoyen qui a réfléchi, puisse recevoir seulement l'idée de risquer de retomber dans nos anciennes convulsions. La tolérance dont je parle, consiste donc uniquement à n'apporter dans tout ce qui concerne la Religion, que l'esprit qui constitue sa propre essence, l'esprit de douceur & de charité.

Mais la tolérance seroit le pire des inconvéniens, si elle alloit jusqu'à l'indifférence sur le régime intérieur & de détail de ce mobile tout-puissant de l'humanité. Loin ces systèmes vains & dangereux, abus de l'esprit & d'une Logique corrompue, qui prétendent prouver qu'une société d'Athées pourroit subsister. La République de Platon n'est qu'un songe: mais c'est du moins une belle idée: l'autre, toute aussi vaine,

z de plus l'inconvénient d'une abſurdité complette, & de nous dégrader en pure perte. Qu'on nous raméne à l'inſtinct des étourneaux, nous pourrons vivre en troupe ſans religion, & parvenir aux avantages qu'ils retirent de leur ſociété.

Un Prince irréligieux avec oſtentation ſeroit le pire des fanatiques, un furieux en délire, incendiaire de ſon propre palais; un Prince indifférent ſur la Religion creuſe au-deſſous de ſon trône, une mine qui quelque jour n'y laiſſera qu'un monceau de ruines. Mais quelquefois ſous le regne des Princes qui ont le plus de reſpect pour la Religion, & qui en donnent chaque jour des marques extérieures, le relâchement en cette partie ſe gliſſe par le détail faute d'attention à ceux de la police, & parvient à un point dangereux. J'ai fait en ce genre une remarque que je placerai ici, quoiqu'étrangére aux objets qui, ſelon moi, méritent l'inſpection. Ce fut en 1667. que fut compoſée la troiſiéme Satyre de Boileau, tems où la Cour de Louis XIV. étoit la plus galante, & quinze ans avant la réforme qui fit arborer tant de chapelets à la Cour : c'eſt un gourmand de profeſſion que le Poëte met ſur la ſcéne, & ce n'eſt ſûrement pas pour la rime qu'il lui fait dire :

J'y cours, midi ſonnant, au ſortir de la Meſſe.

Le fait eſt que tout le monde alors alloit à la Meſſe tous les matins. Dans les garniſons, les Officiers plus portés cependant aux débauches d'éclat qu'ils ne le ſont aujourd'hui, alloient à la Meſſe au ſortir de chez leur Commandant. Je ne dis pas que cela fût conſéquent; mais mal*gré tous nos* raiſonnemens, nous ne le ſerons

jamais qu'en ſpéculation. Ces hommes inconſéquens, & quelquefois brutaux, ne ſouffroient pas qu'on dît un mot équivoque ſur la Religion devant eux, diſoient hautement qu'un homme ſans religion ne pouvoit être qu'un coquin. Nous ne battons plus nos gens; mais nous ne les menons pas à la Meſſe, parce que nous ne ſommes pas dévots: nous diſſertons ſur la Religion devant eux, ſinon d'une façon très-impie, du moins ſouvent fort légérement ſur les ſuperſtitions populaires, &c. Tout cela porte coup ſur les mœurs, ſur la croyance & ſur la fidélité publique.

En ſuppoſant le mal, me dira-t'on, où donc eſt le reméde? Faut-il que le Gouvernement ou la Police établiſſent une ſorte d'inquiſition domeſtique ſur nos diſcours & nos actions privées? Que devient en ce cas la tolérance dont vous nous avez flattés d'abord? La voici. *Peccato celato è mezzo perdonato*, dit l'Italien; & ce proverbe pernicieux en morale eſt très-juſte en politique. Il importe peu au Gouvernement que vous alliez à la Meſſe ou non les jours ordonnés, pourvu que vous alliez ailleurs ſans bruit & ſans éclat, que vous mangiez gras ou maigre chez vous, pourvu que vous prétextiez une incommodité, & ne faſſiez pas oſtentation de donner ce qu'on appelle chére de commiſſaire; que vous croyiez ou ne croyiez pas enfin, pourvu que vous ſupprimiez des diſcours qui ne pouvant jamais faire aucun profit qu'à votre vanité mal entendue, peuvent détraquer l'imagination ou les mœurs des jeunes gens, des eſprits foibles qui vous écoutent. Au fond en *tout cela* votre liberté d'agir & de penſer n'eſt *gênée en rien* d'eſſentiel, & vous n'avez pas

plus de droit à réclamer contre la foible contrainte que ce genre de police vous impoſe, que contre l'uſage d'établir des privés pour ceux de vos beſoins qui infecteroient la ſociété.

Cette portion eſſentielle des mœurs s'eſt-elle relâchée parmi nous? Je n'en ſais rien; mais je ſais que ſi la liberté de donner à manger en gras, qui n'étoit accordée, il y a vingt-cinq ans, qu'à un très-petit nombre d'auberges privilégiées en faveur des étrangers, étoit devenue générale, & qu'aujourd'hui en tout tems on n'en fît difficulté dans aucune, ce ſeroit ſignal de relâchement. Si l'on accordoit des permiſſions aux ouvriers de s'employer les jours de Fêtes aux travaux du Roi qui ne ceſſent jamais; ſi à cette imitation, la Ville obtenoit de pareilles diſpenſes pour les ſiens, ne ſeroit-ce pas aſſez pour donner le ſignal aux particuliers de mépriſer cette partie de la diſcipline? & comme l'extérieur eſt & ſera toujours ce qui frappe davantage le peuple, & que les tranſgreſſions ſe donnent la main ainſi que les obſervances, le mépris, ou du moins la diſcuſſion des ordonnances de l'Egliſe entreroit dans toutes les têtes. L'eſprit de régulariré ſe perd, & toute Religion réduite au pur ſpirituel, eſt bientôt reléguée dans l'empire de la lune.

Il n'y a pas mille ans que voyant des ouvriers un jour de Fête chez des Religieux, je m'approchai du Pere Procureur qui étoit parmi eux, & lui demandai en vertu de quel Saint ils ne fêtoient pas celui du jour. Il me répondit que ces travaux étoient rélatifs au portail de ſon Egliſe, & que c'étoit une œuvre ſainte d'édifier le Temple du Seigneur. Cet axiome, lui dis-je, eſt *applicable* à ceux qui fourniſſent les fonds

de cet édifice ; mais c'eſt purement une œuvre ſervile pour ces ouvriers qui y gagnent leur vie. Sur cela l'érudite Paternité me rappella que nos anciennes Egliſes n'avoient été bâties que les jours de Fête & de Dimanche. Je lui repliquai que c'étoient des corvées religieuſes, qui tenoient lieu de priéres au peuple, & dont il ne retiroit nul ſalaire. Enfin, il fut obligé de me dire qu'ils avoient une permiſſion de Mgr. l'Archevêque. La loi eſt parlante, lui dis-je alors, & la diſpenſe eſt muette ; ainſi donc vous ne péchez pas contre le Saint, mais contre la ſociété ; ce qui, ſelon moi, eſt bien pis ; & je vous condamne, ſous peine de ſcandale, à afficher en grandes lettres ſur un tableau en public, d'un côté la permiſſion de votre Evêque, de l'autre celle de la Police, ſi mieux n'aimez laiſſer ſéjourner vos pierres qui ne périclitent pas, ce qui vaudroit mieux. Cet homme me prit pour un Anabaptiſte, ou peu s'en faut.

Les abus ſe donnent la main entre eux ; on ſait cela. En ce ſens, la philoſophie moderne ou l'art de raiſonner, l'irréligion, & le relâchement des mœurs en ce genre ſont freres ; mais s'il falloit entre eux décider lequel des deux eſt le principe de l'autre, je ſerois tenté de me déterminer pour le dernier. En effet, quoiqu'il ſoit vrai de dire que rien n'eſt plus contre la ſociété que les Livres & Traités contre la Religion, cependant (je puis en parler ſavanment, moi qui les ai tous lus) j'affirme qu'il n'en eſt aucun qui ſatisfaſſe même avec quelqu'apparence de réalité notre panchant vers l'indépendance, & qui nous offre des objections plus fortes que *celles qui viennent* malheureuſement en penſée *ſouvent au premier moment*, & qu'en langage

myſtique on appelle *tentations contre la foi.* Ces ſortes d'ouvrages d'ailleurs ſont ſecs, la plupart de mauvaiſe main, & promptement ennuyeux; ils ont endoctriné quelques bavards, mais n'ont perverti perſonne.

Ce qui porte infiniment plus ſur le général en ce genre, ce ſont ces traits indirects, ces airs de certitude puérile, ces lardons amenés à tous propos qui mettant en fait ce qui eſt au moins en queſtion, paroiſſent établir comme notoire & reçu de tous, qu'il n'y a que le peuple & les imbéciles qui aient de la religion. Il faut avouer qu'aujourd'hui on n'écrit preſque plus un mot qui ne ſoit empreint de ce timbre-là; il n'eſt diſſertation ſur des eaux chaudes, ou bouquet à Iris, où l'Auteur ne veuille inférer ſa petite profeſſion de foi d'eſprit fort. Ce concours apparent de tous les hommes de génie d'une nation fait aſſurément bien des ravages; car qui échappe à l'un, lit certainement l'autre. Ces docteurs qui n'établiſſent rien, ne ſont tenus de rien prouver; & l'on en infére ſeulement qu'il eſt permis de lever un œil curieux ſur l'objet de ſon culte, puiſque tant de gens ſenſés inſtruits le fixent & s'en moquent.

C'eſt ſans doute un grand mal pour le vulgaire; mais pour ne pas ſortir de la queſtion, quel eſt le principe de ce concours de petiteſſe dans les beaux eſprits? Il n'y a plus que le peuple & les enfans aſſez ſots pour croire qu'ils ont découvert le ſecret de l'Egliſe. Il y a déja longtems que Ninon Lenclos apprenant qu'un de ſes amis mouroit en incrédule, y courut pour lui ſauver cette miſére-là: elle trouva le Vicaire de la Paroiſſe qui ſortoit gendarmé de quelques *propos de théâtre*, dont le héros mourant avoit

prétendu ſignaler ſa fin ; elle voulut engager le Prêtre à rentrer. Ah! Madame, lui dit celui-ci qui ne la connoiſſoit pas, il n'y a rien à eſpérer de ces Savans-là. Eh! non, Monſieur, reprit Ninon, je vous répons qu'il n'en ſait pas plus que vous & moi.

Ninon, Epicurienne décidée, ſavoit fort bien que tous les argumens de l'incrédulité ſe bornent à dire non, & agir en conſéquence. Nous ſavons perſonnellement auſſi que tous ces docteurs ne ſavent pas un mot de la queſtion : en conſéquence, ce n'eſt pas la perſuaſion qui les fait parler. Pourquoi donc ſe preſſent-ils ſi fort de prendre couleur à tems & à contre-tems ? C'eſt qu'ils ſavent que c'eſt le moyen de faire accueillir leurs ouvrages par la curioſité publique. Autrefois on riſquoit le fagot, ou du moins l'horreur publique & le mépris des honnêtes gens, quand, pour ſe faire admirer d'un petit nombre, on hazardoit de ſemblables traits; aujourd'hui c'eſt le moyen de ſe faire une réputation accueillie d'abord par les fols, & dont le grand nombre eſt enſuite la dupe.

Il ſeroit donc vrai de dire que le relâchement des mœurs en ce genre eſt plutôt le principe de l'indécence qui regne à cet égard dans nos écrits, que celle-ci ne l'eſt de ce relâchement; mais le vrai point eſt que ces deux maux font enſemble un cercle vicieux de la plus grande conſéquence pour le maintien de la ſociété. Cependant, comme non-ſeulement les écrits font portion des mœurs, mais encore en ſont la partie la plus voyante, la plus contagieuſe & la plus durable, il s'enſuit delà que de *toutes* les négligences de la police, la plus con*damnable* eſt auſſi celle qui porte vers le relâche-

ment de l'attention à purger les écrits de toute trace d'irréligion.

Je n'ignore pas tout ce qu'on oppoſe à cette inquiſition auſſi ancienne que les mœurs, & qu'on ne trouve jamais plus rigoureuſe que lorſqu'elle devient plus indiſpenſable. Gêner la liberté des écrits, dit-on, c'eſt exercer la plus odieuſe & la moins fructueuſe des tyrannies; c'eſt reſſerrer le génie, & conſéquenment donner des entraves à l'ame des citoyens & à toutes les vertus qui en dépendent; c'eſt d'autre part gêner le commerce rapportant de la Librairie, & en renvoyer les profits chez nos voiſins qui impriment & débitent tout, & qui s'en trouvent bien. Mille autres objections de détail naiſſent de celles-là, & s'y rapportent: je crois très-aiſé d'y répondre.

Les écrits ne ſont autre choſe que le tableau de nos penſées, le regiſtre de nos idées en principes & en conſéquences; d'où s'enſuit que qui gêne indiſtinctement les écrits, tend, autant qu'il lui eſt poſſible, à perpétuer l'enfance de l'humanité, & à priver la ſociété de cette communication d'idées, qui nous mettant à même de profiter des travaux de ceux qui nous ont précédés, pour abréger les commencemens, nous facilite la direction de toutes les forces de notre eſprit vers le progrès. En conſéquence, une tyrannie indiſtincte ſur les écrits eſt le premier des crimes de léze-humanité; mais par la même raiſon auſſi, une indifférence abſolue ſur cette partie du gouvernement eſt la plus défectueuſe des branches de l'anarchie.

Sans m'étendre ici à diſcuter ce que c'eſt que liberté, matiére auſſi aiſée à ramener à ſes vrais principes, qu'étrangére, quant au moral, au

ſujet principal de cet Ouvrage, il ſuffit de dire qu'on ne peut appeller gêne ici-bas, que la ſuppreſſion de nos facultés utiles. Sans cette réſerve, la liberté dégénére en brigandage abſolu : or, cette diſtinction une fois poſée, je demande de quelle utilité peut être au public & à chaque individu en particulier, l'étalage des idées tranſitoires de chacun d'eux en matiére de Religion.

De deux choſes l'une, ou la Religion eſt révélée, ou elle ne l'eſt pas. Si elle eſt révélée, nous ne devons plus qu'adorer & obéir : ſes Miniſtres ſont prépoſés pour nous en inſtruire, le gouvernement pour en faire reſpecter les obſervances, & pour empêcher que les paſſions humaines, ſous ombre de zéle, n'en altérent la douceur & la pureté, & tout eſt dit. Si, au contraire, c'eſt une invention humaine tiſſue d'erreurs & de preſtiges dans le droit, mais établie ſur la plus antique convention dans le fait, je demande ſi parmi ces petits éclairs d'anti-Prophétes il en eſt un ſeul qui veuille ſoutenir de ſang froid que la ſociété en ſeroit plus heureuſe, ſi l'on ôtoit ce frein à toute l'humanité en général. S'il s'en rencontre un aſſez fol pour cela, vous le feriez convenir également que la patrie eſt une idée, & que *ubi benè, ibi patria;* que le reſpect dû aux Souverains, n'eſt que la loi du plus fort civiliſée; que nos meres nous firent ſans penſer à nous; que notre poſtérité eſt un mot; que l'amitié n'eſt autre choſe qu'une main qui frotte l'autre; que la probité n'eſt que l'art de mettre de ſon côté les circonſtances; la pudeur, qu'une attention aux bienſéances; la foi, un lien pour les fols, & un moyen pour les honnêtes gens; qu'en un mot, chacun n'eſt *ici-bas* que pour ſoi. Je ne crois pas, quelqu'in-

génieux que puiſſe paroître ce démonſtrateur, que perſonne ſoit tenté de le prier de réformer la République, & de la peupler de ſes proſélytes. A ce petit nombre près cependant, & plus petit qu'on ne ſauroit croire, tout le reſte conviendra qu'il faut une Religion au peuple & à tout ce qui penſe en vulgaire, de quelque rang qu'il puiſſe être. Je le crois auſſi comme eux. Cela poſé, ſans entrer dans la diſcuſſion des principes & de la morale de la Religion reçue, ſitôt qu'elle s'amalgame avec les liens de l'Etat, de façon que depuis un eſpace de tems immémorial, l'Etat ſubſiſte avec elle, & peut-être par elle, c'eſt une démonſtration de fait, qu'il doit être interdit au premier Chef, à tout citoyen grand ou petit, de porter des atteintes publiques à cette loi premiére; défendu, dis-je, excluſivement juſqu'à l'arrivée de l'Antechriſt qui doit paroître armé de forces, de miracles, & de tout ce qui peut opérer enſemble le renverſement de l'ancienne ſociété, & l'établiſſement d'une nouvelle. Permis à nous d'opter alors; mais juſqu'à ce qu'il nous ait fait notifier ſon arrivée, il n'eſt nullement contre la liberté publique & privée, de barrer le ſifflet à ſes précurſeurs, puiſque ne pouvant procurer un mieux ni à eux-mêmes, ni aux autres, ils ne ſont propres, au contraire, qu'à égarer les eſprits foibles & préſomptueux, à éveiller la corruption humaine, & à l'affranchir du ſeul lien qui tôt ou tard met un frein à la cupidité.

Quant à la petite vilaine raiſon de commerce qu'on aſſocie à celle que je viens de combattre, je pourrois répondre en bref, en diſant qu'un commerce de corruption reſſemble en profit à celui que firent les Marchands de Mar-

ſeille, qui y apporterent la peſte il y a trente-cinq ans. Mais on m'attaqueroit encore dans cette généralité, en me diſant que les Livres défendus ne nous viennent pas moins des étrangers; qu'ils ſont d'autant plus recherchés, qu'il eſt plus difficile de les avoir, & qu'en ôtant ce profit à notre Librairie, nous le portons au double à nos voiſins. Il faut donc trancher dans le vif, & dire : 1°. Que ce prétendu déſavantage n'exiſte pas. 2°. Qu'il n'eſt pas vrai qu'on liſe autant les Livres exactement défendus, que ceux qu'on débite en toute liberté.

Je dis que ce déſavantage n'exiſte pas, & je le ſoutiens, du moins dans mon principe; car de ce qu'un ouvrage eſt parſemé de quelques traits trop marqués, ou même ſuſpects en ce genre, je n'en conclurois pas qu'il fallût le ſupprimer, quelque médiocre qu'il pût être d'ailleurs. L'amour-propre d'un Auteur commençant, ivraie de la récolte préſente, promet le bon grain de la moiſſon future. Il ne doit donc être ni révolté ni rebuté : au contraire, quelques ſoins de détail, en marquant les endroits à ſupprimer, & paroiſſant entrer en capitulation avec la paternité ſouffrante, ſauveroient l'ouvrage & l'Auteur. Je ſais toutefois qu'il en eſt d'opiniâtres, à qui un trait de plume eſt un coup de poignard; mais la menace alors d'un Souverain irrité qui ſauroit retrouver l'Ecrivain dans les entrailles de la terre, ſeroit un ſpécifique admirable; & je vous répons que bientôt rien ne ſeroit plus orthodoxe que nos écrits. Le plus grand nombre donc de ces ouvrages paroîtroit également ſans rien perdre de leur utilité; & quant à ces avortons de libelles qui n'ont de *mérite* & d'objet que leur corruption & celle

de

de la ſociété, leur anéantiſſement eſt un des plus grands biens que la vigilance du Gouvernement puiſſe lui procurer.

Il n'eſt donc pas vrai que l'attention de la police ſur ce point eſſentiel faſſe languir la Librairie; & quand on lui raviroit le profit de quelques ouvrages du tems, en combien de façons ne peut-on pas lui en faire retrouver le dédommagement? Sont-ce les ouvrages nouveaux qui ont fait valoir les Preſſes des Elzevirs, des Blaev, des Vaſcoſan, qui de nos jours ont tranſporté dans le fond de l'Ecoſſe la branche de ce commerce la plus rapportante en proportion? Cet art, comme tout autre, a beſoin de protection & d'encouragement, & le premier effet de ces deux choſes doit être de le purger des vices qui peuvent le deshonorer, & le rendre nuiſible.

Quant à l'objection, que la défenſe donne plus de vogue aux Livres dangereux; cela n'eſt vrai qu'en un ſens, & pour un petit nombre de Livres & de Lecteurs. Je crois bien qu'une défenſe, qui ne conſiſte qu'à refuſer l'approbation & même la permiſſion tacite, & qui mollit dans la recherche & la pourſuite des contrevenans, quand après cela le Livre paroit furtivement, a le même inconvénient qu'ont tous les demi remédes dans les grands maux. Il en eſt de même de toutes les Loix qui demeurent ſans exécution; il vaudroit mieux qu'elles n'euſſent jamais été portées. Si même obſervant avec ſoin d'en empêcher l'impreſſion en France, on ne porte pas la même vigilance à en arrêter l'introduction, quand ils viennent des pays étrangers, on s'expoſe à l'un & à l'autre des inconvéniens. Mais une égale ſévérité ſur ces deux

choſes pareroit à tous les deux à la fois. Je ſais néanmoins qu'il eſt impoſſible de tout arrêter; mais alors ce qui s'en gliſſera ſera peu nombreux, jamais contrefait en France, & par conſéquent infiniment moins expoſé à la curioſité publique. Tous les Livres bons, utiles, & diſpendieux à faire imprimer, paroitront dans l'attitude décente que vous leur preſcrirez. Mille Auteurs châtieront eux-mêmes leur propre ouvrage, plutôt que de livrer leur manuſcrit en Hollande à la mal-façon des Imprimeurs non dirigés; & petit à petit la vanité littéraire abandonnant ce moyen odieux de ſe diſtinguer, rentrera dans l'ordre & le reſpect dû à la ſociété civile. Au lieu de cela, l'audace de quelques Ecrivains principaux une fois appuyée par la conſidération dûe d'ailleurs à leur mérite, juſtifiée par les contorſions données au véritable ſens de leurs apophtegmes, devient le germe & la ſemence d'une infinité d'avortons qui n'imitent que les vices de ceux qui leur ont donné le ſignal; la tolérance pour les premiers aſſure l'impunité des autres. Bientôt ils ſe multiplient au point qu'on diroit d'une armée de taupes & de mulots qui ont conjuré de renverſer le temple de Jéruſalem; & notre poſtérité effrayée, ſi elle ne vaut moins que nous, jugeant de l'eſprit du tems par les ſeuls veſtiges qui en demeureront, croira devoir le jour à une race de Sacriléges & d'Athées.

Tout l'ordre civil en général a l'intérêt le plus direct à réprimer les démonſtrations extérieures de la liberté de penſer en matiére de religion; mais chacun des ordres diſtincts qui le compoſent, y a plus encore le ſien en particulier. En effet, ſi d'abord l'eſprit d'indépen-
dance s'eſſaie ſur l'eſpéce de domination qui

eſt le plus hors de ſa portée, c'eſt moins comme la plus contraire de toutes à nos lumiéres naturelles qu'elle l'attaque, que comme celle qui a le moins de défenſeurs directs & perſonnellement intéreſſés à ſon maintien. Au fond cependant, les rangs & l'autorité d'ici-bas incommodent infiniment plus les indépendans, que ne font les hiérarchies céleſtes; & ſi les Princes & leurs Miniſtres remettoient à la Providence à venger leurs propres injures, on n'eſcaladeroit plus les cieux. Cette induction ſeroit odieuſe comme ſuppoſition; mais elle gît en fait. Qu'on examine l'état du Gouvernement dans tous les lieux où la liberté de penſer au-dehors & d'écrire eſt portée au plus haut point en ce genre, on verra que par-tout l'autorité y eſt combattue, & ſujette à de grandes variations. On pourroit me citer un peuple chez lequel le Gouvernement eſt auſſi paiſible & chéri dans les cantons où l'abolition de tous rites extérieurs a bien refroidi la foi, que dans ceux livrés, comme ils diſent, à la ſuperſtition Romaine; mais je ferois remarquer auſſi que c'eſt peut-être le pays du monde où l'aveu public d'irréligion, & où la dériſion ſur cette matiére ſeroit le plus mal accueillie. Je le répéte, l'intérieur au fond importe peu à l'Etat, l'extérieur ſeul eſt du diſtrict de la police.

Quoi qu'on en diſe, rien n'eſt moins intolérant que l'eſprit de la Religion, rien ne l'eſt plus que la raiſon d'Etat. La Religion s'eſt établie & étendue ſur la ruine des anciens cultes par la douceur, par la ſainteté de ſa morale & de ſes premiers Sectateurs. Quand les Princes l'embraſſerent, ils y mêlerent la raiſon d'Etat; ils abattirent les temples que la Religion avoit

ſeulement rendus déſerts. Quand les invaſions des habitans du Nord changerent la face de l'Europe, la Religion fut au-devant d'eux, & émouſſa une partie de leur barbarie. Quand du ſein de cette même barbarie, le zéle envoya des Miſſionnaires aux extrêmités du Nord, ils parurent tels que les premiers Apôtres : les Auguſtins d'Angleterre, les Bonifaces d'Allemagne étoient doux, ſimples, zélés & bienfaiſans comme eux. Les Princes vinrent à l'appui de ces miſſions ; & l'on doit imputer à la barbarie des mœurs & non à la Religion, les cruelles converſions faites par les Teutoniques, & l'effrayante diſcipline établie parmi les Néophytes du Nord. Quand dans la ſuite on couronna les Miniſtres de la Religion, c'eſt à l'homme, c'eſt au ſceptre qu'il faut attribuer leurs entrepriſes ambitieuſes auxquelles la Religion n'offroit que des prétextes ſpécieux ſeulement aux yeux des barbares : les combats en groſſirent l'effet, la lumiére les a diſſipés. Ce qu'on appella depuis troubles de Religion, ne fut que des guerres d'ambition & d'autorité. Qu'on m'en montre une ſeule dont l'effet principal ait été le changement dans l'Ordre Eccléſiaſtique. Bien peu réfléchi fut ce mot de la Reine Catherine, quand on lui annonça la perte prétendue de la bataille de Dreux : *Eh bien, nous prierons déformais Dieu en François.* Charles I. en fut-il quitte pour abandonner les Epiſcopaux, & biffer la Lithurgie ? Je ſais que les Eccléſiaſtiques ont été les ſeconds acteurs dans ces troubles, & ſouvent les plus fanatiques ; mais rien n'eſt moins l'Egliſe que les Eccléſiaſtiques paſſionnés. Ils étoient barbares dans les ſiécles barbares, fougueux dans les ſiécles fougueux ; mais l'Inquiſi-

tion même, ce Tribunal effrayant autrefois dans l'ordre civil, comme l'arriére-ban l'étoit à la guerre, & éaduc aujourd'hui comme lui, étoit lui-même de l'inſtitution des Princes, & contraire à l'eſprit de la Religion toujours douce, ſimple & charitable, immuable dans ſes préceptes & dans ſes loix.

Les Princes donc doivent être & ſont en effet infiniment plus odieux à l'eſprit d'indépendance, que la Religion; & dans le fait, je défie qu'on me montre un ſeul Livre où l'on porte des attaques directes à celle-ci, qui ne porte en même-tems l'empreinte de cet eſprit de diſcuſſion du droit des Souverains. Les uns, Philoſophes libres, en rameneront le principe à un contract reſpectif entre le Prince & ſes ſujets, dont la moindre tranſgreſſion diſſout les clauſes & conditions. Philoſophes aveugles, qui ne penſent pas que ce principe une fois établi, déchaine le fort & terraſſe le foible, au lieu de l'effet contraire qu'ils en eſpéroient. Le Prince eſt par-tout le Chef militaire, il eſt par-tout le diſtributeur des graces, & conſéquenment le Chef de l'intérêt. Quel enthouſiaſte à cent bouches peut eſpérer de réunir une immenſité d'hommes contre le maître de ces deux mobiles, toujours ſûr de ſéparer qui il voudra de la foule par les liens de la crainte & de l'amour-propre? Des tyrans ont prononcé ces mots terribles & exécrables à la poſtérité : *Révoltez-vous, nous vous conquerrons.* Ces fléaux de l'humanité étoient de la même ſecte que nos Philoſophes. Ils vouloient ignorer qu'il eſt un contract coéternel entre l'autorité & la dépendance, contract établi du Créateur à la créature, *qui conſiſte* en protection & ſûreté de la

part de l'autorité, en obéiſſance & ſervices de la part de la dépendance, & ſur-tout en amour reſpectif de part & d'autre.

Vainement & mal à propos même établiroiſ-je ici les principaux dogmes de cet eſprit de liberté. Je viens de combattre le moins déraiſonnable; il en eſt de tellement emportés, que de ſang froid ils n'ont pas de honte de réclamer contre des tyrans fictifs *une épée & du courage.* Il eſt contre mes principes de relever des queſtions & des délires propres uniquement à réveiller des ſentimens d'indignation chez les Paſteurs des humains. J'en ai dit aſſez pour en venir où je veux.

Je demande donc laquelle de ces deux opinions, ou de celle qu'établiſſent nos Philoſophes, ou de celle qui regarde comme devoir l'attachement reſpectif entre le Prince, & ſes ſujets, eſt la plus propre à faire naître & germer dans les cœurs cet amour de la patrie, dont j'ai fait le ſecond principe des vertus des Romains.

La foi du ſerment n'étoit autre choſe que le reſpect pour la Religion. Par elle, le Plébeyen le plus ſéditieux dans ſes murs devenoit le ſoldat le plus ſoumis, & le plus fidéle à ce même Patricien qu'il menaçoit de mettre en piéces dans le *Forum*, & qui décidoit d'un coup d'œil de ſa vie ou de ſa mort, dès qu'il étoit enrôlé. L'amour de la patrie n'étoit auſſi qu'un mêlange ſuperſtitieux de religion, de reſpect, d'eſtime & d'attachement pour les différens ordres de la République, de tendreſſe pour ſes proches & ſes concitoyens, & d'orgueil confondu dans la gloire de la patrie. Pourquoi ne ſerions-nous *pas ſuſceptibles* des mêmes ſentimens? Ne peuvent-*ils*, ſortant de l'enceinte des murs d'une

ville, s'étendre ſur le territoire entier de l'Etat? La France entiére ne peut-elle être la patrie d'un François, & ne ſaurions-nous aimer notre patrie?

Un homme, dont je me ferai toujours honneur de reſpecter le génie, les talens & l'érudition, a établi de nos jours dans un Ouvrage fait pour être immortel, * que *la vertu politique qui eſt la vertu morale dans le ſens qu'elle ſe dirige au bien général*, n'a point de lieu dans les Monarchies; & que *l'Etat y ſubſiſte indépendamment de l'amour de la patrie.* Ce ſeroit être le Zoïle de notre ſiécle, que d'entreprendre de le critiquer ſur-tout après ſa mort; & ſi j'étois aſſez fol pour cela, je le tenterois moins ſur les morceaux que je cite que ſur tous autres. Ce n'eſt pas que je ne marche devant moi ſans m'effrayer des autorités qui toutes méritent qu'on s'arrête; mais aucune, qu'on ſe détourne. Quelque admirables & fines que ſoient les diſtinctions qu'il établit dans cet endroit, quelque juſtes même qu'elles puiſſent être, je ne ſais, par exemple, s'il n'a pas conſidéré les Monarchies plutôt dans un état de maladie, que dans leur conſtitution naturelle; mais ſans entrer dans cet examen qui me meneroit trop loin, mon objet à moi eſt borné; je conſidére ma patrie uniquement, & je ne crains pas de dire que de tous tems les exemples domeſtiques parmi nous ont démenti ſes principes à cet égard.

Il eſt des diſtinctions de détail dont il étoit plus capable qu'un autre de ſentir la vérité, mais dont la diſcuſſion lui étoit interdite par l'étendue du plan de ſon Ouvrage, & le concis de l'exécution. Par exemple, en admettant la pein-

* *Voyez l'Eſprit des Loix*, liv. 3. chap. 5. 6. & 7.

ture également vive & vraie qu'il fait des Courtisans de tous les tems & de toutes les nations, en lui accordant la mineure de son argument qu'il établit en ces mots : * *Or, il est très-mal-aisé que les principaux d'un Etat soient mal-honnêtes gens, & que les inférieurs soient gens de bien; que ceux-là soient trompeurs, & que ceux-ci consentent à n'être que dupes;* on peut en mille manières lui disputer la conséquence qu'il en tire, qu'il est très-mal-aisé que le peuple soit vertueux dans les Monarchies.

Dans cette spéculation en effet, il ne distingue point assez la constitution intérieure des Monarchies d'avec celle des Républiques. Celles-ci sont, pour ainsi dire, une masse, un bloc où tout est peuple : on en tire les Magistrats qui ne sont point corps, & ne sont distingués que comme représentans visibles des Loix. Dans cet Etat, quand les principaux sont mal-honnêtes gens, il est difficile que la corruption ne gagne les inférieurs. Mais la Monarchie est un composé de différens ordres de hiérarchies distinctes, diverses en mœurs comme en fonctions, en prérogatives, en espérances & objets d'ambition. Toutes ces variétés sont autant de barriéres contre l'épidémie de la corruption. Le Courtisan peut être un bas flatteur, sans que le Militaire, le Magistrat & le Commerçant le deviennent : l'exemple le démontre chaque jour. Nos Courtisans ont tous des emplois dans le Militaire. Si se retrouvant à la tête de leurs troupes, ils ne déposent les mœurs de la Cour, loin d'y aquérir aucun crédit, ils y tombent bientôt dans le mépris : grace à notre flexibilité, la plupart y paroissent d'autres hommes, sinon ils dis-

* *Ibid. chap.* 5.

paroiſſent promptement, & vont ſe renfermer dans l'exercice du noble empire de l'antichambre. Or, revoyons les Courtiſans reſtreints à cette unique prérogative ; de quel droit alors les appellerions-nous les principaux de l'Etat ? Sans liberté, ſans juriſdiction quelconque, ils obtiennent des graces ; ce ne ſont que des gages & des profits. Quiconque s'abſtient d'errer à Verſailles dans les appartemens, ignorera à jamais leur prééminence qui n'a nulle part autant de réalité, que celle du gardien des fols au milieu de ſes huttes.

Quoi qu'il en ſoit de ces inductions, je ſoutiens que l'amour de la patrie peut exiſter dans la Monarchie, puiſqu'il fut en vigueur parmi nous. Je ne connois pas de meilleure preuve que celle qui gît en faits. Qu'on repaſſe dans ſa mémoire une infinité de traits héroïques faits par nos Militaires pour le ſervice du Roi qu'ils n'avoient jamais vu, & n'eſpéroient jamais voir. C'eſt l'honneur, dira-t'on, diſtinction fine & juſte de l'homme que vous oſiez contredire tout-à-l'heure. Eh ! qu'eſt-ce que cet honneur ? Il le définit lui-même. *La nature de l'honneur*, dit-il, *eſt de demander des préférences & des diſtinctions.* Etoit-ce cela préciſément que cherchoient les Dugueſclin & les Bayards ? Sans doute, me dira-t'on. Leur prud'hommie ſe préféroit aux honneurs & aux dignités ; mais elle n'en étoit pas moins un ſentiment perſonnel, & détaché de toute idée de patriotiſme. A vouloir alambiquer ainſi les ſentimens, chacun auroit raiſon mille ans durant ſans ſe rapprocher, le papier y gagneroit, & la vérité ſeule y perdroit. Mais j'en appelle aux hommes qui la cherchent, & je *ſoutiens* que les héros, les fanatiques mê-

ſucceſſion eſt le premier & le principal fondement de la Monarchie.

Sans examiner, direz-vous, quel fut le principe de l'héroïſme de du Harlai, il faut convenir qu'il n'entre dans nos craintes actuelles, en ſuppoſant le cas malheureux dont vous parliez tout-à-l'heure, rien de ces motifs nobles qui compoſoient l'amour des anciens pour leur patrie. Nous ſommes bien, chacun aime ce qu'il a, & tous ont à perdre dans des tems de trouble & d'anarchie. L'intérêt que nous prenons au maintien de l'ordre, eſt amour de la patrie, à peu près comme l'eſt le ſoin que nous prenons de la clef de nos maiſons. Je vous en crois ſur votre parole, vous qui êtes bien; mais penſez-vous que tous les autres ſoient de même? Beaucoup de gens ſouffrent, & peuvent penſer que c'eſt à leurs dépens, & néanmoins *de par le Roi* que vous êtes bien. Cependant en général tous aiment le Roi, & par conſéquent l'Etat & la patrie. Ce germe de zéle & d'amour qu'on croiroit quelquefois éteint, à entendre nos diſcours dont l'imprudence & la légéreté ont ſi ſouvent trompé les ennemis de l'Etat toujours étonnés de l'étendue & de la célérité de ſes reſſources; ce germe, dis-je, ſe ranime & prend feu dès la premiére étincelle qui ſe préſente : nous le voyons revivre ſous nos yeux aujourd'hui; & c'eſt, malgré tous les preſtiges de l'intérêt, le véritable, & après la Providence, l'unique appui de la Monarchie.

Les vertus donc qui dérivent de l'amour de la patrie, c'eſt-à-dire, toutes les vertus nobles, généreuſes & élevées, non-ſeulement peuvent *exiſter* parmi nous, mais y ſont encore toutes *vivantes.* Elles ſont dans les mœurs, s'épurent

& s'élévent avec elles, s'encraſſent & déchoient, quand les mœurs tendent à leur corruption; c'eſt là le point eſſentiel. Les moyens de les maintenir, de les étendre, dépendent ici, comme en toute autre choſe, de l'exacte connoiſſance du principe.

Pour le mieux rapprocher de notre façon de concevoir, dépouillons-le des idées fantaſtiques que les récits peut-être exagérés de l'antiquité nous ont fait attacher dès l'enfance à ce grand mot, *amour de la patrie*; & diſons que l'ardeur pour l'intérêt public eſt cela; le panchant à l'intérêt particulier eſt le contraire.

D'après cette définition, je parois détruire moi-même d'un trait de plume, tout l'édifice que je viens d'élever. En effet, en nous regardant les uns les autres; que dis-je, hélas! en nous tâtant nous-mêmes, notre conſcience ne nous dit-elle pas que ſi l'intérêt public préféré à l'intérêt perſonnel, eſt le caractére du citoyen, il n'en eſt aujourd'hui plus en France? Trois réflexions doivent nous conſoler. 1°. Toute la France n'eſt pas encore renfermée dans la Capitale. 2°. L'on trouve encore dans cette Capitale même de ces hommes faits pour penſer & ſentir en grand. Il en eſt un dans ce cabinet, & le portrait d'un autre. J'en ai connu pluſieurs autres ailleurs. 3°. Graces à la flexibilité de la nation & à ſon attrait pour tout ce qui tient & méne à la gloire, il ſera toujours aiſé d'y ramener le plus grand nombre.

L'intérêt privé des tems paſſés étoit un reſte d'un plan de projets coupables; mais qui du moins avoient, en un certain ſens, un air de grandeur & d'élévation. Le rétabliſſement des grands fiefs, & la dépendance immédiate fut le

leurre dont la Ligue ſe ſervit pour ſéduire les grands Seigneurs & la Nobleſſe d'autrefois. Cette hydre diſſipée par les vertus, l'activité & le bonheur du reſtaurateur de la France, laiſſa des traces encore de ſon paſſage. Les Gouvernemens, les Places, tout enfin ce qu'on appelloit alors états & dignités, donnoit une ſorte d'autorité immédiate qui mettoit le ſous-ordre dans la dépendance directe du Chef, & l'engageoit à faire conſiſter ſon honneur en une fidélité pour ſon commettant, excluſive même pour le Prince. Preſque tous les objets de l'intérêt promettoient de l'autorité & preſque de l'indépendance; c'étoit, en un mot, de l'ambition alors, aujourd'hui c'eſt de la cupidité, du péculat, de l'argent. Je connois ma nation : habile à fondre & diſſiper les métaux, elle n'eſt point faite pour les honorer d'un culte d'habitude; & le plus léger ſignal la trouvera toujours toute prête à ſe retourner vers ſes anciennes idoles, la valeur, l'intrépidité, la gloire, & je l'oſe dire, la magnanimité.

Mais il n'eſt de tempérament ſi fort qu'un régime conſtant de molleſſe n'affoibliſſe. Dès qu'on parviendra dans un Etat à ne connoître plus de diſtinctions, de recompenſes & de prérogatives que payables en argent, il n'y aura plus de héros, pas même de citoyens; la nation ne ſera bientôt qu'un vil amas de mercenaires & d'uſuriers.

Je ne ſais ſi cet avenir honteux n'eſt pas à craindre pour nos neveux. Il faut avouer du moins, que la progreſſion a été bien rapide en ce genre depuis un ſiécle & demi. Dans le tems des grands Seigneurs, ceux-ci furent au moins *auſſi avides* qu'on l'eſt aujourd'hui; mais c'étoit

dans le genre de l'oppreſſion, & non de la baſſeſſe. Occupés de projets, d'ambition & d'orgueil, ils levoient dans le reſſort de leurs charges, ou dans l'étendue de leurs domaines, les ſommes attribuées à leurs Etats & Gouvernemens, & ſouvent en étendoient abuſivement les droits. Sully rendit le plus grand ſervice à l'autorité Royale, en faiſant paſſer au Conſeil que déſormais les états & penſions ſeroient payées au tréſor royal, & défenſe de rien lever à cet effet ſur les lieux. Mais quelles que puſſent être ces levées, elles n'avoient que des objets d'ambition, & c'étoit bien après l'arrangement ci-deſſus que Leſdiguiéres diſoit à un Gentilhomme du Duc de Montmorenci : " Que votre Maître ſe ſouvienne qu'il n'eſt point de grand Seigneur en France, s'il n'a deux cens mille écus d'argent comptant dans ſes coffres, & dequoi armer dix milles hommes dans ſes maiſons. " Comparons ſeulement cette idée du grand Seigneur avec celles qu'on s'en fait aujourd'hui, ces projets de leur avidité avec les objets de dépenſe qui excitent la cupidité de leurs deſcendans, & meſurons, s'il ſe peut, la diſtance.

Ce n'eſt aſſurément pas en cela que la progreſſion pourroit être contre nous. Tout bon citoyen conviendra qu'il vaut mieux que les grands Seigneurs ſoient nuls, qu'en pouvoir de diviſer l'Etat & de tenir tête à leur Maître. Mais n'y a-t'il point de milieu? Ce ſeroit un blaſphême de le dire, puiſque ſi d'une part l'indépendance des Seigneurs menace l'Etat de trouble & même de démembrement, de l'autre leur aviliſſement abſolu & l'anéantiſſement des hiérarchies eſt un prélude de l'anarchie totale, & le délire d'un peuple qui, quelque tems avant que de diſ-

paroître de la ſurface de la terre, repréſente impudenment les monſtrueuſes fêtes des Saturnales. Il eſt donc un milieu : notre Gouvernement l'a connu ; il eſt néceſſaire d'en conſidérer la marche, pour prévoir les inconvéniens qui pourroient le détruire.

Louis XIV. ce Prince ſi grand aux yeux des contemporains, & qui ſera à jamais pour la poſtérité un monument des forces de l'homme, comme auſſi peut-être du danger de ſes foibleſſes, voulut que déſormais perſonne n'exerçât de juriſdiction ſupérieure dans ſon Royaume que par lui. Il aimoit le faſte & la magnificence ; ſa grandeur naturelle aidée de tout ce qui a droit de nous éblouir, étouffa bientôt tout autre éclat. Tout devint planette dans l'Etat ; il n'y eut plus de ſoleil que lui, & de lumiére que d'emprunt & de réverbére. Soigneux d'être rendu tel qu'il étoit par ſes repréſentans, il groſſit les émolumens des Charges & des Emplois, voulut que ſes bienfaits ſerviſſent aux dépenſes d'éclat, comme il y faiſoit ſervir ſes tréſors, & en combla la meſure ſur la tête de ceux qui s'en ſervoient à honorer leur emploi, & l'Etat par contre-coup. Par ce moyen, il parvint à ramener tout à ſon ſervice, chacun s'empreſſa à conſommer ſon propre patrimoine pour ſe rendre digne d'en obtenir l'équivalent en viager & penſions ; & la ſplendeur extérieure de l'Etat fut à ſon plus haut point, ainſi que ſon union intérieure.

Juſques-là, ou à peu près, tout marche vers la ſolidité & la décoration de l'édifice ; mais tout ici-bas peut dégénérer en abus, & les meilleures choſes quelquefois plus aiſément que les *médiocres.* En ceci, par exemple, il ſeroit poſ-

ſible

ſible que l'émulation perdant de vue la dignité & la conſidération des emplois, les occaſions qu'ils procurent de s'illuſtrer par de grands ſervices, ou de s'honorer par une habitude de prééminence dignement ſoutenue, ſe retournât viſiblement vers la ſolde de ces emplois, & en dédaignât les fonctions. Les fautes inſéparables de la grandeur, les nuages du palais aideroient d'eux-mêmes à cette décadence. Les Officiers de la Cour, privilégiés pour la familiarité du Prince, profiteroient de ſa bonté pour obtenir les emplois même dont l'exercice devroit les éloigner. Le ſervice du Prince mis en contradiction avec le ſervice de l'homme, aura certainement le deſſous. Dès lors un repréſentant en ſous-ordre aura la commiſſion en Province, dont le Courtiſan a le titre & les émolumens. Le Prince paie le double, tandis qu'il eſt plus mal ſervi, attendu que le Grand, plus fait pour le repréſenter, demeure petit pour toujours, & que le petit qui n'a qu'un luſtre d'emprunt, ne peut jamais ſe proportionner entiérement à la place d'un autre.

Ce n'eſt pas encore tout : on pourroit tellement s'accoutumer à voir les emplois occupés *ad honores*, qu'on ne trouveroit plus étrange de les perpétuer dans les familles par des ſurvivances : relâchement dont on ſe fût bien gardé, ſi les Titulaires les avoient exercés, puiſqu'on ne ſauroit oublier que les anciens démembremens de la Monarchie ne furent autre choſe que les gouvernemens & bénéfices devenus héréditaires. Dès lors un exemple ſervant de planche à l'autre, on en viendroit à voir des enfans, non-ſeulement occuper les charges de la Cour, qui toujours ſeront parmi nous l'objet de l'am-

bition des hommes les plus illuſtrés par de vrais ſervices rendus à l'Etat, & qui demandent une dignité de maintien & de repréſentation dont la jeuneſſe eſt d'ordinaire incapable; mais encore en naiſſant Gouverneurs de Provinces, de Places, &c. le Prince ſeroit réduit à n'avoir de grandes graces à faire, & les ſujets, à n'en eſpérer, que par l'extinction de quelqu'une des familles privilégiées.

Il s'enſuivroit dès lors que ces grandes Places ſi eſtimées autrefois par leur prééminence, par leur correſpondance néceſſaire avec le Prince, par les occaſions de rendre des ſervices d'éclat, ſi propres à former des hommes par la néceſſité d'en gouverner d'autres, de manier les eſprits, de faire reſpecter l'autorité en ſe reſpectant ſoi-même, &c. ne ſeroient plus priſées que ſur le tarif de ce qu'elles rapporteroient, & que tous leurs autres avantages utiles à l'Etat, loin de lui être onéreux, ſeroient perdus.

D'autre part, ces bienfaits importans, autrefois encouragement pour tous en perſpective, ne ſeroient plus qu'échelons pour un petit nombre pour atteindre à d'autres larcins. Sur cent hommes privilégiés, & bardés en naiſſant de charges & de dignités, à peine s'en trouvera-t'il un qui regarde ces bienfaits prématurés du Prince, comme un engagement indiſpenſable pour lui de les mériter un jour, ou qui parvenu à rendre des ſervices, ſache répondre à un Maître bienfaiſant qui lui offre de nouvelles graces : *Sire, je ſuis payé d'avance.* Cette modération ſeroit au-deſſus de l'humanité en un ſiécle où tout n'eſt que métal, ſorte de chevance dont on n'a *jamais* aſſez. Au contraire, nous ſommes tous *enclins* de notre nature à nous identifier avec nos

acceſſoires étrangers. Quel eſt l'homme, qui chargé d'un bel habit, & ſatisfait du privilége d'aller ainſi vêtu, tandis que tant d'autres ſont couverts de haillons, n'aſpire pas encore à ſe faire faire place en vertu de cette décoration qu'il ſe perſuade bientôt être lui? De même un Grand qui ſert, oublie qu'être Grand eſt ſa recompenſe, & s'en fait un titre pour aſpirer à de doubles avantages obtenus à moitié moins de ſervices que ſon inférieur. Les dignités donc, autrefois objet d'émulation & portion principale du tréſor de l'Etat, deviendroient patrimoine des particuliers, charges onéreuſes dans l'Etat, & prétentions contre la ſociété.

D'ailleurs, les Charges n'ayant plus d'exercices, pourroient bien plus aiſément être réunies ſur la même tête. Les Princes ſont hommes; nous voyons tous avec prédilection les gens que nous avons obligés; en conſéquence les graces aſſûrent la faveur, & la faveur de nouvelles graces. Le célébre railleur Comte de Grammont demandoit un jour à Louis XIV. un écu: enquis de ce qu'il en vouloit faire, il répondit que la premiére grace coutoit ſeule, & qu'il ſeroit bientôt un grand Seigneur s'il obtenoit celle-là. C'étoit accuſer indirectement ce grand Prince de ce genre de foibleſſe. La grandeur d'ame des Souverains eſt un piége contre eux en ce genre. *Je t'ai comblé de biens, je t'en veux accabler*, n'eſt que trop ſouvent la deviſe des Princes. Ce ne fut pas celle d'Eliſabeth, dont le regne fut le chef-d'œuvre d'un habile gouvernement: elle ſuivit la deviſe contraire, comme Reine; & quand elle y manqua comme femme, elle eut toujours ſujet de s'en repentir. Dans les tems de vigueur, les Charges ſe dé-

ſendent d'elles-mêmes de leur réunion ſur la même tête. Sully ſavoit répondre à ſon Maître qui vouloit le prépoſer à de nouveaux détails, qu'il étoit déja trop chargé. Dans des tems tels que nous les prévoyons ici, on n'en auroit jamais trop, attendu que les détails deviendroient nuls, & que les revenans-bons demeureroient réels.

Cependant les conducteurs naturels de l'eſſain Politique, devenus frelons, non-ſeulement conſommeroient le fonds & la ſubſiſtance de la ruche, mais encore deyroient être remplacés, attendu qu'il faut que le travail ſe faſſe. L'Etat livré à des conducteurs précaires, ne pouvant les recompenſer par les dignités & les emplois déformais attribués à un petit nombre ſans fonctions, ſeroit forcé à reconnoître les ſervices par des attributions pécunaires, *des penſions.* Ce mot qui n'eût jamais dû avoir d'autre objet, que de ſoutenir la veuve & l'orphelin des bons ſerviteurs, & les mettre en état d'imiter leurs peres, deviendroit l'objet de toutes les prétentions, l'étiquette de tous les placets, un article enfin de bienſéance dans l'inventaire de toute famille honnête, ou ſe prétendant telle. Dès lors non-ſeulement toute vergogne naturelle de demander, quand on n'a pas beſoin, ſeroit perdue; mais on en viendroit même au point d'être forcé à exiger des penſions comme marque de ſatisfaction dûe aux ſervices, & de ſe croire deshonoré du refus de marquer ſes habits d'une goutte de ſang du peuple.

Il ſeroit inutile de noter ici les inconvéniens plus choquans de ce débordement de penſions; leur extenſion ſur des gens infames ou par leur *conduite*, ou par la profeſſion qu'ils exercent,

leur entaſſement ſur des têtes déja accablées de bienfaits, de ſurvivances & de richeſſes. Quoiqu'au fond tous ces abus ſoient des ſuites néceſſaires de l'introduction de cette frénéſie, on peut néanmoins les conſidérer comme des ſurpriſes faites au Gouvernement, ou des effets des paſſions de ſes arbitres; mais, quant à ceux que j'ai cité ci-deſſus, il n'eſt perſonne qui ne puiſſe prévoir la poſſibilité de la progreſſion dont je les ai fait naître.

On en viendroit donc à forcer l'honneur même à déſirer l'argent. Oh! je demande ſi dès lors, en conſéquence de ce dont nous ſommes convenus ci-deſſus, il faudroit s'étonner de ce que la patrie ne fournît plus de héros, plus même de citoyens. En effet, je me ſuppoſe honnêtement né & doué d'une ame élevée; il s'enſuit que j'ai de l'ambition, mais honnête, & qui ne ſauroit me forcer à déroger à mes principes. L'ambition dans ma patrie ne ſauroit plus avoir d'objet que de l'argent: on en diſtribue à la Cour ſous le titre de bienfaits & de graces; on en gagne dans les Finances ſous le nom d'entrepriſes & de baux; on en aquiert dans le commerce par le travail & le bonheur. Sans contredit, l'ambitieux honnête & vergogneux ſe décidera d'abord pour le commerce qui ne ſurprend perſonne, qui eſt approuvé de tous; ou faute de débouchés & de talens pour cet objet de l'héroïſme du jour, dans mon hypothéſe il optera pour la finance, où après quelques courbettes d'initiation, il aquerra promptement le droit d'ordonner aux autres le même manége; & ce ne ſera qu'au défaut enfin de toutes reſſources & de celles même d'une philoſophie *forcée & infructueuſe* à l'Etat, qu'il ſe déterm-

nera à prendre ou à continuer la route des bienfaits & des graces ſemée d'écueils & de paraſites, & à chaque pas toujours plus affligeante pour l'amour-propre.

Qu'on examine d'après ce renverſement d'idées, néceſſité par la nature des choſes dans l'eſprit même du héros, l'effet qu'il doit produire dans celui de tout un peuple en général. Sitôt que chaque profeſſion ne ſera plus eſtimée que par ſa ſolde, le ſoldat qui ne gagne que cinq ſols par jour, ne ſera qu'un goujat auprès d'un laquais, & l'Officier de même auprès d'un valet de chambre. On ſait l'eſtime que les nations marchandes ont de tout tems faite des troupes; on ſe doute bien de celle qu'en feroit un peuple financier.

Nous avons à cet égard certainement déclíné. Après la paix de Nimégue, le feu Roi réforma preſque toute ſa Cavalerie légére, & l'on conſerva ſeulement la Compagnie Meſtre de camp de chaque Régiment. En 1688. on completta tous ces Régimens par des Compagnies nouvelles. J'ai ouï dire à pluſieurs vieux Officiers qui en firent alors, qu'ils formerent leurs Compagnies entiéres de gens de bonne volonté; quelques-uns en menerent de ſurnuméraires, & la plupart en refuſerent un grand nombre. Le Royaume étoit plus peuplé, dira-t'on: je le ſais; mais ſûrement auſſi il y avoit beaucoup plus d'ardeur pour ce métier-là dans la jeuneſſe d'alors, & beaucoup moins pour les emplois des Fermes & des Bureaux. J'ai moi-même encore vu des reſtes de cette brave curioſité Françoiſe. Le déſir d'avoir de beaux hommes pendant la paix, ayant porté les Officiers à pouſſer fort haut à l'envi le taux des en-

gagemens, on fit une Ordonnance qui les bornoit à dix écus. Cette loi caduque de ſoi, en ce que l'inſpection de ſes tranſgreſſions eſt impoſſible au Légiſlateur, ne laiſſa pas d'établir tout naturellement ſon taux pendant un tems. Il importoit peu au fond à des enfans de famille qui mangeoient dans une nuit le prix de leur engagement, qu'il fût de dix écus ou de vingt. La vanité ſeulement de ſe faire payer comme bel homme, les avoit engagés à marchander. Aujourd'hui s'ils y taupent la veille, le lendemain ils ſe dégagent à tout prix; & quant à ceux qu'on veut garder, il faut les éblouir ou les ſurprendre.

Le principe intérieur & ſourd encore de cette progreſſion eſt, je le répéte, la décadence de l'eſtime ancienne qu'on faiſoit du Militaire. Or, on ſait ce que furent de tous tems des ſoldats mépriſés. Quel reméde à cela, dira-t'on? Les enrichir? Quand la choſe ſeroit poſſible, rien au monde n'eſt plus dangereux que d'allumer la cupidité du ſoldat. Les premiers corrupteurs de la milice en ce genre égorgerent leur patrie. On vit enſuite la ſoldateſque mettre l'Empire à l'encan. Le reméde n'eſt point dans la choſe, il eſt dans la totalité des mœurs. L'eſprit militaire ne peut ſe perpétuer dans une nation que par l'eſtime attachée à ſa profeſſion. Cette eſtime eſt très-délicate, comme l'eſt tout ce qui tient à l'honneur. On propoſoit en Suéde une loi pénale contre certains contrebandiers, qui les forçât à être enrôlés pour toute leur vie. *Et que deviendra la dignité du nom ſoldat?* dit un Député de l'ordre des payſans. Beau mot qui arrêta la promulgation de la loi.

Souvent auſſi les loix militaires elles-mêmes

tranchent avec leur inſtitution. La peine de mort, par exemple, ne doit être employée contre gens dont le métier eſt de braver la mort, que dans le cas d'une mort infamante. Mais ces digreſſions deviendroient étrangéres à mon ſujet. Revenons. L'or prédominant, je l'ai dit, ne peut faire qu'un peuple de mercenaires & d'uſuriers.

Tel eſt l'avenir malheureux que notre méthode actuelle pourroit nous préſager, ſi on la laiſſoit dégénérer en abus. La marche unie & ſenſible que j'en ai tracée, montre mieux qu'il ne me conviendroit de le faire, le régime par lequel on en peut & doit prévenir les inconvéniens. Mon objet eſt rempli à cet égard, ſi j'ai démontré : 1°. Que l'amour de la patrie, & toutes les vertus qui en réſultent, peuvent exiſter parmi nous, puiſqu'elles y furent & ſont même encore toutes vivantes.

2°. Par quelle ſorte de relâchement on en peut éteindre le principe, & ſupprimer la trace d'où naiſſent, ſans que je hazarde de les preſcrire, les moyens d'en établir & perpétuer le regne.

Des trois parties que je devois traiter comme points de ralliement, auxquels ſe rapportent tous les chaînons qui compoſent les mœurs, j'en ai parcouru deux, la Religion & le Patriotiſme. Il ne me reſte plus que la troiſiéme, à ſavoir, les vertus civiles.

Celles-ci paroiſſent au premier coup d'œil moins importantes que les autres; il s'en faut bien qu'on en doive juger ainſi. Le vulgaire ne ſe méne point par les grands principes, & tout le monde eſt, ou fut ce vulgaire. La totalité, *le corps des* mœurs ſe corrompt par les détails,

& c'eſt par les détails auſſi qu'il faut veiller à leur ſalut. D'ailleurs, tout fait un cercle ici-bas; tout ſe tient par des liens inviſibles & par mille chaînons inſenſibles auſſi. De même que les vices journaliers ſont le prélude ordinaire des grands crimes, les vertus civiles préparent l'ame des Héros. La vertu d'ailleurs, toute belle qu'elle eſt, toujours foible contre l'amour-propre qui nous domine, ne pourroit rien ſur nous, ſi elle ne compatiſſoit à ſes foibleſſes. L'Acteur ſur le théâtre ſe refroidit, ſi l'eſpoir de l'applaudiſſement du Parterre ne l'excite & ne l'encourage. Les hommes célébres en tout tems & lieu ne furent jamais que des hommes, qui montrerent en un dégré plus éminent que les autres, les qualités en vogue dans la ſociété parmi laquelle ils ſe firent diſtinguer. Par toutes ces raiſons réunies en ſubſtance, il eſt clair que vainement cherchera-t'on la trace des vertus nobles, généreuſes & élevées dans une nation, où les vertus douces & civiles ſeront dans le mépris, ou même négligées.

Cette partie-ci mérite même plus de détail que les autres. Les vertus nobles, comme ayant plus d'éclat, frappent par le brillant des occaſions, & leur décadence ſe fait mieux ſentir. Elles ſont à la portée de moins de gens, & un petit nombre eſt plus aiſé à diriger que la multitude. Un Etat enfin bien conſtitué par elles, peut ſubſiſter quelque tems ſous leurs auſpices, quoiqu'après elles; au lieu que ſans mœurs civiles, tout eſt perdu.

Pour ſuivre quelque ordre dans les détails où je vais m'engager, & que j'abrégerai autant qu'il me ſera poſſible, il faudroit examiner les vertus civiles ſous deux points de vue, à ſavoir, celles

les qui partent du cœur, & celles qui viennent de l'eſprit. Mais ces deux mobiles ont en nous une telle connexité, qu'il eſt difficile d'en faire une diviſion juſte. *Le cœur ſuit aiſément l'eſprit*, dit un aimable Philoſophe. Il eût pu dire avec autant de vérité : L'eſprit ſuit aiſément le cœur ; & comme il eſt également eſſentiel en Politique de veiller au maintien des qualités du cœur & de celles de l'eſprit, il me ſuffit dans mon objet actuel, de mettre une ſorte d'ordre qui me préſente les détails que j'ai à traiter, puiſqu'ils ſont preſque tous également importans.

En vain nous écrierons-nous ſans ceſſe que l'eſprit de ſociété s'établit chaque jour parmi nous, & en bannit tous préjugés ruſtiques & ſauvages. En toute hypothéſe, il faut convenir de la ſignification des termes avant de raiſonner ſur ce qu'ils expriment. Si l'on appelle eſprit de ſociété, la tolérance & la privauté dans les mœurs, l'indifférence dans les ſentimens, le mêlange des conditions, le gout du préſent, & l'oubli total du paſſé comme de l'avenir, j'avouerai que cet eſprit voudroit ſe répandre ; mais je doute que ce ſoit là vraiment l'eſprit de ſociété, puiſque ce fut préciſément celui qui précéda de peu de tems la décadence & la ruine de tous les peuples qui ont regné ſur la terre. Quant à moi, je m'en tiens à ma premiére diſtinction, & ne trouve la ſociabilité que dans les vertus, & ſon contraire que dans les vices.

L'amour de nos proches, par exemple, eſt un des premiers devoirs de la ſociété. Il dérive d'une juſte reconnoiſſance mêlée de tendreſſe & de reſpect ; il nous fait connoître les ſentimens *du cœur ſages* & retenus ; il nous accoutume à

une obéiſſance noble & digne, ſeule école du commandement; il nous fait reſpecter & chérir dans ceux de nos parens qui nous ſont égaux ou même inférieurs en dégré & en avantages de la fortune, la mémoire de nos communs ayeux. Principe de vertus en grand, comme en petit, il entre d'une part pour beaucoup dans l'amour de la Patrie; de l'autre, il nous rend précieux juſques aux moindres domeſtiques & ouvriers qui ont ſervi & fourni nos peres; en un mot, c'eſt un des plus forts & des plus indiſſolubles liens de la ſociété.

Si donc nous avons aujourd'hui plus de reſpect pour nos peres, plus de tendreſſe pour nos proches, plus d'amour pour nos enfans en général qu'on n'en avoit autrefois; ſi l'on *couſine* davantage; ſi l'on remplit mieux les devoirs de bienſéance qui ſont en ce genre le repréſentatif de ces ſentimens, j'avouerai qu'un des principaux arcs-boutans de l'eſprit de la ſociété ſe renforce parmi nous. Sans entrer dans la diſcuſſion de ce problême qu'il ne me convient pas d'approfondir, je ferai quelques remarques de détail, qui ont, ſelon moi, trait à la choſe.

On a de nos jours introduit un relâchement phyſique en ce genre, dont on n'a ſans doute pas ſenti les conſéquences, en diminuant tout-à-coup de moitié les deuils de parenté. Un frere s'eſt trouvé tout étonné de ne porter que ſix ſemaines le deuil de ſon frere; & je n'oublierai jamais que je me ſentis un tel ſerrement de cœur à la vue du premier habit de couleur au bout de ſix mois de deuil de la mort de mon pere, que je le rejettai avec frayeur, & portai le noir l'année entiére. On accorda, dit-on, ce

retranchement aux plaintes des marchands. Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner s'il eſt de l'intérêt de l'Etat, que le regnicole conſomme des étoffes ſomptueuſes plutôt que des draps ſimples. Cet article ſe trouve ailleurs; mais il eſt du premier & du plus ſacré des intérêts, de ne pas porter un coup manifeſte & direct aux bienſéances rélatives à l'amour des proches. Vainement allégueroit-on ces raiſons uſées, que le deuil doit être dans le cœur, & non dans les habits. Il en eſt de cela comme du culte dans l'eſprit, & non dans les cérémonies. Les replis du cœur échappent, & doivent échapper à l'inſpection publique; elle n'a d'intérêt qu'à l'extérieur. L'homme d'ailleurs n'eſt frappé que par les ſens : tel s'afflige ſous des pleureuſes, qui riroit en habit de bal. L'enſemble de mille contenances maſquées produit mille autres ſentimens réels. Tout ſentiment intérieur qui n'a nulle apparence extérieure, ne mérite aucune croyance.

Ennemi, comme je le ſuis, de tout ſyſtême tendant à mener les hommes par la contrainte, je ne ſaurois en revenche trop recommander de les porter par l'exemple & les diſtinctions vers la vertu. Puiſque le Gouvernement peut proſcrire les deuils, pourquoi ne pourroit-il pas honorer les femmes, par exemple, qui alaitent elles-mêmes leurs enfans? Les cuiſiniers & les entrepreneurs du Bal de l'Opéra s'oppoſeroient peut-être à cet arrangement; mais leur intérêt me paroit d'une médiocre conſidération dans l'Etat, en comparaiſon de tous les maux que préviendroit l'encouragement de cette méthode preſcrite par la nature. Tant de femmes détruites par les ravages du lait, tant d'enfans em-

poiſonnés par les maux de leurs nourriſſes, l'ordre rétabli dans les mœurs des femmes, leur fécondité conſervée, leur tendreſſe maternelle accrue par ces ſoins précieux, ſont des objets dans la choſe publique; & je ſais bien que ſi j'en étois le maître, j'augmenterois par une loi les droits matrimoniaux de toute mere qui auroit nourri ſes enfans, ou l'honorerois par telle autre diſtinction dont l'idée me ſeroit donnée par un meilleur eſprit que le mien.

De l'amour de nos proches dérive l'amitié & confraternité entre citoyens. Celle-ci eſt autre choſe que l'amour de la patrie, dont j'ai traité ci-devant: elle y entre comme portion du compoſé; mais elle n'eſt qu'en petit ce que l'autre eſt en grand, & c'eſt encore un des plus forts liens de la ſociété. Tout nous montre ici-bas ce que peut l'eſprit de confraternité, & à quel point l'aggrégation à un corps particulier peut devenir une ſeconde nature. Cet homme, qui prêt à entrer dans la Milice, n'alloit être qu'un payſan redreſſé, s'engage dans le Régiment de Navarre, & ſoudain prend l'eſprit du Corps, & cette intrépidité renommée dont ce Régiment ſe pique. Nous ſommes donc ſuſceptibles de qualités incidentes & épidémiques, pour ainſi dire, rélatives à nos engagemens particuliers de ſociété, & à ce compte un homme libre de tous engagemens eſt celui de tous qui a le moins d'exiſtence.

Ce panchant dérive de l'attrait vers la ſociabilité, que j'ai dit autrefois être inhérent à la ſubſtance humaine. Il veut être dirigé comme tout autre, pour la plus grande utilité publique & particuliére; ſon point certain de direction eſt parallèle à la gradation de nos devoirs. Les

premiers ſont envers Dieu, les ſeconds envers la patrie, enſuite nos proches, puis nos concitoyens, enfin l'humanité entiére, puiſque nous ſommes tous freres.

En ſuivant cette gradation, les attachemens les plus vifs ne ſauroient nous porter à rien de nuiſible à la ſociété. Un vrai citoyen peut aimer à l'excès ſa famille; s'il aime encore plus ſa patrie, il ne fera rien d'injuſte ni de déplacé pour l'avancement de ſes proches, & ainſi du reſte. Mais, au contraire, ſi cette gradation eſt renverſée, il n'eſt preſque aucun attachement qui ne puiſſe être nuiſible. Plus l'ami du genre humain ſera doux & aimable, moins, s'il n'eſt retenu par l'idée des devoirs qui précédent celui-là, il prendra d'intérêt à ſa patrie en particulier. Celui qui aime par prédilection ſes concitoyens, regardera comme ennemie la partie dominante de l'Etat qui impoſe à ſa patrie particuliére des charges dont il ne ſauroit voir l'utilité en grand dans des objets qui ne l'intéreſſent pas, & dont il ſent le poids en petit aux lieux qu'il affectionne uniquement. L'amour des proches ne ſera plus qu'un aſſujettiſſement aux foibleſſes & aux paſſions d'autrui. L'amour de la patrie enfin, s'il n'eſt ſoumis aux grands principes de la Morale & de la Religion, peut faire des Ducs d'Albe, & les pouſſer à fouler aux pieds les droits les plus ſacrés des gens & de l'humanité.

Ainſi chacune de ces affections ſi néceſſaires au maintien de la ſociété générale & particuliére, peut devenir nuiſible, ſi elle n'eſt ſubordonnée à celles qui la doivent précéder. Mais *duſſent*-elles être toutes auſſi déplacées, auſſi *excluſives* que celle qu'on attribue, fauſſement

ſans doute, à certains Ordres Religieux, mais avec quelque vérité à certains d'entre les individus qui les compoſent, ce monſtrueux aſſemblage d'hommes qui tendroient tous vers des affections déplacées, ſeroit infiniment préférable à une prétendue ſociété, dont les membres n'en auroient aucune. C'eſt cependant à quoi conduit l'intérêt particulier, qui néceſſairement dégénére bientôt dans un Etat en intérêt perſonnel.

Je veux croire en effet que l'intérêt particulier fut d'abord & dans ſon principe un faux calcul de paſſions nobles, un déſir de préférence & de diſtinction, qu'un homme plus habile que moi a nommé l'*honneur* dans les Monarchies. Qu'en ferons-nous déſormais dans un Etat, où par un relâchement tel que celui dont j'ai ci-deſſus établi les progreſſions, toutes ces diſtinctions ſont évaluées en argent? Je veux encore que celui qui eſt livré à cet intérêt, ſe paſſionne en ce genre également pour ſoi & les ſiens : la nature des biens qu'il peut déſormais ſeuls ambitionner, le précipite bientôt dans l'intérêt perſonnel & excluſif : en effet, on peut eſpérer de perpétuer dans ſa famille les diſtinctions, les charges, les prérogatives, la réputation même ; & ce plan flatteur en idée, loin de diminuer la portion du poſſeſſeur actuel, en eſt une ſorte d'accroiſſement fictif ; mais l'argent que vous conſervez à vos héritiers, eſt mort pour vous : or, pour un avare il y a cent mille cupides ; ce qui eſt très-différent comme chacun ſait.

Sans nous étendre d'avantage en raiſonnemens déja trop longs, conſidérons la nation où l'or s'eſt le plus répandu, & a conſéquemment

le plus uſurpé la qualité de biens réels, & voyons ſi tous les arrangemens civils, rélatifs à la conſervation & au luſtre des familles, n'y ont pas plus reçu d'altération, qu'ailleurs; ſi les ſubſtitutions n'y ſont pas bornées & regardées comme injuſtes; ſi les retraits lignagers n'y ſont pas odieux; s'il n'a pas fallu des loix nouvelles pour empêcher des meres diſſipatrices d'engloutir dans leur veuvage leurs portions dans les aquêts du mariage; ſi les fonds perdus enfin, uſage monſtrueux & dénaturé, qui loin d'être encouragé par le Gouvernement, ne devroit être toléré qu'en encourant note d'infamie, n'y ſont pas plus en vogue que par-tout ailleurs.

L'intérêt particulier dégénére donc néceſſairement en intérêt perſonnel: delà la diſſolution de toute ſociété; car, comme on ſait, le vice a ſes calculs & ſa philoſophie, ainſi que la vertu. Or, en me ſuppoſant le plus honnête Philoſophe apathique du Royaume, que me faut-il pour me rendre heureux, dès que mon bonheur eſt uniquement concentré en moi-même? Santé, joie & tranquilité; les travaux & les ſoucis de l'ambition nuiroient à tout cela. L'Etat entier réſide en ma propre perſonne, & je dirai, comme l'Ane de la fable:

Et que m'importe.... à qui je ſois?
Sauvez-vous, & me laiſſez paître.
Notre ennemi, c'eſt notre maître;
Je vous le dis en bon François.

Mes concitoyens ſont des moucherons du pays, dont j'ai plus à me garantir, que des Maraingoins d'Amérique; mes proches, plantes du *hazard*, dont le voiſinage m'empêche de voir

le

le ſoleil. Je leur fait bonne mine à tous; mais autant qu'ils me peuvent être utiles, & qu'il ne m'en coutera pas le dérangement du moindre de mes petits calculs; tout enfin me devient indifférent ſur la terre, & j'applique glorieuſement à mon exiſtence l'axiome philoſophique de la force & du courage : *Si fractus illabatur orbis, impavidum ferient ruinæ.*

Que faire cependant pour l'avantage de la ſociété d'hommes bâtis de la ſorte? Ils ne la troubleront pas; mais j'aimerois autant les oſſemens des Catacombes. Or, la perte d'un homme n'eſt-elle rien? Le plus digne Héros ne fut qu'un. D'ailleurs, ſi l'homme d'Eſope en tout & par-tout tel que je viens de le dépeindre, eſt un animal ſi rare, que cette perte ne tire pas à conſéquence, en eſt-il moins vrai qu'un germe, un ſoupçon de cet eſprit répandu dans la généralité, eſtimé même dans ceux qui ſe diſtinguent en ce genre, fait un ravage ſingulier en affoibliſſant tous les liens à la fois de la ſociété? Il n'en eſt aucun dont la conſervation ne ſoit très-importante à la choſe publique; mais pour juger ſi l'apathie s'attaque aux premiers de tous, liſez & voyez ſi parmi toutes les nations paſſées & préſentes, quand le champ libre laiſſé à la cupidité, & les fautes du Gouvernement ont donné la prééminence à l'or, ce n'a pas été préciſément l'époque des plaintes publiques contre l'uſage du célibat volontaire, & le tems de ces Loix vaines, dont l'objet fut de réhabiliter les mariages.

Il réſulte de cette énumération qu'on aura trouvé longue, & que j'ai cependant tâché d'abréger, attendu l'abondance de la matiére, que tous les attachemens, tous les liens entre ci-

toyens ſont précieux à maintenir & aviver; qu'il importe de les diriger ſuivant la progreſſion des devoirs, en les diſtinguant & honorant en conſéquence; que ſur-tout il n'eſt préſage plus malheureux dans l'Etat pour ſa durée & ſa proſpérité, que de les voir s'affoiblir & s'éteindre; & que la prééminence de l'or porte invinciblement la tournure des choſes de ce côté-là.

Remettez l'or à ſa place, c'eſt en général tout mon art. Il eſt ſimple; mais il demande une attention bien conſtante & ſuivie dans les détails. Paſſons maintenant à ceux qu'il me reſte à traiter, pour achever cette ébauche de l'article des mœurs.

Je les renferme tous (pour me borner) en un ſeul point que j'appelle *Décence des mœurs.* Je viens de le dire, & tout le monde le penſe: tout ſentiment intérieur qui n'a nulle démonſtration extérieure, eſt article de foi rejetté de tous. En vertu de quel titre une nation prétendra-t'elle à quelque diſtinction dans le monde, ſi elle n'a aucune nobleſſe dans les maniéres? Qui mettra d'ailleurs cette nobleſſe dans le cœur de ſes éléves, s'ils n'en trouvent nulle trace dans les mœurs? On ſait que les exemples font tout, & les préceptes rien.

On aſſure que Louis XIV. fut vivement bleſſé de trouver dans Télémaque des principes de conduite entiérement contraires à celle qu'il avoit tenue & conſacrée. En ce cas un peu de vanité & une longue habitude de flatterie avoient perſuadé à ce Prince, que tout bien en fait de gouvernement, étoit concentré en ſa perſonne. Le Télémaque étoit deſtiné à l'éducation d'un Prince, déſigné par la néceſſité le reſtaurateur *économe* d'un Etat épuiſé par les ſuccès & les

malheurs d'un regne long & exceſſif en tout genre. En conſéquence la modération, & les vues qui en réſultent, y ſont recommandées & illuſtrées par-deſſus toutes choſes; mais il ne ſeroit pas difficile de montrer dans ce Livre (unique en ce genre, & qui renferme plus de ſaine politique dans quelques pages, que mon Ouvrage entier n'en ſauroit contenir) mille traits qui vantent cette nobleſſe, & cette dignité de mœurs qui doivent diſtinguer la véritable grandeur. Quoi qu'il en ſoit, il n'eſt pas de mon ſujet d'examiner ſi Louis XIV. ne donna pas dans l'excès en ce genre. L'inſpection des mœurs des Rois n'appartient qu'à l'Hiſtoire, & c'eſt pour cela qu'on a dit que les Hiſtoriens devoient être les plus ſages des hommes; mais je puis dire que le gout de ce Prince pour tout ce qui tenoit du faſte & de la grandeur, donna de ſon tems un grand luſtre à la France, & ne contribua pas peu à cette haute conſidération où parvint le nom François.

Par le principe tiré de l'empire que nos ſens ont ſur nos opinions, le Gouvernement ainſi que la Religion, a ſes rites & ſes cérémonies. L'étiquette, exercice de la Cour, qui pouſſée trop loin, échange les Princes en pagodes, mais qui dans ſon principe fut ſi néceſſaire au maintien de l'ordre & du reſpect, dont ils doivent être toujours entourés; l'étiquette n'eſt autre choſe que la décence de mœurs des premiéres têtes de l'Etat. Le pouvoir dans les Monarchies ne réſide qu'en un ſeul; mais ſon exercice eſt confié à pluſieurs. Les Magiſtratures politiques, militaires & civiles, ne ſont autre choſe qu'une émanation, une parcelle de la ſouveraine puiſſance. Si, comme on n'en ſauroit dou-

ter, la décence eſt néceſſaire à la majeſté du trône, elle doit en proportion l'être auſſi à la conſidération de toutes les dignités prépoſées à l'exercice de ſes devoirs & de ſes droits.

D'autre part, toute Monarchie héréditaire admet néceſſairement des prééminences indépendantes de l'autorité quelconque, qu'on appelle des droits du ſang. La nature nous donne des maîtres que nous n'avons droit de choiſir, ni de rejetter. Elle donne donc parmi nous des droits diſtincts & ſéparés de la Magiſtrature. En effet, nos Princes du Sang, ſans Gouvernemens, ſans Charges militaires, par le ſeul droit de leur naiſſance, ſont les premiéres têtes de l'Etat, & ont en cette qualité les prérogatives les plus marquées. Les autres ſujets en ont auſſi de bien moindres à la vérité, mais enfin des droits héréditaires. La plus pauvre Nobleſſe & la plus oubliée, ſe croit & ſe fait preſque croire d'un limon ſéparé, & il eſt bon, par des raiſons étrangéres ici, qu'elle le croie & le faſſe croire ainſi. A commencer par le Souverain, chacun ſe ſent preſqu'auſſi privilégié par ſon ſang que par ſa Charge, & les prétentions qu'on peut avoir à cet égard, entrent bien au moins autant dans les calculs de notre vanité, que celles que nous attribuons à nos Places. Ces prétentions nous portent naturellement vers la décence des mœurs plus néceſſaire encore aux prééminences arbitraires, qu'à celles qui nous ſont déſignées par le Légiſlateur.

Mais je veux qu'on ne ſoit rien, ni par la Loi, ni par le ſang; on eſt homme du moins. Soit le vice, ſoit la vertu, tout nous porte à nous eſtimer, & à convoiter l'eſtime d'autrui. *Le vice*, en ce que l'orgueil eſt une petiteſſe,

& tellement née avec nous, qu'on ne verra pas un ſeul enfant dans le plus bas âge, qui ne ſoit naturellement vaniteux; la vertu, en ce que la morale nous fait ſentir l'excellence de l'homme, & nous montre à nous reſpecter nous-mêmes, & à reſpecter l'opinion d'autrui. Ainſi donc, par les raiſons déduites ci-deſſus, une décence de mœurs rélative eſt de l'eſſence civile de tout être faiſant portion de la ſociété. Il s'enſuit delà qu'on ne ſauroit déchoir ſur cet article dans un Etat, ſans s'avilir en gros & en détail, & que l'attention en ce genre eſt un des premiers devoirs de la ſociété.

Ce n'eſt pas que je faſſe conſiſter dans le faſte des Grands, & dans la ſotte vanité des petits, ce que j'appelle décence; mais je dis qu'il importe que chacun s'eſtime aſſez pour vouloir conſerver ſon maintien naturel, & que ſi les mœurs doivent être forcées, il vaut mieux encore que ce ſoit à monter qu'à déchoir. Cette familiarité de mœurs, qui confond les rangs & les états, & qui fait coudoyer dans la rue le Magiſtrat par le crocheteur, peut être une vertu de République : du moins il n'eſt pas de mon ſujet d'examiner le pour & le contre de cette queſtion; mais c'eſt un vice dans la Monarchie. On a beau dire : les Saturnales des Romains, le maſque de Veniſe, nos Bals de l'Opéra furent des inventions du vice qui gagne toujours au déſordre & à la confuſion. Je veux croire que dans des ſociétés une fois flétries par ce genre de licence, il fût dangereux de la ſupprimer entiérement; mais du moins faut-il empêcher que ces déſordres intermittens ne deviennent les mœurs permanentes d'une nation.

Il ſeroit à ſouhaiter que tous les hommes

puſſent être vertueux; mais puiſque la choſe eſt impoſſible, duſſé-je être accuſé d'une morale erronée, je tiens qu'en général la publicité des mœurs arrête plus de vices que le ſcandale n'en produit. Ne confondons point la ſimplicité & la familiarité. L'une doit ſon inſtitution à la vertu, l'autre la doit au vice. Quelques Princes ſe ſont déguiſés pour connoître par eux-mêmes l'opinion du peuple ſur leur conduite; la plupart pour en imiter la crapule & les débordemens. Voulez-vous diſcerner ſi c'eſt la ſimplicité, ou la familiarité qui bannit le faſte & la dignité de mœurs d'un Etat, il eſt un thermométre infaillible; c'eſt le reſpect des petits pour les Grands. La ſimplicité reléve au-deſſus de ſon état un homme ordinaire; elle rend les ſupérieurs également aimables & reſpectables, & nulle part il n'y a plus de modeſtie dans les petits, qu'où regne la ſimplicité dans les Grands. Mais ſi les Hiérarchies, ſi les rangs ſe perdent dans un Etat, ſi l'uſurier & l'hiſtrion admis à la table des Grands, s'y trouvent de compagnie; ſi ceux-ci cherchant un bon cuiſinier, ou une jolie femme, ou quoi que ce ſoit, deviennent pairs de ceux qui cautionnent les fermiers de leurs terres, c'eſt la familiarité qui confond les rangs, & qui couche l'échelle de l'Etat.

Ce mêlange adoucit les mœurs, dit-on, il communique la politeſſe dans tous les états. Sans doute tout ſe rapproche, mais tout y perd. Voyez-en le tableau dans les Spectacles. Les Théâtres nobles quitterent les Héroïdes pour les Paſtorales; enſuite ſont venus la farce, les riens; d'autre part la Comédie a pris de la politeſſe; elle débite de l'eſprit & des traités de *morale.* Les premiers ont perdu leur grandeur

& leur dignité ſans pouvoir deſcendre à la joie naïve, l'autre a perdu ſon ſel, ſa gayeté, ſes traits ingénus, & n'a gagné que de l'ennui.

Qu'arrive-t'il de cela cependant? C'eſt que les vertus deſcendent, & que les vices montent. Penſe-t'on que ce ne ſoit rien? Que Moron diſe:

. . . . . *J'y conſens,*
Il n'eſt pas généreux, mais il eſt de bon ſens.

La morale burleſque d'un valet poltron fait rire, & donne au manque de courage un ridicule qui rendra brave ſes camarades même; mais que le Poëte de la bonne compagnie diſe:

Que te reviendroit-il de tant de renommée?
Rien, que la chétive lueur
Et que le peu de fumée
D'une lampe en ton honneur
Sur ton cercueil allumée,
Et le touchant plaiſir, aux pieds du grand Louis,
Enterré près Gueſclin, d'infecter Saint-Denys.

Cette morale du libertinage, maſquée du beau nom de Philoſophie, ſéduit la jeuneſſe par l'attrait du plaiſir, & lui montre comme romaneſques les vertus de ſes ayeux, & l'amour de la gloire qui leur donna l'être.

Terminons ce Chapitre par où nous l'avons commencé. Les mœurs ſont le reſſort principal d'un Etat; elles ſont les cordes de l'inſtrument politique dont les Loix ne ſont que les ſons: que les mœurs ſoient tendues à leur point & d'accord, les Loix ſeront toujours dans l'enſemble qui forme l'harmonie politique: que les mœurs ſe relâchent & ſe détendent par un point

ou par l'autre, dès lors toute l'habileté de celui qui touche l'inſtrument, ne ſauroit ramener l'uniformité des ſons.

Il faut alors remonter les mœurs. L'exemple & la police ſont les ſeuls outils propres à cela. Je ſuppoſe qu'il y eût eu un tems où la politique eût été aſſez aveugle pour introduire l'uſage d'intercepter les courriers des autres Puiſſances : miſérable méthode, ſemblable à la puſillanimité qui fait écouter aux portes ; honteux expédient, dont les auteurs s'accuſent eux-mêmes d'envoyer par la poſte des ſemences de noirceurs & de trahiſons, puiſqu'ils craignent les envois de leurs ſemblables. Cette baſſeſſe, bornée d'abord dans l'ombre des cabinets prépoſés aux détails de la politique étrangére, gagneroit bientôt ceux de la politique civile. Après avoir ſervi les intérêts des Princes par cette honteuſe méthode, on en viendroit à ſervir leurs paſſions, & enfin leur curioſité ; on en viendroit à ne plus rougir d'un vil attentat, qui feroit pâmer de honte un laquais qui y ſeroit ſurpris dans le cabinet de ſon maître. Comment eſpérer alors que les hommes ſe ſouviendront dans l'âge mur qu'on leur a dit dans leur enfance, qu'il étoit infame de lire une Lettre même décachetée ? Comment ſe flatter que ce principe naturel du droit des gens prévaudra ſur l'exemple, & la publicité du vice contraire ? Chacun s'érige en politique dans ſon cercle, & la vergogne publique ſe trouve entiérement perdue. Faites bien, écrivez, parlez, & penſez de même, vous mépriſerez les faits, les écrits, les diſcours & les penſées même de vos ennemis.

Le droit des gens en grand & en petit, c'eſt *là le point de* vue unique qui abrégera vos tra-

vaux & vos ſpéculations, qui fixera vos irréſolutions, qui élaguera les ſophiſmes du pour & du contre; malheureux efforts de l'eſprit humain deſtinés à cacher les trahiſons de l'intérêt, qui obſcurciſſent des vérités plus claires que le jour, & font quelquefois ſubſiſter chez des peuples policés des tyrannies de détail dont la barbarie auroit rougi. Ayez uniquement en tout & par-tout le droit des gens en vue: la Loi naturelle empreinte dans tous les cœurs, ſe préſente ſans ceſſe aux yeux même qui le fuient, & le fait briller ſans nuage devant ceux qui le cherchent dans la pureté de cœur & d'intentions. Il vous décidera dans les plus petits détails. Vous défendez le lanſquenet & la dupe comme dangereux, & vous permettez le berlan; un inſtant de réflexion vous fera anathématiſer ce dernier. Pourquoi cela? C'eſt que dans les premiers, c'eſt le hazard qui décide; dans celui-ci, il entre beaucoup d'aſtuce, & il eſt important d'empêcher les citoyens de s'habituer, même dans leurs jeux, à uſer de fineſſe pour ſe tendre des piéges réciproques.

J'ai vu jadis dans une grande ville un Chirurgien montrer pour de l'argent une fille hermaphrodite, qu'on découvroit impudenment à tous venans. Ailleurs, un autre ayant injecté le cadavre d'une jolie perſonne, la faiſoit voir avec tout auſſi peu de ménagement. Ailleurs encore, une fille enceinte à l'âge de huit ans, devint l'objet du concours & de la curioſité publique. Tous ces attentats contre l'honnêteté publique, furent promptement réprimés par la Police.

C'eſt ainſi que rien n'eſt petit aux yeux d'un Légiſlateur; c'eſt pareillement ainſi que les moin-

dres reſſorts de la machine politique ſe réuniſſent uniformément ſous la grande touche, qui n'eſt autre choſe que la vue du bien général & univerſel.

Il réſulte en réſumé de ce dernier article, que le faſte, la magnificence même, l'ornement extérieur & la dignité dans les mœurs, loin d'être un inconvénient dans une Monarchie puiſſante, de l'épuiſer & lui nuire, ſont une preuve que tout y eſt à ſa place, pourvu que le luſtre & le brillant de la dépenſe ſoient diſtribués rélativement, & ſe trouvent où ils doivent être. Dans les tems de ſplendeur, les gens en place font de grandes fortunes, & en jouiſſent au profit & à la décoration de l'Etat; dans les tems de familiarité, ceux-ci firent parade d'une prétendue modération: on vit croître les ſous-ordres à vue d'œil, prodigues avec oſtentation de richeſſes obliquement aquiſes. Que ſignifie cela? Rien autre choſe, ſinon que la pareſſe & l'engourdiſſement de l'ame bornoit les chefs, & que la familiarité, aurore certaine de l'anarchie, avoit perſuadé aux ſous-ordres qu'ils pouvoient & devoient s'égaler à leurs maîtres. Le Public n'y gagna rien; au contraire, fatigué par la cupidité des mercenaires, & livré à l'inſolence des eſclaves, il n'eut pas même la ſatisfaction de voir ſes dépouilles ſervir à la décoration de l'Etat.

Ce ſeroit me mal entendre, que de me placer au rang des prôneurs du luxe, d'après ce que je viens de dire. Je ſais en général, & j'ai établi ci-deſſus que la double conſommation d'un individu n'eſt autre choſe que l'homicide de ſon voiſin, qui vivroit ſur la ſorte de dégât de tout ce qu'il conſomme par delà ſon néceſ-

ſaire; mais je ſais auſſi qu'il eſt impoſſible d'é-

tablir dans un grand Etat cette frugalité universelle, & cette conſommation géométrique ; & puiſqu'il faut dans une ſociété complette, des gens qui repréſentent, & d'autres qui ſe piquent d'une économe frugalité, je dis que c'eſt tout perdre que de confondre les êtres à cet égard, de mettre les ombres ſur les groupes principaux, & de répandre le coloris ſur les fonds.

C'eſt néanmoins ce que fait le luxe : je vais me laver du ſoupçon d'en avoir pu être le partiſan, en dévoilant ſa marche & ſes effets, & c'eſt ainſi que j'acheverai de développer le ſyſtême des mœurs dans un Etat, & que je mettrai ſous les yeux une infinité de détails qui auroient trop étendu ce Chapitre.

CHAPITRE V.

Du Luxe.

J'Entreprens ſans doute une tâche au-deſſus de mes forces. Je vais mettre en proſe & en calculs la répétition de tant de vaines déclamations, fruits de l'imagination chagrine & envieuſe des Poëtes & des Moraliſtes. Je réveille un vieux ſyſtême de l'eſprit démenti par le cœur, & je viens prêcher le Stoïciſme à des gens inſtruits également de la vanité des préjugés du vice & de ceux de la vertu. Ce ne ſont point des hommes corrompus que j'attaque du milieu de la rue, tandis qu'une grande cour & de triples antichambres les dérobent à de vaines clameurs : ce ſont des hommes ingénieux, ſobres, laborieux, philoſophes, illuſtres enfin, tels que

Melon & David Hume, qui ont deſſillé les yeux du Public à cet égard, & dont j'oſe ébranler les trophées. A l'égard de l'envie, qui me connoitra, ſaura que je ne ſuis, ni par mon tempérament, ni par les cauſes ſecondes, dans le cas d'être attaqué de cette maladie. Si vous avez du bien, & en jouiſſez mollement, l'ennui, les vapeurs & les maladies de nerfs en jouiſſent auſſi. Le tout enſemble, ce n'eſt pas la peine de vous rien envier. Quant à vos prophétes, les noms ne m'éblouiſſent pas; je ſais peut-être auſſi-bien qu'un autre rendre juſtice à leur mérite; mais chacun a ſes droits à la recherche de la vérité, & j'eſpére démontrer qu'en pluſieurs choſes ils ont blâmé ce que je blâme, qu'en pluſieurs autres ils ont confondu le luxe & la dépenſe, qu'en quelques-unes enfin ils ont mal raiſonné, faute de partir d'après les vrais principes. Commençons.

Mr. Melon eſt, je crois, le premier qui dans un Ouvrage raiſonné ait paru autoriſer le luxe. Cela donna une vogue conſidérable à ſon Livre, & déſormais il n'y eut Docteur de cercle qui ne prononçât hardiment que le luxe étoit un bien. Cependant en ſuivant attentivement Melon, & dans tout le cours de ſon Ouvrage, on voit que ce fut un bel & bon eſprit, & fort éclairé ſur la plupart des détails dont il traite. Il donne à gauche, ſelon moi, ſur l'article du luxe; mais non pas autant que l'ont cru ſes écos; & c'eſt faute de le bien entendre, qu'on le dit le prôneur abſolu du luxe. C'eſt par lui, comme le premier, que je commencerai l'analyſe des raiſons de ce nouveau ſyſtême.

J'ai dit ſouvent, & je répéterai que ſi les partiſans philoſophes du luxe, du moins ceux *de l'ordre des* hommes que je viens de citer &

que je vais combattre, m'avoient entendus, nous aurions été d'accord ſur preſque tous nos principes. Pour commencer, il eût fallu d'abord convenir des définitions; cette méthode abrégeroit bien des diſputes.

Melon dit : *Le luxe eſt une ſomptuoſité extraordinaire que donnent les richeſſes & la ſécurité d'un Gouvernement.* Cette définition arrondie paroit nette & comprendre tout, & cependant elle eſt contredite par le fait & par la morale. Par le fait, en ce que les regnes enragés de Caligula & de Néron ont été ceux du luxe à Rome, & non pas aſſurément ceux de la ſécurité. Par la morale, en ce que juſtifier le luxe d'après cette définition, c'eſt célébrer les diſſipations de Cléopatre & d'Héliogabale. Or, Melon étoit trop honnête homme pour avancer & ſoutenir cela. Tâchons donc de définir le luxe ſans proſcrire la dépenſe, & diſons, plus mal ſans doute, mais plus exactement : *Le luxe eſt l'abus des richeſſes.*

Ce n'eſt rien dire, m'objectera-t'on. Ce que vous appellez abus, je l'appelle uſage; montrez l'abus & le définiſſez. Je m'explique; le luxe a produit deux enfans, *la molleſſe* & *le déſordre.* La molleſſe, on ſait ce que c'eſt. Par le déſordre en ce genre, j'entens la dépenſe folle, c'eſt-à-dire, celle qui ſort des proportions de l'état & de l'âge, des points de convenance enfin, cela s'entend. Telles ſont les deux branches du luxe qui produiſent des fruits ſi monſtrueux & ſi étranges, que l'atmoſphére entier en eſt empoiſonné; mais tout ſe réduit à ces deux principes, & c'eſt à leur rapport avec ces deux branches qu'on peut reconnoître ſi les dépenſes tiennent à l'uſage ou à l'abus.

Si Melon eût voulu faire cette diſtinction, il n'auroit pas cru trancher la difficulté en diſant : " Ce qui étoit luxe pour nos peres, eſt „ à préſent commun, & ce qui l'eſt pour nous, „ ne le ſera pas pour nos neveux. Et enſuite: „ Le payſan trouve du luxe chez le bourgeois „ de ſon village, celui-ci chez l'habitant de la „ ville voiſine, qui lui-même ſe regarde com- „ me groſſier encore devant le Courtiſan.

Car que nous uſions de différentes productions & ouvrages inconnus à nos peres, c'eſt choſe très-permiſe. Le luxe n'eſt pas dans la choſe, il eſt dans l'abus. Ainſi pour me ſervir de l'exemple cité par Melon, un Parvenu qui dans le tems de Henri II. auroit porté des bas de ſoie, étoit répréhenſible, parce qu'il affectoit une recherche nullement convenable à ſon état, & un cordonnier qui en porte aujourd'hui, ne choque perſonne.

De même la progreſſion, qu'il attribue à l'opinion du luxe dans la ſeconde partie de ſon raiſonnement tranſcrit ci-deſſus, eſt préciſément le contraire du fait. Le payſan alloit autrefois les Dimanches voir chez ſon Seigneur un miroir de Veniſe de deux pieds en quarré : il revenoit étonné de cette magnificence ; mais au lieu d'en être choqué & envieux, il s'approprioit une portion de ce faſte. Le campagnard n'envie pas non plus l'élégance & la propreté des meubles de la ville, & la ville ſe glorifie aux yeux des étrangers de la pompe de la Cour.

Rien de tout cela n'excite l'envie & la cupidité. D'où vient cela ? C'eſt que tout eſt à ſa place ; mais quand le Courtiſan ſortant de ſon entre-ſol de Verſailles où il eſt meublé ſelon *l'ordonnance*, ou de ſon Palais déſert où des pier-

res d'attente marquent la place des glaces, va chez un Parvenu où tout reluit d'or & d'azur, où la magnificence de la vaiſſelle & des porcelaines, la profuſion & la variété des mêts lui reprochent de toutes parts le vuide de ſa prééminence ; quand le Magiſtrat & le Bourgeois voient dans des maiſons de campagne les boulingrins & les arbriſſeaux odorans tenir la place des fertiles moiſſons qu'on en tiroit autrefois, & réduire en chaumiére par comparaiſon l'honorable maiſon de leurs peres ; quand le Seigneur campagnard voit dans ſa Terre un fripon de marchand de bœufs prodiguer à ſa femme des bijoux qui éblouiſſent la Dame du Château, &c. alors tous les différens ordres crient au luxe : chacun bleſſé de ſe voir ſurpaſſer par ſon inférieur naturel, s'efforce de ſe mettre à ſa place. Delà les dépenſes folles, c'eſt-à-dire, diſproportionnées aux moyens, le dérangement, la ruine, la cupidité enfin & ſes conſorts, & tous les déſordres les plus propres à ruiner entiérement la ſociété.

„ Lorſqu'un Etat, continue Melon, a les „ hommes néceſſaires pour les terres, pour la „ guerre & pour les manufactures, il eſt utile „ que le ſurplus s'emploie aux ouvrages de luxe, „ puiſqu'il ne reſte plus que cette occupation, „ ou l'oiſiveté.

Il eſt viſible qu'il confond ici non-ſeulement la dépenſe & le luxe, l'induſtrie & la néceſſité, mais encore l'actif & le paſſif en ce genre, celui qui ouvre & celui qui conſomme. Je voudrois d'abord qu'il convînt de ce qu'il appelle *les ouvrages du luxe*, puiſqu'il les diſtingue des manufactures. Les ouvrages des Gobelins, les tapis de la Savonnerie ſont aſſurément des richeſſes

très-eſtimables chez nous: mais ils ſeront luxe pour les particuliers qui s'épuiſent pour donner dans ce genre de faſte, ou pour ceux qui ne ſont pas faits pour ſe ſervir de l'ameublement des Rois. Je ſuis plus facile que lui. Je n'attens pas pour permettre que les ouvriers recherchent la perfection dans leurs ouvrages, d'être certain que l'Etat a les hommes néceſſaires pour les terres & pour les manufactures; ce point eſt trop au-deſſus de nos connoiſſances. Perſonne, pas même les prôneurs philoſophes du luxe, qui ne me paroiſſent avoir aucun principe des véritables notions à cet égard; perſonne, dis-je, ne ſait quand l'Etat en ſera à ce point de population: il ſuffit de ſavoir ce que nous avons déja répété, que les arts du ſuperflu, tous moins pénibles que les arts néceſſaires, attireront toujours l'humanité, & feront déſerter les autres parties du travail, ſi le Gouvernement n'a une attention continuelle à appuyer & protéger les arts néceſſaires, & ſur-tout l'agriculture qui eſt le premier, & les manufactures d'arts groſſiers qui ſont les ſeconds. A cela près, je ne prétens ni blâmer ni reſſerrer les arts perfectionnés; mais quant à l'uſage qu'on fait de leurs productions, j'en voudrois bannir l'effronterie, la diſſipation & le délire: & cela ſe peut ſans rien éteindre; on le verra dans la ſuite de ce Traité.

Dans quel ſens peut-on dire que le luxe amollit une nation? Cela ne peut regarder le Militaire. Il eſt des propoſitions ſi étranges, qu'elles paſſeroient pour folie, qui réduites en queſtion, quoique moins ſages encore, paroiſſent réſoudre la difficulté, parce qu'elles embarraſſent par leur ſingularité. Je crois de ce genre celle que renferme cette citation. Or, puiſqu'il

s'agit ici de remettre en queſtion ce qui fut en fait de tout tems, je vais répondre en régle à celle-ci.

La partie matérielle en nous eſt une; c'eſt ce qu'on appelle corps. La partie intellectuelle ſe ſubdiviſe en trois, chez moi du moins. Ces trois ſont, le cœur, l'ame, & l'eſprit. Ces quatre parties font l'homme tout entier. Or, pour définir la molleſſe, c'eſt ce qui énerve le corps, avilit le cœur en l'endurciſſant, affaiſſe l'ame en portant ſon ambition vers des objets bas, affoiblit l'eſprit par l'eſpérance, la crainte & l'avidité. Si le luxe eſt propre à produire ces effets-là, il engendre certainement la molleſſe, & par conſéquent amollit une nation *en tout*; ce qui, je crois, eſt dire *en quoi*. Reprenons à part chacune de ces ſubdiviſions; mais afin que mes démonſtrations naiſſent mieux l'une de l'autre, il eſt néceſſaire d'intervertir dans cet examen l'ordre que je viens de donner à ces opérations.

J'ai dit que le luxe tel que je l'ai défini, une fois ſouffert dans une nation, occaſionnoit les dépenſes folles, le dérangement, la ruine & la cupidité. On ne me niera pas que ces choſes ne livrent l'eſprit aux agitations de la crainte & de l'eſpérance, & ne l'aſſerviſſent à tout ce qui peut mouvoir ces tyranniques reſſorts. Qu'on ſe rappelle les tems où de certaines nations, d'ailleurs auſſi portées aux vertus nobles qu'aucune autre, ont été par des bizarreries du Gouvernement, ou par des météores paſſagers d'intérêt, livrées à l'action de ces deux reſſorts; qu'on ſe retrace les horreurs qui bouleverſerent alors la ſociété; tant & tant de fortunes ruinées, de particuliers réduits au déſeſpoir par des ré-

volutions injuſtes & inouies, euſſent en toute autre occaſion cauſé des ſéditions & des troubles : il n'en fut rien alors. Pourquoi cela ? C'eſt que l'intérêt avoit jetté ſon appas. Le déplacement que je caractériſe *luxe*, étoit plus en vogue que jamais ; l'eſprit étoit affoibli, & ne pouvoit rien produire que d'infame. Tels furent les effets de cette révolution. On vit les Grands devenus bas-valets, agioteurs, marchands en gros & en détail ; les dépoſitaires de la Juſtice payant leurs légitimes créanciers en effets diſcrédités ; les freres dépouillant leurs freres ; les maîtres ſervant leurs valets. On ne pouvoit voir que cela : ce ſont là les troubles du luxe en fureur, troubles moins effrayans à l'œil que les maſſacres des ſéditions réelles ; mais qui laiſſent des traces cent fois plus profondes. Qu'on jette les yeux ſur les ſuites encore funeſtes de ces tems de chaos ; qu'on conſidére l'aviliſſement volontaire des principaux ordres de l'Etat ; les membres des corps de leur nature les plus hauts à la main & les plus difficiles à réduire, faiſant depuis auprès des ſous-ordres plus de baſſeſſes qu'on n'eût pu jadis imaginer d'en faire pour les arbitres du Gouvernement : on jugera que les eſprits furent comme engloutis dans la ſervitude volontaire, & l'on connoîtra ce que c'eſt que les effets de la crainte & de l'eſpérance ſur des eſprits ouverts à la cupidité.

Le luxe donc qui diſpoſe l'eſprit à recevoir ces funeſtes impulſions, l'affoiblit. Qu'on en juge même par ſes délaſſemens ; qu'on liſe les brochures, qu'on voie les ſpectacles, on y découvrira le type de cet affoibliſſement de l'eſprit qui travaille pour ſes ſemblables. Plus rien *qui tienne* du noble & du grand, colifichets &

enfances dans le fond, pointes & saillies dans la forme & dans le style. Tel est le fruit de l'affaissement de l'esprit dans une nation; il porte sur tout, il abatardit tout, & les hommes réfléchis, qui ne peuvent nier le fait à cet égard, vont, faute d'en avoir étudié le principe, en chercher la cause dans une prétendue dégradation arrivée dans la masse physique, tandis qu'il n'en est point d'autre que le dérangement dans les mœurs, qu'on appelle luxe.

Je dis encore qu'il affaisse l'ame, en portant son ambition vers des objets bas. L'amour-propre, cheville ouvriére de celles de nos passions qui méritent ce nom, n'est point l'amour de soi-même. Ce dernier n'est presque que machinal en nous; l'autre est une perfection de celui-ci, sentiment factice, & qui n'est que rélatif. Il nous porte au désir de nous distinguer dans notre espéce, il trouve des ressources au fond des cachots, où des malheureux, sans espoir de tout autre genre de distinction, portent leurs prétentions sur l'excès de scélératesse. L'ordre nécessaire de la société a varié cet appas, en marquant les états, & le désir de se distinguer dans sa profession, paroit la plus naturelle des ambitions. Mais l'homme toujours trop prompt à en revenir aux signes sensibles, éprouvé par le sentiment, a connu par l'expérience de tous les tems que les marques extérieures de distinction étoient en ce genre, ce qui faisoit l'effet le plus prompt & le plus durable. Ce sentiment a donné l'être à la pompe des Rois, à l'extérieur des dignités. Dépouillons ces signes étrangers de la valeur que l'habitude & le consentement public leur ont donnée; que seront le manteau Ducal, le tabouret, & le cordon de l'Or-

dre? Des parures, des marotes d'enfans que le Philoſophe apprécie à rien dans ſon cabinet, & révére à l'extérieur malgré lui-même, en ſortant de chez lui.

Laiſſons un moment ces ſignes que je viens de citer comme exemple, en ſuppoſant qu'ils ſont excluſifs à certains égards. Indépendanment de ces marques privilégiées, il en eſt grand nombre d'autres qui ne ſont prohibées à tout ordre de citoyens, que par cette ſorte de vergogne qu'on appelle modeſtie & décence d'état. Les meubles précieux, les vêtemens magnifiques, les maiſons faſtueuſes, les équipages, la ſuite, &c. attirent néceſſairement les regards de la multitude, & c'eſt ce que les hommes prennent & prendront toujours pour de la diſtinction. Dans leur inſtitution primitive, ces choſes devoient ſervir à déſigner la puiſſance; mais dès qu'elles ne déſignent plus que la richeſſe, dès lors, ſelon moi, le luxe regne. L'émulation ſe tourne alors vers la richeſſe: or, l'émulation de la richeſſe n'eſt autre choſe que la cupidité.

C'eſt bien pis, ſi le relâchement des reſſorts d'un Etat eſt au point que la richeſſe donne non-ſeulement le pouvoir, & la liberté de ſe procurer ces diſtinctions trompeuſes & voyantes, mais encore qu'elle ſoit un véhicule certain & indiſpenſable aux dignités, aux honneurs & à l'autorité; mais l'Etat ſera vraiſemblablement au dernier période de la corruption des mœurs, ſi la pauvreté & même la médiocrité deviennent mépriſables, & dans la vie privée, & dans les dignités, dans l'homme de mérite comme dans l'homme médiocre; ſi tous les états s'infectent également de cette prédilection peſti*lentielle pour* les richeſſes; ſi l'homme de guerre

peu aiſé eſt regardé comme la victime néceſſaire de tous les dégouts & préférences de la faveur, l'inſtrument ſubordonné de l'avancement d'un homme riche & ſans mérite; ſi le Magiſtrat le plus intégre & le plus éclairé n'eſt digne des grandes places, qu'autant qu'il peut ce qu'on appelle *s'y ſoutenir*; ſi la carriére enfin de la gloire & du déſintéreſſement eſt occupée par l'or, comme celle de l'intérêt & de l'induſtrie: dès lors toute eſpéce de vertus & toute idée de gloire ne ſeront plus que de vains noms, oubliés comme la maſſe d'armes & la lance; & tout ce qui reſtera de forces à l'ame du citoyen, ſe portera vers le déſir de l'or : *Rem habeas, quocumque modo rem.*

Or, je demande, Meſſieurs, moi qui ſuis peut-être auſſi orgueilleux qu'un autre, quel métier vous me conſeillez de faire pour aquérir cet or qui doit tenir lieu de tout. Studieux, accoutumé au travail & aux veilles, réſolu à n'épargner aucune peine pour arriver à la béatitude, quelle route prendrai-je? Sera-ce le commerce? Je vois & je parcours l'univers, je trouve toutes les routes de l'échange comblées d'avanturiers d'autant plus entreprenans, qu'ils ne riſquent que le bien d'autrui; peu délicats ſur les moyens, ils tentent tout, ils emploient tout; la mal-façon des manufactures leur vaut quelques retours avantageux dont ils profitent en diſcréditant leur nation; ils ne craignent, ni d'enfreindre les loix de l'Etat, ni de fauſſer celles de la probité : ils ont quelque ſuccès; mais, moi qui ne m'étois point fait une ame d'airain, qui barré d'une part par les jalouſies nationales, de l'autre arrêté par les chicanes ancrées dans tous les ports avec la mauvaiſe foi, vois mes

fonds en péril à chaque pas, je dois m'eſtimer heureux, ſi à la fin d'une vie laborieuſe & économe je laiſſe mes enfans en état de pourſuivre ma profeſſion ; & ce n'étoit pas là ce que je cherchois. Ferai-je la banque ? Les tours de paſſe-paſſe de la profeſſion ſont uſés & connus ; & ſi quelque Cour ne me charge de ſes remiſes, mon argent en ſe promenant à travers les orages, ne me rapportera que dequoi vivre à peine, & toujours avec le fil de Damocles ſur la tête. Tenterai-je ce qu'on appelle *les entrepriſes?* Eh! qui me répondra de la fidélité de mes confreres ? Cartouche a bien été trahi. Je verrai net le produit de la clientelle envers d'avides patrons, des avances onéreuſes & incertaines, &c. & quand il faudra partager le gâteau, j'en ſerai pour avoir vu de près le Pérou, ſans avoir eu l'avantage d'y prendre terre. Entrerai-je dans les fermes ? Oui dà, ſi je trouvois la porte ouverte ; mais en ce genre, la voie large n'eſt qu'au figuré. Que faire donc, & que faites-vous tous, vous qui n'avez pas les talens & la patience que je me ſuppoſe ici, & qui pourtant courez le même objet ? Vous vendez naiſſance, honneur, conſcience, ſentimens & tout : vous les vendez non-ſeulement au préſent, mais au futur, non-ſeulement à la réalité, mais à l'eſpérance ; vous vendez ame, corps & bien, & pour peu qu'on vous achéte, vous êtes encore trop payés.

Mais tandis que j'énumére les reſſources de ſa cupidité, je m'apperçois que mon ame s'affaiſſe & s'appeſantit ſur ce tas d'ordures & d'immondices. Tel eſt l'effet de la cupidité, effet *auſſi pernicieux* dans un Fermier que dans un *Général d'*armée ou un Chancelier de France.

Je l'ai dit ailleurs : *Le ſel doit entrer dans tous les mêts, l'honneur dans toutes les profeſſions*; mais l'honneur ne ſubſiſtera jamais qu'avec la vergogne & la modeſtie. Le luxe eſt l'ennemi juré de celles-ci; auſſi l'eſt-il de l'honneur, & il n'en faut plus attendre d'aucune eſpéce, où le luxe regnera.

J'ai dit encore, qu'il avilit le cœur en l'endurciſſant : j'aurois mieux fait de dire qu'il l'étouffe. L'axiome *primò mihi* qui s'établit hautement dans des tems de corruption, fut de tout tems écrit au fond des cœurs. On ſe regarde toujours ſoi-même premiérement, & même ſans le vouloir. Nos premiers beſoins ſont en nous, ils ſont aiſés à remplir : les ſeconds ſont hors de nous; & ſoit en bien, ſoit en mal, ils ſont immenſes, & toujours renaiſſans des efforts qu'on fait pour les ſatisfaire.

Quoique le bien & le mal aient des caractéres moraux très-diſtinctifs, je me permets ici de leur en donner un phyſique, & je l'établis en diſant que les déſirs ſociables & qui ſe mêlent au bonheur d'autrui, vont au bien; nos déſirs excluſifs, au contraire, & qui nous ſont propres uniquement, tournent au mal. J'ai dit que le luxe réduiſoit tous nos appétits à la ſoif de l'or : je demande ſi tous les déſirs qui émanent de celui-là, ne portent pas le dernier de ces caractéres. J'ai pu jadis aimer mon pere excluſivement à tous autres, l'aimer non pour lui, mais parce que je ſavois qu'il m'aimoit comme ſon bien, & que cet amour, exigeant à l'extérieur, m'étoit commode au fond, parce que je pouvois m'y fier, parce que ſon conſeil m'étoit bon, & que ſon expérience m'appartenoit; j'ai pu le reſpecter pour apprendre par-là aux autres à rendre au

nom qu'il m'a tranſmis, &c. Tous ces motifs étoient au fond ceux d'un cœur empreigné de la lie de l'intérêt, & indigne de la pureté primitive de la portion d'être ſpirituelle que j'ai reçue des mains du Créateur; mais tels qu'ils étoient, mon pere en profitoit dans le fait, la ſociété & ma famille par l'exemple. L'intérêt ſordide eſt venu déranger cet ordre apparent. Mon pere, dont je dévorois la ſucceſſion comme un bien trop long-tems retenu, tarde trop à mourir; l'impatience me fait appercevoir qu'il me doit compte du bien de ma mere; je l'attaque, il ſe défend, l'indignation ſe joint à la douleur de me voir échapper à ſa dépendance; je hâte ſes jours, & j'en déshonore la fin en faiſant retentir les Tribunaux du récit de ſes injuſtices; je ſcandaliſe la ſociété, je donne à mes enfans l'exemple qu'ils tranſmettront à leurs neveux, & les regardant d'avance comme ennemis; j'établis hautement le principe qu'il faut ici-bas travailler pour ſon propre bonheur, & je le mets en pratique en plaçant une partie de mon bien à fonds perdu.

Ce fait allégué n'a que trop d'exemples chez les peuples abandonnés au luxe; je puis me diſpenſer de parcourir les autres ordres de liens de la ſociété. Qu'attendront des freres, d'un fils parricide? des parens, d'un frere dénaturé? des amis, d'un parent inſenſible? le Prince, l'Etat & la ſociété, d'un homme qui n'a ni parens ni amis dès qu'il s'agit de ſon intérêt? Et qu'eſt-ce qu'un cœur qui ne connoit ni la voix du ſang, ni le reſpect du devoir? Ne penſons pas tous tant que nous ſommes, qui n'avons pas perſécuté notre pere, être exceptés pour cela de l'*anathême général*. Il faut, avant de condamner

autrui, ſe voir avec certitude digne de prendre la premiére pierre. C'eſt par cette raiſon que je n'attaque ici non-ſeulement aucun individu, mais même aucun ordre de citoyens. Je dis que le luxe a tout fait; mais ſi je n'ai point plaidé contre mon pere, le pouvois-je? Quand je l'aurois pu, en avois-je occaſion? Diſſipoit-il ſes biens? Me refuſoit-il le néceſſaire? Si ce crime m'eſt échappé, je dois rendre grace aux circonſtances. Si j'ai ſervi mon frére, ſi j'ai reſpecté les premiers liens de la nature, ai-je également reconnu les ſeconds? Ai-je fait à mon parent pauvre le même accueil, les mêmes prévenances qu'à celui qui étoit puiſſant? Je lui en devois davantage cependant, puiſqu'il en avoit plus de beſoin. Ai-je apprécié mes amis au tarif du mérite, ou à celui de l'eſpérance? La voix de mon propre cœur me confond dans cet examen, & je reconnois que le luxe nous a tous perdus, plus ou moins. C'eſt uniquement parlà, & non par une déchéance de la nature humaine, que nous ſommes indignes de nos peres qui avoient dégénéré de nos ayeux, & que nous donnerons le jour à des enfans plus vils encore que nous.

Ce que je dis ici, n'eſt point déclamation: chacun ſe plaint de ce que le monde, plus ſéparé que jamais en ſociétés excluſives & particuliéres, n'a cependant que les apparences de l'amitié. Admis au commencement dans ces réduits particuliers, & fréquent de ma nature, je me diſois en ſortant: Ces gens-là ont bien des choſes à ſe dire quand ils ſont ſeuls, car ils ne s'en diſent guères devant un tiers. En perſévérant, il m'eſt arrivé de me trouver de l'intérieur abſolu. Hélas! à l'exception de quelque

trait contre des rivaux, du récit de quelqu'anecdote ſecréte, d'une ſorte de relâchement enfin de cette prudence ſéche, que l'intérêt prodigue ſans effort à ſes moindres adeptes, ils n'avoient rien de plus à ſe dire. Rien de ſoi, de ſon cœur, de ſon eſprit, de ſes ſentimens; tout cela étoit engourdi & mort par l'habitude d'être en écharpe, & j'ai cru long-tems que les gens du grand monde n'avoient pas de cœur.

Penſez-vous avoir un ami ſur le théâtre? Il en eſt encore, je le ſais mieux qu'un autre, mais en bien petit nombre: en général vous qui chériſſez cette erreur, ſuivez la même carriére, ayez des protections, des cabales, des intrigues, de bons avis; qu'il vous croie toujours utile à ſon intérêt ou à la ſorte de réputation qu'il veut y faire ſervir, ſi vous ne voulez être triſtement détrompé. Si vous n'avez à lui offrir qu'un cœur ſenſible & une fidélité éprouvée, il vous ſubſtantera de quelques diſtractions, comme l'on entretient un vieux château d'une terre éloignée où l'on peut avoir affaire un jour. Il vous réſervera pour les tems de philoſophie, que certains reſtes de libre arbitre expirant lui laiſſent entrevoir dans un avenir, dont dix générations ne trouveroient pas la place; mais vous verrez les ſecrets, les confidences, les rendez-vous, les effuſions de cœur, s'il en fût, paſſer à des gens qu'il n'aime ni n'eſtime au fond, & qui le lui rendent. Semblable au ramoneur qui s'aide également des deux parois pour grimper, tant de celui auquel il tourne le dos que de celui qu'il a devant lui, il oublie qu'il court riſque de paroître à l'extérieur noir comme charbon, uniquement occupé d'arriver [illegible] *terme de ſon travail.*

Ne croyez pas, je vous prie, parce que j'en écris de vivacité, que je m'en fâche. J'ai assez vécu pour savoir que c'est chose indispensable, & pour avoir appris à rire de moi-même, quand par hazard une épreuve du moment vouloit m'en porter des bouffées de scandale à la tête. Cela fut de tout tems, me direz-vous. Eh! non, mille fois non; pas du moins au point où cela est aujourd'hui. Voulez-vous le sentir & pour un tems bien près de nous, lisez les registres de la société, seulement du siécle passé; les Lettres de Madame de Sévigné, par exemple, femme d'esprit, mais assurément des plus frivoles de son tems: vous y respirerez un air d'intérêt entre les amis & liaisons de ce tems-là, un air de prendre part aux succès & aux disgraces, qui quoique dès lors bien affoibli sans doute, fait par le contraste mieux connoître encore la sechereſſe de nos intimités d'aujourd'hui. Je n'ai donc pas dit assez en établissant que le luxe avilit le cœur; je devois dire qu'il l'étouffe & l'anéantit.

Mais il faut tout voir quand on raisonne de sang froid, & je vois encore des traces de sentiment qui me ramèneront peut-être à mon expression premiére. En effet, on aime les valets, on se les débauche, on les vêtit, on les couche comme des maîtres, & l'on demande à boire dans le style des placets d'autrefois; on se pique de les charger de profits. Les testamens enchérissent les uns sur les autres en legs domestiques, sans distinction d'âge, d'ancienneté, de service, &c. & sitôt qu'un valet a eu le bonheur d'enterrer deux maîtres, sa fortune est faite. On diroit que la superstition de nos peres pour les fondations n'a fait que changer d'ob-

jet, & ce nouvel abus également à charge aux héritiers, eſt plus affligeant encore.

On vous y prend, dira-t'on, à parler contre les pauvres. Non : je ſais tout ce qu'on doit de ſoins pour adoucir le ſort des domeſtiques, & engager leur fidélité ; mais le déplacement ne fait le bonheur de perſonne. L'aiſance & la douceur de la vie domeſtique, comparée à la vie dure & néceſſiteuſe de leurs parens de la campagne, doit être une compenſation de l'engagement de leur liberté ; mais prodiguer à votre cocher, qui, les bras croiſés, ordonne le panſement de ſes chevaux, prodiguer à ſa femme qui ſert de femme de chambre, le double du traitement en toutes ſortes d'aiſances, que faiſoient vos peres à leurs propres couſins & couſines qui leur ſervoient de Gentilshommes & de Demoiſelles, leur aſſurer des penſions quelquefois même en les prenant, & les gratifier à la mort, comme vous feriez des domeſtiques qui auroient fidélement ſervi pendant quarante ans, c'eſt un abus qui déplace un ordre de gens voués à l'obéiſſance & à l'exactitude, & qui offenſe un millier de miſérables liés à nos devoirs, mais inconnus à notre vanité. Le luxe donc avilit le cœur : voyons s'il énerve le corps.

Perſonne ne ſait quelle eſt l'étendue des forces de l'homme exercé. Ce qu'on ſait des prodiges en ce genre des anciens athlétes, de la vigueur & légéreté de nos anciens hommes d'armes, de celle de certains de nos coureurs encore qui font des traites dans les vingt-quatre heures, qu'aucun cheval en haleine ne pourroit remplir, ce qu'on voit de certains peuples qui *nagent* mieux & plus long-tems que les poiſſons, *tout nous dit* que l'homme en tous les genres eſt

le plus fort & le plus adroit des animaux, comme le plus vivace. Ouvrons d'autre part les annales de la molleſſe, & conſidérons à quel point de dégradation elle a porté en tout tems l'humanité : il ſeroit inutile d'en rappeller ici les différens traits.

Revenons enſuite à ma définition du luxe, & rappellons-nous que je l'ai dénommé *le déplacement dans l'extérieur de la dépenſe.* J'ai dit que ce relâchement dans l'ordre des mœurs portoit toute l'émulation inſéparable de l'humanité du côté de ce genre de diſtinction. J'ai prouvé comment cette corruption des principes tournoit à la molleſſe l'eſprit, l'ame & le cœur. Voyons comment elle y entraine le corps.

Il ſeroit plus court de dire en général, que jamais force de corps ne ſe trouva revêtir abſolument une ame ſans courage; mais comme ce ſont des raiſons phyſiques qu'on me demande plutôt que des principes moraux, je vais reprendre les cauſes pour arriver aux conſéquences.

J'ai dit que la magnificence graduelle, s'il eſt permis de parler ainſi, c'eſt-à-dire, celle qui obſerve les différentes gradations & claſſes de citoyens, n'étoit que faſte que je me garderois bien d'interdire dans un grand Etat, puiſque ce ſeroit ramener les loix de Lycurgue, étouffer toute induſtrie, & qu'il ne falloit appeller luxe, que le renverſement de cet ordre. Suivons les ravages que j'ai attribués à ce renverſement.

Quelqu'appétit de l'or qu'il allume dans tous les cœurs, il eſt impoſſible que les moyens que cet appétit nous inſpire à tous, nous réuſſiſſe à tous. On eſt d'ailleurs, en ce genre plus qu'en tout autre, preſſé de jouir. Plus un déſir eſt futile & bas, plus il eſt vif & prompt. Un enfant eſt

plus paſſionné pour ſon château de cartes, qu'un homme pour ſon palais de marbre. De même l'impatience du héros pour la gloire le porte aux occaſions; mais lui permet d'attendre qu'elles arrivent. Le Magiſtrat qui ambitionne la réputation de ſon doyen, travaille tranquilement à l'aquerir. Le Négociant qui jalouſe le crédit immenſe de ſon voiſin, en devient plus fidéle dans ſes engagemens, plus exact pour ſes commiſſionnaires, veille & attend. Mais l'homme choqué du luxe de ſon égal, n'a point de repos, qu'il n'ait en quelque ſorte pris ſa revenche. Cependant comme tout le monde n'eſt pas abſolument fol, l'eſprit vient dans pluſieurs au ſecours de la bourſe. Delà les recherches futiles & répétées de ce qu'on appelle gout; delà les malfaçons par-tout pour épargner la matiére, & mettant tout à l'extérieur, pour faire valoir par le tour ce qui n'a nulle valeur au fond. L'épargne ſur l'eſpace eſt devenue commodité, ſur la profondeur élégance, ſur la matiére délicateſſe; & tout en eſt venu au point, qu'un jeune chat enfermé par malheur dans l'appartement d'un grand Seigneur, peut en ſon abſence avoir détruit tout le mobilier, de façon que non-ſeulement les ornemens, mais les lits, les tables, les chaiſes aient beſoin d'être renouvellés.

J'ai quelquefois eu une idée, que je ne donne point ici comme un raiſonnement, mais à laquelle je crois qu'on trouvera quelqu'air de vérité; c'eſt que l'homme intellectuel ſe reſſerre en proportion de ce qu'on le preſſe, comme l'homme machine ſe courbe à meſure qu'on le charge. Les premiers hommes dont nous ayons *connoiſſance*, n'ayant qu'un ciel pur ſur la tête, *s'appliquerent* à l'aſtronomie, & y réuſſi-

rent. Les ſeconds enſuite virent Jupiter ſur les nues, & Iris dans l'arc-en-ciel. Les peuples du Nord ſous un ciel nébuleux, chercherent la divinité dans les bois, & moins bornés ſur les principes de dépendance & d'union, nous ont laiſſé les traces de la meilleure des légiſlations ambulantes. Des forts & des châteaux ſombres ſortirent, dans les tems d'anarchie, la tyrannie & l'oppreſſion. Des palais depuis ſont ſortis les ordres les plus harmoniques de décoration, de police & de légiſlation particuliére. De nos entre-ſols enfin.... hélas! je ſens moi-même que j'écris dans un cabinet trop reſſerré, & que ſi j'avois à la place une belle galerie, je dirois mieux. A ce compte, en donnant à un homme le droit de placer un dais entre ſon plat-fond & ſa perſonne, on lui reſſerreroit l'occiput. Pourquoi non?

Mais laiſſant à part cette imagination qui n'eſt pas de l'ordre des inductions par leſquelles je conduis mon raiſonnement, je demande ſi nos appartemens ainſi faits & décorés, pourroient contenir un maître de la trempe de ceux d'autrefois. Le bout de l'épée du Balafré ſeroit encore à la troiſiéme antichambre, que le pommeau caſſeroit la glace qui domine le canapé du boudoir. Il faut donc proportionner nos armes, nos vêtemens, nos geſtes & juſqu'à nos révérences à l'exiguité de notre étui; cela ſe fait de ſoi-même, & la nature y pourvoit. Voici comment.

L'homme devient robuſte, léger, adroit, &c. en proportion de l'exercice qu'il fait pour cela: c'eſt une vérité connue; mais il devient grand & gros, auſſi rélativement aux qualités du climat en proportion de tout cela. Conſidérez les

bras & la poitrine des bouchers & des forgerons, comparez-les à ceux d'un tapiſſier & d'un tailleur, ces deux hommes travaillent également de part & d'autre toute la journée; voyez la différence. Nous ne ſommes aujourd'hui que des demi hommes en comparaiſon de nos peres; pourquoi cela? Il y a, dit-on, des ſiécles de déchéance, où toute l'eſpéce dégénére. En ce cas, la toiſe des troupes doit être forcée à baiſſer auſſi; mais elles ſont auſſi élevées qu'elles l'étoient du tems de Louis XIV. Pourquoi la Cour & la Ville ne voient-elles plus que des pigmées, ou des plantes ſéches & mal nourries? C'eſt que l'éducation & la vie particuliére des hommes de ce tems-ci eſt tout autre que n'étoit celle des hommes d'alors.

La débauche, dit-on, énerve les jeunes gens de trop bonne heure : ce n'eſt point encore cela, ſelon moi. Il y a ſans doute plus de baſſe crapule, & moins de décence qu'autrefois; mais on faiſoit plus d'excès qu'on n'en fait aujourd'hui. Ainſi à cet égard, les choſes étoient au moins compenſées; mais on montoit à cheval, on jouoit à la paume, au mail, on battoit le fer dans des ſales d'armes, on alloit à pied, & l'on ne fait plus rien de tout cela. Les jeunes gens, reçus dès l'adoleſcence chez les femmes, y ont apporté moins de décence & de retenue, que quand elles ne recevoient que des hommes faits; mais d'une part, ils y ont pris un air de ſuffiſance étrinqué qui a banni l'aiſance & la familiarité d'entre eux; & de l'autre, leur corps prend dès l'enfance un pli de poupée, qui arrête la croiſſance & ſupprime la vigueur. Un homme qu'on friſe avec deux cens papillotes, *n'a garde* le lendemain de cette opération, au mo-

moment que ſa tête toute muſquée ſort de ſa boëte où elle a été conſervée comme des fleurs d'Italie, d'aller riſquer à la paume ſa proviſion de quinze jours : au lieu de cela, il s'étend dans une chaiſe longue, & prend une brochure. Ainſi donc plus de force.

D'autre part, les femmes autrefois plus longtems ſous la tutelle domeſtique, & ne voyant guères que des hommes poſés, avoient quelque choſe de plus mâle dans leurs plus délicates prétentions : elles faiſoient cas de leur fraîcheur, de leur taille, de leur beauté ; un loup conſervoit ſoigneuſement leur teint, elles n'alloient jamais à l'air ſans cela : le ſoin de leur taille les obligeoit à avoir des corps qui la conſervoient, ſoutenoient leurs reins, & ouvroient la poitrine. L'attention à conſerver leur fraîcheur les faiſoit vivre de régime & de choſes ſaines, ſe coucher de bonne heure, &c. Au lieu de cela, la premiére jeuneſſe étant aujourd'hui la partie regnante de la ſociété, les jeunes femmes paroiſſent dans le monde dix ans plutôt, & à l'âge où rien n'eſt encore formé. Dès l'âge de onze ans, les filles ne peuvent plus ſouffrir le corps ; à quinze ou ſeize, on les marie, elles vont ſeules dans le monde. L'embonpoint qu'on ne ſauroit avoir à cet âge, eſt paſſé de mode ; un air étourdi & des yeux roulans dans la tête, conſtituent le joli ; & de beau, il n'y en a plus. L'aſſortiment de ce joli carillon eſt néceſſairement le mouvement perpétuel, des courſes, des ſoupers, des veilles, jamais de faim, jamais de ſommeil. Le tempérament s'allume, la poitrine s'échauffe, & cette petite lueur précoce n'attend qu'une couche pour diſparoître, & aller rejoindre quelque feu follet, d'où

elle ſemble être ſortie. Cette couche cependant eſt ce qui donne un ſucceſſeur à une grande Maiſon, & voilà le plus beau ſang dégénéré en aſthmatique. Echappe-t'elle à la proſcription preſque générale de ſon eſpéce? Ce feu de jeuneſſe dégénére-t'il par la voie de l'ennui (l'une des maladies de nos jours) en langueur & réſidence? Etendue dans un fauteuil à ſix pouces de terre, où l'attitude indiſpenſable eſt preſque néceſſairement indécente, elle paroit rentrer dans la plume, ſes épaules ſe rapprochent en avant, la poitrine s'enfonce, le corps entier s'affaiſſe, & elle ne peut déſormais ſouffrir la fatigue d'être habillée. Tels étoient les peres & meres dont nous voyons les enfans.

En vous paſſant les faits, me dira-t'on, nous voyons comment l'admiſſion de la jeuneſſe dans la ſociété, ou, ſi vous voulez, le relâchement de la diſcipline domeſtique à cet égard ont occaſionné cette ſorte de renverſement; mais nous ne voyons pas ce que cela a de commun avec le luxe. Le voici.

J'ai dit que le luxe amenoit néceſſairement la recherche & le colifichet. Examinez vous-même: avez-vous vu perſonne qui ne voulût être aſſorti à ſa dépenſe? Le ridicule ſenſible d'un cuiſtre dont l'agencement extérieur ſinge le Grand-Seigneur, d'un bourgeois groſſier qui paie bien cher le gout des fripons qui l'encadrent dans une bordure qui lui fait jouer le magot, eſt un des plus piquans qu'on ait pu mettre ſur le théâtre. Les originaux qu'on en vit jadis dans le monde, étoient ſi viſiblement plats, qu'ils corrigerent bientôt le public de cette diſcordance; & ſi la fortune en belle humeur n'alloit de tems en tems chercher quelque valet d'é-

curie pour en faire un *arbiter elegantiarum*, le moule en ſeroit totalement perdu.

Tout le monde donc a cherché à ſe modéler ſur ſes acceſſoires. L'homme dont les meubles & les bijoux ſont guillochés, doit l'être auſſi par le corps & par l'eſprit. L'homme aux vernis gris-de-lin & couleur de roſe, porte ſa livrée en ſa robe de chambre, en ſa façon de ſe mettre, en ſon attitude & ſes mœurs. Delà les vieillards indécens, les barbes épilées, les plaiſans éternels de ſoupers qui ſe déhanchent aujourd'hui devant les petits-fils de ceux qu'ils faiſoient rire il y a quarante ans. Cette marote de jeuneſſe & de légéreté une fois répandue dans une nation, ce ne ſont point les adoleſcens qui parviennent à la ſociété, c'eſt la ſociété qui deſcend à eux : or, l'autorité de l'âge mur ſur la jeuneſſe, & le reſpect qu'il a pour la vieilleſſe, ſont des ſentimens naturels, il eſt vrai, mais dépendans d'un certain régime d'habitude, & de ſéparation de mœurs & de familiarité.

De ces trois états ou portions de la vie de l'homme, quand les derniers ſe rapprochent des premiers, il eſt tout ſimple qu'ils contractent quelque choſe de leur habitude extérieure. Ce n'eſt que le reſpect ou la dépendance qui peuvent attirer de jeunes gens parmi les hommes murs, & des hommes murs parmi des vieillards. Ces ſentimens impoſent à l'aſpirant une ſorte de contrainte, qui par l'habitude devient gravité. Quand, au contraire, l'attraction ſe fait au rebours, le vieillard devient ridicule, l'homme mur évaporé. Ces ſortes de déplacemens qui font la grimace, ne ſont pas faits pour en impoſer. La jeuneſſe alors prime par les graces dont la nature pallie les défauts de cet âge, &

c'eſt ce qui fait le monde renverſé. Sera-t'il poſſible alors que le pere rentrant dans ſa maiſon, puiſſe en impoſer à ſon fils, lui qui vient de jouer la parade avec le camarade de cet enfant, qui affecte les mœurs de ſon âge, & qui pourroit lui ſervir de modéle de fatuité, s'il n'étoit lui-même encore incertain de la mode de meubles & d'équipage, qui doit le décider pour la ſaiſon prochaine? Delà ces beaux axiomes de tolérance qu'on trouve aujourd'hui dans la bouche de tout le monde : qu'il faut ſur-tout vivre pour ſoi, ne ſe gêner, ni gêner autrui, &c. Ce n'eſt pas qu'on ne fût volontiers auſſi exigeant qu'on l'étoit autrefois ; mais on auroit honte de ſe condamner ſoi-même par ſes propres préceptes. Il faut ſavoir ſe contraindre pour avoir droit d'en impoſer aux autres; & qui le peut ou le veut à ce prix?

Dès lors auſſi, ce déſordre devient contagieux comme tout autre. Lorſque mon voiſin laiſſe la bride ſur le col à ſon fils dès l'âge de quinze ans, qu'il lui permet, & croit néceſſaire la dépenſe qu'on ne faiſoit pas autrefois à quarante, le taux du mien eſt fixé, ſans quoi d'une part je paſſerai pour un pere injuſte, & de l'autre mon fils ſera élevé dans l'obſcurité. C'eſt ainſi que les particuliers du même ordre ſe forcent la main l'un à l'autre ſur les choſes même les plus eſſentielles, & que le torrent de la ſociété nous jette, malgré nous-mêmes, hors des voies.

Si donc la jeuneſſe prime aujourd'hui dans le monde, c'eſt qu'elle convient mieux que tout autre à l'agencement général des mœurs & au *papillotage* qui a pris en tout la place du ſolide. D'autre part, la prééminence du colifichet

n'a pas été de choix, mais forcée par le luxe. C'eſt par ces liaiſons indiſpenſables que le luxe a énervé le corps. Et ſi l'on ajoute à ces inductions déja trop allongées, celles qui réſultent des effets de la recherche en tout genre de plaiſirs, la bonne chére, la muſique, les parfums, &c. on verra qu'il eſt tout ſimple qu'elle amolliſſe le corps par l'organe de tous les ſens attaqués à la fois.

Voilà donc dans quel ſens on peut dire que *le luxe amollit une nation*, en énervant l'ame, le corps, l'eſprit & le cœur des citoyens. Quand à cette queſtion, Melon ajoute affirmativement que *cela ne peut regarder le Militaire.* Il n'y a rien à répondre, à moins qu'on n'eût réſolu de faire un Livre pour prouver que le ſucre eſt doux, & l'abſinthe amer. Si Melon eût entendu la guerre comme il entendoit le commerce, il auroit ſu que jamais on n'a prétendu rendre la diſcipline & la vigueur à une armée, qu'en banniſſant le luxe rélatif; que les ſoldats & les ſubalternes ont leur luxe, ainſi que les autres, puiſqu'aujourd'hui chaque ſergent a ſa robe de chambre, accoutrement que Magnac trouva, il y a cinquante ans, ſi indigne d'un homme de guerre, qu'il fit brûler à la tête du camp celle d'un Aide-Major qui parut à une alerte vêtu de la ſorte; que par cette raiſon nos peres faiſoient démonter & brûler jadis nos chaiſes de poſtes; que les troupes Eſpagnoles qu'il cite, frugales par nature, étoient préciſément les meilleures de l'Europe, & le redeviendront quand on voudra; car je ne dis pas que la ſuppreſſion du luxe faſſe tout; c'eſt ſeulement celle de la racine des vices : il auroit ſu enfin, que quelque valeur & volonté que nous montrions encore dans les oc-

caſions, nous & toutes les nations de l'Europe, parce que le luxe, naturellement étranger dans le Nord, n'y a pas encore bien affermi ſon empire, nous valons beaucoup moins en ce genre que les gens de guerre du ſiécle paſſé. Peut-être que ſi, comme eux, nous étions obligés de faire trente campagnes de ſuite, choſe impoſſible, vu la tournure dévorante qu'a pris la guerre de nos jours, nous nous y ferions; mais en ce cas le luxe des villes deviendroit étranger, & paroitroit mépriſable à la partie militaire de la nation, & elle reviendroit aux mœurs de nos peres.

Melon raiſonne merveilleuſement faux dans tout ce Chapitre : je ne prétens pas le ſuivre, & le commenter ligne par ligne; mais ſes principaux axiomes me donnant occaſion de développer la matiére, je les reprens l'un après l'autre à meſure qu'ils ſe préſentent. *Le luxe*, continue-t'il, *eſt en quelque façon le deſtructeur de la pareſſe & de l'oiſiveté. L'homme ſomptueux verroit bientôt la fin de ſes richeſſes, s'il ne travailloit pour les conſerver & pour en aquérir de nouvelles; il eſt d'autant plus engagé à remplir les devoirs de la ſociété, qu'il eſt expoſé aux regards de l'envie.* Cette phraſe renferme trois principes oppoſés à la vérité, ſelon moi. C'eſt ce que nous allons développer.

Le luxe eſt-il le deſtructeur de l'oiſiveté? Ce n'eſt aſſurément pas dans ceux qui jouiſſent, puiſque nous venons de voir qu'il la néceſſite dans les mœurs & les délaſſemens de ſes adeptes. Ce pourroit être dans ceux qu'il occupe, en ce que toujours inconſtant dans ſes déſirs, nouveau dans ſes recherches, & futile dans ſes ouvrages, il *faut qu'on* travaille ſans ceſſe pour le ſatisfaire.

Cela pourroit être ſi, comme le dit Melon, un millier d'hommes avoient le privilége excluſif du luxe, & que vingt millions d'autres, qui en ſeroient exempts, travaillaſſent pour leur ſervice; mais cette diſtribution eſt un être de raiſon. Le luxe gagne également tous les ordres de la ſociété du premier au dernier, chacun dans ſa proportion, & en conſéquence il établit la pareſſe, & le déſir de conſommer beaucoup, & de travailler peu.

De même qu'il faut aujourd'hui vingt Commis dans tel bureau pour faire la beſogne qui n'en exigeoit que quatre autrefois, il ne faut pas moins qu'un chef de cuiſine, un pâtiſſier, un rôtiſſeur, & deux garçons, pour la même table à laquelle un cuiſinier & ſon marmiton ſuffiſoient ci-devant, & ainſi du reſte.

Je l'ai dit ailleurs : tous les ouvriers ſe lévent tard, travaillent moins, ſe font payer plus cher, parce qu'ils conſomment davantage, & que d'autre part, le luxe toujours inſatiable & toujours preſſé devient dépendant de ceux qui étoient autrefois les tributaires du faſte & de la dépenſe en régle. Le luxe donc peut à quelques égards éveiller un certain genre d'induſtrie changeante & recherchée, dont la nouveauté fait tout le prix; mais il eſt l'ennemi du travail utile & durable, & de la véritable induſtrie.

L'homme ſomptueux verroit bientôt la fin de ſes richeſſes, s'il ne travailloit pour les conſerver & pour en aquérir de nouvelles. Je pourrois diſputer le principe, & dire que l'homme amolli par le luxe, n'eſt plus capable du travail aſſidu, néceſſaire pour réparer les bréches que ſa conduite fait à ſes affaires, & qu'il aime mieux ſatisfaire ſa paſſion aux dépens de ſes fonds, quand

ſes revenus n'y peuvent ſuffire. On ne voit que trop d'exemples de ces prétendus ſompueux qui meurent endettés, après avoir dévoré des ſommes immenſes ; & les revenus viagers, ſi communs aujourd'hui, ne ſont autre choſe que des fonds ſacrifiés au luxe.

Je dirois encore que le Négociant Hollandois ſi puiſſamment riche, qu'il demandoit à ſa République la permiſſion de faire à ſes frais ſa guerre aux Rois, fait à l'économie & à la frugalité de ſon pays, ſe nourriſſant de ſa beurrée comme eût pu faire un jadinier, n'en étoit pas moins avide d'étendre ſon commerce & de groſſir ſes fonds. Mais j'adopte le raiſonnement ci-deſſus, & je conviens, comme je l'ai dit ailleurs, que la partie vuide du coffre excite la cupidité, tandis que la partie pleine allume les déſirs. Il faut à cet égard faire une diſtinction importante.

L'expérience journaliére & les exemples de tous les tems ont fait voir que l'homme le plus détraqué conſerve un certain ordre de rapport entre celles même de ſes paſſions qui ſe croiſent, un *coſtumé* général de conduite qui ſert comme de coin & de marque diſtinctive à ſa façon d'être. Celui qui conſomme peu & lentement, ſe contente de petits profits, & peut les attendre : *Multi pochi fanno un aſſai*, a dit la plus économe des nations : mais, au contraire, celui qui conſomme rapidement & avec profuſion, veut aquérir & recouvrer de même ; & s'il y a quelques exemples contraires à ce que je dis ici, ce ſont des exceptions à la régle générale. Or, dans la totalité des choſes humaines, il n'eſt guères de moyens prompts de faire une grande fortune pécuniaire, que la rapine ; *& je conviendrai* avec Melon que le luxe porte

toutes les facultés de l'homme ſomptueux de ce côté-là.

L'on répète ſouvent dans le monde un raiſonnement très-abſurde à ce ſujet. Il faut bien, dit-on, que les parvenus mettent leur argent en circulation par leurs folies; ſans cela l'on n'en verroit bientôt plus. On ne veut pas comprendre que de mille hommes cupides, il n'y en a pas ſix qui le ſoient uniquement pour le plaiſir ou la manie d'entaſſer. Si ce fermier n'avoit perdu toute crainte ou vergogne, s'il n'avoit qu'un équipage gris, qu'un domeſtique réglé & peu nombreux, qu'une maiſon modeſte, s'il n'oſoit faire des alliances que dans ſon état ou à peu près, dès lors tout le bruit qu'il a dans la tête tomberoit, les deux tiers de ſes néceſſités actuelles ſeroient nulles, & lui & ſes ſemblables ſe croiroient heureux, quand ils auroient gagné un million. En conſéquence, ſe trouvant au niveau de leurs déſirs avec quarante mille livres de rente, ils chercheroient à les mettre à l'abri des orages par une retraite ſage & meſurée. Au lieu de cela, il faut des équipages brillans du plus beau vernis, & par conſéquent ſans ceſſe renouvellés, des maiſons de ville & de campagne qui brillent à côté des palais des Rois, un luxe de table & d'amuſemens, qui abſorbe des ſommes immenſes, qui éveille les déſirs monſtrueux qui vont, à la faveur de l'or, porter la corruption juſques dans les réduits les plus reculés où puiſſe ſe cacher l'innocence. Pour remplacer alors les trouées que ce luxe dévorant fait à une fortune, il faut ſe jetter dans toutes ſortes d'entrepriſes, corrompre la Cour & la Ville pour obtenir de nouvelles places, & entaſſer dans ſa famille les emplois & les

caiſſes lucratives. Dès lors le plus impudent & le plus habile à l'intrigue ſe trouve le plus favoriſé. Chaque nouvelle reſſource eſt mangée d'avance; le ſuccès accroit l'audace, & les déprédations de ce coloſſe ſorti de la terre en vingt-quatre heures, comme l'arbre d'aloës; ſon effronterie brave le ciel, & offenſe les hommes, & tout le crédit d'un Etat ſe trouve placé dans des mains odieuſes & infidéles. Je conviens donc que le luxe éveille la rapacité dans l'homme d'argent; mais j'ajoute, & je prouve qu'il en fait le fléau de la ſociété.

Melon dit le contraire, & conclut qu'*il eſt d'autant plus obligé à remplir les devoirs de la ſociété qu'il eſt plus expoſé aux regards de l'envie.* Belle ſpéculation, ſi elle n'étoit démentie par l'expérience de tous les ſiécles! L'hiſtoire & le tableau de la vie ne nous montrent que trop que ceux d'entre les hommes que la Providence a mis le plus en vue, ſont ceux qui ſe ſont le moins reſpectés eux-mêmes, & ont le moins reſpecté les autres. Mais en ſuppoſant qu'il en fût autrement (comme en effet ce que je dis ici ne peut être pris qu'en général, & il ſeroit aiſé de me citer mille exemples contraires) ſi l'on trouve des hommes ſages & modeſtes dans une proſpérité diſproportionnée à leurs eſpérances naturelles, ce ſont, ou ceux qui ont fait le moindre ſaut, & que la nature avoit mis le plus à portée de la fortune qu'ils ont obtenue, ou ceux qui y ſont parvenus à force de mérite & de travail; mais un changement de fortune rapide & prodigieux eſt d'ordinaire le paſſage du tropique pour les mœurs & pour les idées. Caligula, le plus habile courtiſan d'un Prince ombrageux, devint en une nuit le plus

extravagant de tous les Empereurs. Arlequin transformé paroit le plus inſolent de tous les maîtres. Ouvrez les yeux, & voyez comment les Arlequins de la ville rempliſſent les devoirs de la ſociété.

Quand, après cela, Melon fait honneur au luxe de la témérité des Flibuſtiers, je m'étonne qu'il ait oublié Cartouche dans la liſte de ſes héros. Notre Marine militaire, & même les Jean Bart, les Dugué-Trouin, les Caſſart, les Delaigle, &c. ſeroient bien étonnés, s'ils vivoient, de n'avoir pas pris garde au motif de leurs actions déterminées.

Les loix ſomptuaires ne valent rien dans un grand Etat, parce qu'elles n'y ſauroient être exécutées, parce qu'une loi nulle eſt une loi mépriſée, & que c'eſt un grand mal qu'une loi mépriſée. Caton, que Melon injurie un peu légérement dans ce Chapitre, s'y méprit. Il ſentoit la néceſſité du rétabliſſement des mœurs: eh! qui peut lire ſans horreur l'état où la cupidité & la corruption avoient réduit la ſociété dans ces derniers tems de la République Romaine? Son caractére dur & du vieux Romain ne lui laiſſoit imaginer de moyen que la contrainte des loix, & la contrainte ſera toujours un mauvais moyen dans l'humanité. Si nous en étions où en étoient alors les Romains, c'eſt-à-dire, dans l'abſolue vétuſté de tous les liens de l'Etat, je me garderois bien de manifeſter les abus, & d'en montrer le principe. Quand un vaiſſeau périclite, celui qui annonce le danger, tourne la tête à tout le monde, & dès lors, loin de courir au ſecours, chacun s'empreſſe à ſe noyer à part un peu plus promptement; mais nous ſommes en pleine vigueur, & ſi par l'abus de no-

tre ſanté nous courons riſque de tomber dans quelque maladie dangereuſe, j'eſpére au milieu de cette profuſion verbeuſe d'inductions & de récits, d'établir un petit nombre de principes qui ſeroient pour nous la médecine univerſelle.

L'exemple le plus favorable que Melon choiſit pour faire voir que le luxe eſt un bien, eſt celui d'un jardinier qui vend les premiers pois à un prix exceſſif, qui fait ſon bien-être de toute l'année; mais j'ai échappé à ſon argument, en ne donnant pas dans l'excès de ceux des détracteurs du luxe, qui voudroient gouverner un grand Etat comme le fut Lacédémone. En replaçant la dépenſe dans l'ordre naturel, les Princes, les Grands, les noces d'apparat, les fêtes d'Ambaſſadeurs, les hommes riches même qui traitent leurs commettans, par exemple, des Tréſoriers du Clergé & des Provinces, le Banquier de la Cour qui reçoit les notables qu'il a obligés ou qui ont affaire à lui, tout cela, qui par l'ordre naturel ſe trouve autoriſé à une dépenſe de devoir plutôt que d'orgueil & de ſenſualité, mettra le taux aux primeurs. Il reſtera même encore aſſez de ſenſuels pour enchérir; mais je veux qu'ils ſe ſatisfaſſent ſans bruit, & non par vanité; ce qui eſt bien différent, quant à l'effet & à l'exemple.

J'ai répondu, je penſe, aux principaux raiſonnemens du Chapitre du luxe de Melon. Il a cru ſans doute que la bonne Logique eſt rarement néceſſaire, quand il ne s'agit que d'établir un principe qui flatte les paſſions; car j'oſe dire que ce que j'ai omis dans ce Chapitre n'eſt pas plus conſéquent que ce que j'en ai cité, & que ce ſont ſes plus forts argumens que j'ai combattus. Je répéte encore néanmoins, qu'il s'en

faut bien d'ailleurs que je refuſe à ſon Livre l'eſtime qu'il mérite. Il poſe nombre d'excellens principes, & le Chapitre même que j'ai attaqué eſt plein de reſtrictions qui montrent que l'Auteur reſpectoit les grands principes de mœurs & de vertus; reſtrictions que les amateurs de paradoxes ſous-entendent très-communément.

Quant à David Hume, il ſaiſit la matiére d'un tout autre ſens : il l'examine en Philoſophe raſſis, impartial & de ſang froid, & la traite avec cet air de ſageſſe & de vérité qui le rend très-eſtimable. Mais je ne ſais, ſi je m'étois expliqué avec lui, s'il ne ſeroit pas de mon avis, en s'arrêtant au point fixe & certain par lequel j'ai défini le luxe, du moins il me ſemble que d'un bout à l'autre de ſon Traité, il confond le luxe avec la politeſſe, l'induſtrie & les arts. Je demeure d'accord avec lui de tous les bons effets qu'il attribue à ces derniers; mais, à mon ſens, le luxe n'eſt point cela. Je ſais qu'il en eſt l'abus & le point prochain, comme la corruption l'eſt de la maturité; mais, quoique dans le cercle le point 360 ſoit le plus voiſin du point 1, c'eſt cependant celui qui lui reſſemble le moins. Cette ſpéculation doit être le point fixe du Gouvernement.

David Hume a bien ſenti que l'abus étoit bien près de l'uſage, puiſqu'il conſidére deux ſortes de luxe; le luxe innocent, & le luxe vicieux. Mais pour établir cette diſtinction, il eſt obligé de greffer la modération ſur une plante qui lui eſt abſolument étrangére, & de ſuppoſer un homme qui commence par remplir ſes devoirs, & qui emploie tout ce qui lui reſte à contenter ſes appétits les plus raffinés. Je ne

crois pas que l'hippogrife réaliſé fût un être plus étrange ici-bas qu'un tel homme. Chacun ſait d'ailleurs qu'en ſaine morale le plus riche n'eſt ſur la terre que l'adminiſtrateur d'une plus forte portion de bien, mais également obligé à la même fidélité & au même déſintéreſſement que le plus pauvre; en conſéquence les devoirs de l'opulent ont bien une proportion rélative à ſon état & de plus d'étendue; mais au fond il n'a licitement pour lui que le néceſſaire de ſon état, & rien pour ſes fantaiſies.

La ſuppoſition fautive & imaginaire que je viens de noter, à laquelle ſe trouve réduit un des plus habiles hommes, ſelon moi, qui ait écrit ſur les matiéres politiques, prouve qu'une mauvaiſe cauſe au fond embarraſſe ſouvent plus un honnête homme & un homme de génie, qu'elle ne gêne un étourdi. N'eût-il pas été plus aiſé de reconnoître le luxe dans la définition diſtinctive que je lui donne, à ſavoir, *le déplacement de la dépenſe, & l'impudence dans les mœurs?* Le luxe une fois connu, il eſt aiſé au Gouvernement de l'arrêter, & de lui donner des bornes, ſans nuire aux arts & à l'induſtrie.

Outre les moyens d'attention & de détail, j'en connois un général & efficace; c'eſt d'eſtimer les vertus & les talens indépendanment de la richeſſe. Bientôt une infinité de gens dédaigneront celle-ci, les uns par impuiſſance d'y atteindre, un grand nombre auſſi par ce panchant naturel au bien & vers la vérité, qui ne meurt jamais en nous. On cherchera dès lors des points de diſtinction ailleurs, & l'émulation ſe portera vers les choſes louables. Il en eſt à portée de tous les états, & pluſieurs auſſi qui

conviennent à tous. Or, je ſoutiens qu'il eſt en général moins difficile d'y réuſſir, que de faire utilement le voyage de la Colchide. Mais vouloir que dans un État, où non-ſeulement toutes les diſtinctions phyſiques, mais encore les avantages moraux, tels que l'honneur, la prééminence, la gloire, &c. ſont excluſivement attribués à la richeſſe; vouloir, dis-je, que dans un Etat conſtitué de la ſorte, tout ne tende pas à la proſcription & à l'oubli de toutes vertus, prétendre qu'un tel Etat puiſſe ſe ſoutenir ſans tomber vers la décadence par un mouvement de gravitation ſans ceſſe accélérée, c'eſt un entier renverſement d'idées.

J'ai dit que la politeſſe, l'induſtrie & les arts n'étoient point le luxe. Je dis plus, & je ſoutiens que le luxe tend à les détruire entiérement. Prenons la premiére de ces propoſitions, nous viendrons enſuite à l'autre; car ce funeſte fléau mérite d'être examiné dans tous ſes rapports.

La politeſſe d'un ſiécle n'a pas de miroir plus fidéle que celle qui regne dans ſes écrits. Térence paſſe parmi les Latins pour l'Ecrivain le plus poli en ſa langue. On ſait combien il eſt éloigné des tems où le luxe dévora cet Empire; Jules-Céſar enſuite; & quant à celui-là, l'on m'oppoſera que ſon tems a été le plus malheureux de ſa patrie. Diſtinguons. L'âge de Céſar fut un tems de révolution; mais ce n'étoit point encore celui du luxe que j'enviſage ſeul ici, du moins dans le ſens que je lui attribue. L'ambition des Grands, la vétuſté des reſſorts d'un Gouvernement fait pour une République très-médiocre & qui ſe trouvoit avoir à régir le monde entier, cauſérent alors un ébranlement qui finit par une révolution abſolue. Le ſiécle d'Auguſte *vanté par les gens de lettres*, & qui fondoit en

effet ſous des apparences de modération, la monarchie la plus abſolue, produiſit encore un grand nombre d'excellens Ecrivains. L'ancien ordre attaqué petit à petit dans l'intérieur, ſubſiſtoit encore à l'extérieur. Le ſiécle du luxe, tel que je l'entens, ne commença qu'avec l'empire de Caligula, qui diſſipa dans un an le tréſor immenſe de l'avare Tibére. Dès lors l'extravagance ſe joignit à la corruption; on ne connut plus de mœurs ni de vergogne. On vit des affranchis, des hommes de néant s'élever en un inſtant au faîte du pouvoir & de l'inſolence, & toutes les déprédations du luxe s'établir avec une ſorte de fureur. Je demande ſi depuis ce tems on vit aucun Ecrivain comparable pour la politeſſe à ceux du ſiécle précédent. A la réſerve du ſeul Pétrone, qui quoiqu'échappé au mauvais gout d'alors, nous fait d'ailleurs une peinture des mœurs de ſon tems, qui fait voir quelle en étoit la politeſſe, tout le reſte n'eſt qu'enflure, recherche, jeux de mots & abus de l'eſprit, ſtyle tendu, gout dépravé, recherche du nouveau, rien de vrai, de noble, de ſolide, d'élevé, rien qui ſente la véritable urbanité, cette décence de mœurs, & ce reſpect d'autrui qui part du reſpect qu'on a de ſoi-même, rien en un mot qui dénote la vraie politeſſe.

La remarque que je fais ici ſur les Romains, je laiſſe au Lecteur à la faire ſur d'autres nations qui prennent peut-être leur luxe pour la politeſſe. Le tableau de leurs mœurs que je n'ai peut-être que trop chargé ci-deſſus, offriroit encore bien des réflexions tirées d'après des principes phyſiques ſur ce ſujet; mais je me ſuis déja trop répété.

Quant à l'induſtrie, il eſt certain que la *recherche* l'excite en un ſens; mais il n'en eſt pas

moins

moins vrai que ce n'eſt qu'une induſtrie de détail, & d'une utilité ſi éloignée, qu'elle ne ſauroit jamais avoir trait à la néceſſité. L'utilité eſt cependant la vraie pierre de touche du mérite de l'induſtrie.

Il eſt trois ſortes d'induſtries. Celle qui pourvoit à la néceſſité eſt la premiére ; celle qui ſert à l'aiſance & à la décoration, la ſeconde ; celle enfin qui ſatisfait la recherche & la curioſité, eſt la derniére. Or, je ſoutiens que le luxe n'a d'influence qu'en faveur de celle-ci.

En effet, eſt-ce au luxe que nous devons l'agriculture, les moulins à eau & à vent, &c ? Eſt-ce au milieu du luxe que les Hollandois ont appris à gagner du terrain ſur la mer, & à couvrir de moiſſons les parvis du palais d'Amphitrite ? Eſt-ce aux recherches du luxe qu'ils doivent l'invention des écluſes & des canaux ? qu'on doit ailleurs l'art de la conſtruction des navires, les citernes, que ſais-je, toutes les inventions de l'induſtrie humaine qui ont, pour ainſi dire, changé la face de la terre ?

Les ſciences ont aſſurément aidé à les perfectionner. La Philoſophie qui comprend la Phyſique, la Géométrie, la Politique & la Morale, a donné des yeux à l'humanité qui n'avoit que des mains. Notre ſiécle qui certainement a généralement décliné vers le luxe, ſe vante d'être plus philoſophe qu'aucun autre, & s'il en étoit ainſi, je ſerois du moins en cela démenti par l'expérience ; mais je crois qu'il en eſt de cette prétention, comme de preſque toutes les autres qui marquent préciſément l'endroit foible du prétendant. Qu'on m'écoute un moment, quoique j'avoue que je ſuis à cet égard le *ſutor ultra crepidam.*

Les parties de la Phyſique qui ont trait à l'hiſtoire naturelle, ont, je crois, été perfectionnées de nos jours : c'eſt une ſuite de la communication d'idées & de découvertes que l'art de l'Imprimerie a établie entre les hommes, & qui chaque jour devient plus facile ; mais celles qui ont rapport à la connoiſſance du globe céleſte ou terreſtre, à la médecine, &c. nagent encore dans le vuide, malgré la préſomptueuſe certitude des adeptes en ce genre. Ils ſe contrediſent les uns les autres. Tous, ou pluſieurs, montrent de l'eſprit ; mais le monde n'en eſt ni mieux connu, ni plus ſain.

La Géométrie, ſœur romaneſque & deshéritée de la ſcience des calculs, s'écrie ſans ceſſe qu'elle ſeule eſt la vraie ſcience, puiſqu'elle eſt la ſcience des vérités. Elle ſemble uniquement deſtinée à nous apprendre à devenir ſavans de nos propres penſées, & ignorans de toute autre choſe uſuelle, & le monde attend en ſilence & attendra long-tems, je crois, les avantages qui doivent lui revenir des travaux & des veilles de ſes ſectateurs.

La Politique vieille du tems du Chancelier Bacon, de Philippe de Commines & autres, a rajeuni de nos jours : elle parle le langage des Académies, elle ſubdiviſe, elle recherche ſurtout en principes & en faits contradictoires les avantages de l'or, les moyens de l'avoir tout pour ſoi, & d'en exclurre tous autres ; elle a bien de l'eſprit, bien des certitudes, des docteurs, & parmi tous ces modernes je ſuis peut-être le premier qui ai prétendu enſeigner au phyſique que tous les hommes étoient freres ; que nul ne pouvoit faire ſon propre avantage *excluſivement* à celui d'autrui ; que les princi-

pes de la juſtice s'accordoient en tout & partout à ceux du véritable intérêt; que les bienfaits étoient les ſeules chaînes propres à l'homme; que l'harmonie politique a des régles ſimples, fixes & préciſes, au delà deſquelles la puiſſance ne peut rien que contre elle-même.

La Morale enfin eſt plus foible & plus corrompue, puiſqu'à la place des loix divines & humaines que nos peres redoutoient au moment même où ils venoient de les enfreindre, & que notre prétendue philoſophie appelle préjugés, elle donne à l'homme pour unique frein je ne ſais quelle probité fantaſtique qui s'étend & ſe rétrécit ſelon que les objets touchent plus ou moins notre amour-propre: elle ne connoit de vertus qu'au niveau des avantages de la ſociété, tranſpoſant ainſi l'effet & la cauſe, & ſe réſervant d'apprécier ces avantages au tarif de ſes paſſions. Le culte à ſes yeux n'eſt qu'une invention politique pour contenir le peuple; le devoir envers le Souverain n'eſt qu'un pacte rélatif, dont la moindre contravention reſpective diſſout les engagemens. Non-ſeulement elle ſe fait de la ſorte un code arbitraire & léger, mais elle le prêche; ce qui eſt ou le comble de l'extravagance, ou celui de la foibleſſe.

Ce n'eſt pas que dans toutes les parties que je viens d'énumérer, il n'y ait des hommes illuſtres & dignes des ſiécles de force & vertu: cherchez-les, & voyez à quelle diſtance de leur porte le luxe eſt demeuré.

Quant à l'induſtrie ſeconde qui ſert à l'aiſance & à la décoration, elle a trait aux arts dont je parlerai tout-à-l'heure dans le même ſens. Il ne reſte donc plus au luxe que la troiſiéme qui ſatisfait la recherche & la curioſité.

Quant à celle-là j'avouerai qu'elle la met en mouvement, mais dans le même genre & avec le même effet que j'ai attribué ailleurs à la chaux qu'on met au pied d'un arbre. Je prouverai cela quand il ſera queſtion de démontrer que le luxe eſt le deſtructeur de la politeſſe, de l'induſtrie & des arts. Pour le préſent il me ſuffit d'avoir fait voir qu'il n'a rien de commun avec l'induſtrie véritablement utile à l'humanité.

Paſſons aux arts dans le ſens ſeulement que nous leur avons attribué ci-deſſus. Sans cette diſtinction ils ſeroient naturellement confondus avec l'induſtrie. J'entens donc ſeulement ici par les arts les inventions & travaux qui ſervent à l'aiſance & à la décoration. Cette définition comprend également les arts méchaniques & libéraux d'une part, les beaux arts de l'autre.

Ces fruits de l'induſtrie humaine, eſtimables chacun ſelon ſon dégré, tiennent les uns aux autres. Les amateurs des arts méchaniques éclairent les artiſtes; ceux-ci réforment & inſtruiſent en détail les hommes de génie qui cultivent les arts; mais je ne vois pas ce que les uns & les autres peuvent devoir au luxe.

J'ai déja prouvé que ce que les arts méchaniques avoient d'utile & de ſolide, étoit très-étranger aux influences du luxe; j'ai dit même qu'il n'étoit propre qu'à faire dégénérer en colifichets les fruits ſubdiviſés de ce genre d'induſtrie. Seront-ce donc les beaux arts qui lui devront leurs progrès? J'en doute ſur l'expoſé ſeul des effets que nous avons dit que le luxe faiſoit ſur l'humanité.

La Poëſie, l'Eloquence, la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, la Muſique même, ſi l'on veut, demandent une ame élevée & li-

bre. L'expérience nous a démontré que ce ne ſont point ces arts-là que le tems & la recherche perfectionnent. Le beau ſiécle d'Athénes & de la Gréce qui nous a laiſſé des chefs-d'œuvres inimitables depuis, parut tout-à-coup, & ne dura pas plus de cinquante ans. On en peut dire autant de celui d'Auguſte & de Rome, de Léon X. & de l'Italie moderne, de Louis XIV. enfin & de la France. La nature, dit-on, fait dans de certains tems des efforts remarquables & réunis, qui produiſent en même-tems des chefs-d'œuvres dans tous les genres, efforts auſſi paſſagers que fructueux. C'eſt là le langage de gens qui conſidérent les effets, ſans jamais avoir approfondi les cauſes. Les voici peut-être.

La barbarie eſt l'enfance des nations : ſes vices élimés, pour ainſi dire, par les troubles & les agitations qu'elle engendre, deviennent des vertus outrées, incommodes & deplacées; c'eſt de l'audace, de la force, de l'élévation, & ces qualités turbulentes forment le caractére de la nation. La laſſitude des troubles, & la viciſſitude des choſes humaines aménent enfin le calme; & ſouvent les hommes d'Etat qui ſe glorifient d'avoir forcé à l'obéiſſance une nation orageuſe, doivent tout à l'avantage des circonſtances, à celui d'être venus à propos dans le monde, & euſſent ſuccombé plus aiſément peut-être que leurs prédéceſſeurs, s'ils avoient été chargés de la beſogne dans le même tems. Quoi qu'il en ſoit, les troubles forment les hommes, & donnent à chacun à peu près ſa place; il ſe répand dans une nation entiére un eſprit pétri, pour ainſi dire, des qualités que j'ai remarquées ci-deſſus.

Quand le calme civil paroît après de longs

orages, tous en ſont avides, chacun en connoit le prix. Mais ce germe d'élévation, autrefois nuiſible, ſe porte ſur les amuſemens de la paix. Ces ſentimens nobles établiſſent la vraie politeſſe dans la ſociété, & le vrai génie dans les arts. La Poëſie fait parler dignement Sertorius & Mitridate. L'Eloquence forme la langue, l'éléve, la rend nombreuſe & préciſe. La Peinture trace les triomphes d'Alexandre. La Sculpture raméne la Renommée, Milon de Crotone, les Héros de l'Antiquité. L'Architecture éléve des monumens inimitables, également ſolides, majeſtueux & propres pour tous les âges. La Muſique enfin fait revivre les Héros fabuleux, les Roland, les Tancréde. Tout, juſqu'aux amuſemens les plus frivoles, ſe reſſent du noble & du grand qui regnent dans le génie de la nation; & comme ces deux parties ſont la baſſe du vrai beau, l'on voit de toutes parts des chefs-d'œuvres qu'on regarde enſuite comme des efforts de la nature, & qui ne ſont autre choſe que la nature ſecondée par les mœurs.

Si, au contraire, le luxe venoit à s'établir, dès lors, ſelon ma définition, les dépenſes oſtenſoires ſeroient à l'ordre de gens qui ne ſauroient avoir rien d'élevé dans le caractére. Quand Arlequin ordonne un plat, il ne lui vient en penſée que des macarons & du fromage de Parmeſan. D'autre part, le plus grand nombre eſt, par les raiſons que j'ai dites ailleurs, obligé de ſe jetter dans le colifichet; & le gout moderne & dépravé ſe répand tellement dans toute une nation, qu'il force même les plus hautes claſſes de la ſociété. Dès lors, quand les artiſtes conſerveroient du grand dans les idées, aſſujettis *au gout* du public, ils ſeroient dans le fait for-

cés à dégénérer. Le gout fantaſtique & nouveau ſe répandroit ſur tout. La Poëſie noble perdroit tout ſon ſimple & ſon harmonie, elle deviendroit ronflante & tendue ; l'Eloquence ne ſeroit plus que pointes, recherche, & vapeur ; la Peinture, *Cœlum & nubes, prætereàque nihil*, du blanc, du couleur de roſe, des nuages, des enfans ; la Sculpture modéleroit des amours, des colombes, &c. l'Architecture ne ſeroit plus que l'art de bâtir des cages à ſerin, en obſervant que la mangeoire ſoit en ſymmétrie avec la baignoire ; la Muſique laſſe de Paſtorales fardées, dégénéreroit en *concetti*, en ſingularités, en rapports étudiés de tons effarouchés, concordans & merveilleux aux oreilles des enthouſiaſtes du gout moderne, bruyans ſeulement, & ſans ame pour l'auditeur ſimple qui ne veut que détendre & délaſſer ſon eſprit, & n'eſt point initié aux chants de la Synagogue. Chacun avouant en tout genre qu'il n'y a plus que le neuf qui pique ſon gout, ſe trouveroit forcé de prévoir intérieurement la ſuppreſſion de tout art pour ſes neveux ; car il n'y a que la nature qui ſoit ſans bornes ; l'art en a par-tout de très-étroites, & ſe trouve à chaque inſtant forcé de ſe replier ſur lui-même, de ſe reproduire, & de ſe copier.

Par tout ce qui précéde, on a vu que non-ſeulement le luxe n'eſt point la politeſſe, l'induſtrie & les arts, mais encore qu'il doit naturellement nuire à ces trois choſes. Examinons les moyens phyſiques de cette détérioration dans leurs principes : nous remplirons ainſi le ſecond des objets que nous nous ſommes preſcrits.

La vraie politeſſe n'eſt autre choſe que l'expreſſion d'une attention noble & reſpective qui

craint peu, qui ne demande que l'ordre, qui connoit des meſures, les obſerve, & en exige en même-tems. Elle étend ſon empire ſur toutes les actions de la vie, & donne un air de décence aux expreſſions, aux plaiſirs, à la totalité des mœurs enfin : on l'apprend par routine & par uſage, on la grimace ; mais jamais elle ne ſera en un dégré de diſtinction que dans une ame au-deſſus du moins des prétentions qui aviliſſent à un certain point. Il ne faut pas la confondre avec cette langueur, fille de la molleſſe, qui évite les éclats qui effaroucheroient ſon oiſiveté.

Nous ſommes moins fiers que n'étoient nos peres, moins prompts à la main, moins ſenſibles à tout ce qui n'eſt pas perſonnel ; mais ſommes-nous auſſi polis avec les femmes, auſſi exacts ſur les bienſéances, auſſi retenus ſur les diſcours légers qui peuvent intéreſſer la réputation d'autrui, auſſi attentifs à obſerver dans nos mœurs rélatives les proportions d'âge, de réputation, de dignité, de naiſſance ?

La politeſſe, telle que je viens de la détailler, ne peut être obſervée dans une ſociété compoſée de gens tous déplacés ou par leurs ſuccès, ou par leurs déſirs. Dans un Etat, par exemple, militaire en ſa conſtitution, & qui par une ſucceſſion de ſiécles & d'exploits ſe trouve être comme le patrimoine de la plus auguſte lignée qui ait ſubſiſté dans le monde, il eſt impoſſible que la naiſſance d'une part, & les ſervices militaires de l'autre ne conſtituent le premier grade de citoyens : la Magiſtrature enſuite a une prééminence aquiſe par-tout où il y a des ſociétés. Ces ordres différens n'ont aucun droit naturel ſur les ſources de l'or, & s'ils en retirent du

Prince qui n'eſt en ceci regardé que comme le reſſort de la machine, ce n'eſt guères que proportionnément aux dépenſes de leurs places. Ce ſont donc les derniéres claſſes qui font les fortunes pécuniaires, & qui par le moyen de l'apothéoſe de l'or, prennent le pas, & font, ſans qu'on y penſe, le monde renverſé. J'ai dit d'autre part, que toutes les autres claſſes de proche en proche n'ambitionnoient plus autre choſe que cet or, principe de diſtinctions, de plaiſirs & d'honneurs; & c'eſt en vertu de cette révolution qu'il arrive que toute la ſociété ſe trouve déplacée : les uns par leurs ſuccès, les autres par leurs déſirs. Tel eſt client de fait, qui devroit être patron : tel prime par ſes richeſſes, qui eſt né comme elles dans l'obſcurité & dans le ſein de la terre. Faut-il s'étonner alors ſi les hommes mêlés de la ſorte, n'ont plus entre eux les mêmes égards qu'ils avoient autrefois? Les premiers rangs ſe reſpectoient avec exactitude, & quelquefois avec oſtentation; les derniers s'aimoient & ſe voyoient avec franchiſe, & quelquefois un peu ſimplement; tous ſe ſont gâtés en ſe mêlant. L'homme de Cour, qui ſoupant chez le Financier, ſe donne par compoſition avec ſa vanité ſouffrante des airs d'aiſance & de fatuité, reçoit à peu près l'équivalent de ſa miſe en monnoie de plus bas alloi, & cependant d'égale valeur. On ſe met à ſon aiſe avec lui, comme il ne ſe gêne pas avec les autres. Cet état forcé de part & d'autre devient par l'habitude une façon d'être. Ce nouveau genre de mœurs moins pénible de beaucoup que la politeſſe, devient bientôt général; les gens ſages reſſerrent chaque jour leur ſociété, & les fols l'étendent; de ſorte que du ſceptre à la houlette il n'y a que la droite ou

la gauche de différence. Oh! je doute qu'il ſoit queſtion de politeſſe dans la vallée de Joſaphat.

Quant à l'induſtrie, ſouvenons-nous qu'elle eſt fille de la néceſſité & ſœur du travail. Les grands efforts de l'induſtrie naiſſent des grandes néceſſités. Repaſſons la liſte des inventions importantes que j'ai citées, & l'on verra qu'elles partent toutes delà.

Chez un peuple amolli il n'eſt plus que de petits déſirs. Les néceſſités les plus urgentes d'un pareſſeux, la faim & la ſoif, ne le portent qu'à tendre la main. De même où le luxe regne, qui ſait ſervir, mentir & attendre, n'éprouvera jamais la vraie force de la néceſſité. C'eſt Démétrius au pied d'un rampart qui invente des machines; ce furent les Vénitiens & les Hollandois, qui après avoir fait reculer les mers, apprirent à les parcourir pour jetter partout des rameaux de commerce. Il faut un eſprit ardent, un cœur opiniâtre, une ame infatigable, un corps robuſte, des déſirs vaſtes, de grands beſoins pour nous forcer à reconnoître l'étendue de nos reſſources: or, le luxe détruit tout cela.

Quant à l'induſtrie de recherche & de curioſité, j'ai accordé que le luxe la mettoit en mouvement; mais il la précipite néceſſairement vers le néant. Dans quel ordre d'artiſtes placerons-nous celui qui trouva le ſecret d'écrire l'Enéide entiére en ſi petits caractéres, que le volume tenoit dans une coquille de noix, ou celui qui tailla ſur une amande le clocher de la Cathédrale de Strasbourg dans toutes ſes parties & dimenſions? C'eſt le ſymbole des arts de recherche & de curioſité; bijoux, parures, meubles, tout deviendra en filigrane, & bientôt il faudra *paſſer* au feu les ordures des maiſons comme

chez les orfévres, pour retrouver les pailles de l'étoffe achetée la veille. Et qu'eſt-ce qu'un travail dont il ne reſte rien, quand toute la partie ouvriére d'un Etat ſe jette de ce côté-là? Qu'eſt-ce qu'un travail que la moindre ſtrangurie dans le crédit & la circulation fait ceſſer tout à la fois? Peu d'années d'une guerre même heureuſe dérangent, & mettent dans la néceſſité la moitié des artiſans de Paris.

J'ai dit d'ailleurs, que d'une part le luxe augmentoit de proche en proche la dépenſe de tous les ordres & claſſes de ſujets juſqu'au moindre artiſan; & de l'autre, que la ſucceſſive rapidité de ſes déſirs changeans rendoit la dépenſe tributaire de l'induſtrie, au lieu que celle-ci l'étoit autrefois de la dépenſe. Il s'enſuit delà que les ouvriers s'accoutument à ſurfaire leur travail dans les tems de proſpérité, & montent leur dépenſe ſur le pied du gain qu'ils font. Delà le peu d'ordre & de précautions contre la premiére calamité; au moyen de quoi le moindre ébranlement jette, faute de travail, plus d'ouvriers hors de la claſſe de l'induſtrie que ne feroient vingt ans de guerre, ſi le travail avoit été ſur un pied fixe & réglé, & la dépenſe des artiſans proportionnée à des gains ſages & mérités.

A l'égard des beaux arts, il eſt impoſſible qu'ils ne dégénérent dès que le gout de la recherche prend le deſſus. En effet, en tout genre le vrai beau eſt ſimple autant que noble & élevé. Il eſt à un point fixe & marqué par delà lequel on le gâte; & toutes les fois que les artiſtes, en quelque genre que ce puiſſe être, ont voulu enchérir ſur la vraie beauté, la charger d'ornemens, l'embellir par les détails, & la ren-

dre ſuſceptible de leur prétendue élégance, ils l'ont défigurée & bientôt rendue méconnoiſſable. C'eſt cependant à quoi le gout de la nouveauté force les artiſtes. Premiére raiſon.

Le vrai beau d'ailleurs non-ſeulement eſt ſimple & noble, mais il eſt ferme & fier; ſon impreſſion ébranle, agace les nerfs de la molleſſe, l'effraie & la rebute. A ſes yeux l'ame de Cornélie devient romaneſque; elle ſeroit plus intéreſſante, ſi elle diſoit de jolies choſes. Les grands reſſorts de l'éloquence ne ſont point aſſez polis par le ſtyle; le maſſacre des innocens eſt hideux à voir, & quelque ſoin que le peintre ait pris pour exprimer le déſeſpoir, la rage, la violence, pour réunir le *coſtumé*, pour imaginer la vraiſemblance, c'eſt peine perdue, & ce n'eſt plus le tems où l'on pouvoit dire:

Il n'eſt point de ſerpent, ni de monſtre odieux,
Qui, par l'art imité, ne puiſſe plaire aux yeux.

Que l'artiſte peigne un œillet ou une pêche, qu'il imite fidélement quelques vaches, ou une gargotte de payſans, il verra ſon tableau apprécié au poids de l'or, mis au premier rang dans les cabinets des curieux, & les anciens chefs-d'œuvres des peintres de l'Hiſtoire relégués comme trop triſtes dans les appartemens de quelques vieillards. Seconde raiſon.

Le luxe d'ailleurs a ſéparé la ſociété, loin de la réunir. Ceci paroitra d'abord un paradoxe; mais un moment d'examen en démontrera la vérité. Il confond les rangs, je l'avoue, & léve de la ſorte certaines barriéres; mais il nous diſpenſe des bienſéances, affoiblit les liens de la nature, détruit les uſages anciens, au moyen *de quoi* il n'y a plus d'union que de fantaiſie;

ce qui équivaut à dire qu'il n'y en a plus du tout. Les Grands autrefois tenoient une ſorte de cour, les petits vivoient enſemble. Les peres, les chefs de maiſon raſſembloient leurs familles en pluſieurs tems de l'année, je l'ai dit ailleurs ; tout cela demandoit un certain *decorum* de ſimplicité fort éloigné des recherches d'aujourd'hui ; mais plus propre à donner aux arts la ſorte d'eſſor qui met à ſon aiſe le génie. Des veſtibules, des ſales, des galeries ne gênoient pas l'architecte & le décorateur, & c'étoit tout ce qu'il falloit à nos peres qui connoiſſoient peu de beſoins perſonnels, & ſe faiſoient bien des devoirs rélatifs. Aujourd'hui à force d'aller où l'on veut, on ne ſait bientôt plus que vouloir, & ſe conſidérant ſeul dans la nature, on voudroit la pouvoir mettre toute entiére à ſon propre uſage. A-t'on un palais ? Il faut y trouver appartement d'hyver, appartement d'été, appartement de bains, entre-ſols, cabinets, garde-robes, boudoirs, cabinets de livres, garde-robes de propreté, communications, eſcaliers dérobés, &c. Il faut des jours à tout cela, & l'Architecte déſorienté, obligé d'opter entre le public & le particulier qui le paie, abandonne Vitruve, & prend Dédale pour ſon maître. Il livre au décorateur ſa cage contournée ; celui-ci cherche des angles & des crochets, dérobe la cheminée, cache les portes, niche le lit, proportionne les panneaux ; le vernis & les glaces font le reſte. S'il ſe touve dans l'antique mobilier quelque beau morceau de Peinture & de Sculpture, il ne peut aller aux places, & il faut qu'il regagne le garde-meuble. Troiſiéme raiſon.

Le luxe d'ailleurs appauvrit tout le monde,

en multipliant les beſoins prétendus, & les rendant ſucceſſifs & avides. En conſéquence perſonne n'a plus dequoi faire travailler pour la durée, pour la poſtérité, & pour l'Etat par contre-coup. Le luxe enfin multipliant les fantaiſies, & ne connoiſſant plus d'autres régles, varie à l'infini tous ſes ouvrages ſans utilité. Car ainſi qu'un maſque en plâtre ne ſauroit repréſenter deux têtes à la fois, au lieu qu'un caſque pouvoit ſervir à pluſieurs perſonnes ſucceſſivement, les dépenſes qui ſont moulées ſur certains uſages de bienſéance & d'opinion, me ſerviront tout comme à mon pere & à mon ayeul, ſi les mêmes uſages ſont encore en vigueur; mais dès qu'il n'y a plus de régles que de fantaiſie, chacun a la ſienne, comme chacun a ſes traits : la ſomptuoſité de mes peres me paroit caverneuſe & ſombre, mon propre gout vieillit tous les dix ans, & c'eſt toujours à recommencer. En cet état tout ce que je mettrois en ſolidité, ſeroit jetté dans la riviére; & ſi je ſuis bon pere de famille, je dois faire conſtruire une maiſon à parties briſées qui puiſſent ſe déſunir avec le moins de déchet qu'il ſera poſſible, de façon qu'après moi l'on puiſſe vendre le tout en détail, que l'un emporte les parquets, l'autre les lambris, un troiſiéme les glaces, un autre les plombs, un cinquiéme les pierres, &c. & la place demeurée nue vaudra plus encore qu'on n'eût trouvé de la maiſon entiére, attendu qu'elle offre un champ libre pour la fantaiſie d'autrui, au lieu qu'auparavant elle étoit gênée par une maſſe déplaiſante. On connoit un célébre Senatus-conſulte donné ſous l'empire de Claude dans le fort des fureurs du luxe à Rome, qui défend la démolition des beaux édifi-

ces pour en vendre les matériaux. Pareil Edit en France eût ſauvé Petit-Bourg, & nombre d'autres maiſons de campagne & de beaux Hôtels dans Paris.

Tels ſont les ravages du luxe ſur les arts & l'induſtrie; tels ſont ſes effets ſur l'humanité en général. Je n'ai pas prétendu le combattre dans toutes ſes branches, & ce n'eſt ici que la vingtiéme partie des raiſons phyſiques qu'il y a à lui oppoſer. Pour moi du moins je n'entens jamais traiter cette matiére, qu'une foule de nouvelles idées ne ſe préſente à mon imagination, & ne vienne à l'appui de celles que j'ai tracées ici; mais j'ai ſeulement voulu répondre à ce que deux hommes célébres d'ailleurs, inſtruits & judicieux, quoique dans des dégrés différens, ont écrit en ſa faveur. Si dans les inductions que j'ai avancées dans cette eſpéce de Traité, je me ſuis écarté de la vérité, je me trompe moi-même le premier; car j'atteſte Dieu, les hommes, & ma propre exiſtence, qui ne fut jamais flétrie d'aucun vice bas, que nul ſentiment d'envie ni d'animoſité ne m'a fait parler. C'eſt bien tout le contraire: je voudrois le bonheur général, du moins celui qui dépend de nous, & je ſuis perſuadé qu'il ne peut ſe trouver que dans la modération, & une ſorte de modeſtie publique, & que ceux même qui paroiſſent être les favoris du luxe, ſeroient plus heureux par des mœurs contraires doucement amenées.

Si d'ailleurs je parois avoir ſouvent inculpé mon ſiécle & ma Nation, il faut d'une part pardonner à la chaleur de la compoſition: cette ſorte de verve m'eſt naturelle, & ſans elle je ſerois bien loin de pouvoir parcourir tant de pays, vu l'état de vie que je méne, bien différent de

celui d'un Ecrivain en charge. Il faut d'ailleurs pardonner à la vérité ; car quoiqu'il s'en faille bien que nous ſoyons préciſément plongés dans le luxe, il eſt certain que nous courons cette carriére, & qu'il prend le deſſus parmi nous. Au reſte, ſi à travers le cahos de tant de raiſonnemens jettés, pour ainſi dire, on démêle ma façon de faire, on doit voir que je ſaurois peindre, ſi je voulois préciſément cela. Eh ! que ſeroit-ce, ſi j'avois traité le luxe en déclamateur ? ſi je l'avois enviſagé du côté de la décadence des mœurs, de la probité, de la vérité ? ſi j'avois conſidéré ſa dureté, ſes injuſtices, ſa corruption & ſes horreurs ? ſi je l'avois repréſenté vomiſſant en conſommation ſuperflue, le néceſſaire d'une infinité de miſérables ?

Hélas ! nous ſommes tous enclins à la pitié : ſi notre voiture paſſe ſur la patte d'un chien, nous ſommes tout ébranlés ; mais nous n'avons que des yeux & des oreilles ; le ſouvenir, le calcul & la raiſon n'ont aucune voix pour nous toucher. O peuples civiliſés ! je demande qui d'entre vous, s'il voyoit un Souverain uniquement occupé de ſes plaiſirs & de ſes fantaiſies, y ſacrifier en entier tous les revenus de la Couronne, ne diroit pas intérieurement, que c'eſt un tyran inſenſé qui croit que tout eſt fait pour lui, & qui réaliſe dans le fait un ſyſtême monſtrueux ? Qu'êtes-vous de plus à la tête d'un grand bien ? J'ai un patrimoine, peut-être même conſidérable, & mes peres qui n'en durent rien à la faveur, l'ont accru petit à petit par leurs ſoins & leur économie : j'ai parcouru le détail de leurs travaux, & du petit au grand, je n'y vois rien de ſemblable aux ſoins continuels, aux périls, à la ſervitude par laquelle les Souverains ont

acheté

acheté leur grandeur en fondant celle de l'Etat: ainſi donc, s'il eſt permis de comparer le droit des Souverains à celui des particuliers; ſi ce n'eſt pas une ſorte de blaſphême de les peſer à la même balance, j'ai moins de droit perſonnel à ma portion individuelle de l'Etat, que le Roi n'en a à l'Etat tout entier. Oh! ſi dans le tems qu'un millier de laboureurs travaillent à me fournir un énorme ſuperflu rélatif, je ne le regarde que comme un modique néceſſaire; ſi je me crois en droit d'engloutir ſeul, & de convertir en fantaiſies arbitraires ce dont je ne ſuis au fond que l'adminiſtrateur, je ſuis dans le fait tout auſſi tyran que je le puiſſe être, & je ſerois un monſtre ſur le trône.

Enfin, il eſt aiſé de voir que j'ai attaqué le luxe en citoyen & non en ſatyrique; qu'il m'en a peut-être couté pour m'arrêter en ſi beau chemin, & que je n'y ai été forcé que par l'idée du devoir & la crainte de bleſſer, ſans le vouloir, quelque membre de la ſociété en particulier. Le luxe eſt, je le ſais & je le prouve, le plus grand des maux de la ſociété; mais comme il eſt très-problématique que mille Traités comme celui-ci fuſſent capables de percer la foule de ſoins qui environnent le Gouvernement, & de le décider à protéger les mœurs contre le luxe, je ne trouverois pas dans l'utilité de mon Ouvrage dequoi compenſer le moindre mal qu'il auroit pu opérer.

CHAPITRE VI.

Age de la France.

Asservi dans mon Chapitre du luxe au plan que je m'étois prescrit de répondre uniquement aux raisonnemens faits en sa faveur par les deux Auteurs que j'ai réfutés, je ne l'ai point considéré rélativement à la consommation & à la population, ce qui néanmoins devoit être mon objet principal; mais à cet égard, il suffit de se souvenir des principes, & les conséquences s'en trouvent répandues dans la totalité de cet Ouvrage.

Je crains d'ailleurs d'avoir été entrainé par la matiére & par ma propre vivacité, au point de paroître le critique de mon siécle. Je ferois un bien mauvais usage de mon peu de talens, & bien contraire à mes vues & à ma façon de penser, si je montrois de l'aigreur contre mes contemporains. Je ne prêche, au contraire, que l'union & la confraternité entre citoyens, & je proteste que les sentimens qui ont trait à cette façon de penser, sont les plus vivans de tous dans mon cœur. J'ajouterai encore que notre siécle me paroit à bien des égards en valoir tout autre, tel qu'il puisse être. Je ferois au moins aussi abondant sur la preuve de cette allégation, que je puis l'avoir été sur aucune autre. Mais je le répéte, la sorte de bien public auquel je puis coopérer, est le seul objet de mon travail. Or, de quelle utilité pourroit être un étalage de nos vertus, de nos lumiéres, & des

progrès que nous avons faits au delà de ceux qu'avoient fait nos peres? Seroit-ce de nous encourager? Le courage ne nous manque pas : de nous montrer la voie de la perfection? La flatterie, ou, ſi l'on veut, la louange n'a jamais fait cet effet-là; elle excite, au contraire, la préſomption, principe de toute illuſion.

Il n'eſt, dit-on, nulle vertu qui n'ait ſon vice à côté. Rien cependant n'eſt plus oppoſé que le vice & la vertu, & cet axiome ne ſignifie autre choſe, ſinon qu'il n'eſt point de vertu qui ne puiſſe dégénérer en vice. C'eſt le vice voiſin de nos vertus actuelles qu'il eſt important de connoître & de prévenir. Tel eſt l'objet de mon travail; mais pour ôter tout prétexte à l'imputation de panchant à la ſatyre, & répondre à l'accuſation d'être partiſan de cette ſorte de politique amére & tranſparente qui en ſouſentend plus encore qu'elle n'en dit, & ne voit rien de bien dans la forme préſente de la choſe publique dont elle fait partie, je vais tracer ici le tableau de mes idées ſur le point conſtant de notre proſpérité actuelle.

Il eſt un cercle preſcrit à toute la nature morale ainſi que phyſique, de naiſſance, croiſſance, force, déclin & mort. Ainſi ſont les jours du matin au ſoir, les années dans leur révolution ſolaire, la vie de l'homme du berceau au tombeau, celle des Etats de leur fondation à leur chute. Mais qui peut ſavoir quelle ſeroit la durée d'un Etat toujours ſagement conduit? Autant néanmoins ceux qui imaginent & cherchent l'eau de Jouvence ſont des fous, autant ſont ſages ceux qui tâchent à ſe conſerver ſains par un régime & par un exercice propre à leur âge & à leur tempérament. Dans le grand nombre d'hom-

mes qui naiſſent, combien peu parviennent à la vieilleſſe ! Des accidens étrangers à notre conſtitution naturelle nous prématurent tous : il en eſt ainſi des Etats. Aucun peuple connu n'a fait ſon cercle entier; l'inattention, la mal-habileté ou les vices du Gouvernement les ont tous détruits. Le Miniſtre ſupérieur eſt donc celui qui conſidérant la machine entiére, connoit d'abord à quel point du cercle il en eſt. En effet, tel régime tueroit un jeune homme, qui en ſauve un autre dans l'âge mur.

On m'objectera que je compoſe ici un Miniſtre idéal ou tel qu'Eſope en Lydie, iſolé & ſpéculant au milieu de l'action & du tumulte des affaires. Oui, ſans doute, je préſuppoſe que les hommes ſupérieurs ſemblables aux Quiétiſtes ſavent agir dans la foule, & penſer ſeuls, & ce n'eſt que pour ceux-là que je parle. Mais comme mon miniſtére à moi eſt peu embarraſſé de requêtes, mémoires, placets & ſollicitations, j'ai trouvé le tems de faire cette étude : en voici le fruit toujours rélativement à nous.

Peu de gens, même de ceux qui y ſont le plus obligés par devoir, ſe livrent à ce genre de ſpéculation. Il eſt pourtant vrai que rien ne ſe fait qu'il n'ait été préparé. Le ſyſtême d'Epicure eſt auſſi dangereux en politique, qu'il eſt fautif en phyſique. Je l'ai dit & je le répéte; des principes ſimples & uniformes gouvernent l'univers : il en eſt de même du régime des Etats. Les hommes affairés & minucieux ſont de tous les moins propres à les conduire. Tout va de ſoi-même dans les détails; & dans le grand, tout eſt rélatif à des principes généraux, ſimples, mais conſtans. Il importe infiniment de les connoître, *& c'eſt la* principale étude de l'homme d'Etat.

Le plan que j'établis ici de calculer & de connoître l'âge d'une ſociété, eſt, je crois, le plus ſûr & le plus propre à fixer ſur ce point important les vues d'un habile pilote d'Etat. Il eſt néceſſaire de proportionner le régime, & ſur-tout les remédes au tempérament & aux forces du malade. Julien entêté de ramener les mœurs de l'ancienne philoſophie dans un Empire corrompu, fut en butte aux railleries de ſon peuple, & porta le dernier coup au culte qu'il avoit ſi fort affectionné. L'Auteur de Télémaque avoit trop de génie pour donner à ſon Eléve le tableau des mœurs de Salente, comme un original qu'il falloit copier dans un Etat tout établi; il prétendoit lui faire voir ſeulement que le travail & l'économie étoient les principes de la vraie proſpérité, & que l'éclat du faſte & de la magnificence n'étoient ſans cela qu'une fauſſe ſplendeur, qui cachoit la miſére & un engourdiſſement réel. En un mot, il importe ſur-tout de connoître le fonds ſur lequel on travaille, pour opérer avec quelque eſpérance raiſonnable de ſuccès.

Je ne prétens pas dire que cette idée de conſidérer l'âge de la ſociété ſoit de moi. Mais en général on peut avancer que, ſi quelques hommes privilégiés ont dirigé leurs vues en ce genre ſur cette ſorte de ſpéculation, il s'en faut bien qu'elle ne ſoit comptée pour quelque choſe dans le fait. Le principal vice de la plupart des calculs en ce genre, ainſi que de preſque toutes les opérations politiques, eſt que l'homme proportionne ſes vues les plus étendues à celles qui l'intéreſſent le plus, & qu'il ne peut s'empêcher de calculer la vie des Etats ſur un tarif inſenſiblement rapproché de la durée qui lui a été

preſcrite à lui-même. Quoique l'expérience & la phyſique nous démontrent avec certitude que tout dépérit ici-bas, nous ſerions tentés de penſer que les pyramides ſont corps permanens, parce qu'elles ſubſiſtent depuis quatre mille ans, ſans que les altérations qui y ſont ſurvenues, nous aient été ſenſibles. En effet, on entend dire chaque jour : *Mais depuis le tems qu'on dit que le Royaume manque d'hommes, & que les peuples ſont ſurchargés, on en trouve cependant toujours, & le peuple paie :* d'où l'on conclut, pour s'épargner la peine d'examiner, que tout cela n'eſt que déclamation de gens inquiets; comme ſi un corps, qui dure depuis treize cens ans, & toujours en un état de croiſſance, ne pouvoit être affecté de maladies dangereuſes, ſans qu'un être, qui n'a à peu près que trente ans d'exiſtence intellectuelle, & qui d'ailleurs ne donne ſouvent aucune ſorte d'application à l'examen des ſymptômes intérieurs de cette maladie, pût en remarquer les effets préparatoires, & en voir la cataſtrophe.

Il eſt d'autre part des préventions contraires, mais que je crois tout auſſi peu fondées. On penſe aſſez généralement en Europe & même parmi nous, que la France fut à ſon plus haut dégré de gloire & de ſplendeur dans les belles années du regne de Louis XIV. & que depuis la paix de Nimégue & ſous l'empire même de ce Prince, elle n'a fait que décadencer : on induit delà, avec quelque ſorte d'air de vérité, que nous fumes alors dans l'âge de la vigueur, & que nous déclinons aujourd'hui vers la vieilleſſe. Ces ſortes de choſes ne dépendent point de l'opinion; elles giſent en faits. Qui n'a de guide à cet égard que ſes propres calculs & des com-

paraiſons ſouvent peu exactes, eſt très-ſujet à s'y tromper, & à prendre un état de convaleſcence pour des marques de caducité. Je ſoutiens, moi, qu'à peine nous entrons dans l'âge mur, & je crois pouvoir le démontrer : tâchons à cet égard de raiſonner ſur des principes plus certains, & reprenons la comparaiſon de la vie de l'homme.

Reddere qui voces jam ſcit puer, & pede certo
Signat humum, geſtit paribus colludere; & iram
Colligit ac ponit temerè, & mutatur in horas.

La nation Françoiſe, plus légére & plus vive que toute autre, a été plus long-tems auſſi dans ce premier âge; & s'il étoit ici queſtion de faire un précis de notre Hiſtoire, je démontrerois que pendant la premiére & ſeconde Race, & même ſous la troiſiéme juſqu'à Charles V. les François n'ont été que cela, quoique par intervalle ils aient été gouvernés par de très-grands hômmes, tels que Charlemagne, Philippe-Auguſte, ſaint Louis, hommes grandement ſages, qui ſervirent utilement à l'éducation de l'Etat enfant, & qui l'euſſent porté à un haut dégré de ſplendeur, s'ils l'euſſent trouvé au point propre à cela. Car il eſt à remarquer, que de même que les Princes font valoir les hommes, les hommes auſſi font valoir leur Prince. C'eſt une vérité politique dont la démonſtration phyſique fut de tout tems ſous les yeux du monde entier, & dont les raiſons morales me meneroient trop loin.

Imberbis juvenis, tandem cuſtode remoto,
Gaudet equis, canibuſque, & aprici gramine campi.
Cereus in vitium flecti, monitoribus aſper;

Utilium tardus proviſor, prodigus æris:
Sublimis, cupiduſque, & amata relinquere pernix.

Charles le Sage régénéra les loix fondamentales, & leur aſſura la ſtabilité dans l'exécution, en ajouta quelques-unes propres à corroborer la conſtitution de l'Etat, tel du moins qu'il ſubſiſte aujourd'hui, & à en lier les différentes parties. La jeuneſſe de la France commence alors; & ſi l'on veut conſidérer les attributs que donne à cet âge la plus parfaite des deſcriptions qui en ait été faite, on trouvera qu'ils nous appartiennent tous juſqu'à la fin du regne de Louis XIV. L'Europe entiére n'a que trop accuſé ce Prince d'être le *ſublimis*, *cupiduſque*; ſon peuple l'a connu *prodigus æris*; & quelqu'influence que l'élévation d'ame de ce Prince ait eue ſur ſon ſiécle, j'oſe dire que ſon ſiécle l'a déterminé vers ce genre de gloire triomphale, que je crois mal-entendue dans celui qui ne ſauroit avoir d'émules ni de rivaux.

Sur tant & tant de louanges fades & forcées qu'on lui a prodiguées, & dont on feroit un recueil de dix mille volumes, à peine y a-t'il quarante vers dans Deſpreaux, qui le louent dignement de ce qu'il a fait de plus noble; de tant d'établiſſemens utiles & faſtueux, de ſes ſoins pour faire fleurir le commerce, pour établir une police admirable & inconnue avant lui, &c. Partout ailleurs, on ne lui parle que de lauriers, de conquêtes, de ramparts, de fatigues à la guerre, & autres choſes de ce genre, qui fut celui de tous où peut-être il réuſſit le moins en perſonne. Qu'eût-ce donc été s'il avoit gagné des batailles à la tête de ſon armée, comme ſon Succeſſeur qu'on ne loue preſque que de ſa bonté?

Pourquoi cela ? C'eſt que c'eſt la vertu dont ſon ſiécle fait le plus de cas. Louis XIV. étoit bon, quoique fier. Il ne lui échappa jamais une parole déſobligeante pour perſonne, quoiqu'il en eût ſouvent occaſion. On l'a vu honorer de ſes larmes la mort d'un de ſes moindres domeſtiques, dont la probité & l'attachement lui étoient connus. On ne s'aviſa pas cependant de lui chanter qu'il étoit bon ; ce qui pourtant eût été le premier des éloges dans un homme d'ailleurs ſi grand ; mais ſon ſiécle étoit jeune encore, *utilium tardus proviſor.* Conſidérons maintenant l'âge mur.

Converſis ſtudiis, ætas animuſque virilis
Quærit opes & amicitias, inſervit honori.

Nous voilà, ou à peu près, depuis la Régence. Qui eût dit autrefois à la Nobleſſe Françoiſe (car la Nation n'étoit alors preſque que cela) qu'un jour ſes enfans commerceroient, agioteroient même, &c. qu'on ne parleroit que de commerce & de finances, qu'on s'occuperoit dans le réel du bonheur des peuples ? Qui eût dit à mes peres que j'écrirois ce Traité : *Converſis ſtudiis?* Quant au *Quærit opes*, nous n'y ſommes que trop, & l'objet unique du Gouvernement doit être que cette recherche ne nous épuiſe, comme elle ruine les Alchimiſtes. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt, ſelon moi, le point où nous en ſommes ; *ætas animuſque virilis.* Cette démonſtration poëtique pourroit néanmoins ne pas paroître à tous de l'ordre de celles qui conviennent à cet ouvrage. Tâchons donc de la raiſonner plus méthodiquement.

J'ai dit que des maladies éphémères don-

noient ſouvent un air d'abattement à un Etat, & qu'en ce genre la convaleſcence pourroit être priſe pour la vétuſté. On ne ſauroit nier que nous n'ayons eu de ces ſortes d'accidens internes & extérieurs; mais je crois aiſé de démontrer que ces accidens n'ont point altéré ſans reméde la conſtitution de l'Etat.

Quels ſont en ce genre les ſignes de caducité? C'eſt ſans doute l'altération abſolue des principes fondamentaux, & la diſſolution des reſſorts. Quels ſont en France les principes qui ont conſtitué & ſoutenu l'Etat? C'eſt je crois: 1°. la perpétuité de la Maiſon regnante, & ſon droit inconteſtable de primogéniture: 2°. l'amour des peuples pour le Souverain: 3°. le gout excluſif de la Nobleſſe pour la profeſſion militaire: 4°. cette eſpéce de vanité & d'émulation Françoiſe qui s'approprie les avantages brillans de l'Etat, & qui en rend l'éclat ſolidaire, pour ainſi dire, à chaque individu: 5°. un certain ordre d'élévation qui produit la généroſité & la nobleſſe de mœurs.

On ſent que je ne place ici dans la claſſe des principes que les avantages moraux. Le premier de ceux-ci eſt plus que jamais dans toute ſa force. J'en puis dire autant du ſecond, & ſi les occaſions qui le mettent en évidence, ſont heureuſement plus rares de nos jours, les effets n'en ont pas été moins vifs & moins ſenſibles quand il y a eu lieu. Le troiſiéme eſt peut-être accru en un ſens. Nous ſommes moins guerriers ſans doute que nous ne fumes; mais nous ſommes plus militaires. L'affluence de la jeuneſſe qui demande des emplois dans les troupes, eſt toujours plus grande; tandis que tout a ſi conſidérablement enchéri, la ſolde & les appoin-

temens militaires demeurent ſur le même taux. S'agit-il d'une augmentation de troupes? c'eſt à qui ſacrifiera ſa fortune particuliére pour en lever de nouvelles, ſans être effrayé de la cataſtrophe d'une réforme, dont on a déja vu tant d'exemples. Le quatriéme eſt, je crois, dans toute ſa vigueur, & ſuppoſé qu'il ait diminué, peut-être avions-nous quelque choſe à perdre de ce côté-là pour nous mettre à l'uniſſon des véritables devoirs de l'humanité. Le François étoit par-tout avantageux, & quelquefois inſolent. Souvent cette tournure d'eſprit lui aliéna le cœur des étrangers, au grand détriment de nos affaires; & ſuppoſé qu'une ſorte de commencement de foibleſſe nous eût rendus moins hauts & moins exigeans, nous n'en ſerions que plus propres à jouer notre rôle naturel, & le ſeul qui puiſſe déſormais nous réuſſir, c'eſt-à-dire, à dominer l'Europe entiére par l'autorité de la douceur, de la liberté, & des vertus ſociables qui nous ſont plus naturelles qu'à toute autre nation.

C'eſt de ce côté-là qu'a dégénéré cette ſorte de généroſité dont j'ai fait le cinquiéme des principes conſtitutifs de l'Etat. Cette nobleſſe de mœurs qui tenoit de l'antique indépendance de nos peres a décliné ſans doute en proportion de ce que l'intérêt s'eſt accru; mais l'urbanité & la politeſſe ont pris la place, & ces vertus extérieures moins nobles dans leur principe que celles qu'elles ont remplacées, ſont en revenche d'une nature plus ſouple, plus aiſée à gouverner, & plus propre à lier la ſociété. Il réſulte de cet examen de détail, que les principes fondamentaux de notre proſpérité ne ſont aucunement altérés. Conſidérons dans le même ordre les reſſorts.

J'en raméne tous les détails à trois principes, à ſavoir, notre gayeté, notre activité, notre induſtrie.

Nous étions faits pour démontrer que la gayeté, qui ne paroit au premier coup d'œil qu'une propriété frivole, eſt cependant une qualité d'une grande reſſource dans des mains vraiment politiques. Elle nous tient lieu de patience; un couplet ingénieux, une heureuſe plaiſanterie font oublier aux François de vraies calamités qui jetteroient d'autres peuples dans le découragement, ou les pouſſeroient à la rébellion. Tout nous réveille, tout nous ranime, un tambourin garantit du ſcorbut des équipages entiers de matelots dans des voyages de long cours. Quand Mr. de Louvois apprenoit que la déſertion ſe mettoit parmi les troupes d'une forte garniſon, il l'arrêtoit en envoyant Tabarin vendre ſon orviétan ſur la place.

Cette diſpoſition générale à la diſſipation a rendu éphéméres les fureurs de nos guerres civiles. Sans vouloir bleſſer une nation reſpectable, je puis dire que la journée deshonorante pour nos annales fut imaginée & ordonnée par des têtes étrangéres, & qu'à cela près, nous n'avons rien de ſemblable aux horreurs des factions des Guelphes & des Gibelins. Si la vengeance, monſtre provenu de l'alliance de pluſieurs erreurs de l'imagination, la vengeance, la plus inſenſée comme la plus vile des paſſions, plante étrangére à notre territoire, n'a jamais pu y prendre véritablement racine, nous devons en remercier la légéreté & gayeté Françoiſe. Un Italien me demandoit un jour par quel mot François nous rendions le mot *ſicarii*, qui ſignifie *aſſaſſins* de profeſſion & à gages; & *bacinare*,

qui exprime la cruauté de brûler les yeux avec un baſſin rougi. *Monſieur*, lui dis-je, *les langues n'expriment que les penſées, & nous n'en avons point de ce genre-là.*

Notre gayeté donc, qu'on nous reproche, eſt non-ſeulement une qualité aimable qui répare en grande partie les fautes de notre étourderie, & qui nous concilie l'amitié générale même des peuples ſauvages qui nous aiment mieux que nos rivaux; mais c'eſt encore une reſſource politique.

Un Prince a vêcu, qui choqua tout-à-coup tous les préjugés à la fois: déréglé dans ſes mœurs, il l'étoit encore plus dans ſes diſcours; parfaitement au-deſſus du chapitre des conſéquences, il attaquoit tout à la fois la fortune, l'honneur & la vanité des corps & des particuliers: il nous fit combattre les nations amies, s'unit à nos éternels ennemis, bouleverſa tout enfin le verre à la main; mais ce Prince qui n'avoit qu'une autorité d'emprunt que tout autre ſe ſeroit trouvé heureux de conſerver ſans orages, en ne la faiſant valoir qu'avec toutes ſortes de ménagemens, étoit non-ſeulement homme de génie, mais homme d'eſprit gai, vif, aimable, bienfaiſant; il ſe jouoit du Gouvernement & travailloit à ſon plaiſir. La révolution la plus entiére qui fut jamais, ne parut à la Nation qu'une ſcéne de théâtre, parce que les acteurs étoient gaillards, & au bout il ſe trouva que des banquets de Pétrone étoit ſortie une opération auſſi métaphyſique que le ſyſtême de Platon, & qui prodiguant aux particuliers des richeſſes idéales, promettoit de libérer l'Etat de ſes dettes réelles. Un Général peu décent quelquefois, mais toujours gaillard, d'une ſupériorité conteſtée, mais inconteſtablement deſtiné par la Providence à mener des Fran-

çois, ſe trouva à la tête de nos armées dans des tems de calamité. Ses bons mots audacieux & preſque fanfarons égayoient le ſoldat mourant de faim, & manquant de ſouliers.

Il vint un bon moment, car il faut qu'il en vienne; le héros qui brûloit d'être regardé comme le libérateur de la France, publia qu'il alloit la délivrer, & on le crut : les troupes ci-devant découragées, marcherent dès lors comme à des victoires certaines, & cette aſſurance paſſa en conſternation chez les ennemis déja ébranlés d'une défection conſidérable. Ce changement d'opinion devint bientôt une régénération réelle; on cria miracle, & ce miracle étoit celui de l'audace & de la gayeté Françoiſe.

A cet égard nous avons perdu, & peut-être par la raiſon qui fit perdre au ſavetier ſes chanſons & ſon ſomme. Le riche fait de ſes richeſſes les cent écus du ſavetier; le pauvre en déſire, ou s'il en déſeſpére, il n'eſt plus bon à rien. En un mot, plus de fêtes, infiniment moins de vaudevilles, plus de danſes dans les campagnes, & nous ne ſommes plus gais comme nous l'étions, ſans doute par la raiſon ci-deſſus. Il nous reſte la gayeté de l'âge mur, & je ne ſerois pas en peine de nous rendre bientôt par la réparation des mœurs, la gayeté de la premiére jeuneſſe avec moins de fougue que nous n'en avions autrefois.

Quant à l'activité, il ſeroit inutile d'en détailler les avantages. A la guerre, dans le commerce, dans les affaires, par-tout enfin, on ſait qu'elle eſt le premier des moyens. On n'ignore pas auſſi que perſonne ne nous égale en ce genre. L'activité ſurpaſſe chez nous avec facilité ce que l'opiniâtreté des nations les plus conſ-

tantes leur arrache d'efforts & de travaux : il n'eſt terre étrangére, ni climats éloignés où elle ne pénétre. *Nullus exercitus ſine milite Gallo*, diſoient les Anciens ; on pourroit dire de même : Nul vaiſſeau ſans matelot François ; nulle foire, nulle caravane ſans marchands François ; nulle région ſans miſſionnaire François : on en trouveroit de naturaliſés chez les Iroquois & les Caraïbes, & le Gardien du tombeau de la Méque eſt Provençal, & peut-être couſin du Supérieur des Religieux du Saint-Sépulcre, qui eſt de la même province.

Cette activité déſordonnée dans les exemples que j'en cite, a dans ces parties-là même bien des avantages. Elle prouve d'une part notre flexibilité, & de l'autre l'entretient ; elle fait que le François dépayſé n'eſt abſolument étranger nulle part ; elle peut fournir des moyens tout portés à notre cabinet ; & comme le François n'oublie jamais entiérement ſa patrie, elle rend tout l'univers tributaire en détail de cette heureuſe contrée.

Mais combien n'a-t'elle pas d'avantages plus réels ! Combien de reſſources dont la célérité a dans l'occaſion étonné & déconcerté nos ennemis ! On ſe ſouvient des apprêts de campagne & des préparatifs de Mr. de Louvois, qui ſembloient tout-à-coup ſortir de la terre. Louis XIV. en 1664. vouloit établir une marine, & empruntoit des matelots aux Hollandois. En 1672. il commença la guerre, où il fit tête ſur mer comme ſur terre à l'Europe entiére liguée.

Mais cette heureuſe diſpoſition s'exerce bien plus utilement encore au dedans du Royaume qu'au dehors ; c'eſt elle qui fait en France un objet d'ambition de ce qui ſeroit peine par-tout

ailleurs, qui fait que tout le monde cherche de l'emploi, qui ſoutient le bas prix de tous les ſervices, qui unit les différentes parties de l'Etat, comme ſi ce n'étoit qu'une ſeule & médiocre province; les grands chemins y ſont auſſi battus que le ſont les promenades ailleurs. Tout ſemble être rendez-vous parmi nous, & les tables d'auberges dans les grandes routes reſſemblent à des repas de famille, par la liberté & l'union qui y regnent.

Cette fréquence réunit les différentes provinces, fait marcher ſur des plans uniformes l'organiſation civile de l'intérieur. Où tout le monde ſe connoit, peu de gens ſe partialiſent.

Nous avons un peu perdu de cette activité, depuis que le luxe a introduit l'amour des commodités. Les riches n'agiſſent que par leurs gens d'affaires; & s'ils ſont obligés de voyager, ils ſe hâtent de parcourir en poſte le trajet indiſpenſable, & voudroient le pouvoir faire dans leur lit. Les auberges en conſéquence ſont devenues moins fréquentées par ceux qui pouvoient les indemniſer des dépenſes néceſſaires pour ſe ſoutenir ſur un bon pied. Il y avoit ſous le dernier regne des aubergiſtes célébres dont on ſe ſouvient encore, qui connoiſſoient tout le monde, qui ſe piquoient de traiter chacun ſelon ſon rang, qui prêtoient de l'argent aux Officiers, &c. & en général il n'étoit point rare de voir dans les villes de ces ſortes de maiſons, où il y avoit l'appartement des Princes & des Cardinaux, & ainſi pour tous les rangs, d'excellens cuiſiniers, & le courant à un prix très-modique, mais que la grande fréquence rendoit avantageux. Toutes ces choſes ſont tombées, & cette ſorte de profeſſion étant plus taxée à

l'in-

l'induſtrie que toute autre, ceux qui l'exercent ſont devenus avares & chers, & infiniment moins ſoigneux que leurs prédéceſſeurs. Cette aiſance générale cependant attiroit les étrangers chez nous, & en tout c'eſt une perte. Mais de quelque genre que ſoit l'activité, il nous en reſte encore plus qu'à toute autre nation, & je doute même que le germe en puiſſe jamais être bien éteint chez nous. Le François eſt toujours tout prêt à aller, & tel homme noyé dans les brouillards de la Capitale paroit anéanti dans la molleſſe, qui déplacé pour quelqu'emploi, ſe montre tout-à-coup actif & infatigable. Les détails à cet égard ſe paſſent ſans ceſſe ſous nos yeux, & chacun voit de fait qu'il s'en faut bien que nous n'ayons vieilli du côté des reſſources de l'activité.

On en peut dire de même de l'induſtrie, non-ſeulement de celle qui eſt à la ſolde du luxe & qui varie les inventions de pure curioſité, mais encore de l'induſtrie du premier ordre & qui pourvoit aux néceſſités. Ceux qui par leur état ou leur crédit ſervent néceſſairement de bureau d'adreſſe aux imaginations des gens à projets, pourroient en viſitant leurs dépôts, l'atteſter mieux que moi. Il n'eſt ſorte d'inventions, de ſecrets, de plans en grand & en détail, qui n'aient été conçus, trouvés, imaginés & détaillés dans des mémoires ſur leſquels l'Etat pourroit faire des tentatives très-fructueuſes, point de manufactures ſur leſquelles on ne rafine, point de moyens d'induſtrie enfin, qui ne ſoient l'objet de l'étude & du travail de quelqu'un. Le commerce de l'intérieur ne demande que liberté, ſouſtraction de priviléges excluſifs, & attention contre le monopole. A cela près, il n'y a lieux ſi reculés

d'où les gens à entrepriſes ne tentent de tirer matiére à quelqu'opération. Il s'éléve au milieu de la Capitale des Compagnies qui prennent des fermes dans tous les coins du Royaume, & ſouvent diſtantes de deux cens lieues les unes des autres, même de deux mille, car il y en a pour Saint-Domingue. En un mot, ſans énumérer ici plus longuement les détails, on peut dire que l'induſtrie eſt encore toute vivante parmi nous, & qu'il ne s'agit que d'aider l'induſtrie honnête, & contenir celle qui, trop avide, devient nuiſible par le choix des moyens.

Eſt-ce un corps dont les parties nobles ſont ſaines & entiéres, & dont les organes ont encore tout leur reſſort, qu'on peut regarder comme prêt à tomber dans un état de caducité abſolue? Il eſt certain qu'il n'eſt ſi forte conſtitution, que des excès répétés ne puiſſent détruire; mais un homme dans la vigueur de ſon âge, & qui connoit la ſorte de régime qui convient à ſon tempérament, peut promptement rétablir ſes forces épuiſées, & pouſſer d'autant plus loin l'état floriſſant, qu'il a déformais échappé aux ſecouſſes du premier & du ſecond âge plus ſujet aux maladies aiguës que celui où le tempérament eſt formé.

C'eſt où nous en ſommes, l'âge mur, & il ne tient qu'à nous de montrer que c'eſt celui de la proſpérité, & d'établir un ordre de choſes, qui ſuivi conſtamment, le feroit durer à l'infini. Cet ordre admirable dans ſes effets, & compoſé de détails multipliés, mais qui naiſſent tous les uns des autres, tient à un petit nombre de principes que je répéte tels que je les ai établis: *Aimez & honorez l'agriculture. Repouſſez du centre aux extrémités tout ce que vous attirez*

des extrêmités au centre. Mépriſez le luxe ou l'indécence dans la dépenſe. Honorez les vertus & les talens, & ne les payez point. Tel eſt le réſumé de tout le ſyſtême, dont j'ai détaillé l'importance & les moyens; & ſi par ce régime nous ne devenons dans le vrai ce que nous avons paru être en nous forçant dans le ſiécle paſſé, c'eſt-à-dire, la plus puiſſante nation à tous égards qui ait jamais été, je conſens qu'on me déclare le plus inſenſé des politiques. Mais j'ai pour moi l'expérience, le calcul, & plus que tout, la certitude de l'axiome qui dit, que le bien tourne toujours à bien.

Ces deux Chapitres précédens ont montré quelle étoit la ſorte de maux internes par leſquels nous pouvons être attaqués. Celui-ci établit en bref la nature de notre tempérament, & pour m'exprimer dans le ſens de cette ſpéculation, l'âge de l'Etat. Je viens de marquer en peu de mots ici la nature du régime qui lui eſt propre; le Chapitre ſuivant va traiter de quelques remédes de détail.

CHAPITRE VII.

Reverſement.

TOutes les campagnes & villes d'un Etat doivent un tribut conſtant & immenſe à la Capitale. Cet axiome certain dans tout Etat, l'eſt plus en France que dans tout autre pays. L'autorité attire naturellement tout à ſoi. Or, comme l'autorité du Gouvernement eſt mieux établie & plus abſolue en France que chez tous au-

tres peuples policés, & que la Capitale n'eſt autre choſe que la réſidence de cette autorité, il eſt tout ſimple que la balance dont il eſt ici queſtion, ſoit plus forte en faveur de Paris, proportion gardée, que de toute autre ville capitale.

Il eſt des Capitales de grands Etats qui ne peuvent en tirer les mêmes accroiſſemens, faute d'une correſpondance aiſée entre la tête & les autres membres. Vienne, par exemple, épuiſera la Toſcane & les Pays-bas, ſans en tirer un profit proportionné, & cela par les raiſons déduites dans les Chapitres précédens. Madrid, qui n'a pas ce genre de déſavantages, ſera toujours inférieur à Paris par d'autres. 1°. Ses provinces, quoique réunies & dans des rapports aiſés avec la Capitale, ne contenant preſque aucun commerce & moins encore de population, ne peuvent lui fournir ce qu'elles n'ont pas. 2°. Madrid n'a par ſa ſituation aucun débouché de commerce, & cet article ſera toujours le plus fort & le plus utile de tous les principes d'accroiſſement pour une Capitale. Londres eſt, dit-on, une ville auſſi grande & auſſi peuplée que Paris, & cependant le pays, dont elle eſt la Capitale, n'eſt qu'un tiers de la France & paſſe pour être abondant & cultivé; ce qui détruit mes principes. Cette objection mérite d'être conſidérée en détail.

1°. N'y a-t'il pas de l'exagération dans ce qu'on dit de la population de Londres? On ſait l'émulation que les Anglois ont toujours eu de nous égaler en tout.

2°. Eſt-il bien vrai que les trois Royaumes qui compoſent la Grande-Bretagne, réunis, ne faſſent qu'un tiers de la France? Car on ſait d'ailleurs les précautions même tiranniques, que la

Puiſſance dominante a priſes pour réduire les deux autres en provinces maltraitées.

3°. Quand il ſeroit vrai que la Grande-Bretagne ne ſeroit en étendue ou valeur que le tiers de la France, il faut lui ſuppoſer, & des provinces plus indépendantes de la circulation intérieure que ne le ſont les nôtres, attendu qu'elles ſont preſque toutes maritimes, & d'autre part, une domination plus étendue, vu qu'elle domine ſur la mer; ce qui lui attribue des provinces d'une merveilleuſe fécondité, comme nous dirons en parlant de l'échange extérieur.

4°. Quoique l'autorité Royale ſoit reſtreinte en Angleterre, il n'en ſubſiſte pas moins un Gouvernement, & ce Gouvernement, tel qu'il eſt, eſt peut-être celui de l'Europe le mieux ſecondé. Or, ce Gouvernement réſide à Londres; ce qui revient au même.

5°. Londres elle-même eſt plus commerçante que Paris, ou, pour mieux dire, Londres eſt commerçante, & Paris marchand en détail. Les vaiſſeaux remontent dans la Tamiſe. Londres, en un mot, eſt en même-tems Athénes, Antioche & Alexandrie.

Mais attendu que nous ne ſommes que freres chez les autres peuples, & que nous ſommes peres chez nous, ce n'eſt que pour nous que je parle. Or, il eſt de fait qu'on peut dire de Paris, rélativement au reſte du Royaume, ce que Davila met dans un autre ſens dans la bouche d'Henri III. en voyant cette ville des hauteurs de Saint-Cloud la veille de ſa mort : *Parigi, Parigi, tu ſei capo del regno, ma capo troppo groſſo, troppo capricioſo, è neceſſario che l'evacuatione del ſangue ti riſani, è liberi tutto il regno della tua freneſia.* Ces paroles terribles,

& qui n'avoient que trop leur véritable ſignification dans la bouche d'un maître irrité, n'auroient qu'un ſens métaphorique aujourd'hui. Le ſang qui coule à préſent dans nos guerres civiles, n'eſt autre choſe que l'or & l'argent, & à cet égard on ne peut nier que Paris n'eût beſoin de ſaignée. Quand à la frénéſie qui regne dans cette Capitale, & qui delà gagne tout le reſte du Royaume, heureuſement ce n'eſt que la cupidité de l'or & de l'argent, la prééminence des richeſſes, la prodigalité, la fureur des dépenſes folles & recherchées, &c. Mais penſe-t'on que ce ne ſoit rien que cela, & ſimplement de ces maux philoſophiques propres à ſervir de ſujet aux déclamations des eſprits mélancoliques? Il s'en faut, je vous jure, que je ne ſois de ceux-là; mais il eſt de fait que les maux de la cruauté ne ſont rien auprès de ceux de la cupidité, pour la dévaſtation d'un Etat. Les premiers ſont plus choquans aux yeux de la pitié, demeurent notés dans les annales, & par-là devenant plus rares, effraient néanmoins par le ſouvenir: les autres ſont ſourds & lents en apparence; mais moins frappans pour l'individu, ils ſont infiniment plus deſtructeurs pour l'eſpéce.

Cependant la ſorte de ſaignée que je propoſe, ne tient aucunement à des moyens durs & violens, qui, ſelon moi, ne peuvent en aucun genre produire jamais rien de bon. Il en arriveroit même, ſelon les apparences, de cette ſaignée comme d'une purgation faite à propos, qui non-ſeulement rétablit au futur les forces réelles en rétabliſſant l'ordre & la circulation des humeurs, mais qui quelquefois dans le moment même rend des forces au lieu d'en ôter.

En effet, quand on renverroit dans les pro-

vinces, pour y conſommer & faire leur Charge, tous les Officiers Royaux qui en tirent de grands appointemens; tous ceux des grands propriétaires, qui certains déſormais de ne pouvoir traiter leurs affaires contentieuſes que là, & aſſurés d'y jouir en même-tems de la conſidération & de l'aiſance, & de n'y être ſubordonnés qu'à des Chefs auxquels on n'ait pas honte d'obéir, voudroient bien aller jouir de la terre natale & de leur patrimoine; tous les plaideurs forcés, les gens qui cherchent à éluder par des protections ſurpriſes ou achetées, la force des loix & de la police de leur canton; quand on renverroit, en un mot, les affaires, & par conſéquent la plupart des intriguans; quand les recherches de l'induſtrie de la Capitale pliées en branches, & cultivées en provins, iroient pouſſer de nouvelles ſouches dans les villes principales, je doute au fond que Paris ſe trouvât fort affoibli.

Dix greffes tirées d'un arbre vont féconder dix ſauvageons, dont la fertilité étonnera dans peu; & ſi elles euſſent demeuré ſur l'arbre nourriſſier, cet arbre n'en eût pas été plus vigoureux. Je dis plus : deux cens mille perſonnes (c'eſt-à-dire, un grand quart) ſortiront de Paris par ce régime: ces deux cens mille ames en produiront bientôt deux millions dans les Provinces par les moyens que j'ai dits dans ma premiére Partie; car ce Gouverneur de Province, qui ne faiſoit vivre que quinze perſonnes à Paris, en fera vivre cent cinquante en Province, & dans le même tems il n'y aura pas un homme de moins à Paris. Le vuide cauſé par les inutiles qui ſeront retournés chacun chez eux, ſera bientôt rempli par des hommes utiles & laborieux.

l'induſtrie augmentera d'autant, & la conſommation n'en ſera pas diminuée.

Mais, dira-t'on, ce ne ſont que les riches qui font travailler les pauvres, & dès que vous les chaſſez de la Capitale, vous en banniſſez du moins la partie du travail qui leur étoit rélative. Objection ſpécieuſe, mais fauſſe dans l'application.

Je demande, 1°. quels ſont les riches que je chaſſe; ceux dont le patrimoine eſt éloigné, & qui conſéquenment ſeront riches là-bas, & ne le ſont point ici; ceux encore que l'Etat paie fort cher, comme prépoſés à certaines parties du Gouvernement, & qui par un abus auſſi ſingulier dans le droit que commun dans le fait, ont les Charges *ad honores*, & le profit en réalité. Eloigné-je de la Capitale le Souverain, les Princes, les différentes caiſſes de l'Etat, les hautes Cours de Judicature, le grand commerce, la banque, les arts, les grandes fortunes, les grands emplois? A l'égard de l'induſtrie, il ſeroit tems de ſentir que les matiéres de luxe ouvrées chez ſoi pour être conſommées par les ſiens, ne ſont qu'un abus de la richeſſe, du tems & de l'induſtrie, qui s'élevant & diſparoiſſant à chaque inſtant, fait un cercle vicieux, & ne laiſſe rien après lui qu'une augmentation de dépravation dans les mœurs.

Ce ne ſont point les fous & les diſſipateurs qui éveillent & enrichiſſent l'induſtrie dans Paris. Nos modes, nos étoffes, notre bijouterie, notre main d'œuvre enfin répandue & accréditée dans toute l'Europe, va chercher l'argent de l'Etranger, qui ſeul peut nous enrichir à bon eſcient. Car quand il ſeroit vrai qu'un propriétaire ruſtique dans ſa terre devient à Paris un

arbiter elegantiarum, & donne des idées à un ouvrier, qui s'élevant ainſi au-deſſus de ſa ſphére méchanique, devient un homme illuſtre dans ſon art, & s'enrichit enſuite aux dépens de l'étranger (objection que je n'aurois pas inventée, ſi l'on ne me l'avoit faite un jour) je répons que nous ne manquons, ni ne manquerons jamais de gens de gout : il en fourmille chez nous, & je ſuis ſûr que nous en viendrons à avoir des chaînes de puits émaillées ; mais nous manquons de laboureurs, de paſteurs, & de protecteurs de l'agriculture.

En un mot, la richeſſe qu'une partie de l'Etat aquiert aux dépens de l'autre, ne ſauroit être un bien, que quand cette opération tend à remettre l'équilibre politique que j'ai établi dans les précédens Chapitres. Or, puiſqu'il eſt prouvé par le fait que la nature des choſes tend à faire perdre cet équilibre en faveur de la Capitale, la vue d'un bon Gouvernement doit être le rétabliſſement du niveau de la balance, c'eſt-à-dire, de mettre tout en uſage pour diminuer la ſurcharge, & le renvoyer dans les Provinces.

En conſéquence de ce principe inconteſtable, que tout l'Etat doit une balance à la Capitale, entrons dans le détail des moyens de mettre chaque Province en état de la payer proportionnément à ſa diſtance, & aux moyens d'exportation qu'elle peut avoir. Nous avons dit d'abord, que l'objet perpétuel & conſtant d'un Gouvernement ſage doit être de rétablir l'équilibre politique qui s'appelle circulation, & pour cela de repouſſer par des moyens doux & de convenance tout ce qui ſurcharge inutilement la Capitale, tout ce qui ne fait pas partie phyſique & indiſpenſable de cette balance ; mais

il en demeure encore assez pour qu'en peu de tems l'engorgement devienne total, & pour que l'équilibre soit perdu sans ressource, si l'on ne procure avec attention à chaque Province les moyens de s'aquitter en denrées ou matiéres de son cru. Tout mon système se réduit à cette opération. En voici les ressorts résumés en peu de mots.

Il faut que les Provinces ou territoires à portée de la Capitale, soient employées à la production des denrées comestibles journellement, & qui ne sauroient être amenées de loin; que les Provinces plus éloignées, mais mitoyennes, soient destinées à porter les denrées qui peuvent souffrir le transport; que celles enfin, qui sont hors de portée de pouvoir fournir des denrées à la Capitale, paient leur contingent en matiéres ouvrées, dans lesquelles la forme emporte de beaucoup le fonds, & dont en conséquence un envoi en petit volume, eu égard à sa valeur, puisse supporter les frais d'un transport considérable pour aller faire son payement à la Capitale.

Voilà toute l'opération extraite. De ces choses une partie se fait d'elle-même, ou du moins la nécessité en est sentie par les plus subordonnés d'entre les ordonnateurs publics. En effet, il y a à Paris des Ordonnances de Police qu'on fait exécuter par des envoyés, qui défendent de manufacturer les denrées à une certaine distance de la Ville. Ceux, par exemple, qui achétent le beurre dans les marchés lors de l'arriére-saison, pour le faire fondre & le vendre ensuite en pots pour la provision, ne peuvent s'établir plus près de trente lieues de la Capitale; ainsi pour *les œufs*, &c. Cette opération très-mal digérée

en ſoi, puiſque le ſeul & unique principe de la véritable économie politique eſt de laiſſer tout libre, & procurer ainſi l'abondance qui ſeule fait baiſſer efficacement les prix; cette opération, dis-je, prouve cependant que le principe ci-deſſus ſe fait connoître par la néceſſité. Cette néceſſité montre encore aux habitans des bords de la Marne à envoyer leurs foins à Paris, à ceux du Hurepoix & du Nivernois à flotter leurs bois; à ceux de la Baſſe-Normandie d'une part, & du Limouſin & Haut-Poitou de l'autre, à engraiſſer des beſtiaux qui viennent chercher la conſommation. Ces parties, je le répéte, vont d'elles-mêmes; mais il n'en eſt pas ainſi du troiſiéme moyen, qui conſiſte à jetter des manufactures dans les lieux qui ne peuvent nous fournir aucun produit. Cette opération mérite toute l'attention du Gouvernement, & une attention réduite en principes.

En effet, les manufactures demandent, 1°. une complication de productions rélatives. Il eſt inutile d'avoir de la mine, ſi le bois & l'eau néceſſaires pour ſon exploitation, ne ſe trouvent à portée; & cet exemple, que je prens dans les matiéres les plus communes, peut ſervir à plus forte raiſon pour toutes autres plus rares.

2°. L'établiſſement de la plupart des manufactures demande des fonds conſidérables que les particuliers ne ſont pas en état de fournir, moins encore les habitans d'un pays pauvre; & l'on ſait que c'eſt là, ſelon mon ſyſtême, que je veux tranſporter les manufactures.

3°. Il faut auſſi du génie: les hommes inſtituteurs ſont rares; jamais on ne les vit ſortir du ſein de la miſére abſolue: & ces hommes rares qu'un Gouvernement propice fait éclorre, cherche-

ront d'abord à s'établir dans les lieux les plus à portée de l'exportation & de la conſommation, & refuſeront conſtamment d'aller planter un oranger en Sibérie.

4°. Il faut une continuelle protection & attention du Gouvernement ſur les manufactures; protection, parce que l'envie qui ſe promène ſur les campagnes ainſi que dans les villes, ne cherche qu'à leur nuire; attention, parce qu'elles ſe relâchent aiſément par un dépériſſement naturel à toutes les choſes humaines, comme auſſi par des vues de pareſſe & de cupidité, & que la mal-façon entraine bientôt le diſcrédit & la chute des manufactures.

De toutes ces choſes combinées il s'enſuit que ce dernier moyen d'organiſation ne peut être opéré que par les ſoins & les bienfaits d'un Gouvernement éclairé; mais il n'en eſt que plus vrai qu'il eſt de la plus grande importance & néceſſité. Cela poſé, réduiſons en un petit nombre de points principaux les maximes & les ſoins de détail par leſquels le Gouvernement parviendra promptement à cette fin indiſpenſable.

Il faut d'abord ſuppoſer ce qui eſt vrai, & bien conſolant pour nous dans toute entrepriſe difficile au coup d'œil, c'eſt que la nature bienfaiſante a doué le François d'une telle induſtrie & vivacité, qu'il n'y a qu'à lui déſigner le but, pour qu'il faſſe la moitié du chemin, ſans qu'il ſoit néceſſaire de le pouſſer. Le Gouvernement, image de la Providence, doit enſuite ſe la propoſer pour exemple en un point principal, & qui a trait à tout; c'eſt que du cédre à l'hyſſope, tout eſt également ſous ſa ſauve-garde & protection. De même tout eſt égal devant le Prince; la partie foible & affligée eſt celle qui a le

plus de droit à ſon attention & à ſes bienfaits; le Rouergue lui appartient comme l'Iſle de France, & s'il vaut moins de ſa nature, c'eſt un ſigne qu'il faut le faire valoir par art.

Pour répondre enſuite aux difficultés ci-deſſus, il eſt certain, 1°. que le choix & l'établiſſement des différentes manufactures & la direction de cet objet immenſe n'eſt ni l'ouvrage ni le diſtrict d'un Miniſtre choiſi au hazard, qui n'ait étudié que ſes Claſſiques, & pratiqué que les gens de Paris. Il faut un homme inſtruit, s'il eſt poſſible, par lui-même, de ce que c'eſt que l'intérieur du Royaume, abordable par tous les gens à projets, & ſur-tout par ces hommes induſtrieux & actifs, qui ſous un extérieur ſimple & un langage groſſier, portent une ame infatigable & un génie inventif. Il y a beaucoup à laiſſer de tout ce qui vient delà; mais il y a beaucoup à prendre auſſi; & le vrai talent d'un Miniſtre eſt de ſavoir diſcerner les hommes, ou, pour mieux dire, les placer. Ils lui diront par leurs plaintes ce qui ne devroit pas avoir beſoin d'être dit, à ſavoir, qu'un impôt ſur l'induſtrie ſeroit la plus cruelle des opérations, ſi c'étoit l'œuvre d'un ennemi, comme elle eſt la moins réfléchie, venant d'une main amie.

Il y a peu de tems qu'ayant appris qu'un commerçant de Saint-Jean-d'Angeli avoit fait une entrepriſe conſidérable pour établir en Auvergne des fabriques d'eau-de-vie, je voulus le voir pour lui propoſer un établiſſement dans un canton auquel je m'intéreſſe, & qui manque d'induſtrie & de débouché : je me fis d'abord expliquer ſon opération. Des gens riches l'avoient aidé dans ſon entrepriſe. Il lui avoit d'a-

mais que ſon établiſſement étoit à peine commencé, qu'on avoit voulu établir les Aides dans le pays, & qu'auſſi-tôt les peuples, dans la crainte de cette nouveauté, s'étoient ameutés contre lui; ce qui alloit le ruiner de fond en comble. Oh! quant à celui-ci, lui dis-je, je n'y ai point de réponſe; & dès que vous trainez après vous cette peſte, ne venez point chez nous, ni vous ni les vôtres, car je ſerois le premier à mander qu'on y brûlât de nuit vos cabanes. Nous aimons mieux notre pauvreté que cette rude inquiſition.

Arrêtons-nous ici, & conſidérons les Aides ſautant trois Provinces, où elles ne ſont point connues, pour ſuivre à la piſte un filet d'induſtrie qui s'échappe pour aller germer dans un pays ſauvage. La finance livrée à ſa propre rapacité, reſſemble à ces monſtres de la fable, qui dans l'excès d'une faim enragée, dévoroient leurs propres entrailles.

Revenons. L'homme d'Etat, tel que je le décris, & tel même qu'eſt celui que je déſignois pour protecteur à ce commerçant, ſaura bientôt (en ſuppoſant que cette partie devienne le principal objet de l'attention du Gouvernement, comme elle le doit être) découvrir des moyens d'établiſſemens utiles dans les lieux & les cantons les plus iſolés.

Quant à la ſeconde objection, je ſais bien que les commencemens de ces ſortes de choſes demandent des ſecours de la part du Gouvernement; mais indépendamment du devoir à cet égard, à quel immenſe intérêt ne met-on pas les ſommes avancées pour ces ſortes d'objets? Quelqu'un pourroit-il calculer ce qu'ont valu à la *France* les manufactures des Glaces, des Gobe-

lins,

lins, des Vanrobès? ce que vaudroit l'art d'ouvrer les dentelles, comme à Malines & en Flandres, &c? A l'égard des hommes de génie en ce genre, ils ſont moins rares en France que partout ailleurs. Il en eſt de ſi ſupérieurs, qu'ils ſont rares par-tout; mais il eſt moins queſtion ici d'inventeurs que de travailleurs. Un Miniſtre attentif, & bien ſervi par des ſous-ordres qui lui reſſemblent, trouvera par-tout le germe de l'induſtrie qui ne cherche qu'à éclorre. Il ne s'agit pas ici d'ailleurs de tranſporter les montagnes ſur les plaines. Il faut d'abord proportionner les premiers établiſſemens à la conſommation des lieux, & que l'habitant des campagnes trouve ſous ſa main ſes beſoins en ce genre.

Mr. Colbert n'avoit pas imaginé de tranſporter à Lourdes & à Saint-Gaudens les manufactures des draps fins; mais on y faiſoit des bonnets, & toutes ſortes d'ouvrages de laines groſſiéres propres à la conſommation du peuple. Je cite ces lieux reculés, comme les derniers bourgs du Royaume. Liſez le Dictionnaire de Savari, & voyez combien de milliers de branches de menue induſtrie ont ſéché depuis la mort de ce grand Miniſtre, & l'on eſt étonné que le recouvrement des revenus de l'Etat ſoit plus difficile à faire aujourd'hui que de ſon tems. Il y a cependant infiniment plus d'argent en France qu'il n'y en avoit alors; mais il eſt tout dans la Capitale. Les canaux de circulation étant interceptés, il ne reflue plus dans les Provinces, & ce qui y rentre par l'exportation de leurs denrées au dehors, arrive en ſacs à Paris, au lieu que les caiſſes de Province payoient en papier du tems de Mr. Colbert.

Quant à ce que j'ai dit de la Sibérie, il n'en

eſt point en France. Par-tout les terres y ſont propres à toutes ſortes de productions; par-tout on eſt au voiſinage de quelque débouché avantageux.

Ce n'eſt pas que le ſoin d'augmenter ces débouchés ne fût un des principaux objets des travaux du Roi Paſteur; & quelque grande que ſoit la puiſſance & les moyens du Roi de France, il y auroit peut-être à cet égard à faire pour pluſieurs regnes; car l'étendue du bien & du mal ne ſe découvre qu'à meſure qu'on va en avant.

Nous avons dans la premiére Partie conſidéré la France rélativement à l'agriculture uniquement; nous l'avons trouvée coupée de ruiſſeaux à l'infini en tous les ſens, & de montagnes qui leur ſervent de réſervoirs. Nous la conſidérons aujourd'hui rélativement à la vivification intérieure. Nous regardons la Capitale comme le point central, d'où partent tous les rayons qui doivent ſe porter avec une égale vivacité juſqu'aux extrêmités, & qui pompe auſſi par la chaleur de ſes rayons tout l'humide des différentes parties. Il s'agit de donner un libre cours à cette opération, & pour ſortir de la métaphore, de faciliter les rapports & la communication; c'eſt ce que nous appellons *les débouchés.*

Quand nous en ſerons à la partie du commerce extérieur, nous examinerons le projet de Mr. Ormin de mettre toute la côte en ports de mer; mais en attendant je le tranſporte dans l'intérieur. J'ai parlé ailleurs des chemins, je parle maintenant des canaux.

Les eaux, comme je l'ai dit, arroſent tout le Royaume. Ces eaux forment des riviéres navigables, & ces riviéres peuvent aiſément être

jointes les unes aux autres par des canaux. La conſtruction du canal de Languedoc ſera à jamais un des mémorables événemens du regne de Louis XIV. Qu'on examine les difficultés du terrain immenſe qu'il parcourt, où ſon conſtructeur a été chercher les eaux, avec quel ſoin il a évité celles qui ſe trouvoient ſur ſa route, & qui auroient pu lui nuire; qu'on connoiſſe enfin ce que c'eſt que le Languedoc, & l'on verra que puiſqu'il a été poſſible de faire un tel ouvrage dans ce terrain inégal, pierreux & ſec, il n'eſt aucun canton du Royaume où l'on n'en puiſſe faire. On dira peut-être, la jonction des deux mers étoit un objet digne de la dépenſe qu'on y a faite; mais on ne trouve cet objet que là. Sans doute, la communication de Long-Jumeau à Châtres ne méritoit pas une route pavée; mais en la continuant d'une & d'autre part, elle ſe trouve faire partie de la route de Paris à Orléans, & partie auſſi néceſſaire que celle qui va de la barriére au petit Mont-rouge. Ainſi le moindre canal particulier ſe trouvera, par ſes rapports avec d'autres, faire partie de la jonction des deux mers dont il eſt ſeulement ici queſtion, à ſavoir de la Capitale & des Provinces.

Je dis donc, & je le répéte, qu'on trouveroit par-tout des poſſibilités, & même des facilités pour faire des canaux de communication. Or, chacun ſait quel eſt l'avantage de faciliter les tranſports par eau, tant pour épargner les fraix de voiture que les chevaux de trait, &c. Ces ouvrages ſi dignes de l'attention publique, paſſent pour idéaux en France, & l'on regarde les faiſeurs de projets en ce genre comme des fous d'une claſſe auſſi vaine que les Alchimiſ-

tes. L'expérience même a démontré la vérité de ce préjugé dangereux par le mauvais ſuccès de pluſieurs épreuves. Ceux en effet qui propoſent ces ſortes d'opérations comme faciles, & propres à faire la fortune d'actionnaires intéreſſés, qui ne peuvent faire que de foibles avances, & ne les veulent faire que pour peu de tems, ſont ou des fous ou des fripons; mais le Roi, ou, par ſon ordre, les Provinces feront toujours en état de fournir à de tels travaux, fuſſent-ils encore plus conſidérables, ils ne ſemeront en ce cas que pour recueillir au centuple.

Quelque étendue que je donne à mes réflexions, on ſentira aiſément cependant que je me reſſerre, & que j'omets ſur tous les articles que je parcours, cent fois plus de choſes que je n'en dis. Il y en a une cependant ſur le ſujet que je traite, qui eſt trop importante pour être ſous-entendue.

On voit, ſelon mon plan, les travaux publics renaître de toutes parts dans le Royaume. Il ne faut pas croire que le petit nombre des pionniers qui vivent de ces ſortes de travaux, puſſent fournir à des entrepriſes telles que je les projette; moins encore qu'il y fallût employer les habitans de la campagne, ni par des voies forcées que j'abhorre comme déteſtables devant Dieu & devant les hommes, ni même en les attirant par l'appas du gain. Notre nourriſſe a beſoin de ſon monde & des ſoins journaliers qu'elle reconnoit ſi bien, & tout notre objet eſt de lui en procurer une augmentation. Si l'on pouvoit par ces travaux attirer des étrangers, *benè ſit.* Sitôt qu'ils travaillent pour nous, & ſe ſont nourris des fruits de nos terres, ils

ſont regnicoles. Sur-tout en faudroit-il attirer des pays où, comme en Hollande, on s'entend à ces ſortes d'ouvrages.

Mais le principal ſecours dans un Etat comme celui-ci, où le Prince a deux cens mille hommes de troupes réglées, c'eſt de les y employer. Le ſoldat ameuté dans la force de l'âge, & fait à l'obéiſſance, vaut dix pionniers pour le travail, & ſur-tout pour l'audace & l'activité néceſſaires & déciſives en certains momens, dont les Ingénieurs connoiſſent mieux l'importance que nous. Le ſoldat, dit-on, eſt néceſſaire dans les places, il n'y en a pas trop; le métier de pionnier le rouille, le rend impropre à celui des armes, lui donne l'air payſan, & les remuemens de terre lui cauſent des maladies qui bientôt emportent des troupes entiéres. Foibles & molles objections! Les places en ſeconde & troiſiéme ligne n'ont beſoin de garniſon que pour faire valoir la cantine, objet qui, je l'avoue, n'eſt point entré dans mes ſpéculations. En premiére ligne il en faut, mais la moitié moins. Ce n'eſt plus le tems où l'on riſque de voir commencer la guerre à l'impourvu par la ſurpriſe d'une place: & au pis aller, ſi la place eſt trop grande pour qu'une foible garniſon en puiſſe faire le ſervice, de cinq portes fermez-en deux. Au lieu de s'amollir dans les places, les ſoldats deviendront forts & robuſtes dans les travaux: barraqués l'été, & cantonnés l'hyver, ils porteront de l'argent dans le plat pays, & ſeront ouvriers. Ils ſe rouillent, dit-on, à la béche: ainſi ſe rouilloient les ſoldats Romains dans les tems de ſplendeur de cette célébre milice; car ce ne fut que par leur moyen que les Romains acheverent tant de travaux utiles & prodigieux dans les Provin-

point de diſtance. Je dis donc que les manufactures d'une certaine recherche, & d'une perfection que rien ne peut égaler, ſont mieux à la Capitale, la richeſſe étant à un certain ordre d'induſtrie ce que l'induſtrie eſt à la richeſſe; mais les manufactures d'une conſommation courante & uſuelle doivent être à portée des matiéres premiéres dans les cantons où la vie & l'entretien des ouvriers coutent moins, & où par conſéquent la main d'œuvre eſt à un taux raiſonnable qui lui conſerve la préférence; dans les pays enfin qui, obligés comme tous autres de rendre à Céſar ce qui eſt dû à Céſar, ne peuvent le faire avec des denrées qui ne pourroient ſouffrir le trajet, ou qui ne valent pas les fraix du tranſport.

Après cet examen des moyens de vivification des Provinces, reprenons en détail ceux du reverſement.

On convient de la néceſſité de repouſſer de la Capitale dans les Provinces le plus de moyens de conſommation qu'il eſt poſſible. J'ai dit tout-à-l'heure en paſſant, qu'il falloit faire réſider de force dans les Provinces ceux qui y poſſédoient des emplois lucratifs, & dont l'exercice y eſt néceſſaire; de gré tous ceux des grands propriétaires qui préféreroient l'aiſance & la liberté à la gêne & à l'expatriation, (& il y en auroit grand nombre, ſi une fois l'anathême de la fortune ſurtout réſident en Province étoit levé.) Ne pourroit-on pas me prêter encore ceux des Financiers, dont les caiſſes n'ont pas trait directement au tréſor Royal?

Les Fermiers & Receveurs généraux ont leurs affaires dans les Provinces, ils font des fortunes immenſes; & à dire vrai, ſoit que n'ayant jamais beſoin que d'un écu après l'au-

tre, je ne ſois pas fort porté à envier l'argent; ſoit auſſi foibleſſe en moi, j'avouerai que n'étant pas fâché que mes fermiers gagnent dans mes terres, je ne puis trouver étrange, quand je compare mon gazon à celui du Roi, que les ſiens deviennent des Créſus.

Il eſt vrai que des fermiers particuliers riſquent la perte comme le gain, & ſont obligés de travailler, au lieu que les Fermiers-Généraux ne font ni l'un ni l'autre; mais d'autre part, l'état précaire de Comptable, l'envie qu'il attire toujours, la dépendance continuelle, la haîne enfin de la partie miſantrope ou malheureuſe de la ſociété, ſont de telles compenſations aux gains de ces emplois lucratifs, que ſi nous n'avions pas la baſſeſſe & la mauvaiſe politique d'attacher aux richeſſes toute autre eſpéce de conſidération, ou du moins l'équivalent de cela, la plupart, j'en répons, voudroient regagner le port au bout du bail. Dans le déſir, en un mot, de damner le moins de monde qu'il me ſeroit poſſible, je ne ſaurois confondre les fermiers à bail avec certains maltotiers, avec tant d'entrepreneurs fauſſaires, tant d'exacteurs ingénieux en projets & en exécution.

De quelque ſorte cependant que ſoit aquiſe leur fortune, elle exiſte, elle choque les yeux du public dans Paris. L'exemple de tant & tant d'abus de la richeſſe, qui font preſque tout le commerce intérieur de ce pays-là, tourne la tête à ces parvenus; l'argent ſonnant leur échappe des mains en folles dépenſes; le côté plein du coffre éveille les déſirs ou les ſuppoſe, éléve l'orgueil, enfante le délire; le côté vuide excite l'inquiétude & la cupidité. Pourquoi ces gens-là ne réſideroient-ils pas dans les Provinces,

chacun dans le canton qui lui ſeroit départi par ſa Compagnie?

Plus civiliſés que leurs prépoſés, ou du moins plus circonſpects parce qu'ils ont plus à perdre, ils y brideroient leur inſolence, ils commerceroient ſur les lieux. S'ils achetoient des biens fonds, & ſe plaiſoient à y enterrer l'or, comme ils font dans leurs maiſons de campagne, du moins ces dépenſes vivifieroient des cantons éloignés, y tranſporteroient les arts, & y feroient vivre le pauvre peuple; moins à portée des folies contagieuſes, ils ſeroient en général plus ſages: en un mot, ce ſeroit encore une ſaignée utile à Paris en faveur des Provinces. Au lieu de cela, ſi le Languedoc & la Bretagne ont un Tréſorier-Général, & une caiſſe vivifiante par la quantité d'argent qui naturellement doit y rouler, ces Provinces permettent que ces avantages ſoient tranſportés à Paris par des Tréſoriers ambitieux ou ſenſuels; c'eſt encore une folie, & de la derniére importance.

Il eſt aiſé de concevoir, que ſi l'on pouvoit tranſporter les fumiers de Paris ſur les campagnes arides, cela doubleroit les moiſſons. La choſe eſt impoſſible. Je vais pourtant y en envoyer une partie.

N'eſt-il pas vrai que ſi les Invalides étoient bâtis dans un canton du bas-Poitou, pays ſans débouchés, les mêmes fonds tirés de l'Extraordinaire des guerres qui en nourriſſent quatre mille à Paris, ſuffiroient pour en faire vivre le double en Poitou, & mettroient de l'argent dans cette Province ruinée. Mais, dira-t'on, l'ordre admirable qui regne dans cette maiſon, déchoiroit bientôt ſi elle n'étoit continuellement ſous les yeux du Miniſtre; & d'autre part, c'eſt une

décoration à la Capitale, dont l'honneur rejaillit ſur tout l'Etat : les étrangers y viennent tous, & ne vont point parcourir les Provinces, ce monument les frappe d'admiration, & leur fait ſentir notre ſupériorité.

J'ai répondu ci-devant à la premiére de ces objections, qui ne part que de la ſuppoſition d'inattention dans le Gouvernement ; article contre lequel je rougirois de donner des recettes. Quant à la ſeconde, je répons par un trait de l'Ecriture : *In multitudine populi dignitas Regis.* Voilà le véritable honneur. Je vous parle de proſpérité & d'indiſpenſable néceſſité, & vous me parlez de décorations & de merveilles. Ces choſes-là ſont bonnes & utiles autant que belles ; mais il faut le fonds, autrement c'eſt le buſte du renard : *Belle tête, dit-il ; mais de cervelle point.*

Cependant je ne parle ici des Invalides que comme exemple ; mais tant des maiſons de force qui ſont au-dedans ou aux environs de la Capitale, n'occupent pas des édifices ſi faſtueux ; & s'ils en ont de conſidérables, qu'on les céde à des manufactures, & que les habitans de Bicêtre, de la Salpêtriére, &c. ſoient tranſplantés dans des lieux où ils puiſſent être encore de quelque uſage, & où du moins leur conſommation & leur fumier ſervent de débouché & d'engrais, au lieu qu'ici ils ne font qu'embarras & ſcandale.

Qu'on ouvre ces célébres priſons, on y trouvera : 1°. quelques priſonniers d'Etat, ou autres, dont les crimes ne doivent pas être révélés ; ceux-là ſeroient tout auſſi-bien à Pierre Enciſe, &c.

2°. Quantité de ſcélérats qui n'attendent que

la liberté de ſe faire pendre, & des libertins qui s'inſtruiſent ſous de ſi bons maîtres. Nous parlions tantôt de travaux publics; pourquoi ces gens-là, attachés à des chaînes ambulantes, ne ſont-ils pas employés à ceux de ces travaux qui pourroient être mal-ſains pour des ouvriers volontaires? Ils ſerviroient d'exemple, au lieu qu'ils ſont oubliés dans leur obſcur repaire; & le malheureux, qui, opprimé par de faux rapports, & des ſurpriſes faites à l'autorité, ſe trouve quelquefois confondu parmi ces méchans, ſeroit plus en état de réclamer les ſecours de la pitié & des éclairciſſemens.

3°. Des inſenſés : ceux-là peuvent végéter par-tout ailleurs comme ici.

4°. Des enfans & de jeunes filles abandonnés; je parlerai de ceux-ci dans l'article des Enfans-Trouvés.

5°. Des filles de joie, qui tranſportées dans des manufactures de Province, peuvent devenir des filles de travail.

Des vieillards enfin, qui ayant conſumé dans la débauche & la diſſipation tout le fruit du travail courant de leur vie, & ayant toujours eu l'ambitieuſe perſpective de mourir à l'Hôpital, y parviennent tranquilement. Je ſuppoſe que ceux-là ne ſont plus bons à rien; mais ils n'en ſont pas moins propres à aller achever de pourrir dans quelque canton iſolé, où l'on aura les mêmes ſoins d'eux, & où ils conſommeront des denrées abondantes, & à bas prix.

Mais, dira-t'on, ces maiſons vaſtes & onéreuſes, quoique dotées de grands fonds, ſubſiſtent plus encore par les ſecours de la charité *vivante*; & ſitôt que les citoyens ne les auront

plus devant les yeux, cette charité tombera. Je répons à cela:

1°. Qu'elles conſommeront moitié moins auſſi, à cauſe de la moins-value des denrées aux lieux où je les établis.

2°. Que la charité privée ſe portera vers des objets plus utiles, en ſoutenant bien des familles malheureuſes qui n'ont point abandonné la ſociété, & qui y ſouffrent.

3°. Que ces maiſons ainſi éloignées ſeront infiniment moins ſurchargées. Cette fille qui craint moins l'Hôpital à terme, parce qu'elle ſait que, ſon tems fait, elle ſe trouvera d'un ſaut au milieu des reſſources de la débauche, éviteroit plus les occaſions de faire bruit, ſi elle voyoit ſes ſemblables enfermées dans un coche grillé & remontées ſur la riviére juſqu'à Nogent, d'où il n'y auroit plus ni correſpondances ni facilités pour le retour. Ce vieil ivrogne qui ſe retire tranquilement à Bicêtre, qu'il a prévu depuis trente ans, parce qu'il voit encore delà les tours de Notre-Dame, & qu'il peut même aiſément venir revoir ſes amis & le cabaret, y penſeroit à deux fois ſi le chemin de ſa retraite étoit le coche d'eau de Montargis, pour aller delà prendre l'air de quelque canton ſauvage du Hurpoix. Votre plan donc, me dira-t'on, eſt de faire ſouffrir les pauvres: que Dieu me veuille envoyer tous les maux dont je négligerai de les ſoulager. Tout mon objet n'eſt que d'en diminuer le nombre, en augmentant celui des travailleurs; & quant au fait actuel, ils ſeront auſſi-bien traités dans les Provinces qu'ici.

J'oſe avancer un principe qui paroitra paradoxe; mais il ne l'eſt point, & je le démon-

rerois vrai s'il étoit queſtion de faire un ouvrage ſur chaque partie de celui-ci : c'eſt qu'en général les Hôpitaux augmentent la pauvreté au lieu de l'éteindre, & tourmentent l'humanité au lieu de la ſecourir.

Nous avons établi comme un fait qui ne peut être conteſté, que par les ſourds & les aveugles, que la population eſt moins grande en France qu'elle ne l'étoit autrefois. Le nombre des Hôpitaux a doublé depuis ce tems, ainſi que les fonds attribués à leur entretien, leur logement, &c. Ils regorgent tous cependant, & ne peuvent contenir le nombre de malheureux à qui ce ſecours eſt néceſſaire. Où ſe cachoient donc autrefois tant de malades, tant d'enfans abandonnés, tant de vieillards ſans pain ? Je n'ai pas ouï dire que les rues en fuſſent alors jonchées ; au contraire, la mendicité errante s'eſt accrue depuis en genre, en nombre & en cas. Voici ce que c'eſt. Nous avons tous une exiſtence précaire aujourd'hui ; je dis plus, une ſubſiſtance appuyée ſur le futur. Ceux qui ont des fonds, les mangent à la pourſuite de la fortune ; mais l'homme obligé de vivre de ſon travail, qui n'attend ni gouvernement, ni charges, ni intérêt dans les affaires, ni héritage, ſe repoſe ſur l'idée de la charité publique, & l'axiome : *L'Hôpital n'eſt pas pour les chiens*, a pris la place de la vigilance de la fourmi. L'Hôtel-Dieu de Lyon n'avoit que quarante lits lors de ſon inſtitution, il en demeuroit vingt de vuides ; il en a huit cens à préſent, & ne peut tout contenir.

J'ai vu quelque part dans un village une eſpéce d'œuvre ou hôpital, dont les revenus bien économiſés commençoient à être conſidérables

pour le lieu. Les devanciers du Seigneur, qui eſt de mes amis, avoient fait acheter une maiſon : il y avoit quatre lits pour les pauvres malades du lieu, & deux ſœurs griſes entretenues qui faiſoient d'ailleurs l'école aux petites filles du village. Quand ſon regne commença, le Curé qui le ſavoit bon homme, lui repréſenta que quatre lits étoient peu, & qu'il en falloit autant pour les femmes. Ce Seigneur avoit déja remarqué (car voir eſt la meilleure voie pour ſavoir) que de ſemblables œuvres ſe trouvoient communément dans les lieux de cette eſpéce les plus affainéantis. Son calcul étoit fait; il étoit dans l'âge où l'on agit; il promit au Curé qu'il pourvoiroit aux pauvres, & lui tint parole, mais par une voie dont le Paſteur a, je crois, encore la bouche ouverte, quoiqu'il y ait dix-huit ans de cela. Il commença par faire vendre la maiſon & les lits, il renvoya les ſœurs, & attira à leur place une honnête couturiére qui montre le travail aux jeunes filles; & quant aux malades qui avoient beſoin, il ordonna que ſur un certificat du Curé, il leur ſeroit délivré un billet pour le boucher de demi livre de viande par jour, & ainſi pour le boulanger; que le montant de ce billet ſeroit paſſé au Tréſorier, lors de la réviſion des comptes, &c. obſervant ſur-tout de faire beaucoup économiſer ces ſortes de ſecours; par ce moyen chaque pauvre malade demeura dans le ſein de ſa famille, & les payſans commencerent à rattraper la vergogne qu'ils alloient perdre en ſe faiſant porter dans la maiſon publique. Des fonds de cette œuvre, il y en avoit partie deſtinée à marier une ou deux pauvres filles tous les ans, & le payſan commençoit à dire : *L'œuvre ma-*

riera mes filles. Il ordonna que ces fonds ne ſeroient appliquables qu'aux filles qui attireroient un nouvel habitant dans le lieu; & comme ces facilités-là ne ſe trouvent pas tous les jours, ces dots réunies font un petit objet, qui, avec quelques menus ſecours de ſa part, attirent un habitant. Par cette induſtrieuſe économie les revenus de cette œuvre ſuffiſent à tous les beſoins de la Paroiſſe; dans les années calamiteuſes, à prêter des grains fort chers pour être rendus en nature à fort bon marché, &c. Dans les années ordinaires, de peur que les revenus accumulés ne faſſent de nouveaux fonds, on les emploie à bâtir des maiſons qui ſont enſuite vendues aux habitans au taux du pays, c'eſt-à-dire, les deux tiers moins qu'elles ne coutent. Le lieu s'accroit d'autant; car dès qu'un payſan a ſeulement une portion de maiſon, il tient, & l'on évite ainſi que l'œuvre ne devienne trop riche. Cette habitude d'accroiſſement a banni celle de laiſſer dépérir les maiſons anciennes. Tout le monde travaille; tout le monde eſt ſecouru, & ſe met le plus tard, & le moins qu'il lui eſt poſſible, à la charge publique.

Je ne prétens point que l'économique prévoyance d'un Seigneur de village ſoit le modéle de celle du Gouvernement; mais du petit au grand il y a ſouvent de bonnes concluſions à tirer. Celle que j'induis de tout ce que j'ai dit ſur les Hôpitaux, c'eſt que l'impudence de la mendicité eſt preſqu'auſſi deſtructive dans un Etat, que celle de la richeſſe. La charité nous eſt preſcrite à tous, & c'eſt ſans doute le plus fort lien de la ſociété; mais elle n'eſt peut-être nulle part ſi offenſée que dans les Hôpitaux. La charité eſt fraternelle; en voulez-vous de

beaux

beaux exemples? Voyez nos Dames qui aiment les chiens; attendent-elles qu'ils ſoient malades pour en prendre ſoin? les mettent-elles alors quatre à quatre ou ſix à ſix dans le même panier, &c? Raillerie à part, la vraie charité eſt reſpective. C'eſt avilir notre frere que d'attendre pour lui faire du bien, qu'il ſoit hors d'état de le reconnoître. Tels gens ſe repoſent ſur les Hôpitaux du ſoin de leurs ſemblables, qui, quelque durs qu'on les croie & qu'ils ſe croient eux-mêmes, ſeroient dans une tournure de mœurs charitable & bienfaiſante, ſi la charité vivante étoit à la mode autour d'eux, je veux dire, ſi la miſére n'avoit d'autre reſſource. Dira-t'on que je veux induire delà qu'il ne faut point d'Hôpitaux dans les grandes Villes? J'ai bien perdu mon tems, ſi l'on me ſoupçonne encore de conſeiller les moyens extrêmes & révolutoires; je dis ſeulement que les ſecours publics doivent être proportionnés aux beſoins; que cette proportion, par une fatalité marquée, ſe rencontre toujours: mais voici comment. Où il y a plus d'Hôpitaux, il ſe forme plus de miſérables; où il y en a moins, moins de miſére auſſi. Etabliſſez de grands Hôpitaux aux lieux où l'induſtrie ne ſauroit prendre; que les incurables y conſomment, y engraiſſent la terre; mais éloignez-les des lieux où réſide le travail; des moutons qui ont la clavelée, doivent être placés fort loin de la partie ſaine du troupeau.

J'ai promis un article des Enfans-Trouvés. Paſteurs d'humains, vous êtes trop loin de la bergerie pour ſavoir avec quelle tendreſſe un bon fermier regarde de jeunes agneaux; mais n'avez-vous jamais fait ſemer de pépiniére dans vos parcs, & avez-vous ſenti la ſatisfaction avec

laquelle on voit pouſſer & grandir les jeunes plançons? C'eſt ici la pépiniére de l'Etat; c'eſt en ce genre que je trouve qu'il n'y a pas aſſez d'établiſſemens dans le Royaume.

Ce ne ſont point ici, comme l'on dit, les enfans de la débauche : la débauche ne fait point d'enfans; c'eſt la miſére, le malheur, ou la foibleſſe qui vous apportent leurs enfans. De ces trois choſes les deux premiéres ſont reſpectables, la troiſiéme excuſable pour des anges, attendriſſante pour des hommes. Je voudrois donc qu'il y eût, pour recevoir ces tributs précieux, des maiſons dans les Capitales des Provinces, dans les Villes du ſecond & troiſiéme ordre, dans les chefs-lieux de Sénéchauſſée, Bailliage, Election, Viguerie, &c. que ces maiſons fuſſent bien fondées & ordonnées, chacune ſelon ſes proportions; que le tout fût deſſervi par des femmes, & qu'il n'y entrât jamais aucun homme; qu'un quartier du bâtiment fût deſtiné à recevoir toute perſonne enceinte qui voudroit s'y retirer; qu'elle y fût bien traitée, ſans honte ni reproches; & qu'en ſortant, celles qui ſeroient néceſſiteuſes reçuſſent dix écus pour prix du préſent qu'elles ont fait à l'Etat; que ſurtout on n'établît pas certaines excluſions de territoire & de canton; car il n'eſt pas à croire qu'une pauvre femme qui veut ſe cacher, vienne accoucher dans ſa Ville : mais tandis qu'elle ſurcharge une maiſon étrangére, une autre par la même raiſon va chez elle tenir ſa place. Ce régime vaudroit mieux pour empêcher des avortemens, que toutes les Ordonnances & Loix contre celles qui ne font pas des déclarations.

Vous que la Providence a chargés de tenir en bride l'humanité, ſouvenez-vous que la pu-

deur quelconque eſt le mords le plus efficace pour cela. Il y a autant d'eſpéces de honte qu'il y a de vertus. Toutes les fois que nous perdons une ſorte de vergogne, nous devenons vicieux ſans reſſource en un point. Qui a perdu toute honte, n'eſt plus qu'un homme à noyer. C'eſt par ce principe, plus encore que par la crainte des animoſités, que la médiſance eſt un vice très-dangereux dans la ſociété, & que les faiſeurs de ſatyres, de chanſons cruelles & de libelles, ſont des criminels au premier chef. Si je péche en ſecret, il y a encore de la reſſource & beaucoup; car qui n'a péché, menti, trompé? Mais ſi mon crime eſt dévoilé, mon amour-propre ſe retourne, il devient effronterie, il ſe juſtifie ſes propres vices par ſon audace, en cherchant à y faire tomber autrui, en les ſuppoſant où il ne peut les faire naître. La honte donc eſt un reſte précieux de l'innocence gémiſſante : qui nous ordonne de la perdre, nous prédeſtine criminels.

Maiſons utiles, cachez dans votre ſein des filles malheureuſes, & nous les renvoyez plus pures qu'avant qu'elles euſſent beſoin de vous, puiſque l'attendriſſement de la charité, & le loiſir des réflexions les auront rendues plus honnêtes par principes, & moins confiantes.

La pauvreté malheureuſement engendre une autre ſorte de honte, & met bien des ménages dans la dure néceſſité d'expoſer leurs enfans. Je voudrois que toutes voies fuſſent ouvertes pour les recevoir, avec toutes défenſes de perquiſition pour reconnoître les parens.

A l'égard de la deſtination de ces enfans, on peut quant aux mâles, avoir deux objets; l'un d'en faire un corps de troupes comme les Turcs faiſoient des enfans de tributs; l'autre, de les

rendre à la terre. Le premier a quelque choſe de dur. Tout le monde a de la valeur aſſez pour défendre ſoi, ſon bien, ou ſa famille; mais tous ne ſont pas nés pour le métier de ſoldat à gages, & c'eſt, ſelon moi, celui de tous qui devroit être le plus volontaire: d'ailleurs, il peut parmi ces enfans y en avoir pluſieurs de petits & mal conformés. Mais tous les hommes ſont nés pour l'agriculture: elle a des occupations de tout genre, pour toute eſpéce de tempérament. Or, en rappellant pour cet établiſſement, dans Paris par exemple, ce que j'ai dit pour tous autres, qu'il faut les jetter dans les Provinces, je ne voudrois à Paris qu'un ſimple entrepôt: Melun pourroit fournir la grande maiſon où ils ſeroient élevés depuis un mois juſqu'à deux ans; delà juſqu'à ſix on les enverroit plus loin, & plus loin encore depuis ſix juſqu'à dix: je voudrois que dans ce dernier âge on proportionnât la nourriture & les exercices à la vie qu'ils doivent mener dans la ſuite, & qu'à dix ans tout honnête laboureur, qui auroit un certificat de probité des notables de ſon canton, pût venir y prendre un enfant. Cet homme s'en chargeant, donneroit ſon nom & ſa demeure, recevroit vingt écus, & s'obligeroit d'en rendre la moitié à l'enfant à l'âge de ſeize ans, ſi cet enfant, qui n'auroit cette liberté qu'alors, vouloit le quitter, ou à tel autre âge par delà, où il voudroit ſe ſéparer de ſon pere adoptif. Tout homme qui de la ſorte auroit un enfant de Saint-Louis, jouiroit de l'exemption de la milice pour deux de ſes enfans, ou pour quatre s'il en prenoit deux, comme auſſi d'exemption de capitation juſqu'à la concurrence de ſix livres s'il en portoit autant, étant tenu de repréſenter tous

les ans l'enfant au jour de Saint-Louis aux Officiers Royaux du canton, & de renvoyer les dix écus, ſi l'enfant venoit à mourir. Je répons qu'au moyen de ces conditions, il y auroit grande preſſe à la campagne à qui s'en chargeroit. Ces enfans ſeroient d'abord employés à garder les beſtiaux, & bientôt, ſelon leur talent & leur induſtrie, deviendroient propres aux différens travaux de la campagne.

A l'égard des filles, c'eſt autre choſe. Il y a moins de débouchés & plus de périls pour ce ſexe que pour le nôtre; mais on ſent que je multiplie ces débouchés, en lui attribuant en particulier le ſoin des hôpitaux & des maiſons d'enfance, en multipliant les manufactures, dont il faudroit leur laiſſer tous les ouvrages fins & ſédentaires, comme auſſi la plupart des autres.

Au reſte, en traitant ces différens détails, je n'ai pas prétendu aſſujettir le Gouvernement à tant de menues ſpéculations; mais *la vogue vient de la poupe*, diſent les matelots. Le Gouvernement peut ſeul donner le mouvement en grand, & toutes les parties de détail ſe conforment enſuite à l'impulſion. Pour que ce mouvement ne devienne pas intercadence, il faut qu'il parte d'après des régles fixes, & la principale à laquelle je rapporte tout, eſt le ſoin de renvoyer ſans ceſſe à la terre, puiſqu'il faut ſans ceſſe en tirer.

CHAPITRE VIII.

marchandiſe ou non?

doute ſur cer-
moins reſſerré
auſſi importans.
eſt immenſe, &
pour objet, j'ai
détails qui ſont
, à l'exclage des
les habiles

le les voir contredire. En attendant il faut terminer cette Partie par un genre de détail qui tient aſſez au grand, à ſavoir, s'il eſt utile ou non que l'argent ſoit marchandiſe dans un Etat.

C'eſt encore ici, ſelon l'opinion commune, un étrange paradoxe. Ce n'eſt pas ma faute quand j'en trouve ſur mon chemin. Perſonne au monde ne cherche moins que moi à ſe ſingulariſer par ſes opinions. Je marche droit à la vérité, & ne prétens point être infaillible; mais daignez lire juſqu'au bout ſans prévention.

Il ne m'appartient aſſurément en aucune façon de décider ſi l'intérêt de l'argent eſt permis ou non par la Religion. Pour ce qui me concerne, après avoir, ainſi que tous autres, beaucoup vacillé ſur cette queſtion, j'ai crû trouver enfin dans les Conférences de Paris ſur cette matiére les éclairciſſemens que je ſouhaitois, & reconnoître qu'indépendanment de l'autorité de la Religion, les opinions de l'Ecole s'accordoient à cet égard avec la droite raiſon & la ſaine morale, & qu'il en eſt de ce précepte comme de tous les autres, dont l'obſervance, loin d'être nuiſible à l'induſtrie, au commerce, à tout enfin ce qui peut concourir au bonheur de l'homme ici-bas, ſeroit le plus ſûr moyen de les faire fleurir; mais comme, encore un coup, je n'ai ni l'autorité ni les lumiéres néceſſaires pour étendre juſques-là ma miſſion, laiſſons ce qui concerne l'intérêt de l'argent rélativement à la conſcience, & traitons de cette partie en ce qui compéte uniquement la ſociété.

Il y a trois ſortes de biens, à ſavoir, les biens non tranſportables, tels que les fonds, les maiſons, &c. les effets commerçables, tels que les denrées, marchandiſes, effets mobiliers, vaiſ-

CHAPITRE VIII.

L'Argent doit-il être marchandiſe ou non?

QUoique trop abondant ſans doute ſur certains articles, je me ſuis néanmoins reſſerré ſur une infinité d'autres tout auſſi importans. Mais la matiére que je traite eſt immenſe, & n'ayant que l'utilité de la choſe pour objet, j'ai ſouvent préféré l'inſpection des détails qui ſont ſous les yeux de tout le monde, à l'étalage des principes plus abſtraits, & que de plus habiles gens ont traités avant moi.

J'ai, par exemple, bien ſenti que je ſous-entendois une quantité de principes qui m'offroient la plus vaſte carriére. J'aurois pu démontrer par quelle opération ſimple l'abondance d'argent diminue naturellement la population, en proportion de ce qu'elle augmente la conſommation de chaque individu en particulier; comment auſſi cette abondance portée trop loin, bannit l'induſtrie & les arts, & jette en conſéquence les Etats dans la pauvreté & la dépopulation. Delà naitroit comment le cercle naturel de la barbarie à la décadence par la civiliſation & la richeſſe, peut être repris par un Miniſtre habile & attentif, & la machine remontée avant d'être à ſa fin. Mais, encore un coup, il faut me borner : ceci n'eſt déja que trop étendu. C'eſt dans les détails que je triomphe, peut-être par la portée de mon génie, peut-être auſſi par la nature de mes intentions. Les principes ſont *conſtans*, & je ne demanderois pas mieux que

le les voir contredire. En attendant il faut terminer cette Partie par un genre de détail qui tient aſſez au grand, à ſavoir, s'il eſt utile ou non que l'argent ſoit marchandiſe dans un Etat.

C'eſt encore ici, ſelon l'opinion commune, un étrange paradoxe. Ce n'eſt pas ma faute quand j'en trouve ſur mon chemin. Perſonne au monde ne cherche moins que moi à ſe ſingulariſer par ſes opinions. Je marche droit à la vérité, & ne prétens point être infaillible; mais daignez lire juſqu'au bout ſans prévention.

Il ne m'appartient aſſurément en aucune façon de décider ſi l'intérêt de l'argent eſt permis ou non par la Religion. Pour ce qui me concerne, après avoir, ainſi que tous autres, beaucoup vacillé ſur cette queſtion, j'ai crû trouver enfin dans les Conférences de Paris ſur cette matiére les éclairciſſemens que je ſouhaitois, & reconnoître qu'indépendanment de l'autorité de la Religion, les opinions de l'Ecole s'accordoient à cet égard avec la droite raiſon & la ſaine morale, & qu'il en eſt de ce précepte comme de tous les autres, dont l'obſervance, loin d'être nuiſible à l'induſtrie, au commerce, à tout enfin ce qui peut concourir au bonheur de l'homme ici-bas, ſeroit le plus ſûr moyen de les faire fleurir; mais comme, encore un coup, je n'ai ni l'autorité ni les lumiéres néceſſaires pour étendre juſques-là ma miſſion, laiſſons ce qui concerne l'intérêt de l'argent rélativement à la conſcience, & traitons de cette partie en ce qui compéte uniquement la ſociété.

Il y a trois ſortes de biens, à ſavoir, les biens non tranſportables, tels que les fonds, les maiſons, &c. les effets commerçables, tels que les denrées, marchandiſes, effets mobiliers, vaiſ-

ſeaux, &c. les rentes enfin qui ne ſont autre choſe que des tributs impoſés ſur telle ou telle autre partie des deux portions de biens. Je comprens qu'un Etat devient riche à proportion qu'il aquiert plus de biens des deux premiéres claſſes expoſées ci-deſſus; mais je ne conçois pas qu'il en ſoit de même de la troiſiéme, à moins que ces rentes ne ſoient établies ſur les fonds de l'Etranger, auquel cas il devient notre tributaire d'autant.

Quelques calculateurs ont prétendu le contraire, & ont dit que dès que le débiteur eſt par ſa poſition indépendant des loix qui conſtituent la ſûreté du créancier, dès lors le débiteur devient ſon maître, puiſqu'il tient ſes fonds ſans pouvoir être forcé à lui payer la rente; que d'autre part, il fait avec ſes fonds un profit plus conſidérable que la rente qu'il en paie, qu'il en diſpoſe à ſa volonté, tandis que le créancier qui ne revoit ſa ſomme que par parcelles, ne peut rien au delà du ſoin de ſa propre ſubſiſtance; qu'en un mot, celui qui a le crédit public, attire à ſoi tous les fonds, & conſéquemment toute l'attention & tous les moyens de proſpérité.

Ce n'eſt là qu'un tiſſu de mépriſes, qui prennent toutes leur ſource en ce que dans ces derniers tems on a plus que jamais donné dans l'erreur de prendre l'argent pour la richeſſe, tandis qu'il n'en eſt que le repréſentatif.

Puſſiez-vous attirer tout l'argent de l'univers chez vous, à moins que ce ne fût pour l'enfouir & le reſſerrer pour des tems de calamité, choſe que ne ſavent point faire les Gouvernemens d'Europe, & que je ne m'aviſerai pas de leur apprendre, il n'y reſtera qu'autant de tems qu'il

lui en faudroit pour paſſer à travers un ſac percé, & ira ſe répandre par-tout où ſeront les choſes qu'il doit par nature repréſenter, au lieu qu'il n'eût été ſur votre terre avare qu'un monceau lourd & inutile.

Mais pour reprendre par ordre les raiſons de la prééminence attribuée à l'Etat débiteur ſur l'Etat créancier, il eſt, dit-on, le maître des fonds, & ſon créancier ne pouvant lui faire la loi, eſt obligé de la recevoir. Je ne connois de marché de cette eſpéce que celui que firent les Romains avec les Gaulois, & dont le contract fut: *Væ victis.* Mais ce contract ne portoit point d'intérêt, & il eſt de fait que quiconque veut l'argent d'autrui ſans lui donner ſes ſûretés, doit l'attendre au coin d'un bois, ou prendre ſa maiſon d'aſſaut. Les ſûretés donc qu'un Etat donne aux Etrangers qui lui apportent leur argent, ſont les mêmes que celle qu'il donne à ſes propres citoyens.

Si le Roi de France, ou les Corps viſibles, tels que le Clergé, les pays d'Etats, &c. plaçoient vingt millions ſur les fonds publics d'Angleterre, je doute qu'au courant cet argent fût plus en péril que celui qu'y auroient les Anglois naturels; parce que la ſûreté de ces ſortes de fonds dépendant du crédit public, & de l'opinion générale qu'on a de leur ſolidité, tous les engagemens en ſont, pour ainſi dire, ſolidaires, & la dette la moins favorable eſt auſſi aſſurée que celle qui eſt la plus privilégiée. Il pourroit arriver cependant que dans des tems de rupture entre les deux nations, l'animoſité & l'intérêt du moment prévaluſſent ſur la ſaine politique qui ſe trouve toujours en tout dans la bonne foi, & ſur-tout en fait de crédit, &

qu'on arrêtât les fonds de la nation ennemie, comme on arrête les vaiſſeaux ſurpris dans ſes ports; mais c'eſt rarement de la ſorte & à découvert, qu'une nation devient créanciére d'une autre. Ce ſont une infinité de particuliers qui placent leurs fonds; & quoique le tout enſemble réuni faſſe un bloc conſidérable, le commerce a maintenant pour ſes remiſes tant de facilités qui toutes échappent à l'œil du Gouvernement, qu'il eſt impoſſible de démêler le vrai créancier quand il voudra ſe cacher. La banque ceſſe d'être du moment qu'elle n'eſt pas ouverte à tous; elle doit donc payer auſſi-tôt qu'on ſe préſente, & ne ſauroit diſcerner la main amie de la main ennemie. Ainſi donc, non-ſeulement les vingt millions que j'ai ſuppoſés ci-deſſus, compoſeront au 4 pour 100, 800000 livres de tribut impoſé à perpétuité ſur les Anglois en tems de paix, mais encore en tems de guerre. Il n'eſt donc pas vrai que le débiteur ſoit à l'abri des loix qui conſtituent la ſûreté du créancier.

L'Angleterre ne ſauroit, par exemple, faire banqueroute aux François qu'elle ne la faſſe en même-tems aux Génois, aux Hollandois, aux peuples du Nord & autres. Elle ne ſauroit manquer aux nations étrangéres ſans ſe perdre d'honneur & de crédit; ce qui eſt un terrible déſaſtre, & qui paroitroit tel à cette nation généreuſe, hautaine, & équitable quand la paſſion ne s'en mêle pas; mais qui pis eſt, ſi pis peut y avoir, elle ne peut manquer aux étrangers ſans manquer à ſes propres citoyens; ce qui la jetteroit dans une révolution déplorable aux yeux de ſes ennemis même. Voilà donc la prétendue indépendance anéantie, ou, pour mieux

dire, changée en une dépendance abſolue ſous les plus griéves peines.

D'autre part, dit-on, l'Etat qui emprunte, diſpoſe des fonds d'autrui à ſa volonté, en fait des profits conſidérables, tandis que le créancier qui ne revoit ſa ſomme que par parcelles, l'emploie à ſa ſubſiſtance, & ne peut rien contre lui.

Je pourrois répondre en général, que la plupart des Gouvernemens qui furent & ſeront, ſe trouvent dirigés ou balancés de façon que le meilleur moyen de leur nuire, ſans s'épuiſer ſoi-même en efforts ruineux, ſeroit de leur envoyer tout l'argent qu'on veut bien ſacrifier à leur faire la guerre. Philippe II. fut un Prince habile & appliqué; cependant un pareil préſent le dérangea tellement, qu'il remit languiſſant & ruiné à ſon fils un Etat qu'il avoit reçu floriſſant de ſon pere.

Mais raiſonnons d'après l'expérience. Les fonds publics d'Angleterre ſont aujourd'hui chargés de quatre-vingt millions ſterlings de dette, ſomme incroyable & idéale pour tout autre que pour ceux qui la doivent. Je veux bien ſuppoſer qu'ils s'en doivent la moitié à eux-mêmes (je ferai voir dans peu qu'un Etat ſe défigure en proportion de ce qu'il accroit dans ſon ſein l'ordre des rentiers) mais les intérêts de l'autre moitié de cette affreuſe dette ſont un tribut énorme que leur aveugle cupidité, ou, pour mieux dire, leur paſſion contre nous s'eſt impoſée en faveur des étrangers. Voyons maintenant quel emploi ils ont fait des ſommes réitérées de cet emprunt accablant, & quels avantages elles leur ont procuré.

C'eſt à peu près depuis la fin du dernier ſié-

cle qu'ils ont inventé cette reſſource, dont ils ont tant abuſé depuis. A compter depuis 1688. tems de la révolution derniére chez eux, ils ont ſoutenu trois guerres contre nous. La premiére, qui finit à peu près avec le ſiécle, fut un effet de l'animoſité de leur Prince contre le nôtre. Si la révolution qui mit ce Prince ſur le trône, étoit le prix de ces efforts, je ne ſerois pas en droit de leur nier cette ſorte d'avantage, puiſqu'ils ſe ſervirent de cette circonſtance pour affermir ce qu'ils appellent leurs libertés, & la ſorte de gouvernement qu'ils prétendent leur convenir le mieux : ce n'eſt pas à moi à leur diſputer cela ; mais chacun ſait que cette révolution ne fut qu'un coup de théâtre, ne leur couta rien. A cela près, pendant toute cette guerre ils n'eurent d'autre avantage que de ſoudoyer nos ennemis, faire promener de grandes flottes ſur la mer, qui n'empêcherent pas les nôtres de tenir le champ libre à nos armateurs qui déſolerent leur commerce ; & s'ils eurent ſur mer quelques avantages, ils ſe trouverent au bout tellement compenſés, qu'ils n'empêcherent pas que tous les ports de la Monarchie d'Eſpagne ne ſe trouvaſſent bouclés de vaiſſeaux François au moment où il fallut réveiller notre faction dans le ſein de cette Monarchie expirante, & faire montre de la puiſſance de Louis XIV.

La ſeconde guerre eut aſſurément un objet d'une importance apparente ; il s'agiſſoit d'empêcher la réunion de la Monarchie d'Eſpagne avec la nôtre : les paſſions particuliéres de ceux qui avoient intérêt à la guerre, trouverent un maſque utile pour armer & épuiſer toute l'Europe. Mais c'eſt le réſultat de cette grande af-

faire que je conſidére uniquement. Quels avantages ont payé la ſurcharge énorme à laquelle les Anglois ſe ſont ſoumis? Leurs dettes à la fin de cette guerre, montoient à cinquante millions ſterlings. Que leur valut-elle? Quelques priviléges abuſifs dans le nouveau monde. Ils me permettront d'excepter cette partie. Il eſt certain que les colonies Angloiſes s'étendent & ſe renforcent tellement dans l'Amérique Septentrionale, que s'ils viennent à bout de bloquer de toutes parts, & par conſéquent de détruire notre colonie du Canada, ce qui eſt leur projet actuel, ils ſeront ſeuls les maîtres de cette partie du nouveau monde, & que bientôt ils viendront à bout par les mêmes moyens, d'entamer les Eſpagnols dans l'Amérique Méridionale, & enſuite de les en chaſſer : mais d'une part, je leur annonce, moi, qu'ils ſeront détruits chez eux de leurs propres mains avant d'avoir achevé ce voyage de Pyrrhus; de l'autre, que leurs colonies qui ne doivent leur force qu'à la liberté qu'on leur a donnée, & qui déja ſont preſqu'indépendantes, ſecoueront tout-à-fait le joug; & qu'en ſuppoſant à l'Angleterre tous les ſuccès qu'elle dévore en eſpérance, il ne lui reſtera au bout que l'avantage d'avoir tranſporté l'humanité d'Europe en Amérique, comme autrefois les Romains la tranſplanterent d'Aſie en Europe.

Enfin, quelque avantage que la derniére paix des Anglois avec Louis XIV. leur ait procuré en Amérique, quelque abus qu'ils aient fait par l'interlope des priviléges qu'ils ſurent obtenir, ces avantages n'ont ſans doute pas eu l'effet réel qui pouvoit leur mériter ce titre, puiſque pendant une paix de vingt-cinq ans qui a ſuivi cette

laga, ſi nous euſſions ſu profiter juſqu'au bout de notre avantage. La décadence de la nôtre tient à des cauſes morales & à des cauſes phyſiques. Ces derniéres ſont d'eſpéce à ne pouvoir être détaillées ſans choquer bien des gens, ainſi je m'en abſtiendrai. Quant aux cauſes morales, les voici.

En général, tout bon politique chez nous eut & aura toujours un œil ouvert ſur les Anglois. La terre qui porte ces braves Inſulaires, ſemble ne pouvoir nourrir que des hommes exceſſifs. Quand on oublieroit les anciens tems, & qu'on les ſuppoſeroit invincibles juſqu'ici chez eux, ils pourroient bien ceſſer de l'être en proportion de ce qu'ils deviendroient les marchands univerſels; & ſi j'écrivois pour apprendre à détruire, je dirois que toute puiſſance marchande attaquée dans ſes foyers, aura le ſort de Carthage; mais il s'en faut bien que mon ſyſtême ne ſoit celui-là: je tiens que l'humanité ne peut proſpérer que par l'union générale; elle eſt poſſible, puiſque notre ſouverain Légiſlateur l'a ordonnée; elle feroit le bien de tous, choſe démontrée par le raiſonnement & par les faits. Si quelque Puiſſance peut déterminer la politique vers ce genre de bonheur, c'eſt, ſans contredit, la Puiſſance la plus forte, c'eſt nous. Le Prince ſous l'empire duquel nous avons le bonheur de vivre, a déja fait le premier pas vers cette grande opération, en établiſſant l'opinion de ſa modération, & rendant ce ſentiment propre à ſon peuple: le ſecond pas n'eſt autre choſe que de nous faire valoir ce que nous pouvons valoir, & priſer ce que nous vaudrons: le troiſiéme & le dernier ſeroit d'employer ſes forces & cette conſidération à entretenir la paix;

la juſtice & la liberté dans le monde entier. Nous le pouvons, & ce projet n'eſt pas, à beaucoup près, mêlé d'opérations dépendantes de la fortune, comme l'étoit celui de la République Chrétienne enfanté par deux auſſi grands hommes d'Etat qu'il en fut jamais, Henri IV. & Sulli, & conduit par eux juſqu'au moment de ſon exécution. J'étendrai cette idée ailleurs.

En attendant, ſi nous conſidérons les choſes préſentes & paſſées, nous verrons que depuis que les Anglois & nous faiſons corps de nation chacun de notre côté, nous avons toujours été les uns aux autres mauvais voiſins : jamais nous n'avons rien gagné en les attaquant à force ouverte; nos plus habiles politiques n'ont eu de ſuccès ailleurs qu'en ſe débarraſſant d'eux : mais depuis ſur-tout que le regne d'Eliſabeth leur donna les premiéres idées du commerce, nous avons toujours perdu d'autre part à nous unir à eux. Henri IV. fut long-tems avec eux en union de religion, & toujours en union de politique contre la Maiſon d'Autriche; mais tandis qu'il ménageoit leur premier Jacques pour le faire entrer dans ſon idée de République aux dépens de cette Maiſon, les Anglois lui firent bien voir qu'ils ne vouloient d'amis qu'aſſujettis; & le célébre affront fait ſur mer au Duc de Sulli, Ambaſſadeur extraordinaire, & preſque premier Miniſtre, fut la fumée dont leurs prétentions d'aujourd'hui ſont la réalité. Le Cardinal de Richelieu, toujours occupé de la Maiſon d'Autriche au dehors, voulut ſe lier avec la Cour d'Angleterre. Les circonſtances lui furent défavorables : ſes Princes qui le regardoient comme le tyran de leur Maiſon, rejetterent ſon alliance. Ce génie boute-feu ſe retourna; aidé de l'eſprit

de ce ſiécle par-tout favorable aux projets de ce genre, il fomenta des rébellions, & les Anglois eurent enſuite tant d'affaires chez eux, qu'ils laiſſerent le continent en paix. La plus étonnante des révolutions ayant fait ſuccéder un calme ſilencieux & féroce à ce tems de troubles, le Cardinal Mazarin ſe lia avec les Anglois; mais il y laiſſa l'honneur, dont ce Miniſtre habile d'ailleurs ne faiſoit pas aſſez de cas en politique, & Dunkerque, que nous fumes très-heureux après de ravoir bien chérement d'un Prince facile & inappliqué.

Louis XIV. ſuivit à cet égard un ſyſtême tout nouveau : il voulut acheter la Cour d'Angleterre, & l'oppoſer dans les affaires au vœu de ſa propre nation. Ce ſyſtême lui réuſſit mal dans le fait, puiſqu'il vit ſouvent le Gouvernement contraint de ſe déclarer contre lui; & au bout de vingt-ſix ans de cet état forcé, tout rompit dans ſa main; les Princes lui demeurerent, & la nation l'attaqua avec plus de fureur que jamais. Le Prince Régent vint enſuite; il avoit beaucoup de choſes de ſon biſayeul Henri IV. Brave, affable, gai, vif comme lui, il eut encore de commun avec ce Prince de craindre l'Eſpagne, & pour cette raiſon d'aimer les Anglois: il s'unit donc avec eux, & ſi l'on écoutoit les Suédois, ils diroient qu'il lui en couta quelque choſe de ſon honneur en politique; mais cet objet n'eſt rien auprès de celui que nous enviſageons ici : au lieu de fournir à ſes alliés ſon contingent en vaiſſeaux, il le fournit en argent, avec lequel ils augmenterent leur marine; il oublia la nôtre qui eût pu leur faire ombrage: une marine oubliée eſt une marine détruite; auſſi commença-t'elle à déchoir entiérement.

Depuis nous devinmes économes en détail ; & comme il faut bien du gaudron pour carener un navire, cela nous dégouta.

Il s'éleva d'ailleurs un ſyſtême dont l'effet a démontré la fauſſeté : l'on penſa, l'on débita hautement qu'une marine militaire étoit trop chére & trop à charge au Royaume, & qu'attendu l'active intrépidité de nos Corſaires, nous n'avions beſoin que d'une vingtaine de vaiſſeaux de guerre pour aſſurer nos côtes, & leur ouvrir la ſortie de nos ports.

Pour répondre au premier de ces axiomes, il ne faut que répéter ici ce que Dutot a fait imprimer, il y a vingt ans, dans ſes Réflexions politiques. Il y fait un tableau pris d'après les regiſtres les plus autentiques de ce que coutoit la puiſſante marine de Louis XIV. dans ſon tems le plus floriſſant. Elle étoit alors compoſée de 115 vaiſſeaux de tous les rangs, 24 frégates légéres, 8 brûlots, 10 barques longues & 22 flutes, faiſant en tout 179 vaiſſeaux de toute eſpéce, montés de 7080 piéces de canon, de 1028 Officiers-Majors, de 7955 Officiers mariniers, de 20618 matelots, de 10904 ſoldats, ſans compter 30 galéres toutes armées, auſſi contenant 5600 hommes de chiourme, 240 mariniers de rang, 935 mariniers de rambade, & 3010 ſoldats. Il fait enſuite un calcul détaillé de ce que cela coutoit de ſolde, de paie, d'appointemens & de fraix d'armement de toute eſpéce ; & il réſulte de ce calcul que le tout armé pendant ſix mois de l'année, ce qui n'arrive jamais, cette formidable marine couteroit 7272084 livres. Après avoir pris la précaution de dire que les gages, la ſolde & les différentes fournitures ſont à peu près aujourd'hui

ſur le même pied qu'alors, il fait encore un autre calcul des fraix de conſtruction & d'armement premier énumérés de la même ſorte; & le réſultat de ces calculs pris ſur les faits, & qui ne peuvent être taxés de faux, eſt qu'une marine de cent vaiſſeaux de ſoixante piéces de canon chacun, ne couteroit pas dix millions, année commune, pour toute choſe.

Cette réponſe eſt terriblement contradictoire aux faits qu'on allégue aujourd'hui : il eſt contre mes principes d'appuyer davantage ſur cela; mais il falloit brûler Dutot ou nos livres. Quant à l'axiome, qu'un quart de marine nous ſuffit, les faits ne l'ont que trop démenti; mais ces funeſtes préjugés n'en ont pas moins porté le coup à notre marine, dont on feroit fauſſement honneur aux efforts des Anglois dans leur derniére guerre contre Louis XIV.

Les Anglois voyant notre marine tombée, commencerent à mettre au jour l'axiome de droit du Lion, qui depuis long-tems eſt l'ame de leurs projets:

La ſeconde, par droit, me doit échoir encor;
Ce droit, vous le ſavez, eſt le droit du plus fort.

Ils commencerent la guerre avec l'Eſpagne, & la finirent avec nous. Si dans cette guerre ils euſſent eu l'avantage d'apprendre aux François à ſe laiſſer battre, c'en ſeroit un très-réel, & d'autant plus que c'étoit choſe très-oppoſée aux faits & aux uſages précédens ſur mer; mais ils ne nous ont nulle part accablés que par le nombre, & l'on ſait que la réſiſtance ſeule contre des forces entiérement ſupérieures, encourage plus une nation que ne feroit la victoire avec ces mêmes forces. Ils ont enmené

de nos vaiſſeaux en Angleterre; * ce ne ſont pas les vaiſſeaux qui nous manqueront, quand nous voudrons relever notre marine. Peut-être faudroit-il ſeulement pour cela ſe ſouvenir de l'axiome qui dit : *Res nolunt malè adminiſtrari.* Les choſes réſiſtent quand on veut les conduire contre leur nature. Quoi qu'il en ſoit, les grandes expéditions des Anglois ont preſque toutes manqué dans cette guerre, & je ne vois pas ce qu'ils ont aquis à la paix, en compenſation de trente millions ſterlings dont les dettes de la nation ſe ſont trouvées augmentées.

L'on m'oppoſera ſans doute que par le moyen de la diminution établie des intérêts de leurs dettes, celle de 80 millions aujourd'hui ne leur eſt pas ſi peſante que l'étoit celle de 50 millions autrefois, & que la poſſibilité de cette opération a démontré d'une part que leur crédit eſt aſſuré; & de l'autre, que malgré les dépenſes de cette guerre, l'argent n'en eſt que plus commun chez eux.

Je conviens que la diminution des intérêts dans un Etat eſt une excellente opération politique, & ſi je voulois établir que le Gouvernement Anglois eſt inappliqué & aveugle ſur ſes intérêts, j'avancerois un paradoxe inſoutenable. J'ai ſeulement prétendu dire, que tout Etat qui emprunte de l'Etranger devient ſon tributaire d'autant. Je me ſuis ſervi de l'exemple des Anglois, comme étant de toutes les nations celle qui a pouſſé le plus loin cette ſorte de reſſource, & qui paroit lui devoir le rang qu'elle tient aujourd'hui dans l'Europe, plus proportionné à ſon ambition qu'à ſes forces réelles; & j'examine en détail ſi cette facilité

* Ceci eſt écrit avant la guerre préſente.

ne leur a pas été plus ruineuſe que profitable.

Quant aux objections actuelles, je répondrai à la premiére, que l'Europe entiére eſt aujourd'hui aſſez éclairée, pour ne pas laiſſer profiter une nation ſeule des avantages reconnus qui proviennent du baiſſement des intérêts, & que cette opération faite chez une des nations commerçantes, ſera par conſéquent toujours le ſignal d'une à peu près ſemblable chez les nations voiſines; au moyen de quoi, comme les uſages actuels prévalent bientôt ſur le ſouvenir des uſages paſſés, auſſi-tôt que l'intérêt le plus commun dans l'Europe ſera au 4 pour 100, qu'en conſéquence le taux des terres, &c. ſe ſera adapté à cette ſorte de tarif, chacun ne conſidérera ſes fonds que rélativement à leur produit poſſible. On s'accoutumera à ſavoir qu'un million ne pourra rapporter que 40000 livres de rente au lieu de 50, ſur leſquelles on comptoit autrefois; & partant l'Etat, qui au lieu de quatre millions d'intérêts, n'en devra plus que trois millions deux cens mille livres, n'en ſera ni plus ni moins tributaire & d'opinion & même de fait.

D'ailleurs, ſi l'on veut bien conſidérer ce que c'eſt que l'intérêt dans la nature primitive des choſes, on verra que ce n'eſt qu'un *interim* payé à celui qui nous prête, en attendant qu'on ſoit en état de ſe libérer. Ce dernier point eſt toujours l'objet de tout emprunteur qui a de la raiſon & de la bonne foi. Or, plus l'intérêt d'une ſomme baiſſe, plus le capital coute à rembourſer. Les fonds publics d'Angleterre, c'eſt-à-dire, l'Angleterre en chair & en os, ſera donc éternellement hipothéquée aux Etrangers, à moins qu'ils n'eſpérent qu'à force de baiſſer

les intérêts, ils deviendront ſi peu de choſe, qu'on jouera, de guerre laſſe, le fonds à pair ou non.

Il eſt encore à remarquer que cet arrangement économique de la diminution des intérêts ne peut à cet égard avoir lieu chez eux qu'autant que l'argent ſera commun dans toute l'Europe; ce qui eſt préciſément le contraire des vues de toute nation marchande qui voudroit être ſeule riche & puiſſante; car ſi l'argent devenoit rare en Hollande & chez nous, & par conſéquent notre intérêt plus haut, ou qu'il le fût ailleurs, nous retirerions notre argent de l'Angleterre pour nous l'entreprêter, ou pour le prêter aux Etrangers pauvres, & alors gare la banque.

Un intérêt bas ſur une nature de dettes, dont le fonds eſt exigible, prohibe déſormais au débiteur tout autre arrangement que celui de travailler à ſe libérer du capital. Je ſuppoſe, par exemple, que les Anglois, aujourd'hui plus entreprenans que jamais, ſe trouvent obligés d'emprunter pour ſubvenir aux fraix de la guerre qu'ils nous déclarent: quelque ſolidité qu'ils puiſſent donner aux nouvelles ſouſcriptions, ils ne trouveront pas à emprunter ſur les taux où ils ont fait deſcendre l'intérêt chez eux par convention avec les principaux actionnaires, & en un tems où la paix générale donnoit à toutes les nations le déſir & les moyens d'amortir les dettes publiques: en ſuppoſant donc que les intérêts anciens ſoient au trois & demi, les nouveaux ſeront au quatre, & dès-lors les anciens actionnaires courront tous à la banque pour retirer leurs fonds dans l'eſpérance de les prêter ſur le pied nouveau. L'Etat n'aura pour lors

de reſſource, pour éviter un événement qui détruiroit ſon crédit, que de remettre l'intérêt des anciennes dettes ſur le pied des nouvelles. Heureux encore, s'il ne voyoit naître le diſcrédit par cette opération dangereuſe faite pour l'éviter. On voit par tout ceci, que la diminution des intérêts en Angleterre ne compenſe qu'idéalement le déſavantage de l'augmentation de la dette.

A l'égard de l'objection, que l'argent eſt très-commun chez les Anglois, je le crois & le vois, puiſqu'ils ſont tous pauvres chez eux, & ne ſe trouvent à leur aiſe que quand, ſortis de leur iſle, ils peuvent vivre autrement qu'au poids de l'or; mais il eſt inutile de répéter ici que l'argent ne nous nourrit, ni ne nous couvre, & qu'en tout genre, dès que le ſigne devient plus commun que la choſe déſignée, il perd cette propriété. Or, l'argent n'en a pas d'autre, & perd tout en perdant celle-là. Si le public avoit cet argent, il pourroit ſe libérer; mais le public n'eſt nulle part plus pauvre qu'où les particuliers ſont les plus riches, & ils ne lui offriront leur argent qu'à des conditions auſſi onéreuſes que celles qu'exigent les Etrangers.

Quelle que ſoit l'opinion qu'on peut avoir de la bonne foi d'une nation, les moyens de s'en faire payer ſont moins aiſés que vis-à-vis d'un particulier, ou d'un corps quelconque dans l'Etat. Les malheurs de la guerre, les événemens imprévus peuvent, ſur-tout chez une nation dont l'état de tranquilité n'a jamais duré long-tems, forcer la banqueroute. Si les terres, ou tout autre commerce rendent autant que les fonds publics, de deux choſes l'une, ou on les préférera, ſur-tout voyant la nation obérée,

& alors plus de crédit, & cette reſſource eſt anéantie, ou d'autre part, on ne pourra faire face aux intérêts qu'en jettant tous les moyens du Gouvernement de ce côté-là, & le total de l'Etat périra par les autres faces : la commodité de tirer ſon revenu en dividendes engendrera la pareſſe ennemie de l'agriculture, des manufactures, du commerce, & enfin de tous moyens de proſpérité. Entre ces deux alternatives il faut opter.

Ainſi cette énorme banque ſeroit la ruine de l'Etat, & il eſt très-vrai que toute circulation idéale eſt un maſque trompeur. Argent & papiers, s'ils ſignifient trop, ne ſignifient rien, comme cela eſt arrivé en France.

Reſte enfin la troiſiéme raiſon des apologiſtes des emprunts publics, à ſavoir, que qui a le crédit, attire à ſoi tous les fonds, & conſéquemment toute l'attention & tous les moyens de proſpérité.

J'ai démontré par l'exemple de la nation la plus courageuſe, la plus éclairée, & la plus infatigable qui ait jamais emprunté, qu'attirer à ſoi tous les fonds, n'étoit pas ſe procurer tous les moyens de proſpérité. Je pourrois même dire que charger ſon crédit de tous les fonds, n'eſt pas pour cela les attirer. En effet, on n'emprunte que pour dépenſer, & la dépenſe prend les fonds d'une main, & de l'autre les rend à l'économie.

Je demande, par exemple, dans quel lieu manquent les 80 millions ſterlings que doit l'Angleterre, dans quel canton cette énorme épargne a intercepté la circulation. Hélas! c'eſt le ſeau des Danaïdes, & quand l'Angleterre ſe devroit à elle-même la dette entiére, elle n'en

fait par cette opération & les intérêts qui en réſultent, que ſe procurer l'indiſpenſable néceſſité de ſucer ſans ceſſe chez elle les pauvres en faveur des riches, opération diamétralement oppoſée aux principes d'une bonne adminiſtration, comme nous l'avons dit ailleurs.

Cette induction n'eſt pas encore de mon ſujet actuel; mais en ſuppoſant que le crédit attire réellement les fonds, voyons de quelle nature eſt la ſorte d'attention qui les ſuit, & examinons ſi cette attention donne la ſupériorité à la puiſſance qui emprunte, ou ſi, au contraire, elle ne la rendroit pas dépendante.

J'ai ſouvent ouï dire que l'Angleterre, en faiſant ſans ceſſe ſon bilan à la face de l'univers, témoignoit une bonne foi qui aſſuroit ſon crédit, & faiſoit voir que la nation entiére ſolidaire de ſes engagemens dont toute l'étendue lui étoit connue, ſentoit auſſi ſes forces & la poſſibilité d'y ſatisfaire. Si je voulois décrier un crédit auſſi nuiſible à ceux qui le poſſèdent qu'à ceux contre leſquels il eſt employé, je dirois que des dettes ne m'en paroiſſent pas plus aſſurées pour être connues, &, ſi l'on veut, cautionnées par une populace aveugle, qui tant de fois a cru dans trois jours être quitte de ſa dette envers ſon Souverain. Par-tout ailleurs, ſi le vulgaire n'eſt pas en état de calculer la dette publique dans un caffé, comme en Angleterre, il n'en eſt pas moins vrai que tout ce qui a part au Gouvernement, tout homme privé même qui veut donner quelque application à cette ſorte de ſpéculation, eſt en état de connoître à peu près les engagemens publics de ſa nation. Je ne vois à la conſtitution Angloiſe qu'une ſeule différence réelle en ce genre; c'eſt que le pu-

blic croit y décider de ſes propres charges, & de l'emploi des fonds qui en proviennent. Cette opinion leur tient lieu de l'affection au Gouvernement qu'ils n'ont pas. Mais en ſuppoſant la choſe abſolument telle qu'ils la croient; en admettant que jamais l'intérêt particulier ne ſe ſert chez eux de la fougue publique pour arriver à ſes fins; que dans le détail on a trouvé dans ce pays-là le ſecret unique de s'aſſurer d'une exacte fidélité dans l'adminiſtration des deniers, j'avoue que j'aurai grande confiance en l'aſſemblée générale d'une nation pour conſeiller le Gouvernement ſur le régime intérieur; mais que pour les affaires du dehors, il n'eſt Gouvernement ſi foible & ſi inappliqué qui ne les entende mieux que le peuple. Or, il n'eſt rien qui ſoit tant affaires du dehors que la guerre ou la paix, & ſur-tout la guerre maritime.

Ceci nous meneroit trop loin, & me jetteroit dans une diſcuſſion où je n'aurois peut-être pas l'avantage. Je tranche ſur cette partie, & reviens à mon fait, en diſant que tout homme, toute compagnie, tout corps, tout peuple, eſt caution dangereuſe de grandes dettes, en proportion de ce qu'il eſt facile à les contracter. Or, pour connoître la nature de l'attention que s'attire le peuple emprunteur, jugeons du grand par le petit.

On a l'œil ſur ſon débiteur, on eſt aux aguets ſur ſes démarches; mais eſt-ce pour augmenter l'opinion de ſon crédit? au contraire, au moment où l'engagement eſt contracté, l'on voudroit preſque que ſa fortune fût immobile: on craint qu'il ne ſe tourne vers l'économie qui nous menaceroit d'un prompt rembourſement; mais on redoute infiniment davantage qu'il ne ſe

charge de nouveaux engagemens, & ne coure vers ſa ruine. Si quelque accident étranger lui cauſe du dérangement, auſſi-tôt la peur gagne les créanciers, tous accourent à la fois pour aſſurer leur hipothéque, ou quand ce ſont des engagemens de commerce, tous les billets ſont préſentés au même inſtant, & bientôt la crainte idéale devient une calamité réelle pour le débiteur.

Telle eſt la ſorte d'attention que s'attire une Puiſſance débitrice; mais je dis plus : ſi un Banquier forcé à de grandes avances, ou un Négociant engagé dans de vaſtes entrepriſes, répand un grand nombre de ſes billets ſur la place, il ne tient qu'à l'aſſociation de quelques envieux ou Agens de change, de le prendre au dépourvu dans le moment le plus embarraſſant, & d'arrêter ſes opérations. Ils ſemeront un bruit fâcheux, diſcréditeront ſes billets, ou les mettant par des reviremens de parties dans les mains de leurs aſſociés, ils les feront préſenter tous à la fois, & arrêteront ainſi l'opération la plus ſûre & la mieux combinée. A l'application : cinq ou ſix têtes principales dans l'Europe pourroient, le cas y échéant, s'entendre, & jetter l'alarme dans les fonds publics d'Angleterre, & décider ainſi de la guerre & de la paix chez cette impérieuſe Nation.

Il s'enſuit de tout ce que j'ai dit ci-deſſus, que les dettes nationales ſont, non-ſeulement une ruine, mais encore une chaîne, quand elles ſont contractées avec l'étranger. J'ai dit ci-deſſus ce qu'elles opéreroient dans l'Etat, quand même elles ne ſeroient que des engagemens vis-à-vis les citoyens. Ce n'eſt toutefois que dans ce ſens-là ſans doute que Melon prétend que *les*

dettes d'un Etat ſont des dettes de la main droite à la main gauche, dont le corps ne ſe trouve point affoibli, s'il a la quantité d'alimens néceſſaires, & s'il ſait les diſtribuer. Mais ſi j'écorche ma main gauche pour revêtir d'une double peau ma main droite, je m'incommoderai certainement des deux parts, & c'eſt préciſément ce que je fais en augmentant dans l'Etat l'ordre des rentiers. Ceci mérite un examen.

Les rentiers, en les conſidérant en cette qualité iſolée, ne ſont autre choſe que gens qui vivent d'un tribut impoſé ſur la portion d'autrui, ſans autre ſoin que celui de recevoir & donner quittance : ſoit en regardant l'état primitif de l'homme condamné au travail, ou d'autre part les avantages qui reviennent à la ſociété de l'induſtrie & de l'activité des particuliers, tout homme qui vit ſans rien faire, eſt une chenille dans l'Etat, & c'eſt là proprement la définition du rentier.

L'on me dira que je poſe un homme idéal ; que la totalité des rentes établies dans l'Etat, eſt diſtribuée ſur toutes les claſſes & ordres de ſujets, qui tous indépendanment de leurs rentes, s'adonnent à quelque profeſſion, ſoit pour augmenter leur fortune, ſoit pour aquérir de la conſidération ; qu'il eſt impoſſible que le Militaire, que le Magiſtrat s'adonne à l'agriculture ou au commerce, & qu'il faut bien qu'ils aient d'ailleurs des moyens de ſubſiſtance aſſurés & faciles à percevoir ſans ſe détourner de leurs emplois ; que ceux même à qui leur état permet de s'adonner à l'agriculture & au commerce, ſont bien-aiſes d'avoir quelques revenus à l'abri des revers de ces deux profeſſions, & qui les aident à en ſupporter les échecs ; que ceux qui exercent

les arts libéraux & juſques aux moindres arts méchaniques, y ont part, & deviennent par-là moins avides & moins intéreſſés dans leur travail; que cela multiplie enfin les biens dans la ſociété, & ſubdiviſe les groſſes fortunes; objet que j'ai préſenté ci-devant comme néceſſaire.

Telles ſont à peu près toutes les raiſons à m'objecter en faveur des rentes & des rentiers; elles méritent d'être examinées les unes après les autres.

1°. Je poſerois un homme idéal, ſi je diſois que dans l'Etat les rentiers ſont d'un côté, & les poſſeſſeurs de fonds de l'autre, comme les juſtes & les méchans ſeront au jour du Jugement. Il eſt pourtant vrai que ſans aller ſi loin, cela ſe pourroit voir, puiſqu'en Angleterre ces deux ordres ſont diſtincts & ſéparés; de ſorte que leurs divers intérêts toujours contrepointés, cauſent dans les Parlemens bien des débats dont leurs papiers publics nous inſtruiſent, & qui ſont, comme de droit, preſque toujours décidés contre les intérêts des poſſeſſeurs des fonds de terre, uſage dont je leur ſouhaiterois la continuation, ſi je les haïſſois. Mais ce n'eſt point une chimére de dire qu'il y a parmi nous des gens qui jouiſſent d'une groſſe fortune toute en revenus, ſoit ſur le Roi, ce que j'appelle le Public, ſoit ſur les Corps, les Communautés ou les Particuliers. Le monde en eſt plein, & de ceux qui ne font autre choſe que recevoir & jouir : je ne prétens pas plus attaquer ceux-là que d'autres. Je ſais qu'ils ſont ſous la ſauvegarde de la bonne foi publique & particuliére : or, la bonne foi, cheville ouvriére de la ſociété, me trouvera toujours fidéle à ſes engagemens, même les plus onéreux & les plus forcés, ſoit

dans mes Ecrits ou dans mes actions. Je dis ſeulement que la ſorte de biens qu'on appelle rente, eſt celle des trois que j'ai établies ci-deſſus, qui eſt la moins favorable, en ce que d'une part elle ne ſauroit être accrue qu'aux dépens des deux autres, au lieu que les autres le ſont par le travail & l'induſtrie; d'autre part, en ce qu'elle aide la pareſſe & l'inaction, ennemies réelles de la proſpérité d'un Etat.

2°. Il eſt impoſſible, dit-on, que le Militaire, que le Magiſtrat, &c. s'adonnent à l'agriculture & au commerce; en conſéquence il faut bien qu'ils aient d'ailleurs des moyens de ſubſiſtance aſſurés & faciles à percevoir ſans ſe détourner de leurs emplois.

Il y a bien des réponſes à cela. Premiérement, je ne confonds point dans les rentes les appointemens, gages & autres émolumens attachés aux charges & emplois. L'axiome, qu'il eſt juſte que le Prêtre vive de l'Autel, me paroit de droit pour tout citoyen dévoué à des fonctions publiques. Secondement, dans un Etat bien policé, & où le mérite aura la prééminence ſur les richeſſes, les gens en place ne ſeront plus ſi avides de biens, & la vie modeſte inſéparable de la vraie décence dans la Magiſtrature, ſera une nouvelle ſource de richeſſe. Troiſiémement, les Magiſtrats les plus occupés des fonctions publiques, ont cependant des fonds de terre dont ils tirent le revenu, comme les autres propriétaires, par le moyen des fermiers. Or, comme les rentes, ſur quoi qu'elles puiſſent être aſſiſes, ne ſont priſes que ſur les fonds ou ſur les conſommations, comme les conſommations ne ſont jamais chargées qu'aux dépens des fonds de terre, qui par des rapports néceſſaires ſupportent dans le fait tou-

tes les charges, il arrivera qu'en diminuant les rentes, on augmentera les terres, & que chacun profitant de cette diminution en proportion de ce qu'il poſſède de terres, retrouvera par ce moyen ce qu'il perdra par la diminution des rentes.

3°. Ceux qui s'adonnent à l'agriculture & au commerce, ont beſoin auſſi de quelques revenus fixes, & à l'abri des revers.

Je pourrois répondre à cela qu'en affirmant que la multiplicité des rentes eſt un mal dans l'Etat, je ne prétens pas inférer delà qu'il fallût les éteindre toutes, quand la choſe ſeroit poſſible. J'aurois même quelque ſcrupule à appuyer cette opération; non que je puiſſe appercevoir en quoi ce ſeroit un mal, mais parce que d'une part il s'en faut bien que je ne croie voir tout ce qui ſeroit viſible pour d'autres, & que de l'autre, je tiens en général qu'en toutes choſes les extrêmes ſont vicieux, & que ce n'eſt que dans un juſte milieu que ſe trouve le vrai point. Mais pour répondre plus en régle à l'objection ci-deſſus, il me ſemble qu'il eſt une ſorte de fonds naturels tout auſſi à l'abri des revers, que le peuvent être des impoſitions ſur les biens d'autrui.

Ces fonds ſont la modeſtie & l'économie. Si l'agriculteur, ſi le commerçant ont la prudence de prévoir les inconvéniens naturels, inévitables dans l'ordre des choſes, & que loin de dépenſer les fruits ou les produits en entier d'une bonne année, ils aient toujours en réſerve dequoi faire de nouveaux fonds en cas de malheur (or, cette prudence ils l'auront, dès que l'économie ſera en honneur dans l'Etat) ce régime fera le même effet que pourroit faire la portion

tion de rentes qu'on leur attribuoit comme néceſſaire, & avec d'autant plus d'avantage, que d'une part ces nouveaux fonds ſeront ſur leur propre bien & non ſur celui d'autrui, & que de l'autre ce que chacun met en réſerve dans ſes greniers ou dans ſes magazins eſt une augmentation de richeſſes pour l'Etat. Or, il ſeroit inutile de répéter ici ce que j'ai déja longuement établi dans le cours de cet Ouvrage, à ſavoir, que tout ce qui néceſſite l'économie & la modération dans les mœurs des particuliers, eſt un bien pour l'induſtrie & la population, & par conſéquent pour l'Etat.

4°. Quant à ceux qui exercent les arts libéraux & méchaniques, je dirai des premiers ce que dit l'Italien : *Un poco di neceſſita* eſt la nourriſſe des grands talens. Les arts & métiers méchaniques ſont faits pour fournir à l'artiſan une honnête ſubſiſtance, l'entretien, l'éducation & l'établiſſement de ſa famille, & par-tout où l'on verra des artiſans faire des fortunes rapides & exorbitantes, on peut dire que le luxe regne, & que la recherche & la fantaiſie l'emportent ſur la décence & la néceſſité; mais ſi le bonheur de quelques-uns leur fait amaſſer de grands fonds; s'ils ſont repréſentés par un amas conſidérable de matériaux propres à leur profeſſion, ce ſont là des fonds réels, qui ne dépendent point de la bonne ou mauvaiſe foi d'autrui, & qui ſont autant de richeſſes pour l'Etat. Et quant à ce qu'on dit, qu'un artiſan enrichi devient moins avide & moins intéreſſé dans ſon travail, c'eſt encore une de ces ſpéculations démenties par l'expérience quotidienne & univerſelle, & qui ne valent pas la peine d'être réfutées.

5°. Pour ce qui eſt enfin de l'allégation, que les rentes multiplient les biens dans la ſociété, & ſubdiviſent les groſſes fortunes, j'ai démontré, quant au premier point, qu'il ne pouvoit avoir lieu que dans le ſeul cas où les rentes ſont établies ſur les étrangers; & quant au ſecond, ſi l'on veut ſe donner la peine d'examiner la choſe au fond, on verra que cet établiſſement eſt tout propre à faire l'effet contraire.

L'avare, ou, ſi l'on veut, l'économe, qui par une contention ſuivie & uniquement avantageuſe pour lui, eſt parvenu à épargner ſur ſes revenus dequoi ſe faire un fonds ſur le patrimoine d'autrui, n'abandonnera pas cette utile méthode au moment où il commence à en goûter les fruits; la premiére échéance des intérêts devient pour lui un encouragement : & comme cette ſorte de revenus n'eſt ſujette à aucun des inconvéniens qui interceptent quelquefois la perception des autres, bientôt les intérêts groſſiſſent le capital, ſa fortune devient la boule de neige qui groſſit à vue d'œil de ce dont elle dépouille tout ce qui ſe rencontre en ſon chemin.

Mais, me dira-t'on, cet homme tel que vous me le dépeignez, eût également été un Vampire pour toute autre ſorte de fonds, & avec le même détriment pour le reſte de la ſociété.... Point du tout : un avare amaſſe-t'il des effets mobiliers, des denrées, des marchandiſes, &c. ſes magazins ſont un fonds pour l'Etat. Tant qu'ils ſont en ſubſtance, ils ne portent point d'intérêt; ce qui fait une grande différence pour l'accroiſſement de la fortune de cet homme; & bientôt ſa propre avarice lui eſt à charge, ſi elle accumule ſes fruits à un certain point. Sa

paſſion ſe tourne-t'elle au déſir d'établir & d'accroître ſa fortune en fonds de terre? il trouve de toutes parts les paſſions d'autrui ſur ſon chemin : au lieu que quand il ne s'agit que de prêter ſon argent, elles le favoriſent toutes. Chacun eſtime ſa terre, ſon patrimoine & ſon champ au-deſſus de l'évaluation publique. L'avare tenté de s'arrondir, trouve long-tems cette eſtimation trop forte & trop opiniâtre. La néceſſité fait-elle tomber quelqu'un dans ſes rêts? il s'apperçoit auſſi-tôt qu'en devenant plus grand terrien, on multiplie ſes embarras dans une toute autre proportion que ſes richeſſes. Bientôt il ſe dégoute d'une adminiſtration étendue, toujours mal ſervie quand le maître eſt chiche pour ſes agens. Il reconnoit enſuite qu'en plaçant ſes épargnes en améliorations ſur ſon propre fonds, elles ſont plus utilement employées qu'en envahiſſant le fonds d'autrui; il travaille chez lui, il double ſon revenu, & ſon économie devient profitable pour l'Etat, de ruineuſe qu'elle étoit.

Il eſt donc de raiſonnement autant que de fait, comme l'expérience le démontre, que les rentes ſont propres à groſſir les grandes fortunes aux dépens des petites, & c'eſt un notable inconvénient de plus.

L'utilité prétendue des rentes ainſi combattue dans toutes les allégations poſſibles en ſa faveur, il ſeroit ſuperflu de s'étendre auſſi au long ſur leurs inconvéniens. Dire que *le rentier eſt de ſa nature un oiſif qui jouit*, c'eſt dire que la plupart des maux de la ſociété lui ſont dûs. En effet, le luxe, la débauche & leur ſuite ne trouvent guères que dans cet ordre leurs miniſtres & leurs fauteurs. *Baiſſez le taux des rentes, éteignez-en autant que* les circonſtances

pourront le permettre, vous verrez doubler l'induſtrie, & renaître l'économie nourriſſe des Etats & mere de la population.

De ces deux principes, le premier n'eſt pas même à notre choix, & quand nous voudrons y faire la moindre réflexion, nous nous trouverons néceſſités à cette opération par la manœuvre de nos voiſins. En effet, tant que le commerce ſera en concurrence (& je crois qu'il eſt de l'intérêt général qu'il ſoit toujours ainſi) il eſt impoſſible que la concurrence ſe ſoutienne, ſi la partie commerçante, c'eſt-à-dire, emprunteuſe d'une des nations, eſt obligée de payer de plus gros intérêts de ſes fonds que les autres.

A forces égales, ſi deux coureurs partent, l'un de quatre lieues de diſtance, & l'autre de cinq, pour atteindre au même but, certainement celui qui a l'avance d'une lieue ſur ſon concurrent, arrivera toujours le premier. Il en eſt de même de deux places marchandes, dont l'une trouve l'argent néceſſaire pour ſes avances au 4 pour 100, tandis que l'autre ne le peut avoir qu'au 5.

Si un Mercier achéte l'argent au 3, il fait un profit honnête en revendant au 5; il a 2 pour cent de bénéfice clair: donc la marchandiſe ne ſera vendue que 5 au-deſſus de ce que la main d'œuvre a couté: ſi le Mercier achéte l'argent au 5, il ſera obligé, pour faire le même profit, de revendre au 7; la marchandiſe ſera plus chére, & conſéquenment moins propre à la concurrence. Mais cette augmentation premiére ne ſera pas la ſeule que la marchandiſe ſupportera: il faut encore y proportionner les riſques devenus plus forts, les dépenſes rélatives plus fortes, parce qu'il eſt très-vrai que chaque mar-

chandiſe porte en détail ſa part de la plus grande cherté de ſon ſigne, & que chaque main par où elle paſſe, lui fait eſſuyer ſes rapports avec la plus grande valeur de l'argent. Le tout enſemble calculé, l'on ſeroit étonné de trouver les deux tiers peut-être de différence du prix au lieu de la proportion premiére, parce que cette proportion, comme je viens de le dire, ſe multiplie par toutes les mains qui la ſupportent. Il s'enſuit de cette induction réelle, & qui ne peut être contredite, que ſitôt que les Anglois & les Hollandois mettront chez eux l'intérêt de l'argent au 4, nous ſerons fous, ou ce qui eſt ſynonime, de faux ſages, ſi nous n'en faiſons autant.

J'ai ouï dire que les dits & contredits étoient néceſſaires en fait de procès; mais ils ne valent rien en fait d'affaires d'Etat. Un Etat ne ſortira jamais de ſon engourdiſſement & de la léthargie des uſages & de l'indéciſion, s'il n'eſt gouverné par des têtes tranchantes qui voient le but, & qui y marchent à travers les brouſſailles, ſans les prendre pour de la futaie. Je dis plus, dans le fait dont il s'agit, nous avons quinze & biſque ſur nos voiſins, & voici pourquoi.

1°. Plus une nation a de produit, plus elle peut agir ſans tâtonner avec le commerce, attendu que le produit eſt le cannevas du commerce, & que quand même ce dernier ſe feroit éloigné, qu'on lui faſſe luire les matériaux de l'échange, il reviendra ſur le champ.

Si, au contraire, les Hollandois perdent une branche de commerce, il leur faut des peines incroyables & du bonheur encore pour la rattraper, attendu que comme ils ne ſont que les voituriers de l'univers, ils ſont dépendans du produit d'autrui, à qui tout exportateur eſt bon.

Les Hollandois donc doivent cultiver & ménager leur commerce, qui leur tient lieu de fonds & de forme, au lieu qu'il n'eſt pour nous que la forme, tandis que l'agriculture eſt le fonds. Les Anglois qui ont un produit conſidérable en comparaiſon des Hollandois, nous cédent infiniment néanmoins en fait de cette richeſſe premiére. Le tronc de leur arbre eſt plus foible, & les branches plus fortes; en conſéquence ils doivent plus craindre l'orage. Ainſi donc, quand ces nations baiſſent chez elles l'intérêt au riſque de la ſorte de ſtrangurie momantanée qui peut en arriver au commerce, nous ne devons nullement héſiter d'en faire autant chez nous, & l'événement juſtifiera notre hardieſſe.

2°. Mais, dira-t'on, ces ſortes de baiſſemens ne ſe font point en Hollande & en Angleterre par des Ordonnances; c'eſt l'abondance de la denrée appellée *argent*, qui d'elle-même en porte le loyer à ſon taux, comme il en arrive de toutes les denrées au marché; au moyen de cela, le Gouvernement ne riſque rien en aidant à des opérations qui ſe déterminent d'elles-mêmes par la pente des choſes. Telle eſt la maxime que veut adopter notre Gouvernement: puiſque l'élément du commerce eſt la liberté, il ne ſauroit mieux faire que d'imiter en cette partie la méthode des nations qui ſe prétendent libres. Le taux de la place déterminera d'abord celui des emprunts tolérés, & qui ne ſont point ſous la protection du Gouvernement : quand celui-ci ſera bien décidé, la loi du Prince ſuivra l'impulſion au lieu de la donner, & de la ſorte on ſera certain de la ſtabilité de l'opération, qualité toujours à rechercher, ſur-tout en fait de finance.

J'approuve cette modération : ainſi donc nous voilà d'accord, & vous convenez avec moi que ſitôt qu'une ſorte de convention publique aura baiſſé le prix de l'argent, la loi du Prince ſe conformera à ce tarif de convenance ; juſques-là tout eſt bien : j'ajoute ſeulement qu'il eſt néceſſaire de placer à cet égard l'optique un peu plus loin que vous ne faites, pour ne pas ſe tromper à ſon effet. La place de Paris eſt un miroir très-fautif. Pourquoi cela ? C'eſt que preſque tout ce qui emprunte ſur cette place, cherche des fonds pour des objets abſolument étrangers au commerce, pour des avances de finances, pour des entrepriſes pour le Roi, &c. D'une part, ce ſont toutes affaires excluſives, & qui par conſéquent ne font aucunement régle pour le commerce ; de l'autre, ce ſont opérations de finances, où il y a 50, 100 & ſouvent 150 pour 100 à gagner ; & quand il s'agit d'emprunter pour de tels objets, on n'y regarde pas de ſi près. D'ailleurs, c'eſt le pays des fous, des débiteurs inſolvables, & par conſéquent des entrepreneurs téméraires. Paris, en un mot, eſt néceſſairement une place très-fautive.

Nos places de commerce en Province ſont trop foibles & trop dépendantes des reverſemens du tréſor Royal pour pouvoir ſervir de régle. Un mouvement dans la finance, un ordre imprévu de la part des Receveurs & Fermiers-Généraux pour faire rentrer les deniers des caiſſes des Provinces, jettent tout-à-coup le déſordre, & font diſparoître l'argent de déſſus les places de Nantes & de Bourdeaux. La ſuppreſſion des galéres qui portoient tous les ans 1500000 livres à Marſeille, a jetté cette place dans une miſére dont elle ne ſe relevera peut-être ja-

mais. Ce n'eſt donc point encore là qu'on peut connoître le vrai tarif de l'argent.

Où donc ? C'eſt à Amſterdam & à Londres. Mais c'eſt chez les Etrangers.... Les parties de l'Europe commerçante ne ſont point étrangéres les unes aux autres, rélativement à la circulation. L'or vient du Pérou, & n'y retourne pas; il ne ſe perd que par deux conduits, les Indes orientales, & les bijoux & meubles. Le premier de ces débouchés ne ſera nuiſible, que quand les mines du nouveau monde viendront à tarir : *O utinam!* Le ſecond n'abſorbe rien en comparaiſon de ce dont la ſomme monétaire groſſit tous les ans. A cela près, l'argent eſt en Europe; les barriéres foibles & idéales en ce genre, qu'on appelle frontiéres, ne ſont rien pour lui; elles ne doivent pas arrêter non plus l'homme d'Etat qui veut diriger l'or vers l'utilité de ſon pays. Ainſi donc le Gouvernement en France, auſſi-tôt qu'il voit le taux de l'argent conſtanment baiſſé chez un de nos voiſins, doit y marquer le taux du Prince par une bonne Ordonnance.

C'eſt un moyen de plus que nous avons chez nous. Nos voiſins infatués de leur liberté, ſeroient effrayés de l'intervention de l'autorité dans leur partie ſenſible. Tolérans d'ailleurs pour toutes les religions, il eſt arrivé chez eux de la fermentation des ſectes ce qui arrive partout de celle des paſſions, qui en fait naître de monſtrueuſes & hors de la nature, mais qui d'ailleurs émouſſe les paſſions premiéres. Ainſi donc la religion & le ſcrupule y ſont relégués, pour ainſi dire, dans le ſein de quelques familles tranquiles; mais ne dominent nullement ſur la partie active de la nation. Il en eſt tout autre-

ment parmi nous : on compte encore avec ſa conſcience en général dans tout ce qui n'eſt pas impulſion du moment, & je connois aſſez le monde prêteur pour pouvoir aſſurer qu'auſſitôt que le Roi auroit fixé l'intérêt de l'argent au 4 pour 100, & défendu aux Notaires d'autoriſer des emprunts à un taux plus conſidérable, mille gens qui penſent ne pouvoir excéder l'intérêt permis ſans faire l'uſure, mille autres qui font entrer dans leur probité de n'éluder en rien la Loi du Prince, ſe conformeroient d'eux-mêmes au nouveau tarif. D'autre part, on ne pourroit plus accepter de prêts ſur contract à un taux plus fort, ſans ſe déclarer prodigue en quelque ſorte : bientôt tout le monde s'y feroit, & il n'y auroit pas moins de facilité pour les emprunts que par le paſſé. En effet, l'argent y ſeroit ni plus ni moins, & il vaut mieux en tirer quatre ou trois & même deux pour cent que rien du tout.

Eh ! quand on ſe dégouteroit de prêter ſon argent à un ſi bas intérêt, où ſeroit le mal ? (il faudroit bien en faire quelque choſe.) Les fonds de terre hauſſeroient de prix dans l'eſtime publique, ainſi que dans l'évaluation ; chacun en voudroit avoir ; les poſſeſſions s'en ſubdiviſeroient, & conſéquenment ſeroient mieux entretenues. Cette amélioration qu'on ne fait pas aujourd'hui ſur ſon fonds, parce qu'elle couteroit cent piſtoles, & que cela ne bonifieroit le bien que de 20 livres de rente, ſe feroit avidement alors, attendu qu'on y trouveroit à placer ſon argent au prix courant, & avec bien plus de ſûreté ſur ſon propre fonds.

Il s'enſuit de cette induction, que le baiſſement des intérêts ſeroit une des meilleures &

des plus sûres opérations pour animer l'agriculture. C'eſt que tout ce qui eſt bien part du même principe, & tend au même but.

D'autre part, tout objet de commerce ſeroit tentant. Un homme ſeroit fou aujourd'hui de riſquer des entrepriſes périlleuſes pour ne pas gagner le 5 pour 100, que ſon argent peut lui rapporter ſans riſque en le plaçant ſur le Roi, ſur les Corps, ou ſur les Particuliers. Vainement dira-t'on qu'il eſt obligé d'engager ſon argent ſans retour, & ſans pouvoir s'en procurer la rentrée; ce qui ne convient pas à tout le monde : mauvaiſe objection. Sitôt que ſon contract eſt bon, il trouvera toujours à s'en défaire. Quand le Clergé emprunte, quelque fort que ſoit l'emprunt, à peine les deux tiers des prêteurs qui ſe préſentent, peuvent-ils trouver place. Si l'un de ceux dont l'argent eſt reçu, veut le lendemain marier ſa fille ou acheter une Charge à ſon fils, il peut choiſir un aquéreur de ſon contract entre ceux qui n'ont pu trouver place, & ſon argent lui rentrera ſur le champ.

Je dis donc que tant que ces contracts-là rapporteront cinq pour cent, il n'y aura de commerce ſage que celui qui rapporte cinq & demi, ſinon ce n'eſt pas la peine de travailler & de riſquer. Quand les contracts ſeront au quatre, quatre & demi ſuffiront au commerce, & ainſi du reſte. Ainſi donc le baiſſement des intérêts eſt une des meilleures ou plus ſûres opérations pour animer & multiplier le commerce.

Ce que je dis ici du commerce peut s'entendre auſſi de toutes ſortes d'entrepriſes : on les verroit ſe multiplier à l'infini dans l'Etat, ſans ſavoir d'où provient ce redoublement d'induſ-

trie, & l'on en viendroit au point qu'on attribue aux habitans de la Chine, où, dit-on, il y a des entrepreneurs qui fourniſſent la nourriture aux laboureurs dans les champs.

Les fermes des terres hauſſeroient à proportion de ce que les fermiers ſe contenteroient d'un moindre profit qui ſuffiroit déſormais à toute eſpéce d'entrepriſe dans l'Etat. Cet avantage très-réel pour les particuliers deviendroit immenſe pour l'Etat par le hauſſement des fermes du Roi, & par la diminution de toutes ſes dépenſes miſes au rabais par la multitude des concurrens.

Enfin, les manufactures s'éleveroient de toutes parts au moyen de toutes les facilités que nous avons établies ci-deſſus. Ainſi donc le baiſſement des intérêts eſt une des meilleures & des plus ſûres opérations pour exciter & vivifier l'induſtrie.

Il réſulte de ce que deſſus, 1°. que la diminution des intérêts au *prorata* du taux établi chez ſes voiſins, eſt une opération forcée partout ailleurs que dans l'iſle des aveugles.

2°. Que nous avons à côté de nous deux places dont le tarif nous avertira toujours, ſans autre ſpéculation, du moment où cette opération eſt néceſſaire, & du cran précis où il faut la marquer.

3°. Que par des raiſons morales & phyſiques, elle eſt moins périlleuſe & plus facile chez nous que par-tout ailleurs.

4°. Que néceſſairement elle animera l'agriculture, multipliera le commerce, & vivifiera l'induſtrie.

C'eſt beaucoup, & je crois l'avoir démontré, que de baiſſer le taux des rentes; mais comme

je l'ai dit, en parlant des Anglois, ce n'eſt libérer en rien l'Etat & les Particuliers ſi l'on ne trouve le moyen de les éteindre petit à petit. Or, je crois inutile de répéter déſormais qu'il n'entre dans mon ſyſtême aucune ſorte de relâchement ſur les principes de la bonne foi.

Plus on eſt grand, moins l'exacte probité doit couter, puiſque tandis que le pauvre & le foible n'ont preſque d'intérêts que rélatifs au néceſſaire, le riche & le puiſſant ne traitent que du plus au moins de ſuperflu; d'où il ſuit que la mauvaiſe foi des puiſſans eſt plus odieuſe & plus impardonnable que celle du pauvre. Plus on eſt au-deſſus des loix coërcitives, plus on riſque en proportion de ſa puiſſance, à s'en affranchir. Ce que les loix ne peuvent faire, le diſcrédit (excommunication civile, & loi des loix dans l'humanité) le fait; & malheur aux Grands une fois atteints de cette lépre incurable, malheur à leur réputation, à leur fortune, à leurs entrepriſes : tout leur briſe dans la main pour en avoir cru des guides aveugles, & faute de quelque application qui leur eût aiſément fait découvrir dans l'exacte obſervation de leurs paroles la véritable voie de ſecouer tous engagemens onéreux, & d'être en état de n'en contracter que d'utiles. En conſéquence, je tiens que ce ſont des eſprits gauches, & des cœurs foibles ou pervers, qui les premiers ont établi dans les maximes d'Etat un relâchement qui deshonoreroit des particuliers. Il ſeroit aiſé de démontrer par les faits que les plus véritablement grands Rois & grands Miniſtres, ont été les plus honnêtes gens dans leur ordre, & que, ſi quelquefois ceux-là même ont manqué en certaines occaſions à leurs principes, ce ne ſont

pas ces faits-là qui leur ont le mieux réuſſi. Dès que l'intérêt ſeul entre dans nos calculs, le champ eſt ouvert au pour & au contre. On ſe méprend aux principes, on eſt trompé par les conſéquences; dès lors le tableau des maximes varie ſelon les circonſtances. Eh! qu'eſt-ce qu'une grande manutention qui n'a ni objets certains ni principes? Voulez-vous ſavoir où gît l'intérêt toujours fixe, toujours immanquable? C'eſt dans l'uniformité, la vérité, la bonne foi. Tout ce qu'il y a d'avantageux ici-bas ſe rapporte là. La vérité eſt le moyeu de la roue de l'intérêt & de la fortune. Si tant de gens ſe plaignent qu'elle eſt ſans ceſſe mobile, & écraſe ceux qu'elle a élevés, c'eſt que le moyeu manquant, la roue n'a plus d'appui, & bientôt vole en éclats. La vérité ſeule, je le ſens, m'éléve dans le cours de ces ſpéculations au-deſſus de l'étroite ſphére de mon foible génie, & je ne doute pas qu'un Miniſtre qui en auroit aſſez pour agir comme je raiſonne, ne ſentît en pratique l'effet que je ſens en théorie. Vérité, probité, bonne foi, ſont les vrais appuis de tout Gouvernement. Ces vertus n'excluent ni la force, ni la prudence; au contraire, elles les dirigent, elles les décident. En conſéquence, quand je dis qu'il faut éteindre les charges & les dettes de l'Etat & des Particuliers, je n'entens pas qu'on y emploie aucun de ces moyens ruineux & forcés qui n'auroient jamais dû venir en la penſée des hommes d'Etat, ſi des circonſtances accablantes & des exemples tirés des tems de barbarie ne les y avoient comme entrainés; mais l'opération eſt poſſible par des moyens ſeuls de régime & d'économie.

Quand je dis charges & dettes de l'Etat, ces

[illegible]

[illegible] & loi des loix dans l'humanité, le fait: & malheur aux Grands [illegible] à leur réputation, à leur fortune, à leurs entreprises: tout leur brise dans la main pour en avoir cru des guides aveugles, & faute de quelque application qui leur eût aiſément fait découvrir dans l'exacte obſervation de leurs paroles la véritable voie de ſecouer tous engagemens onéreux, & d'être en état de n'en contracter que d'utiles. En conſéquence, je tiens que ce ſont des eſprits gauches, & des cœurs foibles ou pervers, qui les premiers ont établi dans les maximes d'État un relâchement qui deshonoreroit des particuliers. Il ſeroit aiſé de démontrer par les faits que les plus véritablement grands Rois & grands Miniſtres, ont été les plus honnêtes gens dans leur ordre, & que, ſi quelquefois ceux-là même ont manqué en certaines occaſions à leurs principes, ce ne ſont

pas ces faits-là qui leur ont le mieux réuſſi. Dès que l'intérêt ſeul entre dans nos calculs, le champ eſt ouvert au pour & au contre. On ſe méprend aux principes, on eſt trompé par les conſéquences; dès lors le tableau des maximes varie ſelon les circonſtances. Eh! qu'eſt-ce qu'une grande manutention qui n'a ni objets certains ni principes? Voulez-vous ſavoir où gît l'intérêt toujours fixe, toujours immanquable? C'eſt dans l'uniformité, la vérité, la bonne foi. Tout ce qu'il y a d'avantageux ici-bas ſe rapporte là. La vérité eſt le moyeu de la roue de l'intérêt & de la fortune. Si tant de gens ſe plaignent qu'elle eſt ſans ceſſe mobile, & écraſe ceux qu'elle a élevés, c'eſt que le moyeu manquant, la roue n'a plus d'appui, & bientôt vole en éclats. La vérité ſeule, je le ſens, m'éléve dans le cours de ces ſpéculations au-deſſus de l'étroite ſphére de mon foible génie, & je ne doute pas qu'un Miniſtre qui en auroit aſſez pour agir comme je raiſonne, ne ſentît en pratique l'effet que je ſens en théorie. Vérité, probité, bonne foi, ſont les vrais appuis de tout Gouvernement. Ces vertus n'excluent ni la force, ni la prudence; au contraire, elles les dirigent, elles les décident. En conſéquence, quand je dis qu'il faut éteindre les charges & les dettes de l'Etat & des Particuliers, je n'entens pas qu'on y emploie aucun de ces moyens ruineux & forcés qui n'auroient jamais dû venir en la penſée des hommes d'Etat, ſi des circonſtances accablantes & des exemples tirés des tems de barbarie ne les y avoient comme entrainés; mais l'opération eſt poſſible par des moyens ſeuls de régime & d'économie.

Quand je dis charges & dettes de l'Etat, ces

deux mots ſeroient ſynonimes, ſi réellement l'article *des charges* conſidérées comme emploi, n'en étoit une très-réellement pour nous dans le ſens qui ſignifie *fardeau*.

En liſant un état de la France aujourd'hui, on eſt étonné de voir qu'un individu ſans charge eſt plus rare dans ce Royaume, que ne l'eſt un homme ayant charge. Or, comme il eſt, je crois, reçu ſans conteſtation qu'on avilit les dignités en les multipliant, & qu'où les dignités & les emplois ſont avilis, le Gouvernement s'affoiblit & perd de ſa conſidération, il s'enſuit de ces deux axiomes, qu'indépendanment de ce que les appointemens & priviléges de tant de charges appauvriſſent l'Etat, elles l'affoibliſſent encore.

Sulli l'a dit dans ſes Economies Royales; ce digne Miniſtre, un des plus grands peut-être qui aient jamais paru, en ce qu'il joignoit en un dégré bien rare de prudence & d'élévation, l'eſprit de détail le plus inventif & le plus exact au génie du grand des affaires. Ce grand Miniſtre, dis-je, qui régénera les affaires, uniquement parce qu'il ſut toujours en aſſujettir le régime à ſon plan & à ſa façon de faire, au lieu que les autres s'aſſerviſſent communément, en entrant dans le poſte, au courant des uſages, c'eſt-à-dire, à celui des abus, avoit coutume de mettre en abrégé le tableau des choſes ſous les yeux de ſon maître, de façon que d'un trait le Prince pût tout voir. C'eſt encore là la vraie pierre de touche du ſerviteur excellent, & ſupérieur par l'eſprit & par le cœur.

D'ordinaire les hommes les plus capables en grand, & dont le jugement eſt le plus droit, ſont auſſi, par diſpoſition de tempérament, les plus aiſés à rebuter d'un travail épineux & de détail;

au moyen de cette diſpoſition qui n'échappe
ıs à un Courtiſan ambitieux, les plus dignes
'inces ſont ceux qui parviennent le plus aiſé-
ent à ſe méfier d'eux-mêmes, & à ſe regarder
térieurement comme dépendans du prétendu
availleur qui leur apprête la beſogne, parce
ıe cet homme leur préſente la branche par les
›intes, au lieu de la leur donner par la tige.
s leur hériſſent l'art de gouverner de tous les
:tails faits pour les commis, tandis qu'il n'eſt
en de ſi ſimple de ſoi-même dans une machine
ontée, & que tout ce qui doit couter le plus
ı Prince, n'eſt que de rapporter à cinq ou ſix
'incipes généraux qui conſtituent entre eux le
›n Gouvernement, non-ſeulement les ordres
nanés du trône, mais encore les plus ordinai-
s actions de ſa vie, qui toutes peuvent influer
:aucoup ſur le bien ou le mal de l'Etat. Le
ai Miniſtre donc eſt celui qui rapportant tout
la gloire de ſon maître, lui fait voir ce qui eſt
ai; c'eſt-à-dire, qu'un Prince n'eſt point un
ribe; qu'il en paie pour être les eſclaves des
:tails, comme il le doit être lui de l'extérieur
: ſon Etat, & des regards de l'univers ſans ceſſe
urnés ſur lui; & qu'en un mot, toutes les af-
ires de l'Etat lui peuvent être préſentées ſur
ıe feuille de papier.

Henri IV. fut aſſurément un Roi des plus éclai-
s & des plus actifs qu'il y eût jamais, & ce-
:ndant c'eſt ainſi que Sulli lui traçoit en quel-
ıes lignes les principaux objets du Gouverne-
ent. Les vrais Mémoires de ce grand homme
us le titre d'*Economies Royales*, Livre qu'on
: lit plus tant à cauſe du peu d'ordre des pré-
:ux matériaux qui y ſont renfermés, que parce
'on l'a depuis peu retourné en beau François,

mais qui n'eſt pas moins digne de la continuelle étude d'un homme d'Etat; ces Mémoires, dis-je, ſont pleins de précis de cette eſpéce que ce grand Roi priſoit, parce qu'il étoit capable d'en faire de pareils. J'en tranſcris un ici tout au long, qui dans trente-ſix maximes renferme plus de choſes que n'en dira tout mon Ouvrage.

ÉTAT & MÉMOIRE dreſſé par commandement du Roi, & à lui baillé à votre retour du voyage de Poitou en l'année 1604. *des choſes leſquelles peuvent prévenir de grands déſordres & abus, & par conſéquent auſſi apporter diverſes ſortes d'affoibliſſemens aux Royaumes, Etats & Principautés ſouveraines.*

I. Augmentation de tailles, tributs & daces, *affoibliſſement d'Etat.*

II. Toutes impoſitions perſonnelles avec ſurcharge, *affoibliſſement d'Etat.*

III. Diminution de trafic, commerce & marchandiſe, *affoibliſſement d'Etat.*

IV. Diminutions d'ouvrages & manufactures & labourages, *affoibliſſement d'Etat.*

V. Enchériſſement de vivres & tous mauvais ménages, *affoibliſſement d'Etat.*

VI. Augmentations de chicaneries & de formalités de la Juſtice, *affoibliſſement d'Etat.*

VII. Exceſſives uſurpations d'autorité aux Officiers, *affoibliſſement d'Etat.*

VIII. Refus d'audience aux complaignans & à tous opprimés qui demandent juſtice, *affoibliſſement d'Etat.*

IX. Feſtins, banquets, momeries, jeux & brelans, *affoibliſſement d'Etat.*

X. Indifférence entre les perſonnes de diverſe

qua-

qualité & de condition, morgues & ſimagrées, *affoibliſſement d'Etat.*

XI. Uſurpations de qualités, titres & nobleſſes, *affoibliſſement d'Etat.*

XII. Enchériſſement des denrées & marchandiſes, *affoibliſſement d'Etat.*

XIII. Surhauſſement & diſproportion des monnoies, *affoibliſſement d'Etat.*

XIV. Vanités, curioſités, luxe, débauches & délices, *affoibliſſement d'Etat.*

XV. Indifférences en habits, ameublemens & trains, *affoibliſſement d'Etat.*

XVI. Excès & magnificence de bâtimens, dorures & diaprures d'iceux, *affoibliſſement d'Etat.*

XVII. Faſtes, oſtentations, vanités, mines & ſimagrées dévotieuſes, *affoibliſſement d'Etat.*

XVIII. Indifférences aux cérémonies & honneurs rendus à cauſe des parentages & viſites, *affoibliſſement d'Etat.*

XIX. Délices, jeux, berlans, affiquets, cabinets & débauches de femmes, filles & garçons, *affoibliſſement d'Etat.*

XX. Tolérance de vices, luxe, pompes & bombances, *affoibliſſement d'Etat.*

XXI. Tolérance aux grands Officiers de faire en leurs charges tout ce que bon leur ſemble, *affoibliſſement d'Etat.*

XXII. Excès de ſalaires aux Miniſtres de Juſtice, finances, police, Avocats & Procureurs, *affoibliſſement d'Etat.*

XXIII. Grandes guerres ſans beſoin ni néceſſité, *affoibliſſement d'Etat.*

XXIV. Abſolue diſpoſition des Souverains par un Particulier ou pluſieurs, *affoibliſſement d'Etat.*

XXV. Mépris des gens de qualité, capacité, mérite & ſervice, *affoibliſſement d'Etat.*

XXVI. Les exceſſives affections des Rois & Princes en de certaines ſortes d'exercices, plaiſirs & paſſe-tems, & quelques particuliers, *affoibliſſement d'Etat.*

XXVII. Les vicieuſes inclinations des Miniſtres d'Etat mignons & favoris des Souverains, *affoibliſſement d'Etat.*

XXVIII. Toutes tolérances d'omiſſions & mépris des bonnes loix, coutumes & uſages utiles, *affoibliſſement d'Etat.*

XXIX. Toutes trop exactes recherches de vieilles erreurs, fautes & mauvais uſages qui ne ſe voient plus avec préjudice, *affoibliſſement d'Etat.*

XXX. Toutes augmentations de loix, édits & ordonnances non abſolument néceſſaires, *affoibliſſement d'Etat.*

XXXI. Tous accroiſſemens de droits, gages, attributions, augmentations & priviléges, *affoibliſſement d'Etat.*

XXXII. Toutes ſortes d'augmentations d'Officiers en toutes ſortes de charges & fonctions, *affoibliſſement d'Etat.*

XXXIII. Toutes nouvelles créations de Cours ſouveraines, *affoibliſſement d'Etat.*

XXXIV. Tous exceſſifs enrichiſſemens de Miniſtres maniant les affaires publiques, *affoibliſſement d'Etat.*

XXXV. Toutes vies oiſives, fainéantes & voluptueuſes, *affoibliſſement d'Etat.*

XXXVI. Tous mépris de loix, conſtitutions, ordonnances & bonnes pratiques, *affoibliſſement d'Etat.*

Je ne doute pas qu'après cette lecture, des

Critiques de cabinet ne trouvaſſent, & peu d'ordre, & des répétitions dans ces notes, ſans ſonger que le ſtyle de l'eſprit & celui de la vraie politique ſont deux, & que Sulli, ſelon les apparences, avoit peu le tems de compaſſer ſes phraſes : mais ſi l'on veut ſe donner la peine de relire ce peu de notes, d'attribuer ce qui a l'air de répétitions aux néceſſités du tems, & même du tempérament du très-digne Roi qui demandoit des vérités à un homme ſévére, on verra que rien n'eſt de trop dans cette eſquiſſe.

Quel dommage que Sulli eût eu le tems d'écrire auſſi longuement que moi ; mais ſix de ſes maximes, à ſavoir, les premiére, troiſiéme, quatriéme, vingtiéme, vingt-cinquiéme & trente-deuxiéme, renferment tout ce que j'ai dit & tout ce qui me reſte à dire. Quand on ne me ſauroit pas gré d'avoir reſſuſcité, pour ainſi dire, ce Mémoire, on devroit du moins me le pardonner, ne fût-ce que pour appuyer mes ſpéculations de l'autorité d'un des hommes du monde qui a le plus ſupérieurement & utilement pratiqué en ce genre. La maxime trente-deuxiéme eſt la ſeule qui ait trait à mon ſujet actuel. Qu'auroit dit Sulli s'il eût ſeulement vu notre Almanach Royal d'aujourd'hui ? Je ſais que cette multiplicité de Charges eſt une des traces des tems fâcheux, où l'on fut obligé de multiplier les reſſources à quelque prix que ce pût être ; mais je ne puis croire qu'il ne fût aiſé de la ſupprimer petit à petit, & néanmoins en peu d'années, en commençant par leur ôter tout exercice, tous droits & priviléges, & ne leur conſervant que le revenu de leur finance. Les moyens de rembourſement ſe préſente-

roient enſuite en foule, dès qu'on ſeroit attentif à n'en laiſſer échapper aucun.

Quant à ce qui eſt des dettes de l'Etat, outre celles du Roi, j'y fais entrer celles des Corps, des Villes, & de tout ce qui peut s'appeller *Communautés*.

La diminution des intérêts ſeroit d'abord un grand acheminement au rembourſement du principal, en le rendant moins onéreux. Enſuite la liquidation de ces dettes, objet qui dans mes principes doit être moins rapportant que jamais, ne laiſſeroit pas cependant d'en libérer une grande partie.

En effet, en ſtyle de finances on ne conſidére guères, à moins que la faveur ne s'en mêle, certains reliquats d'engagemens onéreux que le Roi a été dans le tems obligé de contracter avec des gens d'affaires, que comme des prétentions ſurannées; & comme on voit que ces gens ont fait de grandes fortunes dans leurs entrepriſes, on croit le Roi quitte au fond, ou l'on ne ſolde avec eux qu'à leur déſavantage, & qu'autant que la moitié de la ſomme aura acheté des protecteurs. On ne conſidére pas en cela que c'eſt avertir les futurs entrepreneurs qu'ils doivent faire leur main dès qu'ils le pourront, & mettre dans les marchés, en ſus du profit, la perte des reliquats. La bonne foi publique penſeroit tout autrement & régleroit ces ſortes de dettes, comme entre pairs à la bourſe. Si l'entrepreneur a prévariqué dans ſon entrepriſe, qu'il ſoit pendu ſans miſéricorde; mais de crainte de ſouiller le Gouvernement du ſoupçon d'avoir voulu enrichir le tréſor de la dépouille de ce miſérable, que ce qui lui eſt dû *ſelon* les clauſes de ſon marché, ſoit diſtribué

à ſes héritiers au rebours des ſucceſſions ordinaires, c'eſt-à-dire, en commençant par les plus éloignés. Dès lors vous aurez élagué par un ſeul acte de juſtice, la moitié de ces demandans. Tous ceux qui ſentiront leur cas verreux, ſe hâteront d'obtenir décharge, & de donner quittance; & n'y ſeroit pas reçu qui voudroit, ſi ces entrepreneurs avoient affaire à moi : l'on payeroit, & l'on ſeroit payé. Quant à ceux qui ont ſatisfait à leurs engagemens, je ne leur en retrancherois pas un ſou, euſſent-ils des millions : mais comme la ſoif de l'or eſt celle des hydropiques, ces richards ne manqueront jamais de parens qu'ils voudront mettre ſur la même voie de fortune, & c'eſt en ce genre-là ſeulement que faiſant pour le Roi ce qu'on appelle des affaires, on feroit acheter les emplois lucratifs de la finance par de fortes ceſſions de reliquats loyalement dûs & réglés.

Il eſt néanmoins des cas qui, quoique rares, ne ſont cependant pas ſans exemple, & même de nos jours, où les recompenſes honorifiques doivent eſſayer d'ancrer l'honneur même ſur le territoire naturel du lucre. Un homme qui, riche du fruit de ſes premiers travaux, emploie volontairement enſuite ſes talens aquis par un long uſage pour le ſervice de ſa patrie, ſans en retirer d'autre fruit que la réputation d'avoir bien ſervi, mérite la plus haute conſidération. Ceux qui menoient les armées Romaines à la guerre, & ceux qui étoient chargés du ſoin de leur ſubſiſtance, étoient du même ordre. Il n'eſt preſqu'aucune profeſſion dont on ne pût bannir l'obſcure cupidité, & mettre à ſa place une ſorte d'héroïſme.

Les dettes courantes & qu'on appelleroit criar-

des pour un particulier, une fois nettoyées, les différentes dépenſes qu'on payeroit au courant en argent comptant, diminueroient preſque de moitié; grande avance pour l'opération tendante à libérer l'Etat.

Les dépenſes des Corps & des Villes réglées pareillement, & conduites avec une exacte économie en tout ce qui n'a pas trait au public, fourniroient bientôt des fonds aux rembourſemens. Les principales de ces dépenſes conſiſtent aux payemens des rentes; & l'opération ſeule du baiſſement des intérêts feroit tout-à-coup une richeſſe publique. Je ſuppoſe, par exemple, que le Languedoc doive 50 millions, qui au 5 pour 100, font d'intérêt 2500000 livres; l'intérêt réduit demain au 4, ce n'eſt plus que 2 millions, & les 500000 livres reſtant font un premier rembourſement; & ſi l'intérêt venoit à 3, comme je ſuis ſûr qu'on l'y mettroit en quatre ans en France ſi l'on vouloit, ce ſeroit un million par an. Ce million rembourſé éteint autant d'intérêt, & bientôt la ſomme faiſant le fer à cheval, nettoyeroit dans peu toutes les dettes.

Mais quelle alarme parmi les rentiers! Sitôt que les Corps ſolides rembourſent, chacun emploie tout ſon crédit pour n'être pas dans le cas; ce ne ſont que murmures parmi ceux ſur qui cela tombe: ce ſeroit bien pis alors qu'on rembourſeroit de toutes parts. Oh! j'avoue que ces ſortes de plaintes me trouveroient un cœur d'airain; mais prenez garde qu'une telle déſolation eſt au fond une allégreſſe publique, puiſque c'eſt une augmentation de crédit, un véritable tréſor amaſſé, puiſque dès que les Corps ouvriront une caiſſe d'emprunt, on y courra de toutes parts.

Il falloit jadis faire des taxes pour avoir de l'argent; c'étoit le cas de ſe plaindre; il falloit créer des Charges onéreuſes, vendre les priviléges, la Juſtice, la Nobleſſe à des uſuriers, avilir & multiplier les dignités, créer des rentes viagéres, c'eſt-à-dire, ériger un temple à la diſſipation & à la vanité dénaturée, faire des loteries ruineuſes quelquefois pour l'Etat, &c. Demain vous en faut-il? il ne faut que dire aux Corps du Royaume : les frontiéres ſont menacées, l'honneur du pavillon François eſt attaqué, ouvrez vos caiſſes; auſſi-tôt les banques, les études des Notaires, les coffres forts, les bourſes, les caves des particuliers repouſſent l'or de toutes parts. Ce métal mis en fuſion par la confiance publique, roule à grands flots, & vient ſe rendre dans les caiſſes principales de l'Etat. C'eſt là le point où Cyrus vouloit être quand il diſoit: *J'ai donné mes tréſors à garder à mes ſujets.*

A l'égard des rembourſemens, pour que perſonne n'eût à ſe plaindre, je garderois une exacte balance : les derniéres dettes ſeroient les premiéres rembourſées, ſans qu'aucune préférence y entrât pour rien; & peut-être que ces premiers-là ſeroient les plus heureux, car leur ſomme leur rentreroit au tems où les autres emplois de l'argent ne ſeroient pas encore au feu. L'on ſent bien d'ailleurs que ſi, d'une part, la diminution des intérêts doit aider aux rembourſemens, ceux-ci de l'autre faciliteroient la diminution des intérêts. C'eſt ainſi qu'en toutes choſes les biens de la ſociété ſont un cercle entre eux, ainſi que les maux.

J'ai, à ce ſujet, ſouvent ouï dire qu'une importante réflexion avoit arrêté l'opération du baiſſement des intérêts en France; c'étoit la

crainte que les Etrangers, qui ont beaucoup de fonds ſur nos places de commerce ne vinſſent tout-à-coup à les retirer, & d'un trait de plume à nous mettre en déſordre. Un ſouris niais ſeroit toute ma réponſe à une ſemblable allégation, ſi j'étois dans le cas de pouvoir décider ſur cet article; mais petit perſonnage que je ſuis, il faut que je me donne la peine de répondre.

Il ſuffiroit, je crois, de dire que les Anglois qui ont, à ce qu'il me ſemble, au moins cinquante fois plus de fonds étrangers chez eux que nous, n'ont pas été arrêtés par cette crainte quand ils ont voulu baiſſer très-rapidement & de plus d'un tiers l'intérêt de leurs fonds publics; mais s'il faut à notre prudence des raiſons de détail pour la raſſurer, en voici:

1°. Il n'eſt pas vrai que ce ſoient les fonds étrangers qui faſſent aller notre commerce; je le répéte, cela n'eſt pas vrai. Les têtes de chambre de commerce qui alléguent ces ſortes de choſes, ont eux-mêmes des rentes, des maiſons, &c. & craignent d'en voir baiſſer le revenu: l'intérêt particulier leur fait avancer un fait contre l'intérêt public, dont ils ne craignent pas qu'on cave à fond la vérité. Mais quand cela ſeroit, qu'ai-je propoſé ci-deſſus? rien autre choſe que de baiſſer en proportion de ce que feront Londres & Amſterdam. Or, cela poſé, croit-on que le dépit des Etrangers les oblige à retirer leurs fonds qui leur vaudroient autant que chez eux, pour le rapporter dans leur patrie, où tous les placemens ſont remplis, & où ils ne leur rapporteroient rien?

2°. L'Ordonnance ſur la diminution des intérêts ne porteroit que ſur les dettes autoriſées par la Loi, & non ſur les arrangemens furtifs,

qu'on appelle *taux de l'argent ſur la place*; en conſéquence, les Négocians ſeroient bien les maîtres de ſupporter leurs anciens engagemens ſur le taux primitif; d'où s'enſuit que le commerce n'eſt en façon quelconque à conſulter ſur cette opération.

Où les Etrangers ont le plus de fonds parmi nous, c'eſt en contracts non exigibles ſur l'Hôtel-de-ville de Paris, ſur les Provinces, les Corps, &c. Tous les Corps n'ont emprunté que ſous l'autorité du Prince, qui n'a point garanti aux prêteurs l'éternelle permanence de leurs prêts. Tout ce qu'ils peuvent exiger de la bonne foi de leurs débiteurs, c'eſt d'être les premiers rembourſés au *prorata* de ce dont on ſera en état de ſe libérer; & c'eſt, j'en ſuis sûr, une faveur qu'ils n'ambitionneront pas. Les arrangemens économiques du débiteur augmentent la confiance du créancier.

Releguons donc cette importante difficulté dans la claſſe des *ſi* & des *mais*, *remora* des eſprits médiocres; & revenons à nos arrangemens intérieurs, ſans crainte qu'ils ſoient barrés par qui que ce puiſſe être.

On ſent que la libération des particuliers, s'il eſt permis de parler ainſi, eſt une ſuite de celle de l'Etat, & des Corps & Villes.

1°. Les dettes publiques diminuant, les charges diminuent auſſi.

2°. L'économie publique encourage, & néceſſite même celle des particuliers.

3°. Ce reflux d'argent vers ſa ſource opéreroit d'une façon douce, ſolide & ſtable ce que la folie du ſyſtême a fait en vapeur révolutoire, paſſagére & ſouffrée. Le prix des terres & des effets réels montant en proportion de ce que les

effets fictifs deviendroient rares & de ce qu'il n'y auroit plus de vrais biens que les biens naturels, le fonds & l'induſtrie, un particulier obéré vendroit une ferme, un Seigneur une terre trois fois ſa valeur d'aujourd'hui, & payeroit ſes créanciers réduits à employer leur argent à améliorer, ou la terre, ou le commerce en grand & en détail. L'on deviendroit riche de ſon travail & de ſon économie, chacun ſelon ſon état; ce qui eſt le vrai point favorable à la population.

Une telle opération n'a pas beſoin d'être conduite à ſon dernier terme, pour qu'on en reſſente les bons effets. Il ſuffiroit que la direction des choſes, eût pris ce tour-là pour que la réſurrection fût viſible de toutes parts; mais en ſuppoſant le projet entier accompli, l'Etat, les Corps & les Villes entiérement libérées, l'extinction totale des rentes enfin, à la réſerve de celles qui ſeroient établies ſur les Etrangers, je demande ſi cela diminueroit d'un écu les revenus de la France & des François.

Mais, dira-t'on, tout l'argent des particuliers paſſera chez l'Etranger. Tout? vous vous trompez; car tant qu'il y aura des terres & de l'induſtrie ſous votre Empire, on aimera mieux placer ſon argent auprès de ſoi, que de l'envoyer ſous une Domination étrangére; mais quand cela ſeroit, encore un coup ce ne ſeroit qu'un bien, puiſque ce ſeroit autant de tributs que vous impoſeriez à vos voiſins.

Conſidérons d'autre part ce qui ſe paſſeroit au-dedans. L'Etat libéré de tant de charges onéreuſes, n'auroit pas beſoin de tant d'impoſitions, & laiſſeroit reſpirer les ſujets en tems calme, ſauf à augmenter les levées de deniers au beſoin, au lieu de ſe ſervir d'emprunts & de

moyens extraordinaires. Les Corps, les Provinces & les Villes moins impoſées par le Souverain, & délivrées de tous intérêts, ſe verroient libres d'employer leurs revenus à la bonification de leurs fonds.

Combien d'ouvrages d'une utilité premiére ſe préſenteroient alors à des Adminiſtrateurs éclairés! Combien de riviéres à rendre navigables, de canaux à conſtruire, de ports à récurer, de chemins à pèrcer & conſolider, de manufactures à établir, de pépiniéres à entretenir, d'hôpitaux d'Incurables, de maiſons d'Enfans-Trouvés à conſtruire & à doter! Quelle élégance, quelle perfection ne mettroit-on pas dans les choſes même de pure décoration qui honorent un ſiécle, qui affectionnent les citoyens à la patrie, qui attirent les étrangers, &c! S'agiroit-il de faire un portique, un temple, un théâtre, des promenades, des quais, des fontaines, l'on ne ſeroit plus gêné par le ſentiment continuel de la miſére & de la ſurcharge publique; on donneroit l'eſſor au génie des artiſtes, & l'on ſe rappelleroit que qui travaille pour le public, doit vouer ſon ouvrage à l'immortalité.

Ce que les Provinces feroient pour le public, les particuliers le feroient pour leur famille, & ſur leur patrimoine. Ne pouvant augmenter ſa fortune qu'en bonifiant ſon fonds, on tireroit de la terre mille reſſources aujourd'hui inconnues. Les machines pour élever les eaux ſur les terres nous arriveroient de la Chine, plutôt que les toiles peintes; & quand je raméne les inventions utiles de ſi loin, je ne penſe pas qu'on négligeât celles qui ſe trouvent en Europe, & dont nous profitons ſi peu.

Les entrepriſes du commerce intérieur & ex-

térieur étant, après la culture des terres, les seuls moyens de placement pour l'argent, elles se multiplieroient à l'infini, & cependant deviendroient rares en proportion du nombre de gens qui voudroient s'y intéresser. En conséquence, tout entrepreneur, ou toute Compagnie qui se formeroit pour un objet de travail, auroit doubles & triples fonds en comparaison de l'étendue qu'elle pourroit donner à son entreprise serrée de toutes parts par les tentatives & les efforts d'autrui. Delà, plus de banqueroutes d'une part; de l'autre, l'on mettroit en solidité ce que l'on tâche de mettre aujourd'hui en étendue. La concurrence animeroit l'industrie de tous côtés, & celle-ci tendroit à la perfection; un petit gain seroit regardé comme l'utile & l'agréable fruit d'un grand travail; & c'est quand on en est à ce point, qu'un Etat est à son plus haut dégré de population & de prospérité.

Arrêtons-nous un moment, & considérons si d'après ce tableau, dont on m'a vu broyer & placer les couleurs, & que j'ai tâché de rendre aussi vrai que je le vois, il ne seroit pas possible de concilier les principes des Théologiens sur l'usure avec la nécessité du commerce.

Il est de fait, que la pratique de l'Eglise en général, & les plus saines Ecoles de Théologie en particulier ont toujours condamné tout prêt d'argent; car dans le fait, le prêt à contract de constitution est une aliénation absolue du fonds sous une redevance annuelle; & lorsque l'on veut en faire le remboursement, il ne peut être considéré que comme un rachat pécuniaire de cette redevance: à telles enseignes, que si depuis la passation du contract l'intérêt

ou la redevance a baiſſé, comme on le voit aux contracts ſur la ville de Paris, le rachat baiſſe en proportion, & l'on a aujourd'hui pour 16000 livres un contract qui en couta jadis 32. Le contract de conſtitution n'eſt donc point un prêt à intérêt.

Des deux reſtrictions compriſes ſous l'emblême *damnum emergens & lucrum ceſſans*, la premiére ſort entiérement du fait en queſtion, puiſqu'elle ne peut s'entendre que d'une Compagnie de commerce : ſitôt qu'on s'aſſocie au gain & à la perte d'une entrepriſe, qu'on fourniſſe ſon contingent en argent, en vaiſſeaux ou en marchandiſes, la choſe eſt abſolument égale, pourvu qu'il n'y ait d'ailleurs rien que d'équitable dans la convention : & puiſque Dieu nous a ordonné le travail, l'Egliſe eſt bien éloignée de le défendre.

Quant au *lucrum ceſſans*, ſi j'oſe en dire mon avis, il a fort l'air d'une condeſcendance eccléſiaſtique qui a plus d'apparence que de réalité. En effet, on entend par ce mot que ſitôt que pour obliger le tiers en ſon beſoin, je prête mon argent qui eût pu me profiter ailleurs, je puis en retirer un intérêt. Oh! je demande qui ne peut par cette reſtriction ſe faire à cet égard une fauſſe conſcience ? Si j'ai des dettes, je puis prêter à intérêt, parce que cet argent, ſi je ne l'euſſe prêté, payeroit mes dettes. Si je ne dois rien, je pouvois encore acheter un domaine qui m'auroit procuré du bénéfice : ſi je n'entens rien au régime des biens fonds, je pouvois acheter des beſtiaux, qui, vendus après le glandage, m'auroient fait profit : ſi, citadin abſolu, la terre & ſes produits, le commerce & ſes entrepriſes me ſont inconnus & m'effraient, je pouvois

avoir à un inventaire des meubles qui me coûteront au double chez l'ouvrier, quand mon argent me ſera rentré : ſi rien de tout cela ne me convient, mon argent devant moi & à ma diſpoſition m'auroit donné une tranquillité & une aiſance que je n'ai plus, & qu'on me doit payer; ainſi de claſſe en claſſe, il ne ſe trouveroit au monde prêteur à jour, qui par le moyen du *lucrum ceſſans* ne fût en ſûreté de conſcience.

Mais, encore un coup, en ſuppoſant qu'il ſoit vrai que l'Evangile & ſes Miniſtres condamnent, ſans aucune reſtriction, tout prêt d'argent à intérêt, je ſoutiens que c'eſt faute d'avoir examiné la choſe dans ſon principe qu'il eſt demeuré conſtant chez les grands & les petits, chez les hommes inſtruits comme chez les ignorans, que cet anathême qui vient de trop haut pour qu'il puiſſe être changé, eſt abſolument incompatible avec le commerce. Cette opinion eſt très-dangereuſe pour la Religion, tant par ſa généralité, que parce qu'il eſt impoſſible de ſe refuſer au ſentiment, à l'expérience & à la démonſtration de l'utilité du commerce. Mais dès qu'il eſt démontré que la diminution de l'intérêt eſt un avantage inconteſtable pour le commerce, il s'enſuit néceſſairement que l'extinction de tout intérêt ſeroit un plus grand avantage encore.

Remettons-nous devant les yeux le tableau d'un Etat au point de proſpérité où je l'ai conduit tout-à-l'heure, d'un Etat libéré de toutes dettes, & où par conſéquent l'intérêt de l'argent ſeroit au taux le plus bas, & voyons ſi le commerce n'y ſeroit pas auſſi floriſſant que par-tout ailleurs ſans prêt d'argent.

Quelle néceſſité dans cet Etat pourroit for-

cer quelqu'un à jetter des billets ſur la place? Seroit-ce le Souverain pour les beſoins de l'Etat? Le hauſſement des impoſitions & la facilité des recouvremens lui ſeroient un moyen aſſuré. En faudroit-il d'extraordinaires? les Corps & les Villes n'auroient qu'à offrir des contracts. Seroient-ce les Commerçans? Sitôt qu'un négociant habile, & bien en correſpondance auroit un projet de commerce, il trouveroit dans ſa famille, dans ſes amis, par-tout enfin mille aſſociés ſoumis qui s'offriroient à courir les riſques de ſon entrepriſe. Un homme induſtrieux, un habile artiſte imagineroit-il une nouvelle manufacture ou quelque ouvrage utile? Les gens riches l'aideroient de leurs fonds, pour y trouver quelque profit direct ou indirect. Un particulier voudroit-il établir ſes enfans, acheter une Charge, &c? Il trouveroit dix prêteurs à contract, pour un. Un jeune ouvrier, un détaillant voudroit-il s'établir? Les commerçans en gros lui feroient des avances, puiſque le détaillant eſt preſque auſſi néceſſaire à la fabrique, que la fabrique l'eſt au détaillant.

Je ne vois perſonne enfin qui s'en trouvât gêné, que les diſſipateurs, les agioteurs & les commerçans en banqueroute, tous gens à noyer, s'il étoit un homme au monde qui fût incorrigible.

C'eſt ainſi qu'en examinant le vrai fond des choſes, on trouveroit qu'en tout & par-tout les plus ſaines loix de la morale ſont les plus ſûrs moyens de l'intérêt. Mais il eſt tems de finir cette ſeconde Partie de mon eſſai. Quoique je m'y ſois plus éloigné encore de mon Texte que dans la premiére, c'eſt pourtant lui qui m'a guidé. Il y auroit mille choſes importantes à dire

encore sur la prospérité intérieure d'un Etat; mais je crains de n'avoir été que trop long. Mes principes choquent en tant d'endroits les opinions reçues, que je n'aurois fait qu'une partie de mon devoir, si j'avois négligé de les étendre, & de les porter au point de démonstration que je suis capable de leur donner. Le tout cependant se réduit jusqu'à présent à un petit nombre de principes pratiques, & les voici:

1°. Aimez & honorez l'agriculture.

2°. Repoussez du centre aux extrémités tout ce que vous attirez des extrémités au centre.

3°. Méprisez le luxe & l'indécence dans la dépense.

4°. Honorez les vertus & les talens, & ne les payez point.

5°. Baissez le taux de l'intérêt, éteignez les rentes.

Telles sont les meres-branches auxquelles se rapportent tous les rameaux de la vivification intérieure, & d'où doit naître la vraie prospérité, *l'immense population.*

Fin de la seconde Partie.

TABLE

TABLE

Des Chapitres contenus dans cette ſeconde Partie.

CHAPITRE I. *Le Commerce*, page 3
CHAP. II. *Circulation*, 15
CHAP. III. *Juſtice & Police*, 47
CHAP. IV. *Les Mœurs*, 73
CHAP. V. *Du Luxe*, 139
CHAP. VI. *Age de la France*, 194
CHAP. VII. *Reverſement*, 211
CHAP. VIII. *L'Argent doit-il être une marchandiſe ou non?* 246
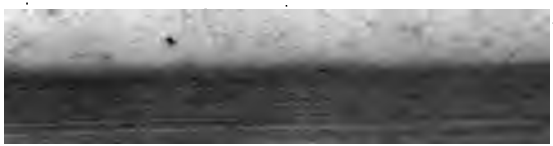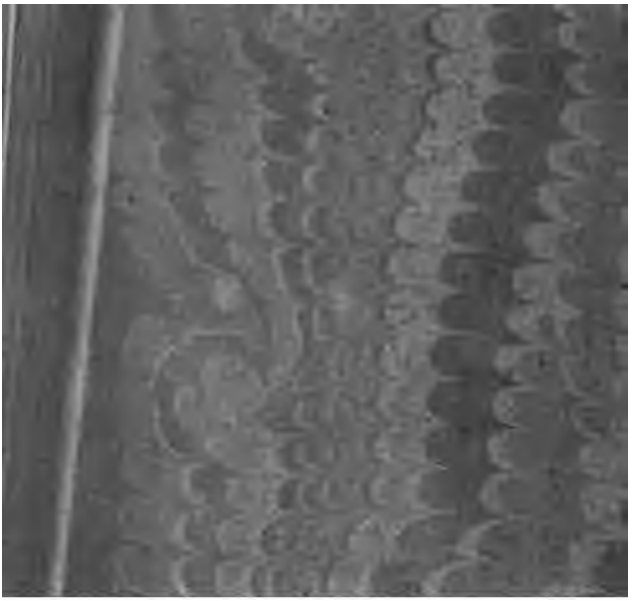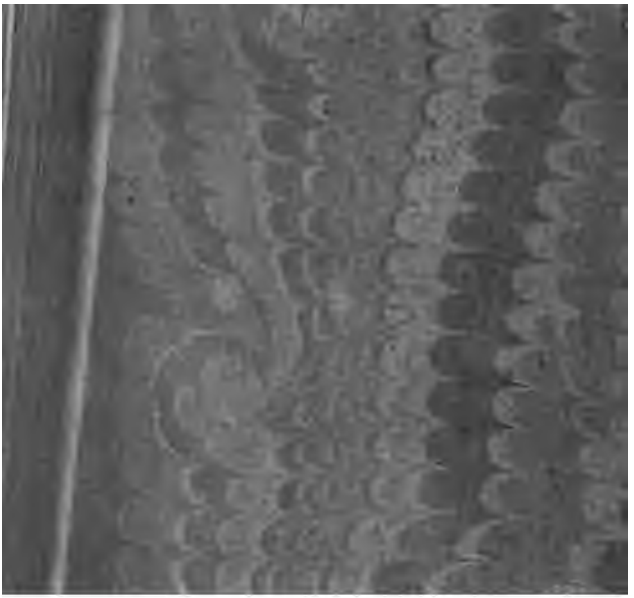
Fin de la Table de la ſeconde Partie.